



HISTOIRE
DE
MONTREUIL

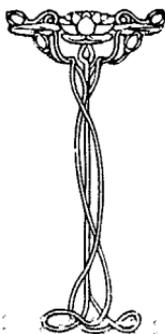
Par M. L. G. C.

Histoire de Montebello

ABBÉ MICHEL CHAMBERLAND, CURÉ

Histoire de Montebello

1815 - 1928



MONTREAL
Imprimerie des Sourds-Muets
7400, Boul. St-Laurent

1929

A Sa Grandeur,

Monseigneur Guillaume Forbes,

Archevêque d'Ottawa.

Monseigneur,

Je dédie à Votre Grandeur mon Histoire de Montebello. C'est un bien faible hommage, mais c'est le sou du pauvre, il vaut une bénédiction ou un pardon.

Cet ouvrage est bien incomplet. Cependant je ne serais pas humilié qu'il le fût davantage, si cela avait pour effet d'en faire surgir un autre plus complet sur la même matière. J'aime assez ma paroisse de Montebello où je suis curé, depuis plus d'un quart de siècle, pour concevoir cette bonne idée.

Comptant sur un accueil paternel,

Je me soustris, Monseigneur,

le dévoué serviteur,

L'Abbé Michel Chamberland, curé.

Montebello, 15 janvier 1929.



S. G. MGR GUILLAUME FORBES
Archevêque d'Ottawa

*Monsieur l'abbé Michel Chamberland,
curé de Montebello.*

Monsieur le curé,

Je suis bien sensible à la bienveillance avec laquelle vous me dédiez votre "Histoire de Montebello". Je vous en remercie du fond du cœur. Je ne puis trop vous féliciter d'avoir entrepris ce travail, de l'avoir continué et de le livrer à l'impression, pour le bénéfice non seulement de vos paroissiens mais de tous ceux qu'intéressent les choses du passé. Tout en donnant à votre paroisse tout le zèle que réclame le ministère des âmes, vous avez su trouver des loisirs et les consacrer à recueillir, coordonner et faire revivre d'une manière captivante pour le lecteur, les mille et une choses de la vie et de l'activité d'une paroisse. C'est un exemple que nous voudrions voir suivi par plusieurs des curés de nos vénérables paroisses dont aucune ne manque de précieux souvenirs exposés à être perdus.

Agréez, cher Monsieur le Curé, avec mes vœux de grande propagande pour votre livre, l'hommage de mon religieux dévouement.

*GUILLAUME FORBES,
archevêque d'Ottawa.*

Le 16 janvier 1929.

*Lettre de M. Georges Bouchard, député de Kamouraska et
professeur au collège de Sainte-Anne de la Pocatière,
à M. l'abbé Chamberland, curé de Montebello.*

Chambre des Communes, 6 avril 1929.

Monsieur le curé,

*Le petit coureur de sillons qui se réjouissait d'être votre
sonneur de cloches et votre servant de messe, n'a pas la pré-
tention de vous présenter au public. Il sollicite plutôt pour lui-
même l'honneur de s'associer à l'œuvre d'un co-paroissien qui
l'a devancé, non seulement par l'âge, la vertu et le talent, mais
par la profondeur de ses études régionalistes.*

*Communes par leur origine, unies par leurs aspirations
terriennes, nos âmes se ressentent de cette hérédité qui les
rattachent depuis plus de deux siècles à la terre de Saint-
Philippe-de-Néri.*

*Rien d'étonnant que cette belle paroisse de Montebello si
féconde en souvenirs historiques, vous ait inspiré les pages de
ce livre que j'ai lu avec émotion. Cette monographie paroissiale
écrite dans un style dont j'envie l'originalité et le coloris, nous*

fait participer, ou même communier à la vie de ces hardis pionniers qui par le soc, la plume ou la croix ont ouvert la voie aux générations plus fortunées d'aujourd'hui. Ce travail qui représente de longues heures d'observation, de recherches et de réflexion, vous permettra de prendre un rang honorable parmi les meilleurs écrivains régionalistes.

Dans les nombreux foyers où il pénétrera, votre livre sera un prédicateur d'énergie et de fidélité aux traditions canadiennes. C'est le plus beau monument que vous pouviez ériger à la gloire de cette grande et noble paroisse de Montebello.

En vous lisant on comprendra mieux ce que représente de force religieuse, sociale et traditionnelle, la paroisse canadienne, forteresse inexpugnable.

Je souhaite que votre exemple entraîne de nombreux imitateurs et que votre livre rencontre de nombreux lecteurs.

Votre co-paroissien et ami bien dévoué,

GEORGES BOUCHARD.

Montebello



Village de Montebello.

PREFACE

MONTABELLO. — Blottie dans un amphithéâtre de collines, couvertes de bois jusqu'à mi-côte, avec sa gracieuse église qui émerge comme une fleur blanche au milieu d'un tapis de verdure, telle apparaît d'abord la jolie paroisse de Notre-Dame de Bonsecours de Montebello, dans la province de Québec.

La Grande Rivière (l'Ottawa) vient l'arroser, tout en lui formant une ceinture, pleine de mystères et de parfums aux senteurs marines.

Les bateaux réguliers de la navigation fluviale y font escale pendant l'été, et la compagnie du chemin de fer du Pacifique y a une station, ce qui forme un double débouché pour les produits de la culture et de la forêt.

La nature, là plus qu'ailleurs peut-être, est restée splendide et sauvage tout à la fois. Mais, comme si l'art humain voulait rivaliser avec elle, ça et là de belles maisonnées, un manoir seigneurial, des fermes nombreuses mêlent des souvenirs d'histoire à des ressouvenances de légendes et à des rêves d'avenir pleins de prospérité.

(Signé)

Un visiteur.

C'est de cette paroisse, l'aînée du diocèse d'Ottawa, que nous nous proposons d'écrire un semblant d'histoire, en commençant à l'origine de son premier nom "la Petite-Nation" pour la terminer en 1928.

AVANT-PROPOS

Je livre au public ce semblant d'histoire paroissiale, avec certitude de témérité, sachant que c'est une œuvre très incomplète; mais j'ai l'espoir que ce modeste travail pourra servir à jeter un peu de lumière et à établir des bases certaines et solides sur lesquelles s'appuiera plus tard un historien mieux qualifié que moi.

La principale qualité de cet ouvrage sera la compilation et la classification chronologique de plusieurs faits importants qui se sont passés dans la seigneurie de la Petite-Nation, particulièrement dans la paroisse de Montebello. Notre tâche a été de faire revivre ces faits ainsi que tous ces personnages oubliés, de les mettre sous les yeux du lecteur, tels qu'ils ont été ou du moins, tels qu'ils nous ont paru.

M. l'abbé Leleu, qui fut trois mois vicaire à Montebello, s'était proposé d'écrire l'histoire de cette paroisse, sous le titre de "Au Berceau d'un diocèse". Il laissa même des notes éparses sur les origines de la vallée d'Ottawa: son exploration, son système féodal, les chantiers d'Ottawa, les voyageurs.

Ce manuscrit pouvant remplir une vingtaine de pages in-12, sera déposé aux Archives de l'Archevêché d'Ottawa, comme preuve qu'il est bien étranger à mon histoire, sauf quelques témoignages historiques cités dans le chapitre des "Événements préliminaires".

PLAN DE L'OUVRAGE

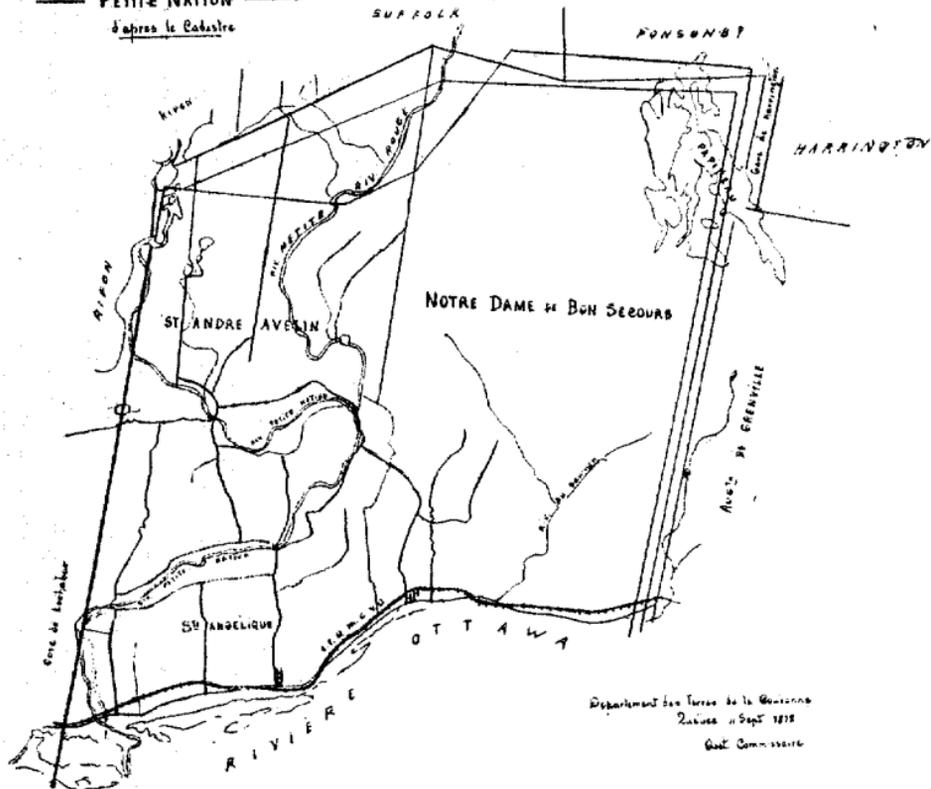
*L'histoire de Montebello se divise
en trois parties:*

1° — LA SEIGNEURIE. — *Cette partie est renfermée dans les chapitres I-VII, inclusivement. Après les événements préliminaires, elle parle des concessions seigneuriales et des seigneurs de la Petite-Nation, donne la généalogie des premiers colons, les recensements de 1825 et 1851, une brève notice des citoyens distingués de Montebello, alliés aux seigneurs Papineau.*

2° — LA PAROISSE. — *Cette partie est renfermée dans les chapitres VIII-XXI inclusivement, et consacrée à l'administration des curés, aux titulaires et employés de l'église et de la paroisse civile, aux professionnels et aux prêtres nés ou domiciliés à Montebello.*

3° — LES INSTITUTIONS. — *Ici, il s'agit des institutions religieuses et industrielles (Chapitre XXII-XXIV).*

PLAN DE LA SEIGNEURIE DE LA
 PETITE NATION
 d'apres le Cadastre

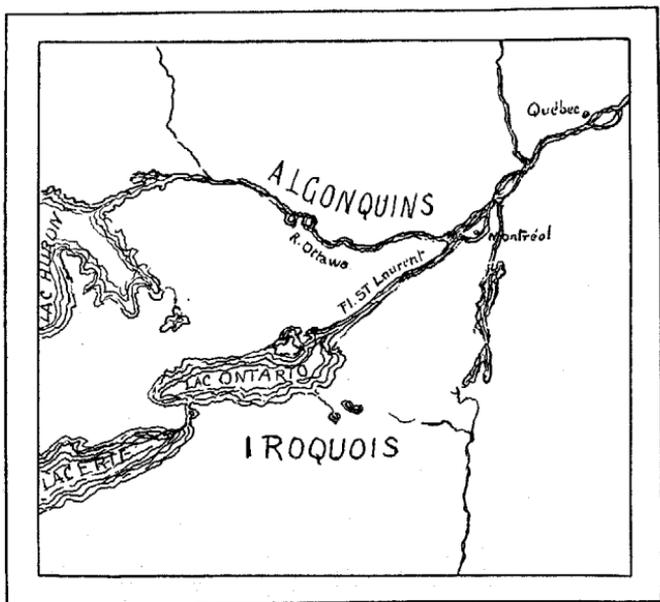


Departement des Terres de la Colonie
 Levese le Sept 1818
 Galt Commissaire

Histoire de Montebello

Première partie

LA SEIGNEURIE



CHAPITRE I

Événements préliminaires

(1613-1635)

SOMMAIRE. — Nom générique d'Algonquins. — Champlain atteint la Petite-Nation par l'Outaouais. — Passage du P. Le Caron. — le P. de Brébeuf. — Départ des missionnaires et retour des Jésuites. — Mort de Champlain.

Le territoire de Montebello fut primitivement occupé par les Algonquins. A l'époque des excursions de Champlain, le nom générique d'Algonquins s'appliquait à un grand nombre de tribus. Trois d'entre elles habitaient la vallée d'Ottawa; c'étaient la Grande-Nation des sauvages de l'Île des Allumettes; la Petite-Nation, sise dans le territoire de Notre-Dame de Bonsecours de Montebello, appelé "ouescharini" (pays entre deux collines); la Nation de l'Iroquet, campée dans les comtés actuels de Soulanges, de Vaudreuil, de Stermont, de Glengary, de Prescott et de Russell. D'après les renseignements des explorateurs et autres, ces trois tribus réunies comptaient environ six mille âmes. Elles dépendaient des Hurons et des Iroquois qui leur faisaient souvent la guerre.

C'est en 1613 que Champlain est venu, pour la première fois, dans le territoire de la Petite-Nation où devait s'élever, un jour, la paroisse de Notre-Dame de Bonsecours de Montebello.

Repris du désir de revoir le Canada, excité aussi par les récits de Nicolas du Vignau qui avait vécu parmi les Algon-

quins de l'Outaouais, il revint cette fois avec l'idée d'atteindre l'océan occidental et d'aller jusqu'en Chine. Parti de la Rochelle au printemps de 1613, il arriva, le 27 mai, à la petite Ile Sainte-Hélène, ainsi nommée en souvenir de son épouse, Hélène Boulé. Trois jours après, il quittait le lac des Deux-Montagnes pour arriver, le 2 juin, à la grande baie de l'Original d'où il atteint, à dix-huit milles en amont, les Algonquins de la Petite-Nation qui habitaient les rives d'une petite rivière, laquelle forme, aujourd'hui, la limite ouest de la seigneurie du même nom. (Petite-Nation).

Notre hardi explorateur note dans ses voyages de cette année: "que la terre, en la vallée de l'Outaouais, est bonne "pour la culture et que l'on pourrait y cabaner."

Un peu plus loin, parlant du fleuve de l'Outaouais, il dit: "qu'à soixante lieues du St-Laurent, il y a une rivière "qui mène *au pays des Algonquins*." Ici, c'est encore notre région qui est désignée. Le contexte le prouve.

En 1615, Champlain revint au Canada, accompagné de quatre PP. Récollets, nos premiers apôtres, les PP. Denis Jamay, Jean Dolbeau, Joseph Le Caron et le Frère Pacifique Duplessis.

Le P. Le Caron devait partir, à l'automne, pour les missions, mais, brûlant d'enthousiasme, il prit les devants avec une douzaine de Français. Champlain, à son tour, partit, le 8 juillet, avec deux interprètes et dix sauvages, remonta l'Outaouais et l'un de ses tributaires, le Matawan, jusqu'à la hauteur du lac Nipissing, puis descendit la rivière des Français jusqu'à la mer Douce (lac Huron).

Ce voyage fut des plus pénibles mais il eut d'heureux résultats. Une relation en fut envoyée à la Cour de France. On y donnait de prudents avis sur les indigènes "dont il fallait faire des hommes avant de songer à en faire des chrétiens et desquels il fallait éloigner soigneusement les chrétiens

dont la conduite scandaleuse pourrait leur faire prendre notre religion en mépris.”

Ce voyage ouvrit aussi une voie nouvelle au commerce et à l'échange des fourrures.

En 1625, les Récollets appelèrent les Jésuites à leur secours. La maison était trop grande et les ouvriers apostoliques étaient trop peu nombreux pour cultiver la vigne. Les premiers Jésuites qui vinrent au Canada furent les PP. Charles Lalemant, Jean de Brébeuf, Ennemond Massé et les frères François Charton et Gilbert Buret.

Le P. de Brébeuf fut désigné pour la Mission huronne. Il devait accompagner le P. de la Roche d'Aillon, avec qui il remonta le fleuve. Mais la mort du P. Viel, noyé par les Hurons, arrêta les voyageurs en route et les força à rebrousser chemin.

Revenu à Québec, le P. de Brébeuf reçut l'ordre de suivre les Algonquins à la chasse, pendant tout l'hiver de 1625. Mais quand ce missionnaire revint à Notre-Dame des Anges, le 27 mars 1626, il brûlait autant que jamais de partir pour le pays des Hurons, ce qui lui fut accordé quelques mois après.

Il partit l'âme débordante de joie et d'espérance. Le convoi remonta d'abord le St-Laurent. Au-dessous de Montréal, les canots s'engagèrent dans la rivière des Prairies, puis dans l'Ottawa où il séjourna quelques jours parmi les sauvages de la Petite-Nation, sur les bords de la rivière du même nom.

Plus tard, les compagnons du P. de Brébeuf viendront à leur tour arroser de leurs sueurs le territoire de la Petite-Nation et gagner des âmes à Dieu.

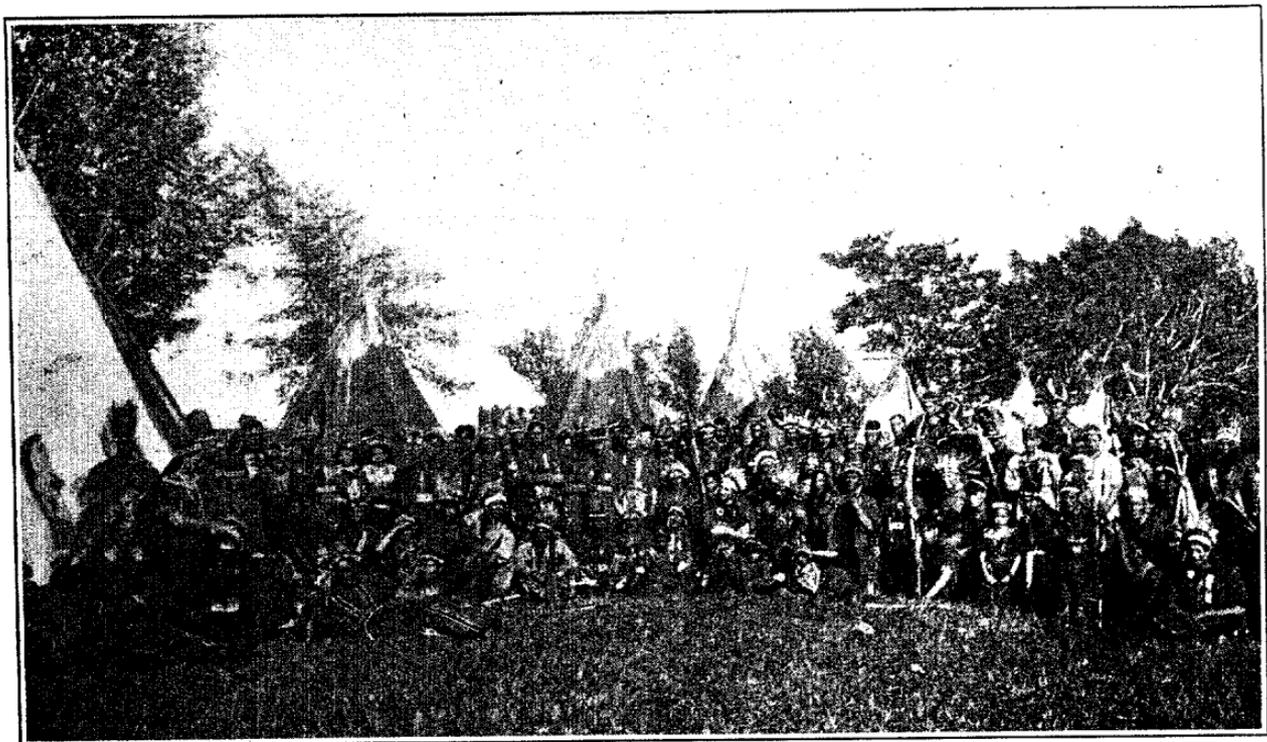
Tout faisait concevoir les plus belles espérances lorsqu'en 1629, les Anglais, ayant envahi le Canada, Jésuites et Récollets durent évacuer le territoire.

Trois ans après, quand les Français eurent repris possession du Canada, les Jésuites seuls revinrent au pays. L'exclusion des Récollets parut étrange et douloureuse. L'historien Garneau dit que la pauvreté de ces religieux fut le motif de leur éloignement.

Quoiqu'il en soit, les fils de saint Ignace se montrèrent de dignes successeurs des fils de saint François. Huit d'entre eux jouissent des honneurs de la Béatification et plusieurs ont mérité par l'effusion du sang d'être appelés "Bienheureux Martyrs".

Champlain n'eut pas la consolation de voir son œuvre réalisée. Le 25 décembre 1635, il terminait sa patriotique carrière. Mais, grâce à lui, les premières Missions étaient commencées et l'Évangile s'annonçait sur la terre canadienne. La croix y avait été plantée, l'étendard fleurdelisé de la France flottait dans le ciel libre.

"Le salut d'une âme vaut mieux que la conquête d'un empire", avait dit Champlain, avant de quitter les siens. Il pouvait donc en mourant se glorifier d'avoir traduit en acte cette parole de vérité catholique.



*Types actuels des diverses races indiennes du Canada:
Aux fêtes du 3ème centenaire de Québec, 1908.*

(Photo. Livernois).

CHAPITRE II

Événements préliminaires

(1635-1659)

SOMMAIRE. — Aperçus sur la vallée d'Ottawa. — Guerre entre les Iroquois et la Petite-Nation. — Fin de la Petite-Nation. — Ruse des Iroquois. — Simulacre de paix.

S'il faut en croire certains voyageurs, la vallée d'Ottawa devait être, au matin de notre histoire, une véritable succursale du Paradis terrestre. Voici ce qu'écrivait en ce temps là, 1636, Duplessis-Bochard: "Les terres y sont meilleures, les arbres mieux nourris, les prairies en abondance, la beauté du pays est ravissante, la pêche monstrueuse en quantité, en qualité et en grandeur de poisson. Voilà bien des richesses rassemblées en un endroit, mais les maringouins sont les petits dragons qui gardent ces belles pommes d'or qu'on n'aura pas sans peine, non plus que les autres présents de la terre".

La réalité ne répondait guère aux peintures fantaisistes de Duplessis s'il faut en croire les missionnaires:

Sagard, dans son livre, "Un Grand Voyage aux pays des Hurons," écrit: "Les Récollets descendant du pays des Hurons cabanent, vers 1623, à la Petite-Nation. Des députés du village viennent les visiter et les supplient d'essayer les larmes de 25 ou 30 veuves qui avaient perdu leur mari par la faim et autres maladies. Les missionnaires leur firent

des présents, comme c'était la coutume, pour les contenter. Ils se promènent de village en village ou plutôt de cabane en cabane, avec l'interprète Brulé qui accommoda un chien et fit festin avec eux en compagnie de quelques Français". Tout ceci ne proclame ni l'opulence, ni la richesse.

"Nous sommes demeurés, écrivait le Père de Brébeuf, en 1636, dans le récit de son voyage à travers l'Ottawa pour se rendre au pays des Hurons, trente jours par les chemins, en continuel travail, excepté un jour de repos. Il y a des portages d'une, de deux et de trois lieues. Nous avons porté trente-cinq fois et traîné à la cordelle, pour le moins cinquante. Souvent il faut jeûner, si l'on vient à perdre les caches qu'on a faites en descendant. Le manger ordinaire n'est qu'un peu de blé-d'Inde, cassé assez grossièrement entre deux pierres, et quelquefois tout entier, dans de l'eau pure. Quelquefois on a du poisson, mais c'est hasard. Il faut coucher sur la terre nue ou sur quelque dure roche, faute de trouver dix ou douze pieds en carré pour placer une chétive cabane. Il faut incessamment sentir la puanteur des sauvages recrues, marcher dans les eaux, dans les fanges, dans l'obscurité et l'embaras des forêts, ou les piqûres d'une multitude infinie de moustiques et cousins vous importunent fort. Le Père Davost, entre autre a été très mal mené; on lui a dérobé beaucoup de son petit équipage; on l'a contraint quasi de jeter tous nos livres. On l'abandonna à l'île des Allumettes, parmi les Algonquins où il a eu de quoi souffrir à bonne enseigne. Bref, tous les Français ont souffert. Et quiconque montera ici-haut se doit résoudre à tout cela et à quelque chose de plus, même à la mort. Maintenant si quelqu'un trouve ces narrés un peu longs, je le prie d'avoir égard, que de gagner quelques pauvres sauvages à Dieu et à l'Eglise, c'est tout notre trafic en ce monde, toute la manne que nous cueillons en ces déserts; que nous ne chassons qu'à cela dans ces grands bois, et que nous ne faisons autre pêche sur ces larges fleuves."

— Ce que nous venons de lire ne concorde pas avec les dires de Bochard. Il n'y a pas de jardins de délices en tout cela.

La même année, le 13 août 1636, le Père Chastelain, se reposant avec son compagnon, le P. Garnier, sur les bords de la Petite-Nation, écrivait à son supérieur, sur des feuilles d'écorce: "Ces porteurs vous diront mieux comment s'appelle le lieu où ils nous ont rencontrés que nous autres. Nous sommes en bonne santé, grâce à Dieu. Nous nous en allons tous, courant dans nos gondoles d'écorce, nous volons à ce Paradis tant désiré avec un surcroît de courage que Dieu nous a donné" (Relation des Jésuites). Ici encore, on ne trouve rien qui nous fasse supposer le pays enchanteur de Duplessis.

* * *

En 1637, la guerre recommença implacable et mauvaise entre les Iroquois et les Algonquins de notre Petite-Nation. Les premiers, plus rusés et plus nombreux, remportèrent de nombreuses victoires. Dans l'ivresse des triomphes, ils se laissaient aller à des brigandages sans nom. Ils attachèrent les prisonniers à des croix ou les clouèrent à des arbres en leur infligeant tous les supplices les plus ignominieux.

Livrée à ses seuls instincts, sans idée d'un Dieu rémunérateur ni vengeur, la bête humaine, *l'animalis homo*, dont parle saint Paul, a toujours la même cruauté sanguinaire, et de Maistre a bien raison de dire "que les missionnaires sont aussi bien des propagateurs de civilisation que des apôtres de religion." (Leleu).

Ces massacres et ces horreurs consommèrent la ruine de notre Petite-Nation. La plupart de ses membres furent tués sur le champ de bataille, les autres s'enfuirent bien loin vers l'est.

Trois des Algonquins, survivants de la Petite-Nation, se rendirent le 27 mai 1647, auprès du gouverneur d'Ailleboust, et le supplièrent de leur donner des armes. "On y consentit, raconte le Père Alexis et ils retournèrent sans encombre. Cependant l'un d'entre eux s'était embarqué avec sa femme avant les autres. Il aperçoit de loin, sur son chemin, un canot monté par sept Iroquois. Quoique seul contre tant d'adversaires, notre guerrier ne se déconcerte pas, et avec une audace téméraire, marche droit à eux. A peine a-t-il donné quelques coups d'aviron, qu'il découvre, soudain, une flotille de cinq ou six grands canots. Cette fois, c'en est trop pour un seul homme, si ce sont des ennemis. Que faire? Il gagne la rive et s'engage sous bois, dans la direction des étrangers. A peine à portée de la voix, il tire un coup d'arquebuse, en signal d'alarme. Des cris de guerre lui répondent, selon l'usage. Il reconnaît les Iroquois. Sans plus tarder, notre Algonquin s'élance au pas de course vers son esquif, dans lequel il se jette avec sa femme, et profitant des sinuosités de la rive, il s'échappe et va rejoindre les siens. Il leur raconte ce qu'il a vu; il leur dit son plan. Aussitôt, ceux-ci se lèvent, prennent leurs armes et partent avec lui.

En remontant le fleuve, ils aperçoivent bientôt la fumée d'un campement. Alors ils atterrissent, et se glissant comme des serpents dans les taillis, ils ont vite découvert leurs ennemis qui prenaient leur repas du soir. Les Iroquois avaient dressé cinq cabanes de branchages. Confiants dans leur nombre, insoucians comme tous les sauvages, il ne se gardaient pas; d'ailleurs chacune de leur cabane contenait plus de huit guerriers. Bientôt, fatigués de leur journée de course, ils s'endormirent d'un lourd sommeil.

Lorsque la nuit fut avancée et que rien ne remua plus dans le campement, les Algonquins se levèrent, la hache en main, comme des fantômes; puis, à un signal donné, ils se précipitèrent dans les cabanes, en poussant des cris affreux.

Il n'y eut point de résistance. En un clin d'œil, dix Iroquois tombaient éborgés; les autres, blessés en grand nombre s'enfuirent dans la forêt."

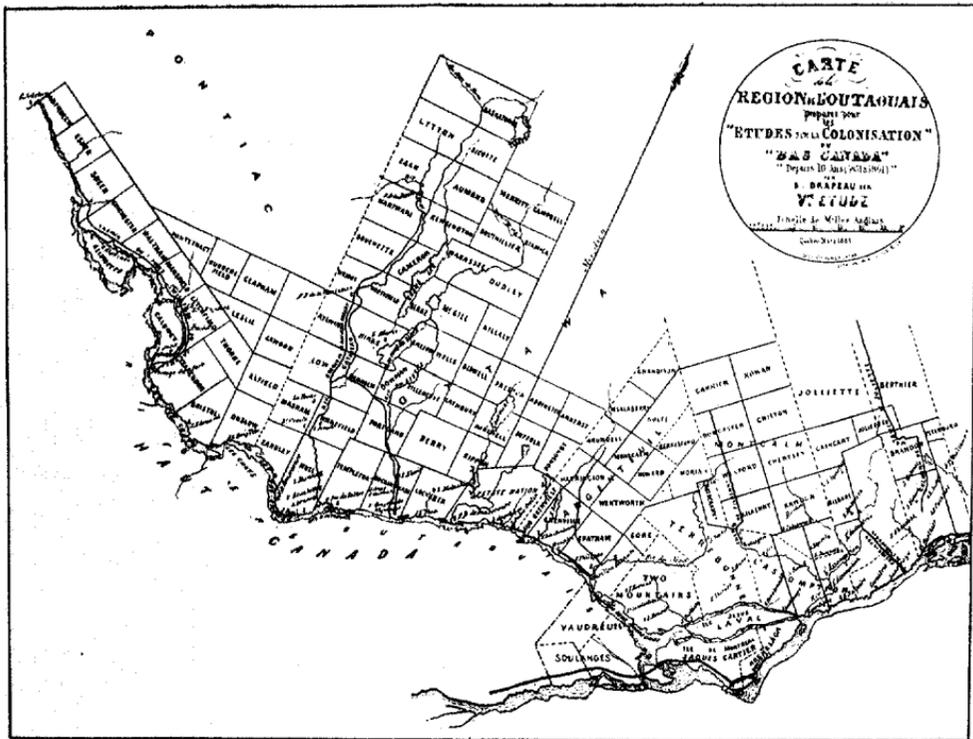
Ce fut là le dernier exploit connu des Algonquins de la Petite-Nation. Les peuples s'éteignent et meurent comme autre chose. Dès ce jour, nous n'entendons plus parler nulle part de la Petite-Nation aborigène.

Une légende qui court encore chez les sauvages de la réserve d'Oka rapporte que ces Algonquins furent massacrés par les Iroquois sur les bords du petit Nomingue.

Jusqu'à nos jours cependant, le nom de Petite-Nation est demeuré à notre territoire.

La Petite-Nation étant détruite, les Iroquois, pour un moment, n'eurent plus devant eux que les Français pour leur tenir tête. Ce n'était pas toujours facile, pour ceux-ci, de lutter contre les enfants des bois. "Ils courent comme des cerfs, écrivaient le Père Vimont, ils sautent comme des daims et connaissent mieux les êtres de ces grandes et épouvantables forêts que les bêtes sauvages qui y font leur demeure. Si ces barbares s'acharnent à nos forêts, jamais ils ne les laisseront dormir en paix. Un Iroquois se tiendra deux ou trois jours sans manger derrière une souche, à cinquante pas de votre maison, pour massacrer le premier qui tombera dans ses embûches. S'il est découvert, les bois lui servent d'asile, où un Français n'y trouvera que de l'embaras."

En 1653, heureusement, une simulacre de paix fut conclu entre Français et Iroquois. Le retour de Maisonneuve et de ses recrues vint fortifier encore l'espérance. En 1657 cependant, la paix fut rompue définitivement, mais la lutte eut lieu surtout à Montréal. Nous n'avons pas ici à nous en occuper.



CHAPITRE III

La seigneurie de la Petite-Nation

TOPOGRAPHIE ET GEOLOGIE

POSITION GEOGRAPHIQUE: — Nous désignons sous le nom de "seigneurie de la Petite-Nation" la partie de terre bornée, au sud, par la rivière Ottawa; au nord, par les cantons de Ponsonby, de Suffolk et de Ripon; à l'est, par les cantons de Grenville et d'Harrington; à l'ouest, par les cantons de Ripon et de Lochaber. L'espace compris dans ces limites a une largeur de cinq lieues sur une égale profondeur, ce qui donne une superficie de 185,840 arpents dont 100,800 sont en franc-alleu, c'est-à-dire, affranchis des devoirs seigneuriaux.

Le manoir seigneurial est situé à la latitude 45 degrés et 35 minutes, nord, et à la longitude 77 degrés et 22 minutes de Paris. La distance, pour Ottawa, est 38 milles par terre et 42 milles par eau. La distance, pour Montréal, est 79 milles par terre et 68 milles par eau.

ASPECT PHYSIQUE: — Sur toute l'étendue de la seigneurie, la hauteur moyenne du plateau laurentien est d'environ six cents pieds. Les sommets des montagnes sont généralement arrondis et forment des mamelons et des croupes, séparés les uns des autres par des ensembles et des brèches, donnant naissance à des vallées de peu d'étendue, des plateaux, des gorges et à plus de quarante lacs dont le plus grand, le lac Papineau, a une superficie de 3,500 pieds. Ces

sommets, si nous exceptons ceux du franc-alleu qui sont recouverts de forêts, de conifères et de bois franc, sont propres à la culture ; les vallées, cependant, sont beaucoup plus fertiles.

COURS D'EAU: — Les trois principaux affluents de la rivière Ottawa, dans cette seigneurie, sont les rivières Petite-Nation, Saumon et Kinonge. Ces rivières suivent les axes des plis des montagnes, au lieu que l'Ottawa suit l'axe du massif laurentien, et forme, à partir de l'ouest, les baies : Noire, des Outardes, de la Pentecôte et du Portage ou des Arcans ; présente au-dessus de la surface de l'eau : l'Île Arowsen ou Roussin et l'Île aux morpions, les presqu'îles du Grand Campement ou Ennuyante et du Portage. Les rivières Petite-Nation et Saumon, par les sources de force motrice que représentent leurs dénivellations, acquerront très probablement une belle valeur.

LE SOL: — La ligne horizontal des terres d'alluvion est interrompue à cinquante arpents, en moyenne, de l'Ottawa, par les premières arrêtes des Laurentides, ce qui forme une langue de terre basse et unie très productive, ombragée par de beaux ormes, bien égouttée et généralement sans roches. Au nord de cette langue de terre, le sol est accidenté par des montagnes et des collines de peu d'élévation, il est plus léger mais fertile ; c'est en grande partie de la terre jaune formée de glaise et de sable. Mais, ici, la glaise renferme du fer, ce qui lui donne sa couleur rousse et sa fertilité. D'un autre côté, ce sol est doux au toucher et il se masse sous la pression, signe qu'il renferme une bonne proportion de chaux. Somme toute, si nous retranchons soixante mille arpents, environ, du franc-alleu, qui sont impropres à la culture mais d'une grande valeur pour le bois de construction et de chauffage, le sol est partout fertile et généralement très fertile.

GEOLOGIE GENERALE: — Quant à l'origine des terrasses de la seigneurie, deux possibilités s'inspirent d'elles-

mêmes. Ce sont peut-être des terrasses formées par la rivière Ottawa, en creusant son lit à travers l'argile marine et le sable, jusqu'à son niveau actuel; où encore ces terrasses peuvent avoir été taillées par la mer Pleistocène, durant la période stationnaire, jusqu'à sa disparition du bassin du St-Laurent. Les géologues semblent plutôt admettre cette dernière hypothèse, au moins en ce qui regarde les terrasses les plus élevées.

Maintenant nous pouvons classer les rochers (roches) de cette région selon leur âge et leur structure, en quatre groupes:

1° — Le compliqué métamorphique ou Laurentienne de Logan, savoir: calcaire cristallin, pyroxène, gneiss, pegmatite...

2° — Les intrusions précambriennes, savoir: diabase et lamprophyre,

3° — La pierre à sablon de Postdam et la pierre à chaux de Beekmantown,

4° — Le sable mouvant et la glaise stratifiée de l'époque glaciale.



MGR LAVAL

(François-de-Montmorency), né en 1623; vicaire apostolique de la Nouvelle-France et évêque de Pétrée en 1658; arriva à Québec en 1659; fondateur du séminaire de Québec en 1663; nommé évêque de Québec en 1674; se retira en 1688; pieux, zélé et ferme, il combattit de toutes ses forces la traite de l'eau-de-vie; mort au séminaire de Québec en 1708; déclaré vénérable en 1890.

CHAPITRE IV

Mgr Laval et la seigneurie de la Petite-Nation

(1659-1708)

SOMMAIRE. — *Élection et notice biographique de Mgr Laval, son arrivée à Québec. — Cession de la seigneurie de la Petite-Nation, acte de cession.*

Depuis des années, on comprenait, en France, la nécessité de donner un chef à l'Église du Canada, qui commençait à se former. On songea d'abord à présenter l'abbé de Queylus pour le futur siège épiscopal, mais ce prêtre, venu récemment à Québec, avait eu des dissentiments avec les Jésuites, et Anne d'Autriche, leur protectrice, l'en écarta. François de Montmorency-Laval, abbé de Montigny, fut élu à sa place.

Né dans le diocèse de Chartres, le 30 avril 1623, il fut élevé presque sur les marches du trône de France et fit ses études chez les Jésuites de la Flèche. Jeune encore, il entra en amitié avec des prêtres brûlants du zèle apostolique et participa à la fondation du Séminaire des Missions Étrangères de Paris. Deux de ses compagnons de ce temps le suivirent plus tard en Canada, M. Ango de Maizerets et M. Dudouyt. Le 3 juin 1658, le pape Alexandre VII le nomma évêque de Pétrée *in partibus infidelium* et Vicaire Apostolique de la Nouvelle-France. Ce fut le 8 décembre suivant, en la fête de la Conception Immaculée de la Vierge

Marie, que le nonce du pape, assisté de Mgr Abelly, évêque de Rodez, et de Mgr du Soussai, évêque de Toul, le sacra dans l'église de Saint-Germain-des-Prés, à Paris.

L'évêque de Pétrée partit de France, au printemps de 1659, et arriva, le 16 juin, à Québec. Il était accompagné du Père Jérôme Lallemant et des messieurs Torcapel, J. Pélerin, Bernières, Lauzon-Charny. Après avoir reçu les marques de respect que lui prodiguèrent les Français à son arrivée, Mgr Laval fut complimenté par les Sauvages, qui l'appelèrent, ce jour-là. "*Harrizowagui*", c'est-à-dire "l'homme de la grande affaire."

Bien que le saint prélat n'ait jamais eu l'occasion de visiter cette partie de son vicariat apostolique qui devait être un jour notre paroisse de Montebello, nous tenons cependant à donner quelques détails sur ce premier pasteur du pays pour d'autres motifs. Sans doute il est le père de la Nouvelle-France religieuse comme Champlain l'a été de la Nouvelle-France civile. Il est la tête de cette pléiade d'évêques qui ont créé notre religieuse patrie.

C'est le 16 mai 1674, que la Compagnie des Indes Occidentales, pour récompenser le prélat de ses travaux, lui concéda gratuitement le fief de la Seigneurie de la Petite-Nation, c'est-à-dire l'emplacement actuel de Montebello, de Papineauville, de St-André-Avellin, de Fassett, de Plaisance et de N.-D. de la Paix.

Voici la teneur de l'acte de concession: "Concession faite par la Compagnie des Indes-Occidents, le 16 mai 1674, laquelle, pour les raisons y contenues, donne et concède à Messire François DeLaval, évêque de Pétrée, nommé par le Roi, premier évêque de Québec, cinq lieues de front sur cinq lieues de profondeur, sur le fleuve St-Laurent, dans la Nouvelle-France, environ quarante-deux lieues au-dessus de Montréal, à prendre depuis le Sault de la Chaudière, vulgairement appelé

la Petite-Nation, en descendant le fleuve sur le chemin des Outaouais, pour jouir par le dit seigneur, évêque, ou ses ayant cause, en toute propriété, seigneurie et justice de la dite terre, des lacs et rivières, mines et minières qui se trouvent dans la dite concession, comme aussi de toute la largeur du dit fleuve et des battures, isles et islets vis-à-vis d'icelle concession, avec le droit de pêche et de chasse dans toute son étendue pour, par le dit évêque ou ses ayant cause jouir à perpétuité, à l'effet de laquelle dite concession nous avons révoqué et révoquons par ces présentes toutes autres concessions qui pourraient avoir été faites par nous ou autres de la dite étendue de terre ou partie d'icelle, supposé qu'elle ne soit point actuellement défrichée, à la charge par le dit seigneur évêque à la foi et hommage qu'il sera tenu et ses ayant cause de rendre à la dite Compagnie, de vingt ans en vingt ans, au Fort Louis de Québec ou en cette ville de Paris, au bureau de la direction générale d'icelle, avec une maille d'or valant onze livres, que les appellations de la justice ressortiront directement et immédiatement au Conseil Souverain de Québec, moyennant les dites clauses et conditions, la dite Concession demeurera quitte pour toujours de tous droits et redevances généralement quelconques, sera obligé le dit seigneur évêque de faire commencer de défricher sur la dite Concession dans quatre ans, à moins qu'il n'en soit empêché par quelque guerre ou autre cause raisonnable, et que les bornes seront plantées aux deux bouts de la dite Concession, sur le fleuve St-Laurent, seulement par un arpenteur à faute de quoi, la dite Compagnie pourra disposer, comme bon lui semblera, des dites terres, et les réunira à son domaine sans que pour ce sujet le dit seigneur évêque ni autres puissent prétendre à aucun dédommagement, lesquelles conditions ont été acceptées par le dit seigneur évêque.

En foi de quoi, nous avons signé ces présentes, icelles faites et contresignées par le secrétaire général de la Com-

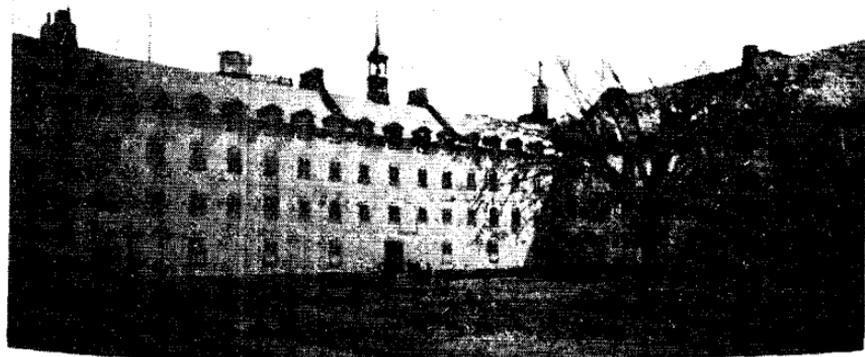
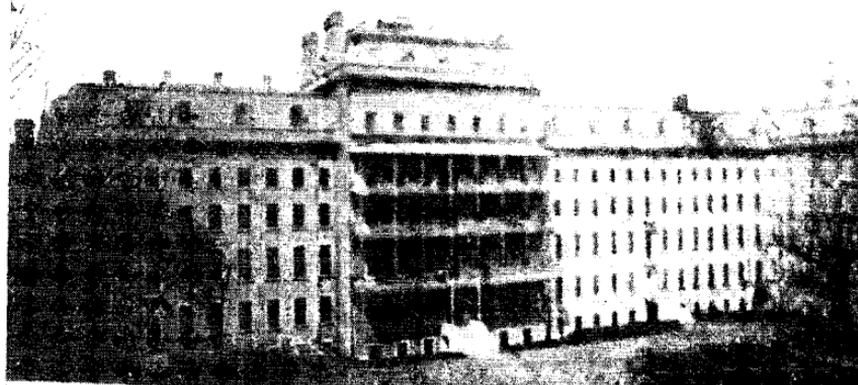
pagnie et scellées des armes d'icelles, à Paris, le seizième jour de may 1674.

(Signé) Belleanzani, Daulier

Par la Compagnie Daulier-Dulande, avec paraphe et scellé en cire rouge...

Dans cet acte de concession, il y a évidemment erreur sur la distance entre Montréal et la Petite-Nation, il aurait fallu écrire 26 lieues à la place de 42 lieues, mais probablement on confondait le Sault de la Chaudière, vulgairement appelé "Petite-Nation" avec le Sault de la Chaudière, près de Bytown.

Cette seigneurie de la Petite-Nation, qui forme la partie Ouest du système féodal dans le Bas-Canada, fut la dernière accordée par la Compagnie des Indes-Occidentales.



Université Laval.—Grand Séminaire.—Petit Séminaire.

Seigneurie de la Petite-Nation et Séminaire de Québec

(1708-1803)

SOMMAIRE. — Décret établissant le Séminaire de Québec. — Union du Séminaire de Québec avec celui des Missions-Étrangères, cession de la seigneurie à cette fin. — Rétrocession de la seigneurie en faveur du Chapitre de Québec. — Entrées des compagnies. — Origine des coureurs des bois, B. Sulte. — Rétrocession de la seigneurie au Séminaire, sa vente.

Le 26 mars 1663, Mgr Laval avait dressé le décret suivant pour l'établissement d'un séminaire à Québec : "Les saints conciles, et celui de Trente particulièrement, pour remettre efficacement la discipline ecclésiastique dans la première vigueur, n'ont rien trouvé de plus utile que d'ordonner le rétablissement de l'usage ancien des séminaires, où l'on instruirait les clercs dans les vertus et les sciences convenables à leur état. L'excellence de ce décret s'est fait voir par une expérience toute sensible, puisque le grand saint Charles Borromée qui l'exécuta le premier, bientôt après ce concile, et plusieurs évêques qui ont suivi son exemple, ont commencé de redonner au clergé sa première splendeur particulièrement en France. Ce moyen si efficace pour réformer la conduite ecclésiastique dans les lieux où elle s'était affaiblie, nous a fait juger qu'il ne serait pas moins utile pour l'introduire où elle n'est pas encore, qu'il l'a été

dans les premiers siècles du christianisme. A ces causes, nous avons érigé et érigeons, dès maintenant et à perpétuité, un séminaire pour servir de clergé à cette nouvelle église, qui sera nommé par les supérieurs que nous ou les successeurs évêques de la Nouvelle-France y établiront, en suivant les règlements que nous dresserons à cet effet, dans lequel on élèvera et formera les jeunes clercs qui paraîtront propres au service de Dieu; et en outre, nous désirons que ce soit une continuelle école de vertu et un lieu de réserve, d'où nous puissions tirer des sujets pieux et capables pour les envoyer à toute rencontre, et au besoin, dans les paroisses et autres lieux du dit pays, afin d'y faire les fonctions curiales et autres, auxquelles ils auront été destinés."

En 1665, Mgr Laval unit son séminaire à celui des Missions Etrangères, de la rue du Bac, à Paris. Benjamin Sulte avance que ce fut, "pour le mettre davantage sous le contrôle de la Société de Jésus." Mais c'est une simple supposition qui manque totalement de base.

Le 19 mai 1675, le Séminaire de Québec renouvela son union avec la congrégation des Missions-Etrangères. Le roi confirma ces deux actes par les lettres patentes, du 14 avril 1676.

C'est pour subvenir à sa communauté que Mgr Laval lui fit présent de sa seigneurie de la Petite-Nation, par contrat passé devant Détrois et Carnot, notaires au Chatelet de Paris, le 12 avril 1680, et ratifié le 12 mai 1681, devant Rageot, notaire, à Québec: "à commencer la jouissance, dit le contrat, au jour du décès du dit Seigneur évêque lequel sulevage, dès à présent, le dit Séminaire des Missions-Etrangères en tous ses droits pour les exercer, après son décès, à la charge de satisfaire à toutes les charges et conditions parties dans les contrats et actes de concession des dits biens présentement donnés."

L'année suivante, le dix décembre 1682, le Séminaire rétrocéda les trois cinquièmes de la seigneurie de la Petite-Nation à Mgr de Laval pour les fins d'érection du Chapitre de Québec.

D'aucuns ont prétendu que Mgr Laval refusa ce don, et qu'il n'en fit rien pour son Chapitre. Mais les faits sont là pour prouver le contraire, particulièrement le mandement qui annonce l'érection du Chapitre, le 16 novembre 1684, lequel précise clairement la rétrocession et où il est dit que l'évêque signa un acte définitif, en faveur du dit Chapitre de Québec.

Le 20 décembre 1765, près d'un siècle plus tard, M. le Grand Vicaire Perrault, prêtre-chanoine, crut devoir faire, au nom du Chapitre de Québec, sa déclaration au civil pour sauvegarder les droits de ce corps, et on ne voit pas que personne ait protesté, à ce moment là, contre cette déclaration.

Vers 1767, deux années plus tard, Mgr Briand pouvait écrire avec vérité, au gouverneur anglais, Guy Carleton, "que le Chapitre possédait encore une seigneurie de trois lieues de front sur cinq lieues de profondeur aux Chaudières, par la Grande Rivière et au-dessus du Lac de Deux-Montagnes."

Tout ce que nous venons de dire confirme bien la dite rétrocession à Mgr Laval et les droits que les membres du Chapitre prétendaient avoir.

Après quelques années, probablement à l'extinction du Chapitre, le Séminaire rentra en possession de toute la seigneurie et la céda ensuite à M. Joseph Papineau.



Joseph PAPINEAU

CHAPITRE VI

La seigneurie de la Petite-Nation et les Papineau

SOMMAIRE. — Note biographique de Joseph Papineau. — Concession de la seigneurie, obstacles, consultation Taschereau. — Arrivée du seigneur avec colons. — Premier manoir seigneurial. — Les colons. — Vente de la seigneurie, le départ de M. Papineau, son décès. — Notice biographique de Louis-Joseph Papineau. — État de la colonie, son moulin banal. — Partage de la seigneurie.

M. Joseph Papineau, le nouveau seigneur de la Petite-Nation était le petit-fils de Samuel Papineau, soldat, qui avait émigré du Poitou, et de Catherine Quevillon de la Pointe-aux-Trembles, sur l'Île de Montréal.

Samuel Papineau qui s'était marié, en 1704, mourut au Sault-au-Récollet, en 1747, laissant six fils dont le cinquième, Joseph, maria Marie-Joseph Beaudry de la Pointe-aux-Trembles, vers 1748, et alla s'établir à Montréal où on le trouve, en 1763, tenant une boutique de tonneller, sur la rue Bonsecours.

C'est de ce dernier mariage que naquit le seigneur Joseph Papineau. Après de brillantes études faites au Séminaire de Québec, il professa le notariat à Montréal. On trouve son nom au bas des principaux actes de ce temps-là. Le Séminaire de Québec, particulièrement, eut souvent recours à ses services professionnels qui furent payés, selon une légende, par la cession de la seigneurie de la Petite-Nation. Mais les actes de vente parle d'une somme de onze cents louis comme prix d'achat sans mentionner plus.

En 1780, M. Papineau épousa Rosalie Cherrier, de la paroisse de St-Denis, sur le Richelieu, sœur des deux femmes dont l'une eut pour fils Mgr Lartigue, et l'autre, l'hon. Denis Benjamin Viger. De ce mariage naquirent: l'hon. Louis-Joseph, l'hon. Denis Benjamin, Augustin, Toussaint-Victor, prêtre, et une seule fille, Rosalie, qui épousa l'hon. Jean Dessaulles. En 1792, ses concitoyens de Montréal le choisirent pour les représenter à l'Assemblée législative où il combattit toujours vaillamment et au premier rang pour la conservation de la langue française et pour le respect des droits de ses compatriotes. Mais, comme il s'était jeté dans la lutte politique plutôt par devoir que par goût, il en sortit, dès qu'il put le faire, en 1812.

C'est à ce défenseur des droits de la religion et de la patrie que le Séminaire de Québec céda successivement, le 10 juin 1801 et 15 mars 1803, les 2/5 d'abord et les 3/5 ensuite de sa seigneurie de la Petite-Nation. Le contrat fut passé par Maître A. Têtu, notaire, en présence de M. François Gravé, vicaire-général de Québec, et supérieur de messieurs les ecclésiastiques du Séminaire, M. Antoine Robert, prêtre et procureur du Séminaire, Antoine Lahaille, Pierre Bossu et Jérôme Demers, directeurs.

La première concession se fit sans obstacle et le nouveau seigneur fut admis à foy et hommage comme suit :

"I the undersigned, Receiver general of lower Canada, acknowledge to have received from Joseph Papineau, esq, the sum of four livres 8 tons being the amount of mutation fine due him on this purchase of the two fifths of the seigneurie near the river Chaudière on the Petite-Nation forty two leagues above the city of Montréal granted by the India Company, the 16 may 1874 to the Rev. Frs de Laval, first bishop of Quebec, and by him a contract of donation made over to the Seminary of Quebec sujet to a mutation fine of only a maille d'or of the value of a louis d'or equal in value

to eleven livres the two fifths of which amount to four livres eight sols. I do hereby put the said Joseph Papineau, esq, into good possession and Enscoffment.

Quebec, 22 jan. 1802,

(signé) Henry Caldwell, Br

“Qui sont tous les titres qu'il a dit avoir à nous présenter, nous suppliant qu'il nous plaise le recevoir à la foy et hommage lige du dit Fief et Seigneurie relevant en plein fief de Sa Majesté, et à l'instant s'étant mis en devoir de vassal, tête nue, sans épée ni éperons, un genouil en terre, aurait dit à haute et intelligible voix qu'il rendait et portait au Chateau St-Louis de Québec la Foy et Hommage qu'il est tenu de rendre et porter à cause du dit fief et seigneurie à laquelle foy et hommage nous l'avons reçu et recevons par les présentes, sauf les droits du roi en autre chose, et de l'autrui en toutes; et il a fait et souscrit entre nos mains le serment de bien et fidèlement servir sa majesté, et de nous avertir et nos successeurs s'il apprend qu'il se passe quelque chose contre son service, et s'est obligé à fournir l'aveu et dénombrement dans le temps prescrit par les lois, coutumes et usages de cette Province. Dont et du tout, il nous a requis acte que nous lui avons accordé et a le dit comparant signé avec nous.

(Signé) Rob. S. Milnes, Lieutenant gouverneur,

J.-H. Papineau, J. de Rocheblave, G. P. P.

et scellé du sceau de la Province en pain à cacheter rouge et lac de soie verte.

En 1803, M. Papineau demanda de nouveau à être admis à la même formalité pour sa deuxième acquisition des trois autres cinquièmes de la seigneurie. Sa requête fut transmise à M. J.-H. Plante, alors greffier du Papier Terrier, dont le rapport fut comme suit :

“Je certifie par le présent que le suppliant, J.-H. Papineau, m'a exhibé et déduit les preuves de ses prétentions, contormément à la loi du pays. La seule difficulté apparente résulte

de l'écrit de remise que le Séminaire a prétendu faire, le 10 décembre 1682, à l'évêque de Québec pour contribuer à l'établissement de son Chapitre; mais, nonobstant cet écrit, je suis d'opinion que le Séminaire n'a point perdu sa propriété de la partie de la Seigneurie en question, parce qu'entre autres raisons à ce contraire; — 1° Le Chapitre n'a point accepté cette prétendue donation; — 2° Le Chapitre n'avait pas le pouvoir d'acquérir; — 3° Il n'a pu non plus acquérir par aucune prescription — supposant qu'il ait possédé de fait — parce que l'incapacité d'acquérir emporte celle d'une possession capable de donner la propriété par la prescription qui est un moyen d'acquérir.

C'est pourquoi je suis d'avis qu'en, par le suppliant, payant les droits de sa mutation, il ne restera aucun empêchement légal à l'octroi de sa requête, et qu'il pourra être admis à la foy et hommage pour la portion de seigneurie par lui acquise du Séminaire par contrat passé devant Mtre Têtu et son confrère, notaires, à Québec, le 15 mars 1803."

Québec, 29 avril 1803,

(Signé) J.-H. Plante, G. P. F.

Cependant le procureur général ayant différé d'opinion, les deux rapports furent soumis à un comité du Conseil qui déclara, le 7 mai 1803, "qu'il ne pouvait faire autrement que d'endosser l'opinion du premier officier en loi de la Couronne."

Le 24 avril 1818, M. Joseph Papineau fut admis à la foy et hommage pour sa deuxième acquisition et devint possesseur de toute la seigneurie de la Petite-Nation.

Cependant la question de savoir si le Chapitre de Québec avait encore des droits sur les trois cinquièmes de la seigneurie de la Petite-Nation, nonobstant l'acte de concession en faveur de Joseph Papineau, revint sur le tapis, cinquante ans plus tard. En effet on voit dans le Bulletin des Recherches Histo-

riques, vol. XVI, que M. J.-Thomas Taschereau, frère du cardinal Taschereau et avocat, fut consulté à ce sujet, en 1857. et que celui-ci, après un exposé de la question donna la solution qui suit :

“Vers 1767, dit M. Taschereau, Mgr Briand pouvait écrire avec vérité au gouverneur anglais que le Chapitre possédait encore “une seigneurie de trois lieues de front aux Chaudières par la Grande Rivière et au-dessus du Lac des Deux-Montagnes.” — Qui a pu enlever depuis cette seigneurie au Chapitre de Québec? Rien, pas même la prescription, vu que l'évêque de Québec fait partie du dit Chapitre.

“Existe-t-il maintenant quelque probabilité de succès d'une démarche légale contre M. Papineau qui, en vue des réclamations possibles, n'a pas payé la seigneurie sa pleine valeur, il s'en faut de beaucoup? Si oui, quels moyens faut-il adopter?

“C'est mon opinion que la nature des biens acquis par M. Papineau, le manque de l'observation des formalités nécessaires pour l'aliénation de tels biens, le titre vicieux d'acquisition de M. Papineau, l'impuissance où le Chapitre a été d'agir, lui ôte le droit d'invoquer la prescription, à l'encontre d'une réclamation qui serait faite de ces mêmes biens par le Chapitre en question.

“J'ajouterai que non seulement le titre de M. Papineau est vicieux, mais qu'il est accompagné de mauvaise foi, en autant qu'il devait savoir que ces biens appartenaient au Chapitre, et, en conséquence de ce manque de bonne foi, il n'a pu acquérir la prescription.

“Ces remarques s'appliquent à M. Papineau, père; mais comme il y a plus de dix ans qu'il a transporté ou cédé ses biens à son fils, il serait prudent, avant d'entreprendre aucune démarche contre ce dernier, de s'assurer de la nature et de la force de son titre d'acquisition.”

Québec, 31 juillet 1857,

J.-Thomas Taschereau, avocat.

Quoi qu'il en soit des dires de M. Taschereau sur les prétendus droits seigneuriaux du Chapitre de Québec, il est un fait certain, c'est que la seigneurie de la Petite-Nation resta aux Papineau. Et de tous les seigneurs de leur époque, ils furent ceux qui passèrent le plus brillamment et le plus bruyamment à la postérité.

Les soucis de la vie politique ne permirent pas au nouveau seigneur de venir s'établir à la Petite-Nation, avant 1810. Mais, de cette date, commença dans la seigneurie, avec l'ère des Papineau, l'ère de la colonisation. M. Papineau prêcha d'abord d'exemple en emmenant avec lui dix-neuf colons de sa race et dont les noms suivent: Dominique Charlebois, Joseph Thomas dit Tranchemontagne, François Xavier Fortin, Louis-Antoine Couillard dit Dupuis, Louis Renaud, Jean-Baptiste Pépin, Joseph Charron, Joseph Birabin dit St-Denis, Antoine Mignoron, Pierre Pilon, Antoine Brûlé, Pierre Demers, Michel Beaudry, André Roussin, Pierre Dévoyau dit Laframboise, Edouard Couillard, Jos. Clément dit Larivière, Joseph-Baptiste Tétro, Mathieu-François Charlebois, Jean-Baptiste Charlebois, Joseph-Edouard Couillard, arrivé en 1805, Denis-Benjamin Papineau, arrivé en 1808.

M. Papineau choisit, pour y placer sa demeure, une île désignée par les Algonquins "île Arowsen", à cause, probablement, du grand nombre de noyers qui se trouvaient en ces lieux. Aujourd'hui, on la nomme l'île à Roussin. Elle était formée par une langue de terre unie et très fertile. C'est donc là que le seigneur fit faire immédiatement les premiers défrichements, et sur la pointe ouest qui s'avance dans les eaux de l'Outacuais, un manoir rustique, construit en grosses pièces de bois rapidement ébauchées, éleva bientôt, au milieu de la clairière, sa toiture aiguë, à la manière du temps passé. Le nouvel établissement ne ressemblait donc en rien aux châteaux de la Loire, en France. C'est malheureux tout de même qu'un incendie l'ait consumé, il y a quinze ans à peine. La même

année on y construisit aussi des dépendances à l'avenant du manoir dont l'une d'elles servit au culte jusqu'en 1821. Une petite scierie avait été installée, l'année précédente, à l'autre bout de l'île. La coutume, généralement suivie dans les premiers temps, était de bâtir le moulin seigneurial à proximité du manoir, afin d'en faciliter la surveillance; mais, ici, la rivière n'offrait aucune chute, et il fallut le construire au pied de la Chute Chaudière, sur la rivière Petite-Nation, à plus de treize milles de l'île Arowsen. On y installa, en même temps, une machine à carder.

Les colons qui accompagnaient M. Papineau s'installèrent sur la terre ferme, en pleine forêt. Et nous savons le pénible labeur que doit s'imposer le colon défricheur! De ce labeur, les pionniers de la Petite-Nation ont eu largement leur part. Pour tous, ce fut la misère, et même la misère noire comme on le dit souvent. Si encore, ils n'avaient eu qu'à verser leurs sueurs sur le sol fertile de leur terre, mais il leur fallait forcément gagner leur pain dans les chantiers, en faisant la coupe du bois, le flottage et l'encagement des billots. Avec cela ils manquaient de voies de communications et devaient aller chercher leurs provisions à Rigaud distant de 40 milles; c'était leur lieu de commerce et de religion. Cependant la seigneurie de la Petite-Nation a cela de particulier qu'elle a toujours retenu dans ses limites ses hommes de chantier, et éloigné d'autant ceux-ci des dangers et des ennuis d'une absence par trop prolongée.

M. Joseph Papineau ne demeura pas longtemps à la Petite-Nation. Après avoir cédé et vendu sa seigneurie en raison de cinq mille louis, à son fils Louis-Joseph, en 1817, il abandonna définitivement, en 1819, l'île Arowsen pour habiter successivement Laprairie et Montréal, où il exerça avec plus de profits sa profession de notaire. Il décéda à Montréal, en 1841, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, entouré du respect et de l'admiration des siens. Son corps fut d'abord inhumé à Montréal, et transporté ensuite, le 5 juin 1855, à

Montebello, dans la chapelle funéraire de la famille Papineau. On fit une souscription pour élever une pierre tumulaire sur sa tombe, à Montréal. L'Honorable N. Morin fit graver sur cette pierre l'inscription suivante :

Joseph Papineau

Publicarum Legum Pater

Privatarum expositor

Laboribus an sobole clarior

Obiit 3 julii 1841 æt 90

Amici P. P.



Louis-Joseph PAPINEAU
(1786-1871)

Louis-Joseph Papineau, le nouveau seigneur de la Petite-Nation, depuis 1817, naquit à Montréal, le 7 octobre 1786. Il fit ses études classiques au Séminaire de Québec où il fut le condisciple de Mgr Turgeon et de Philippe Aubert de Gaspé, l'auteur des "Anciens Canadiens". Ce dernier nous dit : "que Papineau jouait rarement avec les enfants de son âge; il lisait pendant une partie des récréations, s'entretenait de littérature soit avec ses maîtres, soit avec les écoliers des classes supérieures à la sienne. L'opinion générale était qu'il aurait été constamment à la tête de ses classes, s'il n'eut préféré la lecture à l'étude de la langue latine. Mais, avec une intelligence supérieure, il manquait de souplesse, de pondération et d'empire sur lui-même, ce qui lui fera commettre plus tard de lourdes fautes. "D'une suffisance impérieuse, il se croira en droit de faire la leçon à tout le monde, de guider tout un peuple sans le secours de qui que ce fut." (Audet).

M. Papineau pratiqua le droit au sortir de ses études, mais il ne tarda pas à entrer dans l'arène politique. En 1810, il se fit élire membre de l'Assemblée législative. En 1815, l'Honorable Jean-Antoine Panet ayant été promu au Conseil législatif, la présidence de l'Assemblée lui fut donnée. Il conserva ce poste de confiance jusqu'à la suspension de la Constitution, le 27 mars 1838, si l'on en excepte toutefois les deux années de présidence de Vallières de St-Réal (1823-1824), pendant la mission de Papineau en Angleterre pour combattre le projet d'Union des deux Canadas.

Durant les trente années qu'il passa à l'Assemblée, Papineau étonna la Chambre par une éloquence fougueuse et prenante, particulièrement à partir de 1820, date où il entra au Conseil exécutif pour en sortir en 1823.

De 1810 à 1820, tout en s'occupant activement de politique, il consacrait beaucoup de temps à la milice. Ainsi, il fut promu major au troisième bataillon de Montréal après avoir été capitaine au cinquième bataillon de la milice d'élite

incorporée, officier d'état-major, capitaine au deuxième bataillon de Montréal.

Mais, il devint ensuite plus remuant en Chambre, le chef des patriotes et la grande figure du parlement.

La question des finances étant venue sur le tapis, il se montra alors un lutteur puissant et logique. D'aucuns cependant, parmi ses admirateurs, particulièrement Garneau, lui donnèrent le tort et l'accusèrent d'excès de zèle en voulant "tout ou rien". De ce moment, dit X, Papineau n'a plus le beau rôle. Il réussit à soulever la province contre le gouvernement et l'on connaît le résultat des élections de 1832 et l'incident regrettable qui eut lieu à Montréal, cette année-là. Puis, sommer Lord Aylmer, comme il le fit, de venir à Montréal pour punir les officiers des troupes et les fauteurs de l'émeute, c'était plus que de la hardiesse... Inutile de dire que le gouverneur se montra plein de dédain en face d'une telle sommation.

Deux ans plus tard, il fut l'instigateur des 92 résolutions. Certes, quelques-unes étaient exagérées. Aussi, sept des principaux membres canadiens-français votèrent pour leur rejet en bloc.

En 1837, l'assemblée des six comtés le précipita dans la révolte. S'il n'est pas le seul coupable, il est du moins le principal facteur de la rébellion.

Papineau passa aux Etats-Unis, et de là, en France pour y demeurer jusqu'en 1845. A son retour, il vint habiter Montebello. En 1848, élu dans le comté de St-Maurice qu'il représenta jusqu'en 1851. Aux élections suivantes, il se fit élire dans le comté des Deux-Montagnes. Il se retira définitivement de la politique, le 23 juin 1854.

Il avait épousé à Québec, le 29 avril 1818, Julie, fille de Pierre Bruneau et de Marie-Anne Robitaille. De cette union naquirent trois fils, Lactance, Gustave et Amédée et deux filles Exilda et Azélie.

M. Papineau fit acte de foy et hommage pour sa seigneurie, le 24 avril 1818, cinq jours avant son mariage. Voici en substance la teneur de cet acte :

“En procédant à la confection du Papier Terrier du domaine du roi du Bas-Canada, est comparu au Château St-Louis de Québec et par devant nous, sir John Coape Sherbrooke . . . Louis-Joseph Papineau, écuyer avocat, à Montréal, propriétaire d'un fief et seigneurie de cinq lieues de front sur cinq lieues de profondeur, situé sur le grand fleuve St-Laurent dans la Nouvelle-France, environ 42 lieues au-dessus de Montréal, à prendre depuis le Sault de la Chaudière, vulgairement appelé la “Petite-Nation”, en descendant le fleuve sur le chemin des Outaouais, tenant d'un côté au sud-ouest aux terres de sa Majesté, et, d'autre côté au nord-est, encore aux terres de sa Majesté . . . Lequel comparant nous a dit qu'il vient par devant nous pour rendre et porter au Roi, au Château St-Louis de Québec, la foy et hommage lige qu'il est obtenu de rendre et porter à sa Très Excellente Majesté, George III, à cause du dit fief et seigneurie, et nous a présenté pour titres de sa propriété du dit fief et seigneurie . . .”

(Signé) John G. Sherbrooke

M. L.-J. Papineau, déjà lancé, à ce moment-là, dans les luttes politiques, s'intéressa peu à son nouveau domaine et demeura à Montréal. Ce ne fut qu'en 1846 qu'il vint habiter sa seigneurie, à Montebello. C'est pourquoi nous attendrons sa venue ici pour parler de ses œuvres seigneuriales et autres.

Cet éloignement du seigneur de ses censitaires ne fut pas trop préjudiciable à la colonisation.

En 1818, la seigneurie était plutôt dans un état stagnant, et on y arrivait que par voie d'eau. Partout c'était la solitude et la forêt. Avec cela, les industries mêmes nécessaires manquaient. Il y avait bien un semblant de moulin seigneurial, mais on n'en faisait plus usage; ce n'est qu'en 1822 que le deuxième moulin fut construit. Cette fois, il était beaucoup plus central, mieux construit et placé en aval de la “Prairie des Castors”, près de l'étang du même nom. En 1868,

M. Anthime Lauzen en fit l'acquisition, puis le revendit à M. Théo. Bonhomme, de Papineauville. Ce dernier le transforma non pas en fond mais en comble.

Mais les choses allaient changer, non pas avec la venue et le dévouement du nouveau seigneur, on vient de voir que ce ne fut qu'en 1846 qu'il vint habiter la Petite-Nation, et que tout son temps fut consacré jusque-là aux luttes politiques; mais grâce à son frère, Denis-Benjamin Papineau, dont toute la vie s'écoula dans la seigneurie de la Petite-Nation; au manoir, jusqu'en 1822; à Papineauville et de là à Plaisance. Celui-ci eut une destinée moins complexe et plus tranquille que celle de son frère, mais beaucoup plus fructueuse, malgré ses lubies, pour les habitants de la seigneurie. C'est lui et son père qui furent les véritables fondateurs de la paroisse de Notre-Dame de Bonsecours de la Petite-Nation, aidé par M. Roupe, missionnaire du Lac des Deux-Montagnes.

PARTAGE DE LA SEIGNEURIE

A la mort de l'Honorable Louis-Joseph Papineau, la seigneurie fut partagée en trois parts égales, en vertu de son testament olographe, fait le 20 octobre 1867, approuvé le 30 septembre 1871, et enregistré le 27 avril 1872. Ces trois héritiers furent:

1° *Louis-Joseph-Amédée Papineau*, son fils, qui devint propriétaire du manoir et l'habita à partir de l'année 1881 jusqu'à sa mort, avec le titre de seigneur de Montebello.

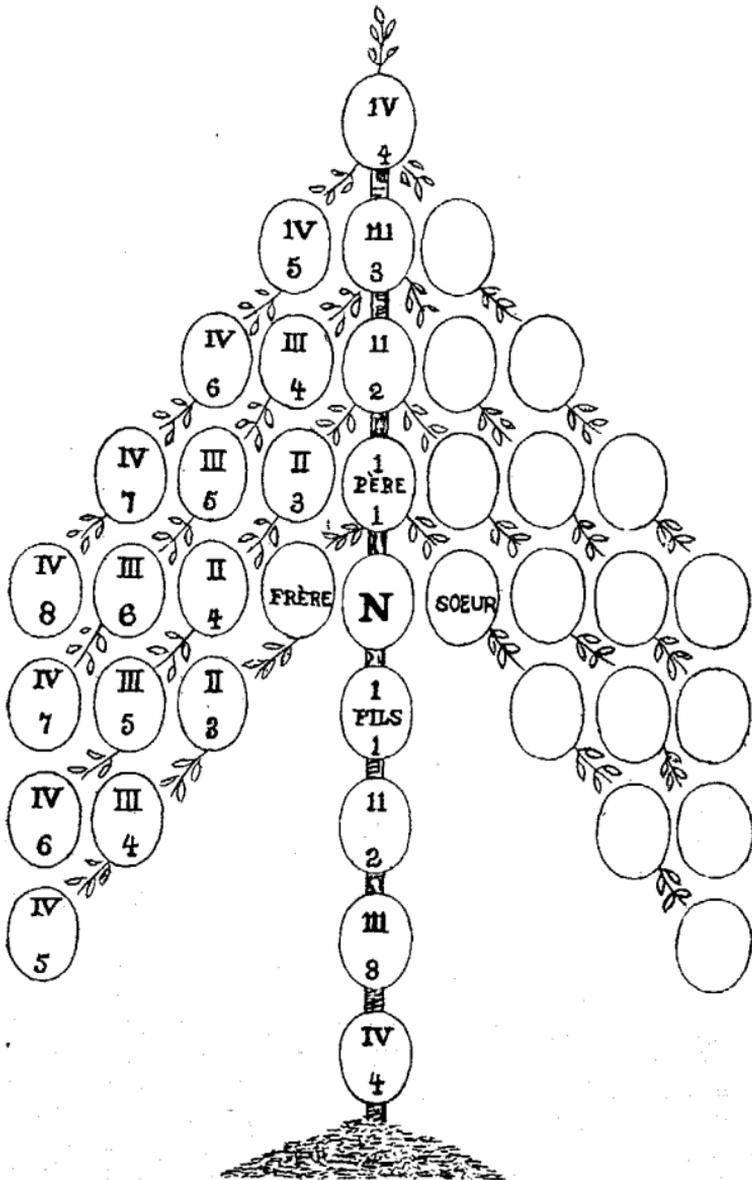
2° *Marie-Rosalie-Exilda Papineau*, sa fille, qui céda sa part aux autres héritiers, en 1878.

3° Les cinq enfants de Napoléon Bourassa artiste-peintre, époux de feu Marie-Julie-Azélie Papineau.

Deuxième partage. — En 1887, les héritiers Bourassa cédèrent et vendirent leur part de seigneurie, savoir: 33,120 arpents pour \$16,000.00, à M. Wm Owens, alors membre de la Chambre de Québec et qui, plus tard, devint sénateur à la Chambre Haute d'Ottawa.

En 1888, Joseph-Amédéc Papineau vendit au dit Wm Owens tout le franc-alleu Papineau moins les deux îles du Lac Papineau, pour la somme de \$55,000.00.

Troisième partage. — En 1904, M. Wm Owens vendit tout le franc-alleu Papineau et une partie du franc-alleu Bourassa, à Wm Haskell pour \$200,000.00. Ce dernier la céda, un mois après, à la cie Haskell, laquelle la revendit, en 1910, à la Cie Fassett qui la céda à S. J. Sanniforth, en 1924. Ce dernier en est encore le propriétaire.



CHAPITRE VII

Colons et Citoyens

LA SEIGNEURIE. — 1. *Généalogie des premiers colons.* — 2. *Recensements de 1825 et 1851.* — 3. *Les citoyens distingués alliés aux seigneurs Papineau.*

I — LES COLONS

La généalogie du seigneur Joseph Papineau et des vingt premiers colons de la Petite-Nation :

Joseph Papineau, seigneur.

I. Samuel Papineau, né en 1670; fils de Samuel et de Marie Delain, de la ville de Montigny, Poitou; marié le 6 juin 1704, à Catherine Quevillon (Rivière des Prairies).

II. Joseph, né en 1719; marié à Marie-Joseph Baudry, le 17 février 1749, à la Longue-Pointe; décédé le 8 septembre 1785, à Montréal.

III. *Joseph*, notaire royal et seigneur de la Petite-Nation; né en 1752; marié à Rosalie Cherrier, le 23 août 1779, à Montréal; décédé le 8 septembre, à Montréal; inhumé à Montebello. Issus de son mariage :

Séraphin-Joseph, né le 24 novembre, 1783

Louis-Joseph, né le 10 octobre, 1886

Denis-Benjamin, né en 1790 (1er colon) .

Toussaint-Victor, né 1798; ordonné, en 1823.

Louis-Antoine et Edouard Couillard-Dupuis

I. Guillaume Couillard, marié en 1621 à Guillemette Hébert, à Québec.

II. Louis Couillard, sieur de l'Espinay; marié le 29 avril 1623, à Geneviève Després. Jeanne Couillard, sa fille, épousa en 1668, Paul Dupuis, seigneur de l'Île-aux-Oies.

III. Louis Couillard, sieur de l'Espinay, marié, le 4 mai 1668, à Marie Fortin. Il devint seigneur de St-Thomas et de la seigneurie de l'Espinay, le 7 avril 1701.

IV. Paul Couillard dit Dupuis, marié, le 10 novembre 1732, à M.-Joseph Couture.

V. Jean-Baptiste Couillard dit Dupuis, marié le 22 février 1775, à Thérèse Bernier. Issus de ce mariage:

Louis-Antoine (1er colon), né le 29 juillet 1778, à St-Thomas de Montmagny; marié à M.-Joseph Séguin dit Ladéroute; décédé en 1833, à Montebello.

Edouard-Léon (1er colon), né le 31 décembre 1791; marié à Marie-Angélique Faraud; décédé, le 23 janvier 1823, à Montebello.

*Les trois Charlebois:**Dominique, Jean-Baptiste et François.*

I. Jean Charlebois, né en 1656; fils d'Antoine et de Marie Dosque, de St-André, diocèse de Bazas; marié à Marthe Perrier, en 1686.

II. Pierre, né en 1699; marié à Madeleine Dubois, le 18 novembre 1726, à la Pointe-Claire.

III. Pierre, marié en 1756, à Eugénie Paré de Lachine. Issu de ce mariage :

Dominique (1er colon), né en 1781; marié à Angélique Castonguay et, en 2ème noce, à Marie-Amable Pilon; décédé le 23 janvier 1849, à Montebello. Issus de ce mariage :

Jean-Baptiste (1er colon), né en 1795; marié à Marie-Louise Kudié Fortin, le 22 janvier 1820, à Montebello; décédé le 2 octobre 1852. (Montebello).

François (1er colon), né en 1794; marié à Marguerite Fortin, en 1815; décédé à Papineauville.

Joseph Thomas dit Tranchemontagne

I. François Thomas dit Tranchemontagne, né en 1706; fils de François et de Catherine Ribard, du diocèse de Rouen, en Normandie; marié à Catherine Mondoux, le 13 mai 1734, aux Trois-Rivières.

II. François Thomas, né le 24 février 1735; marié à Pétronille LeBoulanger, le 20 novembre 1756, aux Trois-Rivières.

III. *Joséph Thomas* (1er colon), né en 1760; marié à Marie-Joséphite Sylvestre, le 9 janvier 1786, et à Marie-Anne Denommé, le 26 novembre 1798, à St-Cuthbert; décédé, le 20 juillet 1821, à Montebello.

Joseph Birabin dit St-Denis

I. Joseph Birabin dit St-Denis, né en 1703, fils de Pierre et de Marie Rémy, de St-Denis, Paris; marié à Angélique Gibault, le 24 juillet 1730, à Lachine.

II. Jean-Baptiste St-Denis, né en 1731; marié à Marguerite Coiteux, le 11 juillet 1763, à Montréal.

III. Michel-Zacharie St-Denis, né en 1764; marié à Françoise Ménard, le 16 février 1784, à Montréal, et à Thècle Noël, le 26 novembre 1872.

IV. Joseph (1er colon), né le 10 décembre 1785; marié à M. Kudie, en 1807, décédé à St-André-Avellin, en 1882, marié en 2ème noce.

Louis Renaud dit Desmoullins

I. André Renaud dit Desmoullins, né en 1661; marié à Marie Brault; décédé, le 18 mars 1736, à l'île Jésus.

II. Jacques Renaud, né en 1719; marié à Madeleine Rose, le 22 septembre 1739, au Sault-au-Récollet.

III. Jean-Baptiste Renaud, né en 1731; marié à Marie Gendron, le 14 janvier 1754, à St-Vincent-de-Paul. Issu de ce mariage:

Louis Renaud (1er colon), marié à Josephite Sabourin; décédé en 1834, à Montebello.

Pierre Devoyon dit Laframboise

I. Pierre Devoyon dit Laframboise, né en 1682; fils de Léonard et de Anne LeTay, de St-Martin de Poitiers; marié à Marie-Jeanne Provost, le 24 mai 1706, à Montréal.

II. Jean-Baptiste Devoyon né en 1731; marié à Marie-Angélique Germain, le 5 mars 1753, à St-Laurent, Montréal. Issu de ce mariage:

Pierre Lafran (1er colon), célibataire.

André Roussin

I. Nicholas Roussin, fils de Jean, de Tourouvre, au Perche; marié à Madeleine Paradis et à Madeleine Tremblay (2^{ème} noce).

II. Louis Roussin, né en 1695; marié à Catherine Trudelle, le 18 juillet 1718, à l'Ange-Gardien.

III. Jean-Pascal, né en 1736; marié à Catherine Demers, en 1760, le 18 février, à Laprairie. Issu de ce mariage:

André Roussin (1^{er} colon), célibataire qui laissa la Petite-Nation, vers 1823.

Antoine Migneron

I. Laurent Migneron, né en 1639; fils de Pierre et de Marie Guillemette, du Poitou; marié à Anne St-Denis, en 1667.

II. Pierre Migneron, né en 1672; marié à Marie-Anne Charron, le 7 juillet 1698, à Québec.

III. Charles Migneron, né en 1706; marié à Marie-Agnès Gareau, en 1725; décédé à Terrebonne, le 17 mai 1771.

IV. Athanase Migneron, né en 1732; marié à Marie-Josephte Renaud, le 8 janvier 1759.

V. Athanase Migneron, né en 1759; marié à Marie-Louise Duclou, le 30 septembre 1782, à Terrebonne. Issu de ce mariage:

VI. *Antoine Migneron* (1^{er} colon), né en 1783; marié à Madeleine Chevrier dit Lajeunesse; décédé en 1835, à Montebello.

Pierre Demers

I. Jean Demets ou Demers, né en 1632; fils de Jean et de Barbe Maugis de St-Jacques de Dieppe, en Normandie; marié à J. Ridié, en 1654.

II. François Dumay dit Demers, né en 1658; marié à Jeanne Roannès, en 1659, à Laprairie.

III. Jean-François Dumay ou Demers, né en 1700; marié à Marie-Josephte Deneau, en 1720, à Laprairie.

IV. Pierre, né en 1723; marié à Marie-Joseph Rufiange, en 1747, et en 1755, à Barbe Herlain.

V. Pierre, né en 1752; marié, en 1780, à Marie-Angélique Ménard. Issu de ce mariage:

Pierre (1er colon), né le 5 décembre 1780; marié à Véroni Lefebvre.

Jean-Baptiste Pépin

I. Guillaume Pépin, né en 1607, à St-Laurent de Bavière, évêché de Xaintes; marié à Jeanne Méchin; décédé, le 12 août, aux Trois-Rivières.

II. Jean, né en 1647; marié à Madeleine Loiseau, en 1685, à Boucherville.

III. Jacques; marié à Thérèse DeLessard, en 1739, à Ste-Anne.

IV. Joseph, né en 1745; marié à Marie-Louise Canac, en 1767.

V. Joseph, né en 1768; marié à Josephte ? ? ? . Issu de ce mariage:

Jean-Baptiste Pépin (1er colon), marié, le 24 novembre à Sophie Carrières, à Montebello.

Pierre Charron

I. Pierre Charron, né en 1640; fils de Pierre et de Judith Martin, de St-Martin, évêché de Meaux; marié à Catherine Pilliar, le 19 novembre 1665, à Montréal.

II. Nicolas, né en 1676; marié à Marie Viau, en 1703, à Longueuil.

III. Jean-Baptiste, né en 1718; marié à Madeleine Melard, en 1744.

IV. Jean-Baptiste, marié, en 1772, à Catherine Sorel, à Boucherville. Issu de ce mariage:

Joseph Charron (1er colon), né en 1774; marié à Marie Alaire, en 2ème noce, à Marie-Rose Valiquette; décédé à Montebello, le 14 mars 1846.

Pierre Pilon

I. Antoine Pilon; fils de Thomas et de Madeleine Hughes; marié à Marie-Anne Brunet, le 20 janvier 1689, à Montréal; décédé, le 25 février 1715, à la Pointe-Claire.

II. Antoine, né en 1707; marié à Marie-Josephte Roy, le 27 juin 1729, à la Pointe-Claire.

III. Pierre; marié à Véronique Legault, le 16 février 1767, Pointe-Claire. Issu de ce mariage:

Pierre Pilon (1er colon), marié à Angèle St-Louis dit Delfosse, vers 1809.

Joseph Clément dit Larivière

I. Pierre Clément, fils de Pierre et de Catherine ? ? de St-Jacques, ville de Tarrascone, diocèse d'Arles; marié, le 19 avril 1702, à Marie-C. Prévost, de Montréal.

II. Jacques, marié, en 1712, à Marie-Anne Bourdon.

III. Jacques, marié à Madeleine Arrivée, le 10 mai 1756, à Soulanges.

Joseph Clément dit Larivière (1er colon), né en 1776; marié à Marie Roy, vers 1804.

Antoine-Alexis Brûlé

I. Antoine Francoeur dit Brûlé, né en 1655; marié à Marie Cortenoire, à l'Ile Dupas.

II. Joseph, marié à Marie-Anne Sylvestre, en 1749.

III. Alexis, marié à Marie-Anne Lamie, le 22 janvier 1781. Issu de ce mariage:

Antoine Alexis (1er colon), né le 1er novembre 1781; marié à M. Gencviève Thomas, en 1811.

Michel Baudry

I. Toussaint Baudry, né en 1641; fils de Louis et de Vincent Godé de St-Jean de Veler, évêché de La Rochel, Poitou; marié à Barbe Barbier, le 24 novembre 1670, à Montréal.

II. Jacques Baudry, marié à Angélique Archambault, le 22 janvier 1714, à Pointe-aux-Trembles.

III. Toussaint Baudry, marié à Elizabeth Trudeau, le 17 octobre 1763. Issu de ce mariage:

Michel Baudry (1er colon), marié en 1ère nœce à -Rose Brien, et en 2ème nœce. à Rosalie Fortin; décédé à Montebello, vers 1833 ou 1834.

François-Xavier Fortin

I. Julien Fortin dit Bellefontaine, né en 1630; fils de Julien et de Marie Lavie, de N.-D. Leverd, évêché du Mans; marié à Geneviève Gamarche dit Lamarre, le 11 novembre 1652, à Québec.

II. Eustache Fortin, major de milice, né en 1659; marié à Louise Cloutier, le 25 mai 1693, au Cap St-Ignace.

III. Louis Fortin, né en 1711; marié à Françoise Blanchette, le 26 octobre 1730, au Cap St-Ignace.

IV. Louis Fortin, né en 1738; marié à Marie-Elizabeth Gamache, le 23 novembre 1761, au Cap St-Ignace.

V. *François-Xavier* (1er colon), marié à Rose Lemieux, en 1802.



Famille Médard Bourgeois, Montebello.

II — DEUX RECENSEMENTS (1825-51)

Nous donnons ici deux recensements de la seigneurie de la Petite-Nation, relatifs également à la Mission et à la paroisse de Notre-Dame de Bonsecours. En 1851, la seigneurie fut divisée en deux paroisses.

Remarquons d'abord que la mission de Bonsecours s'ouvrit, en 1815, avec une population de 70 âmes, et devint paroisse canonique, en 1831, avec une population de 120 familles dont 450 communiant. (Arch. Paroissiales).

RECENSEMENT DE 1825

1	Clément, Michel-Joseph	6
2	Beaudry, Michel	10 ✓
3	Charlebois, François	3
4	Thomas-Tranchemontagne, Edouard	2
5	Charlebois, Jean-Baptiste	5
6	Charlebois, Dominique	1
7	Thivierge, Joseph	6
8	Gauthier, Louis	9
9	Sabourin, Joseph	5
10	Sabourin, François	9
11	Charron, François	5
12	Lamirande, Antoine	4
13	Major, Charles	6
14	Miville, Joseph	6
15	Cole, Robert	5
16	Vaillancourt, Antoine	8
17	Côté, Basile	3
18	Côté, Hyacinthe	9
19	Rochon, Pierre	5
20	Baldwin, Daniel	12
21	Robinson, Saley	3

22	Barraught, Aaron	23
23	Stephens, Samuel	17
24	Cook, Aza	8
25	Hughs, Marguerite	4
26	Enett, Henry	6
27	Sauvé, Hyacinthe	9
28	Sabourin, Théodore	7
29	Jolicœur, Michel	2
30	Sarasin, Joseph	5
31	Dallaire, Raymond	1
32	Dallaire, François	3
33	Prévost, Jean-Baptiste	7
34	Langlois, François	3
35	Lacharité, François	3
36	Janeau, Joseph	8
37	Beauvais, Geneviève	1
38	Foucault, Augustin	4
39	Tassé, François	9
40	Myncer, Michel	5
41	St-Pierre, Denis	6
42	Goyer, Augustin	6
43	Couillard, Edouard	5
44	Carrière, Charles	8
45	Cadieux, Benjamin	2
46	Fépin, Joseph	3
47	Labranche, Jean-Baptiste	4
48	Racicot, Etienne	10
49	Racicot, Charles	6
50	Brûlé, Alexis	8
51	Lacoste, Pierre	5
52	Lécuyer, Joachim	6
53	Racicot, Baptiste	6
54	Lacoste, Charles	7
55	Charron, Joseph	9
56	Tremblay, Michel, père	6
57	Gauthier, Victor	4

58	Tremblay, Casimire	3
59	Arcand, Pierre	4
60	Hughes, Raoul	5
61	Morin, Louis, fils	3
62	Léger, Jean-Baptiste	5
63	Tremblay, Michel	2
64	Morin, Augustin	3
65	Morin, Louis, père	7
66	Robitaille, Charles	2
67	Booth, John Alex.	10
68	Hews, Georges, L.	9
69	St-Pierre, Joseph	2
70	Couillard, Antoine	10
71	Göyer, Joseph	4
72	Robinson, Ruben	8
73	Schryer, Simon	8
74	Herrimann, Joseph	9
75	Papineau, Denis-Benjamin	12
76	Frappier, Michel	2
77	St-Denis, Joseph	8
78	Mignerou, Joseph-A.	5
79	Verché, Jean-Baptiste	2
80	Baldwin, Elyah	5
81	Cummings, Asa	2
82	Hillman, Georges	5
83	Hillman, Charles	5
84	Hillman, John	12
85	Hays, William	5
86	Tranchemontagne, Mariane	9
	Total des familles	86
	Total des âmes	512

Date de la Petite-Nation, le 26 septembre 1825. Certifié et signé:

Joseph Miville, L. C.

RECENSEMENT DE 1851

1° — *Population suivant les origines et les religions.*

Population totale	3356	âmes
Canadiens français	2835	“
Canadiens anglais, etc.	521	“
Catholiques	2984	“
Protestants	372	“
Nombre de familles	582	“

2° — *Condition civile*

Total marié :		
Hommes		542
Femmes		546
Total non marié :		
Hommes		1226
Femmes		994
Total en veuvage :		
Hommes		22
Femmes		26

3° — *Assistance à l'école*

Garçons	50
Filles	38
Adultes ne sachant ni lire, ni écrire (rec. 1861) :	
Hommes	404
Femmes	353

4° — *Recensement agraire*

Cultivateurs	474
De 10 acres et plus	17
De 10 à 20 acres	1
De 20 à 50 acres	47
De 50 à 100 acres	197
De 100 à 200 acres	182
De 200 et plus	30

5° — *Condition des fermes*

Nombre d'acres :	
Occupés	66,802
En culture	11,190
En forêt	44,422
Récoltes (boisseaux) :	
En céréales	34,923
En patates	11,762

6° — *Maisons habitées*

Total des maisons	569
Boutiques, magasins	29
Auberges	2
Ecoles	4
Eglise de Rome	1
“ d'Angleterre	1
“ Baptiste	1
Moulins à farine	2
Scieries	2



L'abbé TOUSSAINT-VICTOR PAPINEAU, frère du tribun L.-J. Papineau, et oncle de l'Auteur des Mémoires. L'abbé Papineau était curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Rouville, à l'époque de la Rébellion. (Bibliothèque Saint-Sulpice.)

3 — LES CITOYENS

Notices biographiques sur les citoyens distingués de Montebello alliés au seigneur Papineau: l'abbé Toussaint-Victor Papineau, — Honorable Denis-Benjamin Papineau, — J.-L.-Amédée Papineau, — Napoléon Bourassa, — Henri Bourassa, — Honorable juge Hector Chauvin, — Talbot Papineau, avocat.

II — Hon. D.-B. Papineau

Denis-Benjamin Papineau naquit à Montréal, le 13 novembre 1790, de Joseph Papineau, notaire, et de Marie-Rosalie Cherrier. Il épousa, le 14 septembre 1813, Louise-Angélique Cornud. Plus modéré que son frère en politique, il ne prit aucune part à la rébellion de 1837. Représentant du comté d'Ottawa, de 1842 à 1847, il accepta un portefeuille dans les ministères Draper-Viger, Draper-Papineau et Sherwood-Papineau (1843-1847), il agit comme Commissaire des Terres de la Couronne. Il fut aussi membre du bureau des Travaux Publics, du 4 octobre 1844 au 8 juin 1846.

Entre temps, il fut juge de paix et commissaire de la Couronne pour les Petites Causes.

M. Papineau, dit Turcotte, dut son élévation au poste de Commissaire des terres de la Couronne non à ses talents qui étaient médiocres, mais à son origine française et son alliance avec une famille respectée des Canadiens.¹

M. Papineau proposa pendant la session de 1846, au nom du gouvernement, de voter à sa Majesté une adresse pour rappeler la clause de l'acte qui proscrivait la langue française dans les procédés législatifs. L'adresse fut votée par acclamation, mais la langue ne fut cependant rétablie qu'à la session de 1849.

A partir de 1848 M. Papineau dut cesser de s'occuper de politique. Il se retira alors dans son fief de Plaisance où il

¹ Le Canada sous l'Union Vol. I.

mourut, en 1854. Son corps fut déposé dans le cimetière de la paroisse de Papineauville.

La seigneurie de la Petite-Nation perdait, par la mort de l'Hon. Denis-Benjamin Papineau, l'un de ses premiers colons, celui qui, plus que tous les autres, fut souvent et étroitement mêlé aux origines et aux événements religieux et civils de la Petite-Nation. Si le prêtre fut l'âme de la colonie naissante, en ce petit coin du pays, Papineau en fut souvent le corps, le principal soutien.

Dieu lui en tint compte au centuple, à l'heure de la mort, en lui inspirant des grâces de conversion. Son pardon, imploré publiquement pour le scandale donné aux siens pendant sa vie, en ne recevant pas les sacrements de l'église, lui attira la miséricorde divine et les sympathies des hommes. Naturellement le Père Bourassa, son curé, ce prêtre toujours à la recherche des âmes, en éprouva une grande joie.

"Que Dieu soit béni!" écrivait-il à Mgr Guigues (6 janvier, 1854). M. Denis-Benjamin Papineau a été dûment administré, ce matin, par le Père Coopman. La messe s'est dite dans sa maison, un grand nombre de personnes y assistaient. A sa prière, le Père Coopman a demandé, au nom du malade pardon aux personnes présentes du scandale qu'il avait donné aux paroissiens depuis tant d'années qu'il ne recevait pas les sacrements.

Heureuse fin pour un homme qui s'était si longtemps abandonné! Mais notre étonnement est moins grand quand on songe à la somme de bien que cet homme a fait pendant sa vie. S'il est vrai que parfois il a semé l'ivraie dans le champ de ses œuvres, il est vrai aussi qu'il y sema encore plus de bon grain. Sa maison fut toujours ouverte aux prêtres-missionnaires et souvent au culte divin. Il donna à Bonsecours et à Ste-Angélique le terrain pour les assises de leurs édifices religieux et contribua pour une large part à leur construction. Ce n'est pas surprenant alors qu'il se soit attribué parfois



Dernière photographie de LOUIS-JOSEPH-AMEDEE PAPINEAU, prise à l'âge de 72 ans, alors qu'il s'était retiré au manoir familial de Montebello. C'est là que le fondateur de la fameuse Association des Fils de la Liberté mourut en 1903, âgé de 84 ans.

plus d'importance et plus de droits en matière religieuse et en discipline ecclésiastique qu'il en avait en réalité. Mais, il y en a bien qui font tant et plus sans avoir aucun acquis ni aucun droit!

La mémoire de M. Denis-Benjamin Papineau mérite donc le respect sinon la vénération de tous les citoyens de la seigneurie de la Petite-Nation.

III — *Louis-Joseph-Amédée Papineau*

L.-J.-Amédée Papineau naquit à Montréal, le 26 juillet 1819. Fils de Louis-Joseph Papineau, l'âme dirigeante du mouvement insurrectionnel de 1837-1838, il commença l'étude du notariat en 1836. En même temps, il s'occupait de littérature, et collabora à divers journaux. Il suivit son père dans toute la campagne d'agitation de 1837 et fonda le fameux club des Fils de la Liberté. "Lorsque les arrestations commencèrent à Montréal, le jeune Papineau se réfugia aux Etats-Unis et se fit admettre membre du barreau de New-York." Ensuite il se rendit en France d'où il revint à Montréal en 1843.

C'est alors qu'il organisa la Société des Amis, avant-coureur de l'Institut Canadien, puis commença dans la Revue canadienne des leçons d'économie politique. Nommé protonotaire du district de Montréal, le 5 juillet 1844, il résigna en 1875.

Après avoir passé plusieurs années en Europe, il revint en 1881 se fixer dans le charmant domaine Montebello que lui avait légué son père et où il partagea son temps entre le soin de ses affaires, la culture des lettres et des arts et les amusements du jardinage.

M. Papineau décéda en 1903, âgé de 83 ans, à Montebello, et son corps fut incinéré à Montréal, le 26 novembre 1903, ainsi qu'on le constate dans le registre de l'église presbytérienne Saint-Jean.¹

¹ Bulletin des Recherches Historiques, Vol. XXIX, No II.



Napoléon BOURASSA

IV — Napoléon Bourassa

Napoléon Bourassa, auteur, architecte et peintre, naquit, à l'Acadie, le 21 octobre 1827, de François Bourassa de Montebello; fit ses études au Séminaire de Saint-Sulpice, Montréal; étudia la peinture sous Théophile Hamel; passa trois ans à Rome et à Florence. A son retour il épousa, en 1857, Azélie, fille de l'Hon. Louis-Joseph Papineau de qui il eut deux fils, Henri et Gustave, et trois filles, Henriette, Augustine et Adine.

En 1861, M. Bourassa ouvrit une école de dessin qui ne dura qu'une année. L'enseignement des arts fut, de ce fait, réduit au Conseil des Arts et Métiers, société anglaise au début, où M. Bourassa continua à donner des leçons de dessin. En 1887, le gouvernement provincial lui confia la tâche de s'enquérir, en France, des conditions des écoles d'arts et de métiers.

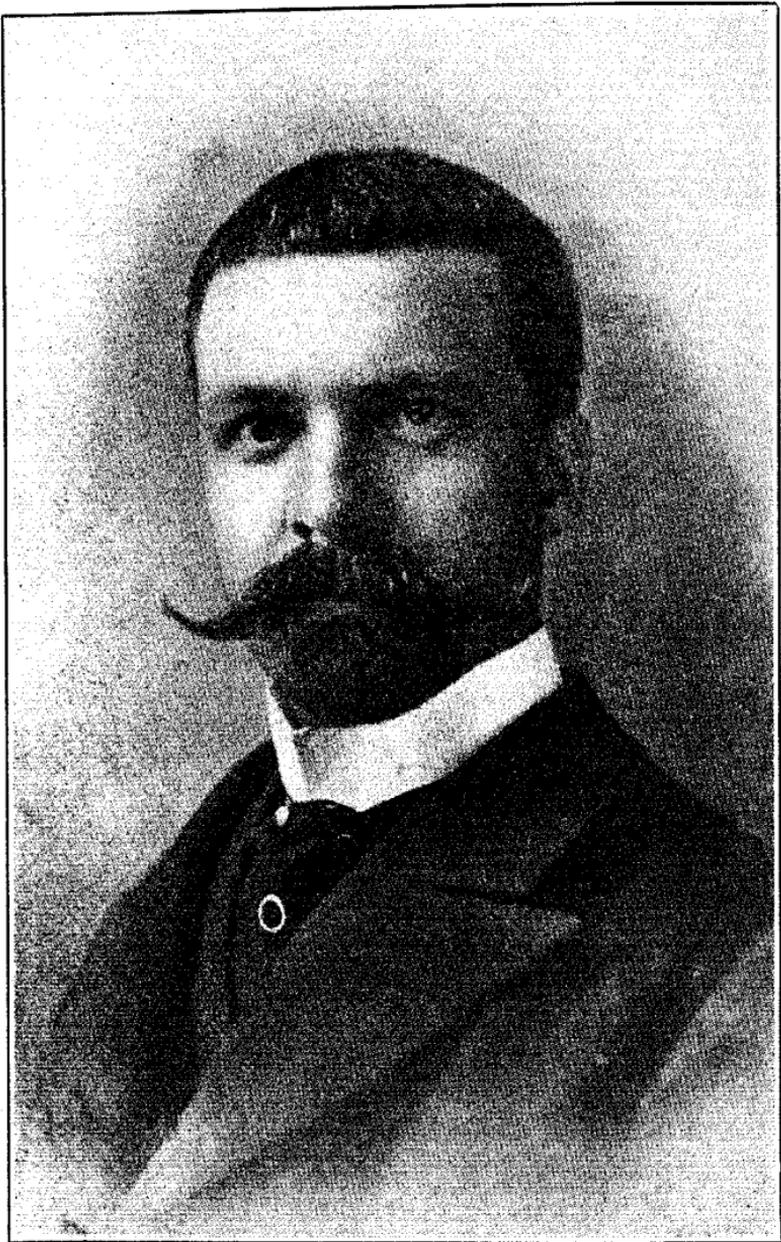
En 1880, N. Bourassa devint membre de l'Académie Royale des Arts, et son vice-président pendant plusieurs années.

Absorbé par des travaux de différente nature, particulièrement par ceux de l'architecture, N. Bourassa n'a pu produire beaucoup d'œuvres de genre et de paysages, mais assez cependant pour le faire admirer comme peintre-artiste.

Ses principaux travaux en architecture sont la Chapelle de Notre-Dame-de-Lourdes, à Montréal, la restauration de l'église de St-Patrice, à Fraserville, la chapelle des Religieuses de la Présentation, à St-Hyacinthe, la petite église de Montebello, etc.

La Providence avait aussi doué Bourassa de magnifiques dons littéraires. "Le talent de Bourassa (Napoléon) de Gérin-Lajoie et de Chauveau se ressemble, et je ne sais à qui donner la palme, écrit Edmond Lareau.¹ Le premier a certainement

¹ Hist. litt. can., p. 334.



HENRI BOURASSA

reçu davantage de la nature; nul n'a sa délicatesse et son goût exquis, et, n'étaient certaines faiblesses de liaison entre les différentes parties du livre, je ne lui connaîtrais pas de rivaux. Tous deux, (Gérin-Lajoie et N. Bourassa) sont artistes et poètes. Sans être brillante et pompeuse, leur prose a tout le charme d'un chant de rossignol au printemps, d'une fleur des champs au milieu des ronces."

Les principales œuvres littéraires de N. Bourassa sont : Jacques et Marie, "Souvenir d'un peuple dispersé", Nos Grand'mères, Souvenir de voyages, Mélanges littéraires.

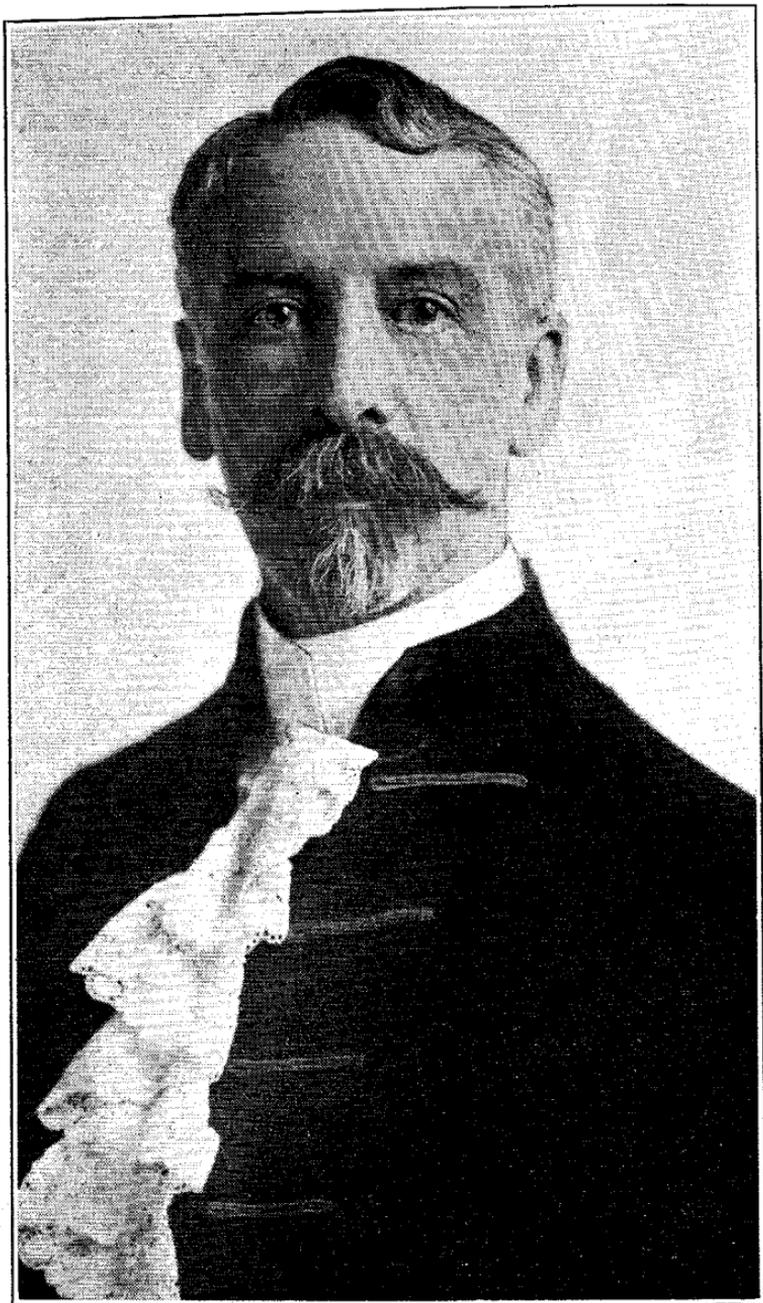
M. Bourassa mourut à Lachenaie, le 27 août 1916. Son corps repose dans le monument funéraire de la famille Bourassa, à Montebello où il passa plusieurs années de sa vie.

V — *Henri Bourassa*

Henri Bourassa naquit, le 1er septembre 1868, à Montréal, de Napoléon Bourassa, auteur et peintre-artiste, et de Azélie, fille de l'Hon. Louis-Joseph Papineau. Il épousa Joséphine Papineau, fille de Godefroid Papineau, notaire, et d'Alexina Beaudry. Ses concitoyens de Montebello, le choisirent comme maire, marguillier et syndic.

En 1896, Bourassa fut élu député de Labelle pour Ottawa, mais il résigna, en 1899, pour protester contre la participation du Canada à la guerre Sud-Africaine. Ses mandataires le réélirent par acclamation.

En 1907, Bourassa abandonna de nouveau son siège, à Ottawa, pour se présenter dans le comté de Bellechasse contre l'Hon. Adélarde Turgeon, et fut défait. Mais, aux élections provinciales de 1908 il défit l'Hon. Lomer Gouin dans St-Jacques, et remporta aussi le comté de St-Hyacinthe.



Hon. HECTOR CHAUVIN

En 1911, il se retira de l'arène parlementaire, et s'occupa du journal, le *Devoir*, dont il est, aujourd'hui encore, le directeur. Depuis 1925, il représente le comté de Labelle, à Ottawa.

H. Bourassa jouit sans conteste d'une grande renommée comme orateur et comme penseur. Devant ses compatriotes il porte aujourd'hui plus volontiers sur le terrain religieux, national et familial, ses fécondes leçons. Avec l'autorité et le talent qu'on lui connaît, il ne cesse de rappeler les vertus de la race à conserver et les défauts à combattre pour assurer notre survie. Il insiste sur la nécessité d'être catholique d'abord et de subordonner la nationalité à la religion. Il aborde les questions impériales avec une franchise et un savoir qui subjuguent.

Ces substantielles vérités, il est salubre pour nous de les entendre dans la bouche d'un homme d'un tel prestige, qui a l'art de les présenter avec une logique irrésistible et une conviction communicative.

Malgré ses soixante ans, Bourassa a encore toute la vigueur d'un jeune homme. Espérons qu'il vivra longtemps encore.

VI — *Honorable Hector Chauvin*

L'honorable Juge Chauvin naquit à Terrebonne, en 1863. Il fit ses études au collège de l'endroit et ses études légales à l'Université Laval, à Montréal. Après avoir été admis au barreau, il pratiqua sa profession pendant quatre ans, à Montréal, et fit partie de la société légale Lacoste, Globensky, Bisailon et Brosseau. En 1892, il établit son domicile, à Montebello, jusqu'en 1903. De cette date, il pratiqua à Hull jusqu'à son élévation sur le banc.



LE MAJOR TALBOT PAPINEAU

Aux élections générales de 1911, M. Chauvin se présenta dans Labelle, mais il fut défait. Le 3 avril 1912, le gouvernement Borden le nommait juge de la Cour Supérieure, pour le district de Montréal. Pendant plusieurs années, il administra la justice à Mont-Laurier, mais, lors de la passation de la loi obligeant les juges à demeurer dans leur district judiciaire, il habita Montréal.

En 1887, il avait épousé Mlle Henriette Bourassa, fille de Napoléon Bourassa et de Azélie Papineau. De ce mariage il eut pour enfants : Mmes Walter Shanks et Henri Rainville, et la Révérende Sœur Marguerite du Sacré-Cœur, religieuse de l'Immaculée-Conception, et MM. Gustave et Henri.

Il décéda subitement, le 18 juin, à Montréal. Son corps repose dans le caveau de la famille Bourassa, à Montebello.

VII — Talbot Papineau

Talbot Mergers Papineau naquit le jour de Pâques, le 25 mars 1883, de Louis-Joseph Papineau, petit-fils du patriote et de Caroline Rogers, au manoir Papineau. Après un brillant cours au McGill, il obtint la bourse "Cecil Rhode" et alla, l'année suivante, à l'Université d'Oxford où il passa deux années. Il pratiqua le droit à Montréal jusqu'en 1914.

En 1914, M. Papineau partit avec le régiment "Princess of Patricia" pour la grande guerre ; il était major du régiment et mourut au champ d'honneur, à Passchendale, le 30 octobre 1917, âgé de 34 ans.

Deuxième partie

*LA PAROISSE RELIGIEUSE
ET CIVILE*



Monseigneur Plessis
(1763-1825)



Mgr Lartigue



*M. Roupe, p. s. s.
Chargé de la Mission de la Petite-Nation.*

CHAPITRE VIII

La seigneurie de la Petite-Nation et les missions

I — LA PAROISSE RELIGIEUSE

SOMMAIRE. — Préliminaire. — Formation des paroisses. — Louis Fréchette. — Le prêtre et le seigneur. — Arrivée du seigneur Papineau et des colons. — Les Sulpiciens chargés de la Mission. — M. Roupe, 1er missionnaire. — De 1815 à 1818. — Terrain de la 1^{ère} Chapelle, acte de donation, syndics. — Souscription. — Première Chapelle. — Première messe. — Bénédiction de la Chapelle et d'une cloche. — Projet d'érection canonique et approbation de Mgr Plessis. — Naissance d'une paroisse. — Visites et ordonnances de Mgr Lartigue (1823 et 1828). — M. Roupe supérieur. — Appendice I. — Lettre de Mgr Plessis chargeant les Sulpiciens de la desserte de la Vallée d'Ottawa. — Premiers actes inscrits sur les registres. — Rapport de M. Roupe.

Préliminaires. — Comme nous écrivons l'histoire de l'origine d'un diocèse, nous croyons devoir donner les détails qui suivent sur l'évolution des diocèses de l'église au Canada, d'autant plus qu'ils seront utiles dans la marche de ce récit historique.

Les évêques de Québec, bien qu'anxieux de diviser leur immense diocèse, en étaient toujours empêchés par le gouvernement de Londres. Cependant, Mgr Plessis, après trente années de négociations fructueuses finit par obtenir, en 1818, la création de trois vicariats apostoliques : un pour le Nord-Ouest et deux pour les provinces maritimes ; en 1819, la nomination de Mgr Alexandre MacDonald, comme vicaire général, ayant le caractère épiscopal, dans le Haut-Canada ; en 1820, la nomination de Mgr Jean-Jacques Lartigue, comme

évêque suffragant et coadjuteur de l'évêque de Québec, pour le district de Montréal, lequel renfermait la partie nord de la vallée d'Ottawa.

Ainsi avec ce plan d'organisation, la province ecclésiastique actuelle d'Ottawa, sise en Ontario, se trouvait sous la juridiction de Mgr MacDonald, et la partie, sise en Québec, passait sous la houlette de Mgr Jean-Jacques Lartigue.

En 1826, le 27 janvier, le Haut-Canada, par bulle du pape, Léon XII fut érigé en diocèse, avec Kingston pour siège et Mgr MacDonald pour évêque.

Dix ans plus tard, le 13 mai 1836, un évêché fut créé, à Montréal, avec Monseigneur Jean-Jacques Lartigue pour évêque dont l'intronisation eut lieu, le 8 septembre 1837.

Ainsi la paroisse de Notre-Dame de Bonsecours appartint au diocèse de Québec jusqu'en septembre 1836, puis à Montréal jusqu'en novembre de l'année 1848. De cette dernière date jusqu'à nos jours, elle fait partie du diocèse d'Ottawa, et du district du même nom.

Les Missions

Ce fut un temps bien rude et plein d'âpres angoisses
Que les commencements de ces belles paroisses
Que l'on voit s'échelonner aujourd'hui sur nos bords
Quand, du haut du vaisseau qui s'ancre dans nos ports
Le voyageur charmé se pâme et s'extasie
Au spectacle féerique et plein de poésie
Qui de tous côtés frappe ses yeux surpris,
Il est loin, oui, bien loin de se douter du prix
Que ces bourgs populeux, ces campagnes prospères
Et leurs riches moissons coûtèrent à nos pères.

(Fréchette)

Oui, elle est charmante en effet la naissance de chacune de nos paroisses canadiennes, on ne saurait jamais trop le proclamer, ne serait-ce que pour enflammer le zèle du missionnaire canadien, mais il faut avouer que la genèse de la nôtre revêt une grandeur spéciale, car elle va devenir le premier embryon d'un nouveau diocèse, aujourd'hui, le diocèse d'Ottawa.

Jusqu'à présent, la seigneurie de la Petite-Nation était restée sans prêtre. Le missionnaire ne s'était pas encore aventuré dans la forêt de la vallée d'Ottawa. Maintenant tout allait changer: les lumières de la foi se filtreront à travers les ombrages de cette forêt, et la Petite-Nation sera, la première, à jouir de la clarté divine pour devenir, pendant plus d'une décade, le principal foyer des missionnaires de cette région.

Tout le système de colonisation, à cette époque, reposait sur deux hommes, le prêtre et le seigneur, qui, marchant côte à côte, se prêtaient généralement un mutuel soutien. Le censitaire, qui était en même temps le paroissien, avait deux points de ralliement: l'église et le manoir, dont les intérêts étaient

souvent identiques; aussi, voit-on que les limites de la seigneurie devenaient presque toujours celles de la paroisse.

Dès qu'un seigneur, accompagné de quelques colons, avait pris possession d'une partie du sol, le missionnaire arrivait sur leur traces pour les encourager et les fortifier, en leur offrant les secours de la religion. Tandis que des religieux se dispersaient au loin dans les bois pour évangéliser les tribus sauvages, leurs émules, les prêtres des Missions-Etrangères exerçaient également leur zèle parmi les colons.

Les choses se passèrent à peu près ainsi à la Petite-Nation.

M. Joseph Papineau, le nouveau seigneur, désirait évidemment coloniser son vaste domaine pour en obtenir le plus de bénéfices possibles; c'est à cette intention, qu'en 1810, il s'y établit avec son fils Denis-Benjamin, sur une petite île que les sauvages appelaient "Arowsen", (écureuil). Les dix-sept colons qui le suivirent s'établirent sur la terre ferme. C'est alors qu'il se forma, aux alentours du manoir seigneurial, un groupe de familles canadiennes-françaises probablement les premières établies sur la rive nord de l'Outaouais, ce qui nécessita bientôt une desserte religieuse.

En 1815, Mgr Octave Plessis chargea les prêtres missionnaires du Lac des Deux-Montagnes de la desserte de la seigneurie de la Petite-Nation, mais de là, le missionnaire devait rayonner dans les parties environnantes de la vallée d'Ottawa. Ce fut M. Roupe qui prit charge de cette mission.¹

* * *

M. Roupe, p. s. s., 1er missionnaire

Jamais homme ne fut plus apte à remplir une telle mission que M. Roupe. Plein de foi, de cœur et de santé, ce digne prêtre s'y consacra avec un zèle sans bornes et avec un héroïsme au-dessus des plus grands obstacles, treize années

¹ Voir Appendice I, chapitre VIII.

durant, et deux fois l'an, du commencement de juillet à la mi-septembre et pendant les mois de janvier et de février.

La rivière Ottawa étant la seule voie de communication entre le Lac des Deux-Montagnes et la vallée d'Ottawa, le missionnaire devait voyager en canot d'écorce pour visiter ses ouailles, disséminées le long de la côte. En hiver, il lui fallait franchir les distances, monté sur des raquettes, en suivant le bord de la grève, couverte parfois de plusieurs pieds de neige. Heureux quand il pouvait trouver asile, le soir, sous la tente de quelque colon.

M. Roupe ne faillit pas à la tâche. Le témoignage de ses supérieurs en fait foi.¹

“M. Roupe naquit à Montréal, le 9 janvier 1782, d'une famille originaire du Canton de Berne, en Suisse, fit ses études au Collège de Montréal et sentit dès lors le désir d'entrer dans la Compagnie de St-Sulpice. Il était, depuis six ans et demi, missionnaire de Saint-Régis quand lui arriva cette permission. Il allait se mettre en route pour se rendre au Séminaire quand il reçut une lettre de son supérieur, M. Roux, qui le suppliait d'avoir à partir au plus tôt pour le Lac des Deux-Montagnes, afin d'y desservir la mission iroquoise. M. Roupe ne s'attendait nullement à cette nomination, il fut vivement contrarié, mais, homme de devoir et d'obéissance, il partit aussitôt pour la mission qui lui était assignée; c'était dans les derniers jours de juillet, 1813. Il y resta, près de seize années avec M. Humbert et M. Malard, s'acquittant avec zèle et prudence de tous les devoirs de sa charge et méritant constamment l'estime de ses confrères. Afin de venir en aide à M. Malard, il s'efforça d'apprendre un peu d'algonquin, et même il put se mettre en état d'aller visiter les Indiens de langue algonquine campés sur les bords

¹ Echo du cabinet de lecture, St-Sulp. Montréal, 1867.

“de la rivière Ottawa, et les grouper en plusieurs endroits “pour les instruire et leur administrer les sacrements. Mais, “en 1829, M. Roux le rappela au séminaire.

“M. Roupe fut toujours un modèle de régularité, et “s’acquitta toujours avec zèle et dévouement de tous les “emplois qui lui furent confiés. On peut dire qu’il est mort “victime de son zèle après une courte maladie, à l’âge de “soixante-treize ans, le 4 septembre 1854. Il a laissé un bon “nombre d’instructions et divers autres écrits. Il laissa enfin “la réputation d’un saint prêtre.”

Voici l’homme de Dieu qui, le premier, évangélisa les habitants de la seigneurie de la Petite-Nation, c’était un saint missionnaire.

Mais, lors même que nous n’aurions pas cette notice biographique de M. Roupe, il nous resterait encore ses œuvres pour nous démontrer en actions ce que ses supérieurs nous ont témoigné par écrit. On peut dire même que la vie de ce missionnaire est tout entière dans ses œuvres lesquelles, heureusement, sont mises en évidence, avec leur cachet d’abnégation et d’humilité, dans ses rapports sur les missions de la vallée d’Ottawa.¹

De 1815 à 1818, il n’y a rien à signaler comme faits importants, si ce n’est la générosité de M. Papineau qui laissait au missionnaire et aux fidèles l’usage de l’une des dépendances de son manoir pour les exercices du culte, sur l’île Arowsen. C’est là, qu’on apportait les enfants au baptême, que les fiancés venaient faire bénir leur union. Mais les enterrements se faisaient sur la rive nord de l’Ottawa, à un endroit appelé “Cap Bonsecours”, là, où se voit aujourd’hui le manoir de Montebello.

Le missionnaire employait ses journées entières à catéchiser et à instruire les fidèles. Dans une lettre à son supé-

¹ Voir Appendice II.

rieur, du 18 juin 1816, M. Roupe se plaint de ne pouvoir faire plus encore pour le bien des âmes qui lui sont confiées et d'être obligé d'avoir recours à des laïcs pour l'enseignement du catéchisme aux fidèles qui y assistent avec empressement malgré les difficultés à surmonter. Les grandes personnes, ajoute-t-il, répondent aux questions posées comme si elles étaient de petits enfants.

Ainsi les colons étaient en contact journalier avec le prêtre et leur seigneur. Les registres de la paroisse fournissent un témoignage irrécusable des relations d'amitié qu'ils entretenaient avec ce dernier dont le nom apparaît continuellement soit comme parrain de leurs enfants, soit comme témoin dans les mariages et les sépultures.

Pendant ces trois années furent inscrits au registre :

En 1815 : 10 baptêmes, 1 sépulture, aucun mariage.

En 1816 : 33 baptêmes, 1 sépulture, 1 mariage.

En 1817 : Il n'y a que 5 baptêmes enregistrés.

Les actes de ces trois années sont inscrits sur des feuilles volantes. En tête de la première qui n'est pas paraphée, par un conseiller du roi, il est écrit :

“Acte des baptêmes, mariages et sépultures faits en la Mission établie par lettres de Monseigneur J.-O. Plessis, en date du dix mai mil huit cent quinze, en la rivière des Outaouais, commencée, au mois de septembre de la même année.”¹

En 1818, les habitants de la seigneurie de la Petite-Nation devenus assez nombreux — deux cent dix âmes — et mûs par la foi, à la vue de la grande croix que M. Roupe venait de faire planter sur les bords de l'Ottawa, en face de l'emplacement de l'église actuelle de Montebello, songèrent à se construire une chapelle et à former une paroisse religieuse ; c'était pour eux l'impôt de durs sacrifices, mais les sacrifices ne comptent pas avec la foi. Les pasteurs et les fidèles, à ces

¹ Voir Appendice II, chapitre VIII.

moments, se rencontrent dans le même dévouement à la gloire de Dieu et à la beauté de son culte, puis au salut des âmes assuré par un triple moyen : l'organisation et la vie paroissiale, l'éducation chrétienne à l'école, les traditions et les vertus de la famille. Partout où s'est élevé un clocher, si modeste fut-il, autour de lui se sont vite groupés de généreux chrétiens, pauvres la plupart du temps, laborieux toujours et fortement pénétrés de l'importance à donner avant tout aux intérêts religieux, seuls capables d'assurer le succès d'un établissement solide.

Ici, on doit nécessairement dire que le premier missionnaire, M. Roupe, apporta à cette œuvre un dévouement et une abnégation sans bornes, il y consacra tout son temps et ses talents, une volonté incapable de se démentir.

Les fidèles de la Petite-Nation ne firent pas, eux aussi, exception à la règle générale. Ainsi on les voit, le 5 septembre de l'an 1818, réunis en assemblée, délibérant sur le choix d'un terrain pour la future chapelle. Denis-Benjamin Papineau et Louis Renaud dit Dumoulin ayant offert, à cette fin, chacun six arpents de terrain, ce qui fut vite accepté, on procéda alors au choix de trois syndics : Joseph Thomas dit Tranchemontagne, Dominique Charlebois et Louis-Antoine Couillard dit Dupuis, qui devait s'occuper d'abord d'une souscription volontaire et généreuse de la part des fidèles et ensuite des travaux de construction de la future église.

L'acte de donation du terrain fut passé le même jour. Voici en substance sa teneur :

“Par devant les notaires publics de la Province du Bas-Canada, résidant à Montréal, soussignés :

Furent présents Louis Renaud dit Dumoulin et Denis-Benjamin Papineau du fief et seigneurie de la Petite-Nation, au nord de la rivière des Outaouais, comté d'York, district de Montréal, province du Bas-Canada, lesquels ont volontairement reconnu et confessé avoir cédé, quitté, abandonné et laissé, dès maintenant et à toujours, sous les garanties de droits et accoutumés aux Sieurs Dominique Charlebois, Joseph Thomas

dit Tranchemontagne et Louis-Antoine Couillard, tenanciers, à ce présent et acceptant, à titre de fidéi-commis et pour les fins ci-après mentionnées, un terrain de deux arpents de front sur six de profondeur, à prendre un arpent de front sur la dite profondeur sur la terre du dit Louis Renaud et un arpent de front, sur la dite profondeur de six arpents, à prendre sur la terre du dit Benjamin Papineau joignant les dits lopins de terre l'un à l'autre, et commençant au pied du côteau qui est au sud du chemin du roi qui traverse les dites terres, allant en profondeur jusqu'à l'extrémité des dits six arpents, cèdent, quittent et déboisent en outre, les dits cédants, un chemin de 36 pieds de front à être fourni par chacun d'eux... pour gagner jusqu'à la rivière, et le dit chemin sera continué jusqu'au chemin du Roi, sans autres charges, dettes... pour du dit terrain, jouir, faire et disposer par les fidéi-commissaires aux fins suivantes: qu'aussitôt qu'il y aura une paroisse établie... le dit terrain sera remis et abandonné au curé et marguilliers... que du dit terrain, il en sera réservé deux arpents en superficie pour une place publique, un arpent en superficie pour une école de garçons, et un arpent en superficie pour une école de filles...

Fait et passé au dit lieu de la Petite-Nation, maison et demeure du dit Denis-Benjamin Papineau qui a signé avec nous. Lecture faite. Ainsi qu'il est porté en la minute des présentes.

(Signé) D.-B. Papineau,

A. Jobin, N. P. & J. Papineau.

Mgr Lartigue donna son approbation comme suit à tout ce qui venait de se faire à la Petite-Nation:

“Vu l'Acte d'abandon ci-dessus et des autres parts, nous l'avons approuvé et accepté, approuvons et acceptons au nom des futurs missionnaires, curés ou desservants et de la future fabrique de l'église de Notre-Dame de Bonsecours, sur la seigneurie de la Petite-Nation.

Donné à Montréal, le 3 septembre 1821

J. J., évêque de Telmesse.

Huit mois après, les trois syndics, précédemment nommés, soumettaient à Mgr de Telmesse une liste notariée et en due forme de fortes souscriptions en corvées, bien entendu, car de l'argent, il n'y en avait guère. Je crois devoir donner la teneur de cette liste, ne serait-ce que pour montrer la foi et la générosité des donateurs :

Souscriptions volontaires pour la construction d'une chapelle à l'usage des catholiques romains, tenanciers et domiciliés sur le fief et seigneurie de la Petite-Nation, au nord de la rivière des Outaouais, le 13 juin 1819.

Les conditions de la présente souscription demandées et obtenues librement par messires les syndics Joseph Thomas dit Tranchemontagne pour le bout sud-ouest ; Dominique Charlebois, père, pour le milieu ; Louis-Antoine Couillard dit Dupuis, pour la partie nord-est. Les limites de chaque division seront en montant, pour le sud-ouest, depuis la place de la chapelle jusque chez Pierre Demers inclusivement . . . Pour le milieu, depuis la ligne seigneuriale est et la chapelle . . . Les syndics devront prévenir, huit jours d'avance, chacun de leur district pour les travaux qui seront requis tel que promis, comme suit :

1° *De fournir les journées d'hommes et de harnois pour couper et tirer 200 billots de 12 pieds de long et 21 pouces de diamètre.*

2° *Lorsque les dits billots seront sciés, aller les descendre et encager au moulin et les amener ensuite à pied d'œuvre de la chapelle.*

3° *Nettoyer et défricher la place de l'église et un arpent à la ronde pour prévenir les accidents du feu.*

4° *Aider à lever la dite chapelle et sacristie, conformément au marché de Mtre François Parent, entrepreneur.*

5° *S'il est possible de faire un solage de pierre sous la chapelle, mettre la pierre, chaux et sable à pied d'œuvre.*

6° *Chaque chef de famille, domicilié sur le fief et seigneurie, fournira tel nombre d'hommes ou de harnois néces-*

saires pour les dits travaux, savoir: ceux qui ont bœufs et chevaux fourniront dix jours de harnois, les autres, vingt journées d'hommes.

Ont signé, devant notaire, le dit engagement:

Dominique Charlebois, Joseph Thomas, François-Xavier Fortin, Louis-Antoine Couillard, Louis Renaud, Jean-Baptiste Pépin, Joseph Charron, Joseph Birabin dit St-Denis, Antoine Migneron, Pierre Pilon, Antoine Brûlé, Pierre Demers, Michel Beaudry, A.-A. Papineau, Pierre Roussin, Pierre Lafranboise, Ed. Couillard, Jean-Baptiste Charlebois, François Charlebois, J.-Clément Larivière.

(Signé) P.-E. Devaluy, N. P. et du notaire soussigné

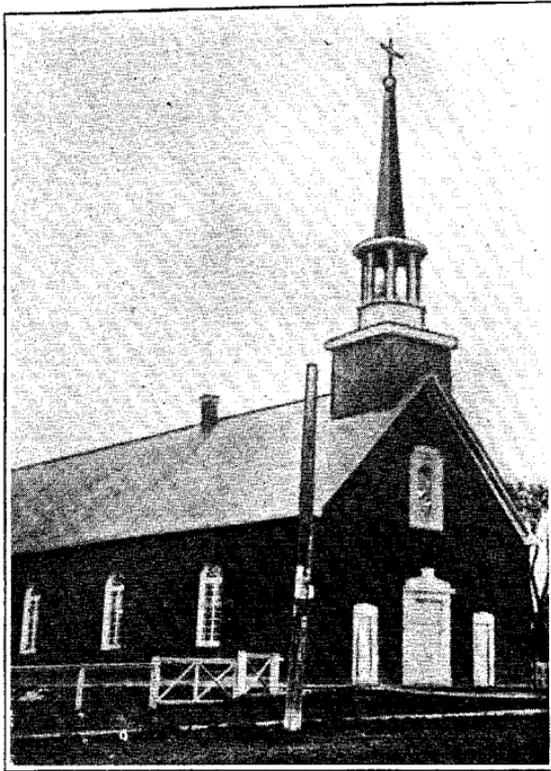
Joseph Papineau.

En juillet 1820, Mgr Plessis, avisé par son suffragant, Mgr de Telmesse, du désir et des démarches généreuses des fidèles de la Petite-Nation, délégua M. Roupe pour faire, sur le terrain concédé, le choix de l'emplacement de la première chapelle, et dont voici le rapport:

"Le dix-huit juillet, mil huit cent vingt, en présence de Joseph Thomas dit Tranchemontagne, Joseph Miville, Syndics élus; François-Xavier Fortin, Dominique Charlebois, notables de la place; François Parent, entrepreneur, et de plusieurs autres, je, prêtre soussigné Missionnaire ai fixé, selon l'ordre qui m'en a été donné par Monseigneur l'évêque de Québec, la place de la première Chapelle qui doit être bâtie en la Petite-Nation, seigneurie de M. Joseph Papineau."

J. Roupe, ptre-miss.

En 1821, les travaux de la nouvelle chapelle étaient terminés, grâce à l'entrepreneur, M. François Parent, qui, paraît-il, faisait plutôt des œuvres de paille que de bois. Tout de même, si la nouvelle construction manquait de *fond*, c'est-à-dire de solage, elle avait cependant la *forme* de chapelle. La foi des fidèles allait en servir de base. Le Dieu des tabernacles allait accepter cette humble demeure et soutenir la foi



Première Eglise de Montebello 1821

de ses fidèles et généreux serviteurs. Dès le dix-huit juillet, M. Roupe y célébrait la première messe, entouré d'un grand nombre de fidèles venus de tous les coins et recoins de la Petite-Nation et des places avoisinantes. Que ce dut être un jour de bonheur, de réjouissances et de beaux élans de foi, tant pour le saint et dévoué missionnaire que pour tous ces catholiques si épars et si loin jadis du temple du Seigneur! Le grain de sénévé jeté en terre fertile donnait déjà ce beau fruit qui allait être de plus en plus succulent.

Ce rassemblement à la fois réjouissant et réconfortant se renouvela, deux mois après, le 3 septembre, lors de la bénédiction de cette chapelle, à laquelle assistèrent une foule plus nombreuse encore. Plusieurs notables apposèrent leur signature au bas de l'acte de bénédiction suivant :

“L'an 1821, le troisième jour de septembre, a été bénite l'église de la mission de Notre-Dame de Bonsecours, sous le titre et l'invocation de la B. V. M. de Notre-Dame de Bonsecours, et dont la fête annuelle sera la fête de la Nativité de la B. V. M. La bénédiction a été faite par messire J.-B. Dumouchel, prêtre curé de Ste-Geneviève, assisté de Messire J.-M. Félix, curé de St-Benoit du Grand Brûlé, de M.-P. Archambault, curé de Vaudreuil, Toussaint-Victor Papineau, sous-diacre, François-Xavier Baillargé, clerc tonsuré, L.-J. Papineau, orateur de la chambre et seigneur du lieu, J. Des-saules, seigneur de St-Hyacinthe, Dr Kimber, J. Girouard, J. Papineau, notaire...”

J. Roupe, ptre-missionnaire.

Le même jour fut aussi bénite une cloche pesant 180 livres, destinée au clocher de la nouvelle chapelle et qui sert aujourd'hui de couvre-feu au manoir Papineau.

Après la bénédiction de la cloche, se tint une assemblée de paroisse à laquelle assistèrent tous les signataires et les visiteurs. Il fut résolu : “qu'à l'avenir, tant que le mission-

naire ne voudra pas, comme dans le passé, recevoir les dîmes ou autres supports, les marguilliers les recevront pour en dispenser le produit aux frais d'aller chercher, ramener, nourrir et chauffer le missionnaire."

Le lendemain, les francs-tenanciers de la Mission approuvaient en assemblée un plan préparé par M. Roupe, à l'effet d'obtenir l'érection canonique de la seigneurie et dont voici la teneur :

Plan pour la mission de la Petite-Nation

Les propriétaires et les tenanciers du fief et seigneurie de la Petite-Nation, au nord de la rivière des Outaouais, comté d'York, district de Montréal, province du Bas-Canada, ayant construit un édifice compétent pour leur servir d'église sur un terrain de deux arpents de front sur six arpents de profondeur ainsi qu'il appert par le contrat ci-annexé, désireraient qu'il y fut érigé une paroisse sous l'invocation de la Bienheureuse Vierge Marie de Notre-Dame de Bonsecours.

Que la dite paroisse comprendra toute la dite seigneurie qui est de cinq lieues de front sur cinq lieues de profondeur.

Aussitôt que le décret de la dite érection aura été obtenu, il sera convoqué une assemblée de tous les tenanciers de la dite paroisse, aux fins d'élire un premier, deuxième et troisième marguillier, et aussi un nombre compétent d'anciens et notables pour, avec le missionnaire desservant et le seigneur du lieu, composer l'assemblée de la paroisse à l'instar de l'assemblée des anciens et nouveaux marguilliers; et aussi un nombre compétent d'anciens et notables pour, avec le missionnaire desservant et le seigneur du lieu, composer l'assemblée de la paroisse à l'instar de l'assemblée des anciens et nouveaux marguilliers; ils auront la direction et disposition des revenus de la fabrique et feront tous les ans l'élection d'un nouveau marguillier à la place de celui qui sortira de charge; ils resteront en office tant qu'ils résideront dans la paroisse, et ne seront pas remplacés à leur décès; on suppose qu'il y aura un nombre suffisant de marguilliers pour diriger les affaires de la fabrique.

Les bancs ne pourront être loués à leur valeur tant que la paroisse sera desservie par voie de mission. On proposera dans

l'assemblée générale de convenir que lorsqu'il y aura un curé résident les bancs seront de nouveau mis à l'enchère et les acquéreurs d'alors seulement en jouiront leur vie durant ainsi que leur femme.

Il sera dressé acte de ces délibérations qui seront insérées dans un registre tenu à cette fin... Le tout humblement soumis."

J. Roupe, ptre-miss.

Ce plan avait été soumis à l'approbation de Mgr Lartigue qui l'accepta comme suit: "Ayant communiqué à Mgr de Québec le plan ci-contre et des autres parts, nous l'avons approuvé dans ses dispositions principales y ajoutant néanmoins les clauses suivantes :

1° Cette desserte gardera jusqu'à nouvel ordre le nom de mission dont la chapelle sera sous le titre de Notre-Dame de Bonsecours, et l'on n'y érigera pas, pour le moment, de paroisse en forme, non seulement à cause du petit nombre de tenanciers catholiques, mais encore parce que une paroisse de quinze lieues en superficie aurait trop d'étendue et qu'on restendra dans des limites plus étroites la première qu'on y érigera dans la suite.

2° Le missionnaire actuel pourra néanmoins convoquer au plus tôt une assemblée des habitants de la seigneurie pour faire l'élection de douze anciens ou notables, tels que dénommés dans le plan pour choisir les trois marguilliers de l'œuvre.

3° On suivra pour le reste les dispositions énoncées au plan.

Montréal, le 3 septembre 1821

J. J., évêque de Telmesse.

Cette approbation, sous condition, de Mgr de Telmesse, sans déplaire aux requérants qui remirent à plus tard l'érec-

tion canonique de leur mission, reçut l'entière approbation de Mgr l'évêque de Québec :

“Attendu, disait-il, qu'il nous a paru nécessaire pour le bien spirituel des tenanciers catholiques de la seigneurie de la Petite-Nation, district de Montréal, d'y établir une mission et chapelle, sous l'invocation de Notre-Dame de Bonsecours, et que nous avons donné à Mgr J.-J. Lartigue, évêque de Tennesse, notre suffragant et vicaire général, les directions nécessaires pour l'établissement des dites mission et chapelle, nous avons ratifié et ratifions l'ordonnance du 3 septembre 1821, rendue en conséquence par le dit évêque de Tennesse et y donnons notre entière approbation. En foi de quoi nous avons signé la présente, 16 novembre 1822.

J. O., évêque de Québec par W.-C. Fortier, pro.-sec.

La mission prenait donc de l'importance. Elle avait maintenant sa petite chapelle de 60 x 40 pieds dont la sacristie servait de presbytère au deuxième étage. Le tout avait coûté 338 louis dont 246 furent payés par la famille Papineau, laquelle se rendit en plus responsable de la différence, savoir : 92 louis. (Arch. de l'Arch. d'Ott.).

Il va sans dire que les objets du culte et l'ameublement de la chapelle-presbytère se réduisaient au stricte nécessaire, preuve : l'inventaire suivant :

Inventaire des ornements de la lingerie et du mobilier de l'église, fait le 13 novembre 1821, par nous les marguilliers soussignés :

I. Dans l'église

3 tableaux à l'huile, 1 tableau en papier, 2 ciboires, 1 calice, 2 custodes, 1 missel, 2 paires de canons d'autel, 1 bonnet carré avec trousse en laine, 1 béret, 2 surplis à ailes, 1 surplis sans ailes, 2 paires de manches de surplis, 2 camails, 1 encensoir avec chaînes en laiton, 1 cuillère en fer-blanc, 1

bénitier avec goupillon en fer-blanc, 2 bouteilles de vin, 4 bouchons, 32 anneaux de rideaux, 3 christs, 6 chandeliers, 1 tiroir d'aubes, 2 nappes d'autel, 3 nappes de communion, 3 ornements complets, 5 amicts, 3 purificateurs, 3 corporaux, 10 bancs lousps, 1 confessionnal.

II. Dans la cuisine de l'église

1 table, 1 banc, 2 crochets, 1 pelle en fer, 2 chenets dont un cassé, 1 soupière en faïence, 1 crochet de poêle, 1 sucrier, 1 beurrier, 16 assiettes creuses et 12 plates, 5 tasses et soucoupes, 2 martinets et 2 mouchettes.

III. Dans les chambres à coucher

1 banc, 2 beaudets, 2 paillasses, 1 matelas, 2 draps, 2 creillers, 1 couvre-pied, 3 couvertes, 1 table, 2 tréteaux, 1 petit miroir, 2 pots de nuit qui ont servi, 1 pot de nuit qui n'a pas servi, 1 bassin.

Visite épiscopale

En 1823, grand émoi dans la seigneurie. Les catholiques allaient recevoir, pour une première fois, la visite de Monseigneur, leur évêque. Des seigneurs de fief et autres de moindre calibre, ils en voyaient à satiété, mais des Monseigneurs... c'était tout le contraire. Aussi, quelle joie ce fut pour le missionnaire et les paroissiens lorsque Mgr Lartigue leur annonça, en décembre 1822, qu'il les visiterait, en janvier suivant. En même temps, il pria M. Roupe de lui tracer l'itinéraire de ce voyage. A cette époque, il fallait des guides et battre les sentiers pour arriver à la Petite-Nation.

M. Roupe se rendit à la demande de son évêque. Tout en témoignant sa joie de le recevoir, il l'avertissait que ce voyage serait pénible à faire, surtout en hiver, et qu'il aurait à souffrir du manque de confort tant à la chapelle qu'au presbytère.

Mgr Lartigue, qui n'était pas homme à reculer en face du devoir, arriva dans la Mission, le 24 janvier 1823. Ce fut un événement extraordinaire. On déploya tout le zèle et toutes les activités possibles, en commençant par orner la petite chapelle qui se prêtait bien peu à une grande démonstration. Mais l'esprit des fidèles est si inventif, en pareilles circonstances. On n'avait pas à s'occuper de la décoration des rues, il n'y avait qu'un chemin battu et bordé d'ormes géants, ce qui ne demandait rien d'artificiel. Mais les murs nus de la chapelle à l'intérieur furent entourés de guirlandes de cèdre et de sapin, le chœur orné d'oriflammes, et l'autel, avec son tabernacle entouré de cierges, ne blessait en rien les rubriques.

Mgr Lartigue passa trois jours au milieu de ses ouailles de la Petite-Nation, se prêtant facilement aux naïves manifestations de leur foi, les félicitant de leurs généreux efforts pour s'emparer du sol, les laissant enfin tout réconfortés et remplis de confiance en la Providence divine. Au cours de cette visite, trente-sept enfants et adultes furent confirmés. Les ordonnances de l'évêque se réduisirent au choix d'un autre cimetière qui devait être bien entouré.

Cette ordonnance était bien justifiée, vu le chemin du Roi qui, depuis 1818, passait en plein cimetière.

Le nouveau cimetière fut béni en 1826. Voici la teneur de l'acte de bénédiction où se trouvent bien spécifiés et situés les endroits où l'on enterrait précédemment les morts à Bonsecours :

“Le trente juillet, mil huit cent vingt-six, je, prêtre de St-Sulpice soussigné missionnaire sur la rivière des Outaouais, ai béni solennellement un cimetière sis derrière la chapelle de Notre-Dame de Bonsecours en la Petite-Nation, à l'ouest de la dite chapelle.

“Dès mil huit cent quinze, en septembre, lors de ma première mission en cette rivière, je bénis une fosse sur le cap de Bonsecours, où, disait-on devait être érigée la première chapelle de la Petite-Nation et jusqu'à mil huit cent dix-sept,

"on y enterra quelques enfants. En mil huit cent dix-sept en
 "juillet je bénis un cimetière qui existe encore vis-à-vis la
 "porte de la dite chapelle de Notre-Dame de Bonsecours; mais
 "ce cimetière se trouvant trop petit, et par arrangements posté-
 "rieurs, se trouvant au milieu d'un chemin à faire, je cessai d'y
 "enterrer en mil huit cent vingt-deux, et fis alors les sépul-
 "tures dans un terrain non béni six ans, côté nord-est de la
 "même chapelle, le cimetière béni aujourd'hui n'étant pas
 "encore défriché, jusqu'au 5 août de mil huit cent vingt-quatre
 "où je commençai à enterrer dans le cimetière actuel qui doit
 "être prolongé en profondeur, et à l'Est jusqu'à quatre-vingt-
 "dix pieds de la ligne Est du terrain donné à l'église dont le
 "projet fut présenté par les notables de cette mission en
 "janvier, mil huit cent vingt-trois à Mgr J.-J. Lartigue, évêque
 "de Telmesse et vicaire général de l'évêque de Québec, Sa
 "Grandeur l'approuva et en ordonna la clôture qui n'a été finie
 "que ces jours-ci. C'est ce même cimetière que j'ai béni ce
 "trente juillet, mil huit cent vingt-six, en vertu des pouvoirs
 "qui m'avaient été donnés en mil huit cent quinze par feu Mgr
 "J.-O. Plessis et renouvelés en décembre mil huit cent vingt-
 "cinq par Mgr B. Panet, évêque de ce diocèse, ont été présents
 "à cette cérémonie Denis-Benjamin Papineau, Michel Beaudry,
 "marguillier en charge soussignés, et un très grand nombre de
 "fidèles des différents postes de cette mission."

J. Roupe.

D.-B. Papineau

Michel Beaudry

Les catholiques de la Petite-Nation eurent une deuxième
 fois l'honneur d'une visite de Mgr Lartigue, pendant qu'ils
 étaient desservis par voie de mission en janvier 1828. Cette
 fois, l'aller et le retour du voyage pouvaient se faire, en cinq
 jours, par voie de terre, du côté nord de l'Outaouais; c'était
 déjà un grand progrès, en fait de voirie.

Mgr passa quatre jours à la Petite-Nation et confirma
 soixante-douze adultes et enfants. Dans son acte de visite, il
 approuva les comptes des années antérieures dont les items des
 recettes et des dépenses s'égalisaient et se chiffraient annuelle-
 ment dans les 250 ou 275 livres courant, y compris les revenus

du missionnaire. Evidemment la desserte n'était pas une sinécure. Mais ça importait guère au dévoué M. Roupe qui trouvait, malgré tout, moyen de doter la chapelle de Bonsecours, en 1822, d'un *Enfant-Jésus* dans sa niche et aussi d'une jolie croix de procession, en bois bien sculpté, sans compter un beau confessionnal qu'il fallut transporté de peine et de misère à destination — mais le confessionnal est un recueil de misères humaines!

Les ordonnances de l'évêque se réduisirent au stricte nécessaire pour les fins du culte; savoir: deux vases en étain pour recevoir et conserver l'eau baptismale, deux ornements violet et vert et une paire de burettes avec leur bassin; seulement, pour ne pas montrer trop d'exigence, il était permis d'attendre plus de revenus de fabrique pour faire l'acquisition de ces objets. Evidemment la fabrique n'allait pas courir à la faillite avec de telles dépenses et avec de tels procédés.

* * *

De 1823 à 1828, on a seulement à signaler la fidélité et la ponctualité de M. Roupe à donner ses deux missions annuelles qui furent de plus en plus marquées au coin du dévouement et de l'abnégation vu le mouvement progressif de la population.

Voilà en résumé les principaux événements religieux qui se sont déroulés dans la seigneurie de la Petite-Nation de 1815 à 1828, dont M. Roupe, secondé par la famille Papineau, fut l'âme et le principal acteur. Au reste l'histoire de ce missionnaire est celle de presque tous les prêtres-missionnaires séculiers et réguliers qui ont évangélisé nos campagnes.

Quant à M. Roupe, il fut nommé, le 10 juin 1828, à la desserte des Sulpiciens du Lac des Deux-Montagnes. Son dernier acte dans les registres de Montebello, date du 12 août 1828. Sur la demande de Mgr Cl. Panet il fit un rapport sur les missions de la vallée d'Ottawa.¹

¹ Voir appendice III, chapitre VIII.

APPENDICES AU CHAPITRE VIII

*Lettre de Mgr Plessis chargeant
les Sulpiciens de la desserte
de la seigneurie*

APPENDICE I

Josephus Octavius Plessis miseratione divina et Sanctæ Sedis Apostolicæ gratia Episcopus Quebecensis etc., etc., etc.

Ei ex presbyteris Seminarii Sti Sulpitii Marianopolitanaensis, quem prædicti Seminarii superior mittere judicaverit ad Christifideles qui in extremitate occidentali Districtus Montis Regalis ultra missiones seu parochias nuncupatas *Le Lac des Deux Montagnes* et *Ste Madeleine de Rigaud*, ripam annis vocati *la rivière des Outaouais* vel viciniora loca incolunt Salutem et Benedictionem in Domino.

Ut animabus præfatorum Christifidelium utiliori modo ministrare possis, sequentes facultates ad nutum revocabiles, ibidem ac etiam in ordinario tuæ residentiae loco (exceptis articulis 9, 10, 11, 12 et 13) erga eosdem exercendas tibi dare et concedere decrevimus, tenoreque præsentium damus et concedimus, videlicet: 1° A censuris et casibus sive nobis, sive Stæ Sedi Apostolicæ reservatis, absolvendi, necnon et ab hæresi, recepta prius fidei professione. 2° Verbum Dei annuntiandi. 3° Sacramenta omnia, Ordine et Confirmatione exceptis, conferendi. 4° omnes omnino benedictiones quæ non requirunt ordinem episcopalem faciendi. 5° Super bannorum proclamatione et super prohibito nuptiarum tempore dispensandi. 6° Dispensandi cum conjugibus super impedimentis matrimonio supervenientibus ac ipsius usum auferentibus. 7° Super impedimentis publicæ honestatis, criminis (neutro tamen conjugum machinante), cognationis spiritualis præterquam inter levantem et levatum, affinitatis et consanguinitatis in tertio et quarto gradu pro matrimoniis contrahendis, ac

etiam a secundo gradu ad tertium pro matrimoniis jam contractis, dispensandi, ea tamen lege ut quodcumque juxta hunc septimum præsentis instrumenti articulum dispensaveris, exprimas in registris seu in actibus publicis te dispensasse vi facultatis nobis usque ad revocationem concessæ per Sanctam Sedem Apostolicam die vicesima nona maii anno millesimo cctingentesimo octavo tibi que per præsens instrumentum communicatæ, et mulierem non fuisse raptam, vel si rapta fuërit, in potestate raptoris non existere. 8° Vota in alia pia opera commutandi, exceptis votis castitatis perpetuæ ac religionis ingrediendæ. 9° Matrimonia celebrandi et benedictionem nuptialem extra missam conjugibus impertiendi. 10° Missam una hora ante auroram ac una hora post meridiem celebrandi. 11° Eamdem in privatis domibus celebrandi. 12° Celebrandi bis in die, modo sit Dominica vel ex obligatione festiva, vel ut viaticum infirmo ministretur quod alias recipere non posset. 13° Sacram Eucharistiam ad infirmos absque lumine deferendi.

Datum Quebeci sub signo sigilloque nostris ac Subsecretarii nostri subscriptione die decima mensis maii, anno millesimo octingentesimo decimo quinto.

J. O. Epus Quebecensis.

De mandato Illmi ac Revmi DD. Quebecen. Episcopi

Cl. Gauvreau, Acol. Secret.

Concordat cum originali.

APPENDICE II

Les trois premiers actes de Baptême, Sépulture et de Mariage faits à la Petite-Nation par M. Roupe.

“Le 17 septembre 1815, par moi, prêtre soussigné, missionnaire des Iroquois du Lac, et des autres catholiques habitant sur la rivière des Outaouais, a été baptisé Benjamin, ondoyé à la maison, né depuis quatre mois et demi, du mariage légitime de Joseph St-Denis dit Birabin et de Marie Kadier, les père et mère, du Chenail écarté, sur la dite rivière des Outaouais. Le parrain a été: Antoine Laplante dit Cham-

“pagne, et la marraine: Marie Edouard qui tous les deux ainsi que le père et la mère présents ne savent signer.”

(Signé) J. Roupe, ptre-miss.

“Le 25 septembre 1815, je, prêtre soussigné, missionnaire des Iroquois du Lac et des autres catholiques habitant sur la rivière des Outaouais, ai béni la fosse où, en présence de Joseph Arcand et François Termosse, avait été inhumé Michel Carpentier, décédé, le 26 avril dernier, âgé de 81 ans, en présence de Etienne Denys et de Toussaint-Victor Papt-neau qui, seul de tous les témoins susdits, a signé.”

T.-V. Papineau,

J. Roupe, ptre-miss.

“L’an 1816, après la publication d’un seul ban de mariage, ayant dispensé les parties des deux autres, entre J.-B. Bousquet, fils majeur de Christophe Bousquet et de Françoise Lafleur, ses père et mère, de la paroisse de Varemme, d’une part; et Marie Cowen, veuve de J. Colletterte dit Bourguignon, domiciliée en cette mission, d’autre part; ne s’étant découvert aucun empêchement à leur mariage, j’ai, prêtre soussigné, missionnaire, reçu le mutuel consentement des parties et leur ai donné la bénédiction nuptiale, selon la forme prescrite par notre Mère, la sainte Eglise catholique et romaine, et en présence de Etienne Mathieu, Louis Renaud dit Dumoulin, J.-B. Tétro dit Ducharme et François Tessier qui, tous, ainsi que les époux, ont déclaré ne savoir signer.

J. Roupe, ptre-miss.

APPENDICE III

RAPPORT SUR LA VALLEE D'OTTAWA

(3 juin 1826)

1° *Mission de la Petite-Nation.* — “Cette mission doit son origine et ses progrès jusqu’ici à la piété et à la générosité de la famille Papineau, particulièrement de Mme Papineau, mère. Le premier prêtre qui y alla, en 1814, fut M. Dumouchel, curé de Ste-Geneviève du district de Mont-

“réal, qui obtint de célébrer la messe, mais il ne peut appeler
“le premier missionnaire.

“Ce ne fut que le 10 mai de l'année suivante que Sa
“Grandeur Mgr Plessis donna des lettres de mission et les
“pouvoirs extraordinaires à celui des prêtres de St-Sulpice de
“Montréal que le supérieur jugerait à propos d'y envoyer. Ce
“fut M. Jean-Baptiste Roupe, prêtre de cette maison que M.
“J.-A. Roux, vicaire général et supérieur de St-Sulpice,
“revêtit de ces pouvoirs et chargea de cette mission, le 14
“août de l'an 1815, et dans le mois de septembre de la même
“année se fit la première mission de 19 jours, et, dès cette
“première mission, on visita les trois postes suivants: le
“*Chenail écarté* (Hawkesbury), sur le bord sud de la rivière
“des Outaouais; la *Nouvelle Longueil* (L'Original), sur le
“même côté de la rivière, deux lieues plus haut que le *Chenail*
“*écarté*; enfin la *Petite-Nation*, sur la rive nord, à 16 lieues
“au-dessus du Lac des Deux-Montagnes.

“Ce dernier poste qui est la Seigneurie de M. Papineau a
“toujours été le centre de toute la mission, et c'est là que les
“missionnaires séjournent le plus longtemps. Tant que la
“famille Papineau y a demeuré, leurs maisons servirent de cha-
“pelle et de résidence au missionnaire, et même, depuis leur
“départ, en 1819, au mois de février, ils ont toujours, quoi-
“que absents, fourni à son entretien, pendant le temps de la
“mission, jusqu'en 1822, et c'est encore cette famille qui a
“fait presque tous les frais d'une chapelle et presbytère cons-
“truits, en été de 1820 et 1821.

La seigneurie de la Nouvelle-Longueil. — “La seigneurie
“de la Nouvelle-Longueil, dans le Haut-Canada, appelée aussi
“la seigneurie de Tradewell est, après la Petite-Nation, le
“second poste pour l'importance. Le missionnaire y donne en
“montant et en descendant plusieurs jours de mission. Il loge
“et fait les exercices de la mission chez Pierre St-Julien,
“écuyer, dont la famille nombreuse est très respectable. Quant
“au *Chenail écarté*, aucun catholique n'y réside mais on y est
“qu'en passant. Il y a là plusieurs américains protestants,
“mais à qui la religion catholique ne répugne pas. Ils font
“parfois baptiser leurs enfants par le missionnaire.

“En 1816, le missionnaire alla jusqu'aux Chaudières. Sur
“la route en deçà, à quatre lieues au-dessus de l'extrémité de
“la Petite-Nation, sont des Canadiens établis sur les deux

“rives de l’Outaouais. La rive nord, en ces lieux est le Township de Buccanam, et sur la rive sud, le Township de Cumberland.

“Aux Chaudières est un espèce de village dirigé par un nommé Wright, et la religion catholique n’y a pas accès.

“En 1818, au mois de juillet, le missionnaire accomplit un projet qu’il avait formé, l’année précédente, d’aller porter les secours de la religion aux catholiques et aux sauvages, dans la région du *Fort-Coulonge*. En cette même année (1818), je plantai pour la première fois, à la Nouvelle-Longueil, à la Petite-Nation et à Buccanam, des croix. Parcourant depuis plusieurs années les deux bords de cette rivière des Outaouais, toujours j’étais affligé de ne voir, dans une si grande étendue, aucun vestige de religion.

“En 1819, je donnai pour la première fois les services de la religion sur la rivière, partie sud de la Petite-Nation, appelée aussi *rivière Chesser* (Plantagenet). En cette même année, je donnai pour la dernière fois la mission au Chenail écarté, mais j’en établis une à la Pointe Fortune. En 1821, le 13 septembre, se fit la bénédiction de la chapelle établie en la Petite-Nation sous titre de l’invocation de la B. V. M. de Notre-Dame de Bonsecours et la fête annuelle fut fixée, le 8 septembre, jour de la Nativité de Notre-Dame. Le même jour fut bénite une cloche d’environ 180 livres, elle fut nommée: Marie-Jean-Amable-Rosalie. Le lendemain de la bénédiction se fit dans la sacristie une assemblée des tenanciers de la Petite-Nation pour mettre à exécution un plan proposé par le seigneur du lieu et approuvé par Nos Seigneurs les évêques de Québec et de Telmesse pour l’érection de la chapelle et de la mission et pour leur amélioration temporelle.

“D’après ce plan on choisit douze notables de la mission pour représenter le corps des marguilliers, lesquels élus choisirent 3 marguilliers, le missionnaire qui a desservi cette mission ayant bien voulu, de l’avis de son supérieur, ne point exiger de dîmes.

“Il fut résolu aussi qu’à l’avenir, tant que le missionnaire ne voudra pas recevoir les dîmes, les marguilliers les recevront pour en employer le produit aux frais d’aller chercher, ramener, nourrir et chauffer le missionnaire desservant.

“En 1822, le 16 novembre, Mgr Plessis confirma et ratifia l’ordonnance, rendue en septembre précédent, par Mgr

“Telmesse son grand vicaire pour l'érection de la chapelle et
“mission.

“En 1823, Mgr Lartigue, grand vicaire, vint en visite à
“la Petite-Nation. Ce fut la première visite épiscopale qui eut
“lieu en cette mission. Sa Grandeur y arriva, le vendredi soir,
“le 24 janvier, et y demeura jusqu'au dimanche suivant, con-
“firma 37 personnes; et un grand nombre de personnes, vu
“la pauvreté et les mauvais chemins, furent privées de cet
“avantage. Mgr ordonna de clôturer un cimetière autour de
“l'emplacement destiné à la future église. Dès l'an 1817,
“j'avais béni un cimetière qui existe encore près de la cha-
“pelle, mais se trouvant trop petit, et, par des arrangements
“postérieurs, il se trouve maintenant au milieu d'un chemin
“à faire.

OBSERVATIONS

“De tous ces différents postes ci-dessus nommés, la
“Petite-Nation est celui qui a jusqu'ici donné le plus d'édifi-
“cation, et qui a le mieux répondu aux soins du mission-
“naire. Les gens y sont généralement plus instruits qu'ailleurs,
“plus assidus aux exercices. On y fréquente plus les sacre-
“ments, plusieurs hérétiques même y ont abjuré leurs erreurs.

TEMPS DE LA MISSION

“Je vais deux fois l'an, dans cette mission de la vallée des
“Outaouais, en janvier et en juillet. Cette mission dure trois
“semaines en hiver, et quatre semaines en été. Alors que je
“vais au-delà des Chaudières, et jusqu'au Fort-Coulonge, il
“ne faut rien moins que six semaines. Hors ces deux temps,
“j'y vais encore extraordinairement, pour les malades.

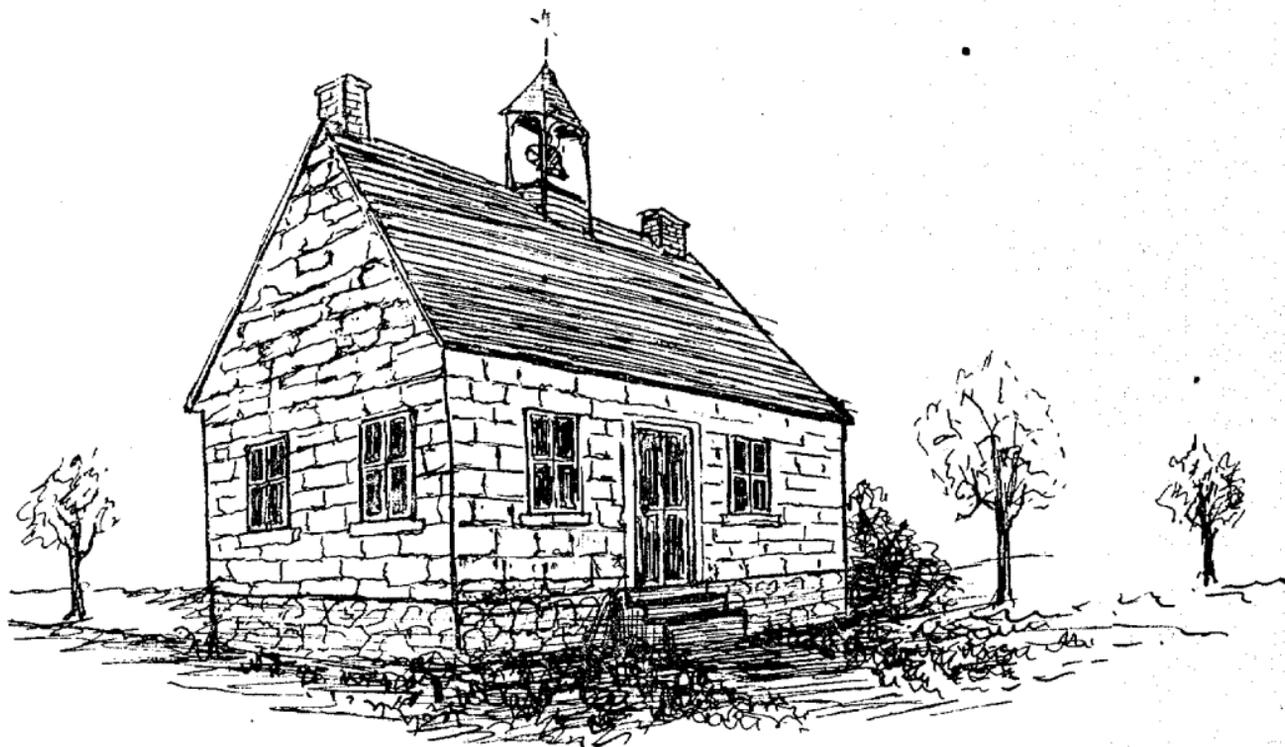
POPULATION EN 1826

“La Petite-Nation qui ne comptait, en 1815, que soixante-
“quinze personnes aura bientôt soixante-quinze familles.

“Mgr, j'ai déjà exposé mon incapacité à votre Grandeur
“et le besoin d'être remplacé par quelqu'un qui puisse réparer
“le mal que j'ai fait dans cette mission; je profite de l'occa-
“sion pour vous prier d'y avoir égard.

Lac des Deux-Montagnes, 3 juin 1826,

J. Roupe.



Première École de Montebello en 1830.

M. Paisley, premier curé, 1828-1831

SOMMAIRE. — Demande d'un prêtre résident. — Mgr Panet désire l'érection canonique de la seigneurie. — M. Paisley, premier curé, ses observations sur la mission. — Oeuvres extra-paroissiales de ce curé. — Desserte de plusieurs cantons-constructeurs de chapelles à Grenville et à la Nouvelle-Longueuil. — Premier baptême à Bytown. — Oeuvres paroissiales: — érection canonique — préliminaires — décret — fausses promesses des habitants de Grenville, etc. — Rappel de M. Paisley. — Opposition des fidèles. — Fermeté de Mgr Lartigue. — Lettre du curé. — Réponse de Mgr Panet. — Départ du curé. — Bedeau. — Bancs. — Salle publique. — Légende.

Les paroissiens de Notre-Dame de Bonsecours avertis déjà, depuis quelques mois, du départ définitif de M. Roupe, voulurent cette fois avoir un prêtre résident. Déjà, par l'entremise de M. Denis-Benjamin Papineau, ils avaient envoyé à Mgr Lartigue, le 25 janvier 1828, un rapport sur la mission avec force détails, signalant entre autres choses le vif désir des deux cents catholiques des cantons de Grenville et de Chatam de s'unir à eux pour le soutien d'un prêtre résident et pour l'entretien de la mission, ce qui, avec les 394 âmes de la seigneurie, formerait une population totale de 594 âmes.

Six mois après, le même M. Papineau annonçait à Mgr Lartigue, par lettre, une souscription des paroissiens pour la construction d'une salle publique, d'une écurie et d'un four, et une autre souscription de soixante-quinze louis pour le soutien d'un curé. (Lettres, 10 et 15 août).

Ainsi les fidèles de la Petite-Nation voulaient à tout prix un prêtre en permanence, sachant que c'était le moyen le plus

sûr et le plus efficace d'accentuer le double progrès spirituel et matériel de leur mission de Bônsecours.

Mgr Cl. Panet voulut bien se rendre aux désirs des requérants et les pria de voir à l'érection canonique de toute la seigneurie de la Petite-Nation, tel qu'il appert par la lettre suivante, à M. Denis-Benjamin Papineau.

. Monsieur,

Mgr l'évêque de Québec désirerait que les habitants de la Petite-Nation lui présentassent une requête, en la forme dont je vous envoie le projet, pour demander l'érection canonique de leur seigneurie en paroisse, afin que si l'acte passé par notre Législature relativement à l'érection civile de nos paroisses en ce pays, et référé au bon plaisir de sa Majesté, revient sanctionné, votre Mission, canoniquement érigée, se trouve au nombre de celles qui seront reconnues par l'autorité civile. Je suis d'avis qu'on se rende là-dessus à son désir, quoique la chose me paraisse un peu prématuré. Il faudra faire signer cette requête au moins par la majorité des tenanciers de la seigneurie et faire certifier les signatures ou croix par deux personnes qui savent écrire. Je crois qu'il faudra comprendre la seigneurie entière dans la démarcation de la nouvelle paroisse, sauf à faire par la suite d'autres divisions légales.

Quand vous en viendrez au sixième article du projet, vous remplacerez ce qui y est dit par ce qui suit: "Que les habitants, présentement établis sur les dites terres, ne sauraient fournir, pour le présent, des dîmes suffisantes pour la subsistance d'un prêtre résident parmi eux, mais qu'ils offrent d'y suppléer en s'engageant d'une manière légale à fournir annuellement à leur futur curé un revenu de soixante-quinze livres, cours actuel, jusqu'à ce qu'il retire des dîmes équipolentes à un tel revenu."

Le septième alinéa sera dressé ainsi: "Que vos suppliants n'ont jamais appartenu à aucune paroisse, mais ont été occa-

sionnellement desservis jusqu'à présent par un des prêtres-missionnaires du Lac des Deux-Montagnes." Et l'on omettra les deux alternatives suivantes.

Je vous prie de faire dresser et signer au plus tôt cette requête par le plus de tenanciers qu'il vous sera possible, de me l'envoyer ensuite afin que je l'adresse à Mgr de Québec, et de me croire bien affectueusement vôtre,

J.-J., évêque de Telmesse.

Cette lettre nous explique l'empressement de Mgr de Québec à vouloir ériger en paroisse canonique la seigneurie de la Petite-Nation. Sa Grandeur espérait par là pouvoir faire bénéficier la dite seigneurie d'une érection civile, en vertu d'un acte en projet devant la Législature, à l'effet de reconnaître comme civilement érigées toutes les paroisses déjà érigées canoniquement. Mais, pour des raisons inconnues, les deux érections canoniques et civiles de la seigneurie ne se firent qu'en 1831 et 1883, seulement il lui fut donné un prêtre en permanence, M. Paisley, qui signa son premier acte dans les registres de Montebello, le 12 octobre 1828.

Le fait que ce premier curé et son successeur furent d'origine anglaise, ne doit pas laisser entendre que l'élément anglais ou irlandais prédominait dans la seigneurie de la Petite-Nation. Ah! non, c'était tout le contraire. Seulement on voulait donner pleine satisfaction aux familles anglaises qui habitaient la rive sud de l'Ottawa, à proximité de la chapelle de Notre-Dame de Bonsecours.

Revenons à M. Paisley, le nouveau curé. Voici le renseignement que nous donne le répertoire du Clergé canadien à son sujet :

"Hugh Paisley, vicaire à Québec, en 1825; curé de la "Petite-Nation, 1828-1831; fait le premier baptême à Bytown, "le 21 mai 1829, missionnaire de Drummondville, en 1831; "curé de Sainte-Catherine, Ontario, en 1832; appelé auprès

“des émigrés de la Grosse-Ile, en 1847, où il mourut victime du devoir, la même année. Son corps repose dans l'église de l'hôpital Général, à Québec. Ce prêtre a laissé une grande renommée de dévouement et de sainteté.”

M. Paisley était donc digne, je ne dirai pas de la paroisse, ce serait, à cette époque, faire trop d'honneur à celle-ci, mais digne de succéder à M. Roupe. Le fait d'exercer son apostolat dans l'indigence et les difficultés de toutes sortes d'abord, pour aller ensuite mourir, victime du devoir, au milieu des pestiférés, comme l'a fait M. Paisley, lui donne un excellent certificat de sainteté.

Ce digne prêtre avait cependant ses franchises coudées et disait sans ambages ce qu'il pensait, tout en gardant les bornes de l'obéissance et de la politesse. Ainsi, à peine avait-il pris connaissance de son nouveau poste qu'il écrivait à son évêque: “Ah! quel pays! Votre Grandeur a bien fait d'avoir envoyé un prêtre qui ne l'avait jamais vu. Mais enfin, j'y suis, il en faut un et il en faudrait plusieurs: depuis Bytown jusqu'à Rigaud, il n'y a point de prêtre. (Lettre, 14 octobre 1828).

Il y a dans ces paroles laconiques de la douleur et du vouloir, de l'esprit et un brin de malice.

Deux mois après, à l'occasion des fêtes du nouvel an, il souhaitait entre autres choses à Mgr Lartigue les moyens de bien s'enquérir sur l'état miséreux et misérable des habitants et du curé de la Petite-Nation. (Lettre, 8 janvier 1829).

Ce souhait n'était pas déplacé, après tout, vu la difficulté pour l'évêque, à cette époque, de s'enquérir des besoins de son diocèse.

Le 14 novembre de la même année, il crie de nouveau famine: “Monseigneur, je suis le plus pauvre des curés de votre diocèse. Il me semble que votre Grandeur devrait me recommander à la Caisse ecclésiastique. Pour moi, jamais je ne le ferai.” (Lettre, 14 novembre 1829).

Voilà un curé qui avait une âme fière, pas du tout rampante. Après tout, on ne se fait point prêtre pour mendier, même les honneurs de la terre; les honneurs du ciel sont plus que suffisants.

Après deux années d'apostolat très pénible, M. Paisley demanda son changement: "Je suis las, écrivait-il à son évêque, de courir les bois et de gratter parmi les souches pour trouver ma subsistance."

Ici, il faudrait être bien sévère pour blâmer ce désir d'un poste meilleur. Ma foi, s'il est permis au prêtre de désirer l'épiscopat, pourquoi ne lui serait-il point permis d'avoir le désir de quitter la forêt pour vivre dans la plaine? L'entourage de Satan suffit parfois sans qu'il soit besoin de s'exposer à la gueule des loups. D'ailleurs, ces plaintes et ces demandes n'eurent pas de suite, M. Paisley lui-même revint sur sa décision et demanda à rester à son poste.

Nous venons de voir les côtés rugueux de ce fier curé, mais il faut regarder maintenant comme leurs angles étaient bien arrondis, ce qui se prouve parfaitement bien par ses œuvres extra-paroissiales et inter-paroissiales.

Ses œuvres extra-paroissiales. — Vu le petit nombre de fidèles à desservir, à la Petite-Nation, M. Paisley pouvait exercer son zèle à l'extérieur; c'est ce qu'il fit, et si bien, qu'il mérita d'être mis au nombre des plus zélés missionnaires de la vallée d'Ottawa. Dès son arrivée dans la paroisse, il accepte de Mgr McDonall, évêque du Haut-Canada (Kingston), la desserte de plusieurs cantons, sur la rive sud de l'Ottawa. Trois mois après, il annonce à Mgr Lartigue qu'il a déjà visité plusieurs fois les cantons de Grenville et de Chatham où, disait-il, les catholiques ne remplissent point leurs promesses touchant le soutien du curé et l'entretien de la mission de la Petite-Nation. Quant à lui, ajoutait-il, il prenait bien les choses et renonçait facilement à son dû, sans amortir son zèle. Au contraire, il se sentait de taille à faire plus encore,

particulièrement à construire sans délai une chapelle à la Nouvelle-Longueuil (l'Orignal), afin de mieux desservir les fidèles de cette partie du Haut-Canada. (Lettre, 14 octobre 1828).

Dans une autre lettre à Mgr Lartigue, M. Paisley annonce qu'il arrive de Bytown, où il a fait beaucoup de ministère et constaté que le prêtre-missionnaire irlandais, préposé à cette desserte, lui semble en être indigne. Il annonce en plus qu'il est tout à la joie d'avoir obtenu un terrain pour y construire la future chapelle de Grenville. (Lettre, 26 mai 1829).

C'est lors de son passage à Ottawa, que M. Paisley inscrivit, le 21 mai 1829, le premier baptême connu au registre de Bytown: une fille de Dan O'Connor, qui devint plus tard Mme J. Friel.

L'année suivante, il est tout occupé à la construction de la première chapelle de Grenville. "La chapelle de Grenville est bien avancée, écrivait-il à Mgr Lartigue (le 23 mai 1830), elle est comme suit: 42 pieds de long par 32 de large, bâtie en bois bien équarri, couverte en bardeaux avec plancher haut et bas, la porte au pignon, 4 fenêtres d'un côté et 3 de l'autre et la porte de la sacristie, et une fenêtre de plus chaque côté de l'autel; chaque côté du chœur une allonge qui sera partagée en trois petits appartements dont un pour la sacristie et les deux autres pour le presbytère, cette partie de l'allonge aura 14 pieds carrés. Maintenant vous m'avez dit dans votre dernière lettre, Monseigneur, de vous avertir au mois de juillet si je pouvais demeurer à la Petite-Nation ou non. Je demanderais de rester encore un an, car si je pars il est probable que ces pauvres gens manqueront de prêtre et cela me ferait trop de peine, car il y a ici beaucoup de bonnes gens quoiqu'il y ait quelques négligents, et il y a beaucoup d'âmes, le long de cette rivière, qui en souffriraient. J'ai visité, l'hiver dernier, la rivière au Lièvre où j'ai trouvé un grand nombre de catholiques... tout cela m'engage à rester. (Lettre, 23 mai 1830)."

En 1831, on trouve encore ce pasteur zélé en mission dans le canton de Buckingham, parcourant les bords de la Lièvre où il constate un groupement assez considérable de catholiques, fous de joie à la vue du prêtre. C'en est assez pour remuer son cœur d'apôtre et le faire déborder de sentiments généreux et de dévouement envers ces âmes délaissées; il promet qu'il va s'intéresser à leur faire donner une mission régulière et que lui-même les desservira, s'il le faut, avec l'assentiment de son évêque. De retour à son presbytère de la Petite-Nation, il écrit à Mgr Lartigue pour lui exposer tout ce qui nécessite une mission sur la Lièvre, et s'offre à la desservir, pourvu qu'on le décharge des missions de Grenville et de Chatham lesquelles devraient être normalement desservies par les curés les plus avoisinants, ce qui serait à l'avantage des fidèles eux-mêmes, tandis que lui n'aurait plus à s'y rendre par monts et par vaux, à travers la forêt (Lettre, 9 juillet 1831). Voilà pour les œuvres extra-paroissiales de M. Paisley.

* * *

Passons maintenant à ses œuvres paroissiales qui évidemment sont moins étendues. Ici, il ne marche pas à grands pas, aussi la distance à parcourir est moins longue. Il n'a pas non plus à peiner dans la plaine comme dans la forêt. En dehors de son ministère paroissial qu'il fera toujours avec sagesse, piété et dévouement, il ne lui restait, à vrai dire, qu'une œuvre importante à faire: l'érection canonique de sa paroisse. Mais, pour l'accomplir, il fallait surmonter les obstacles d'une forte opposition, venant surtout de la part des tenanciers qui habitaient les parties nord et est de la seigneurie, à plus de six milles de la chapelle de Notre-Dame de Bonsecours. Ceux-ci vivaient déjà du désir de nouvelles divisions paroissiales; c'est pourquoi ils apposèrent tardivement et sans déférence leur signature au bas de la requête demandant la dite érection canonique. D'aucuns même protestèrent fortement auprès des autorités religieuses, ce qui retardait d'autant les choses.

Mais des difficultés de cette sorte ne tenaient pas devant le vouloir et l'activité de M. Paisley. Après force explications et représentations, il obtint la signature de 96 tenanciers sur 120 qui habitaient la seigneurie, à cette époque.

Cette requête constitue un document important à cause des renseignements précieux qu'elle renferme. Elle nous apprend :

1° Les limites de la paroisse de Notre-Dame de Bonsecours.

2° Le nombre des familles catholiques et celui des communiants.

3° Les noms de presque tous les chefs de familles.

4° Le nombre approximatif des terres établies.

5° Le mode de desserte religieuse.

Voici la teneur de cette requête :

REQUETE POUR L'ERECTION CANONIQUE DE NOTRE-DAME DE BONSECOURS DE MONTEBELLO (1831)

A Sa Grandeur,

Mgr Claude-Bernard Panet, évêque de Québec.

L'humble requête du seigneur et des tenanciers catholiques de la seigneurie de la Petite-Nation, lesquels représentent respectueusement à Votre Grandeur :

Que leurs habitations et terres établies dans la dite seigneurie comprennent une étendue de 15 milles de terrain de front ou de 18 milles en suivant le chemin de front par les sinuosités de la rivière des Outaouais, et de 15 milles de profondeur, mais dont il n'y a que le front et une très petite partie de la profondeur d'établis.

Que ce territoire est borné : *Au Sud*, par la rivière des Outaouais ; *A l'Est*, par la ligne seigneuriale entre la dite sei-

gneurie et le Township de Grenville; *A l'Ouest*, par la ligne seigneuriale entre la dite seigneurie et le Township de Lochaber; *Au Nord*, par les terres non concédées de la Couronne.

Que dans l'espace compris entre les susdites limites il se trouve environ 100 terres d'établies, de diverses dimensions, depuis trois arpents sur vingt jusqu'à cinq arpents sur quarante, mais la plus grande partie de cinq arpents de front sur quarante de profondeur outre cinq ou six emplacements d'environ un demi-arpent en superficie.

Que ce nombre de terres est établi par environ 120 familles catholiques, formant une population d'environ 450 communiants.

Qu'à raison de la nouveauté des établissements, de la distance des autres établissements, ils n'ont jusqu'à présent constaté la quantité de dîmes que l'on pourrait tirer d'eux pour la subsistance d'un prêtre, mais que par un accord sous seing privé, ils se sont engagés à fournir au moins une somme de 75 livres pour cela, lequel accord est daté du 10 août 1828.

Que vos suppliants ont été depuis desservis par un prêtre de la mission du Lac des Deux-Montagnes, laquelle mission est éloignée de leur chapelle de plus de 40 milles.

Que vos suppliants sont desservis depuis trois ans par un prêtre résidant parmi eux, et que la distance de trente-neuf milles, entre la rivière des Outaouais, à traverser entre la paroisse de Ste-Madeleine de Rigaud, la paroisse la plus proche et la Petite-Nation, leur fait désirer de continuer à être desservis par un prêtre résident, vu la difficulté, pour ne pas dire la presque impossibilité qu'il y aurait d'envoyer aussi loin leurs enfants aux instructions chrétiennes, d'y transporter leurs nouveau-nés, leurs défunts pour la sépulture et de s'y rendre eux-mêmes pour accomplir leurs devoirs religieux, sont de puissants motifs qui leur ont fait désirer de former une paroisse à part.

Ce, considéré, Monseigneur, ils vous supplient de vouloir bien ériger canoniquement en paroisse sous l'invocation de Notre-Dame de Bonsecours, le territoire ci-dessus désigné, sans préjudice pourtant aux divisions que la suite pourrait nécessiter, se proposant, après avoir obtenu de votre Grandeur le décret en pareil cas, de solliciter auprès du gouvernement de sa Majesté des lettres patentes qui accordent à leur dite paroisse une existence civile dont ils connaissent le besoin. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier . . .

Petite-Nation, 5 juillet 1831.

Ont signé :

D.-B. Papineau, Wm-L. Hayes, D. Baldwin, Jacques Morin, Aug. Morin, J.-Bte Gravelle, Jos. Prévost, Hubert Séguin, Jos. Bergeron, Ls Beautronc, Frs Boucher, Pat. Kiernan, Ant. Vaillancourt, Ant. Migneron, Chs Hillman, J.-Bte Morin, J.-Bte Léger, J.-Bte Provost, J. Sabourin, Paul Sabourin, Basile Sabourin, Théo. Sabourin, Pierre Groslot, J. Trudel, Denis St-Pierre, Théo. Sabourin, père, Hubert Sabourin, Jos. Birabin, Hyac. Charlebois, Robt. Côté, Louis Gauthier, Bte Labranche, Jos. Sabourin, Frs Dallaire, Frs Lampion, Frs-J. Adam, Ls Tassé, Aug. Goyer, Elz. Winsters, Jos. Thivierge, Ant.-D. Dupuis-Couillard, Pierre Lacasse, Jos. Carrière, Ant. Lavoye, Michel Valcourt, Ant.-André Carrière, Bte Thivierge, Hyac. Côté, Michel Frappier, Frs Vadenais, Bte Racicot, Chs Gaulin, Jos.-Frs Carrière, Pascal Carrière, Pierre Lacoste, Bte Caillé, Jos. Charron, Aug. Charron, Bte Charron, Michel Beaudry, Raph. Marcotte, Michel Tremblay, Hyac. Sauvé, Jean Sauvé, Frs Thermosse, Victor Gauthier, J.-Ls Charron, Casimire Tremblay, Amable Charron, Louis Morin, Chs Robitaille, Ed. Dupuis-Couillard, Séraphin Goyer, Bte Trépanier, Jacques Baulne, Bte Pépin, Eustache Thomas, E. Racine, Jos. Goyer, Charles Racicot, Alexis Bérubé, Jos. Lacoste, Chs Lacoste, Ed. Thomas, Michel Beautronc, Frs

Charlebois, D. Charlebois, Bte Lacoste, John Paisley, -Chs Beautronc, C. Hillman, B. Ladouceur.

Petite-Nation, 9 juillet 1831,

Ol.-H. Paisley, ptre.

Le 6 septembre 1831, M. le curé Hudon, de Rigaud, délégué *ad hoc*, vérifia la requête et en dressa le procès-verbal.

Le 26 septembre 1831, Mgr Panet donnait le décret canonique de la paroisse, sous le vocable de Notre-Dame de Bonsecours avec la note suivante: "Mais comme le présent décret est purement canonique et ne peut avoir d'effets civils qu'en autant qu'il sera revêtu de Lettres-Patentes de sa Majesté, nous recommandons très positivement aux nouveaux paroissiens de la dite paroisse qu'ils aient à se pourvoir à cet effet auprès de son Excellence le Gouverneur de cette Province."

Pour satisfaire au désir de Mgr de Québec, ce qui était aussi leur propre désir, les paroissiens envoyèrent, le 8 décembre de la même année, par l'entremise de l'Honorable Louis-Joseph Papineau, une requête à Lord Aylmer, demandant l'érection civile de leur paroisse. Ce dernier répondit par la voie de son secrétaire, H. Craig: "I inform you that the erection of this parish of Notre-Dame de Bonsecours will depend upon the date of the "Act for the Parochial Division of the Province now under the consideration of His Majesty, Government.

Les choses en restèrent là. Pour la deuxième fois l'érection civile échouait, et ce n'était pas la dernière fois.

Pendant ce temps les fidèles des cantons de Grenville et de Chatham, soit par jalousie, soit par indifférence, se montraient de plus en plus récalcitrants envers la paroisse de Bonsecours et se jugeaient dispensés de faire honneur à leurs promesses antérieures, touchant le soutien du prêtre qui les desservait; leur indifférence allait souvent même jusqu'à

l'insulte. Avec cela, M. Paisley, leur missionnaire, devenait de plus en plus indifférent vis-à-vis des faussaires et refusait même parfois de les desservir, donnant toujours pour prétexte que ces missions devaient être sous la garde des prêtres de Rigaud ou d'Argenteuil. De fait, au point de vue des distances et des communications, ces deux missions devaient plutôt être desservies par ces prêtres.

Mgr Panet, avisé de ces difficultés plus apparentes que réelles, crut à propos de rappeler le curé Paisley pour l'envoyer à la mission de Drummondville, à la place de M. Power qui devenait curé de la Petite-Nation; il y avait simplement échange de poste entre ces deux prêtres. Seulement ce changement ne plaisait ni au curé, ni aux paroissiens de Bonsecours. Ces derniers signèrent en bloc une requête en opposition, le 18 septembre, pour être envoyée par Mgr de Telmesse à Mgr Panet. Ils approuvaient en tout, disaient-ils sur la requête, tous les dires et les faits de leur curé. (Arch., Ott.).

Mgr de Telmesse crut devoir répondre comme suit :

M. D.-B. Papineau,

Monsieur, je vous renvoie les résolutions passées dans une assemblée des habitants de la Petite-Nation, en date du 18 courant, parce que je ne puis me charger de les faire parvenir à Mgr l'évêque de Québec. Ce serait, à mon avis, un mauvais exemple à donner à d'autres paroisses, propre à les induire dans l'usage de se prononcer publiquement sur le mérite ou le démérite de leurs curés ou missionnaires, ainsi que d'insister sur leur maintien ou leur rappel, lorsqu'elles ignorent les motifs de la conduite de l'évêque en cette matière; ce qui ne laisserait pas que de gêner beaucoup le gouvernement épiscopal dans un grand nombre de cas: car, quoique l'assemblée de la Petite-Nation ait mis à la fin de ses pro-

cedés un correctif qui les rend plus excusables, on finirait ailleurs par exiger de l'évêque ce que son devoir ne lui permettrait pas.

Je suis bien sincèrement,

J.-J., évêque de Telmesse.

Ces remarques de Mgr de Montréal étaient à point et irréfutables. Aussi, elles furent comprises et du curé et des paroissiens. Mgr Panet avait parlé, M. Paisley devait partir. Ce brave et digne curé crut cependant devoir faire une nouvelle tentative tout empreinte de respect et d'obéissance, en écrivant cette lettre si logique et si touchante qui attire forcément les sympathies de son côté :

Mgr Cl. Panet, évêque de Québec.

Monseigneur,

Je viens de recevoir votre lettre, du 22 septembre, qui me "nomme missionnaire de Drummondville et autres lieux. J'avoue, "Monseigneur, que cette nomination me surprend beaucoup. "Je ne m'attendais pas, après huit années de ministère bien "pénible, d'avoir Drummondville comme récompense. Je ne "sais comment considérer cela. Est-ce un effet de votre mé- "contentement de ma conduite? Si c'est le cas, je supplierais "votre Grandeur, de me faire connaître en quoi j'aurais pu "manquer, car j'ai assez d'orgueil pour croire que j'ai fait "mon devoir, et il n'y a pas de mes paroissiens qui ne soient "contents de ma conduite, comme vous avez pu voir par les "résolutions d'une assemblée publique, que Mgr de Telmesse "vous a sans doute envoyées. Les habitants de la Petite-Nation "sont dans la crainte, car ni votre lettre, ni celle de Mgr de "Telmesse ne parle d'un successeur, et ces gens ne méritent "certainement pas de rester sans prêtre. Il est vrai que j'ai "désiré d'être déchargé des Townships de Grenville et de "Chattam par la difficulté des communications et le manque

“de chemins, mais, voilà que, maintenant, les chemins et
“les communications sont plus faciles.

“Vous me dites que les revenus de Drummondville sont
“plus considérables ou au moins égaux à ceux de la Petite-
“Nation. Je ne les envie pas.

“En terminant, je réfère de nouveau votre Grandeur aux
“résolutions de mes paroissiens. Mais si Elle persiste à m’en-
“voyer à Drummondville, je n’irai que par un dernier effort
“d’obéissance.”

H. Paisley.

En réponse à cette lettre, Mgr Panet s’appliqua à calmer les craintes et les doutes de M. Paisley, en exposant avec toute la délicatesse et toute la charité possibles les raisons de son rappel, lesquelles étaient à l’honneur de ce bon curé et magnifiaient son grand dévouement au salut des âmes dont bénéficieraient les fidèles de Drummondville.

M. Paisley, tout consolé par les bonnes paroles de son évêque, n’hésita plus et partit incessamment pour sa nouvelle mission, au grand regret de ses paroissiens.

Sous son administration, les fabriciens passèrent trois résolutions entre autres qui valent aussi d’être mentionnées, ce qui aurait dû être fait peut-être selon l’ordre des dates, mais mieux vaut tard que jamais :

La première, datée du 20 décembre 1828, se dédoublait comme suit :

1° Résolu que les acheteurs de bancs auront la liberté, cette année, de payer leurs bancs soit en argent soit en grain sur le marché de Montréal, dans le mois de janvier.

2° Qu’il sera fait une petite chambre dans la salle publique pour l’usage de Joseph Goyer, maître-chantre.

La deuxième, datée du 5 juillet 1829, accordait sur les revenus de la fabrique six livres et cinq schellings annuellement, pour aider à la construction et au fonctionnement d'école dans la paroisse. Mais il ne fut nullement question de l'endroit précis où l'on construirait cette école, ce qui pourtant avait ici son importance, comme on le verra plus tard.

La troisième et la plus importante, datée du dix octobre 1829, reconnaissait officiellement Antoine Dubreuil comme bedeau de Bonsecours, dont le salaire se résumait aux revenus des fosses, savoir: deux schellings pour les grandes fosses et un schelling pour les fosses des enfants. On ne voit pas qu'il y ait eu mésentente au sujet des dimensions moyennes. Chaque habitant devait en plus lui donner, quand il y en avait, un quart de blé. Après tout, pour le premier bedeau d'une première paroisse, c'était lucratif.

* * *

Maintenant, je crois devoir terminer ce chapitre par le trait suivant, rapporté par le Père Alexis dans son "Histoire du Diocèse d'Ottawa; il peint bien M. Paisley, au point de vue bravoure et dévouement.

"Un certain Ecossois protestant, du nom de Stewart, qui habitait seul, avec sa famille, au milieu des bois, loin sur la Gatineau, descendit un jour à Hull. C'était en temps d'élection, et la lutte était vive entre orangistes et chèneurs, en ces temps-là. C'était l'usage, comme on sait, que l'habitant qui descend à la ville, boive un peu plus que de raison. Notre homme se garda bien de manquer à l'usage, d'autant plus qu'il buvait aux frais du candidat. Une fois qu'il fut un peu chaud et à une température tout à fait anormale, sa langue se délia, il se souvint qu'il était orangiste, et ce souvenir le hanta d'autant plus fort qu'il l'avait mis en oubli, et il tint des propos peu séants, avec appel au combat, même à l'adresse des catholiques. L'oreille délicate de ceux-ci en fut offensée, et ils lui jurèrent que, sous peu, il aurait de leurs nouvelles.

Rentré chez lui notre homme raconta en riant à sa femme ce qui était arrivé, mais la pauvre femme, prenant avec raison la chose au sérieux, entra en épouvante et ne fit plus que trembler.

Sur ces entrefaites, trois jours après, un prêtre écossais, M. P. Paisley, de la Petite-Nation, descendant la rivière Gatineau dans une de ses tournées, avec un compagnon, vint frapper à la porte de Stewart et demanda l'hospitalité.

Les trois petits enfants de la maison n'avaient pas encore reçu le baptême; et nos écossais, quoique presbytériens, heureux de la visite du prêtre catholique, le prièrent de les baptiser. Le Père Paisley accéda à leur demande; puis, sur leurs instances, comme la nuit approchait, il accepta de coucher sous leur toit.

Vers une heure du matin, des coups violents, frappés à la porte, réveillent les hôtes endormis. Qui est là? crie Stewart. Sortez, lui répond-on; on a besoin de vous. C'étaient les chénéurs, c'est-à-dire, ces catholiques qui, le jour de l'élection, avaient promis à notre orangiste de lui faire ravalier ses paroles.

Tout le monde dans la maison se lève à la hâte. Stewart, son fusil à la main se tenait devant la porte qui cédait sous les coups, sa femme et ses enfants, à genoux dans un coin, tendaient au ciel des mains suppliantes; encore un instant et le sang allait couler.

Soudain, au moment même où la porte tombait sous la poussée du dehors, un homme en surplis, un crucifix à la main, se précipite entre l'Écossais et les étrangers masqués qui entraient. C'était le Père Paisley.

A sa vue, les meurtriers reculent un instant; mais bientôt reprenant courage, ils demandent à grands cris qu'on leur livre leur ennemi.

Vous ne le toucherez point avant que vous ne m'ayez tué auparavant, dit le prêtre. Stewart est un chrétien et un hon-

nête homme, ce que vous n'êtes pas, vous qui venez, la nuit, l'arracher à sa famille et verser son sang. Vous rappelez-vous avoir été baptisés dans la vieille Irlande au signe de la croix? Eh bien, moi, hier, j'ai baptisé les trois enfants de cet homme au même signe de la croix. Il m'a donné à manger, il est mon hôte.

A ces paroles les envahisseurs, se retirant un peu, tinrent conseils puis, leur chef, s'avançant vers le prêtre, lui dit : "Père, nous croyons que vous dites la vérité, soyez en repos, nous ne ferons pas de mal à cet homme. Et ils disparurent."



Mgr Power, 2ième curé

CHAPITRE X

M. Power, deuxième curé, 1831-1833

SOMMAIRE. — Nomination de M. Power. — Population catholique de la mission. — Notice sur le nouveau curé, futur évêque de Toronto. — Sa santé précaire. — Ses plaintes à Mgr Lartigue. — Son refus de la mission de Plantagenet. — Difficultés scolaires. — Exposé de la question. — Visite épiscopale. — Ordonnances au sujet des écoles. — L'intempérance. — Faute de soutien, le curé est rappelé. — M. Moore desservant. — M. Tous-saint Papineau remplace M. Moore, sur demande de D.-B. Papineau, son frère.

La desserte d'un grand territoire, comme celui de la seigneurie de la Petite-Nation et de ses alentours, demandait un prêtre de grande valeur morale et physique, et déjà entraîné au ministère des missions. C'est en cette vue que Mgr Panet choisit pour ce poste pénible M. Wm Power, alors missionnaire à Drummondville, depuis quatre ans. La lettre de pouvoirs disait :

Québec, 22 septembre 1831

M. Power,

“Jusqu'à révocation de notre part ou de celle de nos successeurs évêques, nous vous nommons par la présente à la desserte de Notre-Dame de Bonsecours de la Petite-Nation, ainsi que des établissements qui l'avoisinent. Vous percevrez dans cette desserte les dimes et les oblations telles qu'autorisées dans ce diocèse et y exercerez les pouvoirs ordinaires

des curés. Ce sera à Mgr de Telmesse que vous vous adresserez pour avoir les instructions sur le nouveau poste que vous avez à desservir."

Cl. Panet, évêque.

M. Power devenait donc le deuxième curé de Notre-Dame de Bonsecours qui, à ce moment-là, comptait 80 familles catholiques contre 60 familles protestantes. En plus, il recevait *de fait* la desserte des cantons de Chatham et de Grenville ayant plus de cent familles catholiques et une cinquantaine d'ouvriers de passage qui travaillaient à l'entretien du canal de Grenville commencé en 1819.

Le nombre d'âmes à desservir n'était pas exorbitant, mais, pour les atteindre, il fallait faire des marches forcées et pénibles. Il y avait bien, depuis 1818, un chemin de voitures sur la rive nord de l'Outaouais, à partir du Long-Sault jusqu'à Hull, faisant suite à celui de Montréal au Long-Sault fait en 1800; mais ce chemin, dans la seigneurie de la Petite-Nation, était au tiers ponté, comme on le dit vulgairement, outre que les habitants, pour la plupart, en étaient bien éloignés.

En somme, M. Power n'y gagnait rien au change, en fait de courses apostoliques, et y perdait au point de vue des revenus. Avec cela, il arrivait au milieu d'une population toute chagrine du départ de son premier curé. La lettre de Mgr Lartigue avait d'abord calmé les esprits mais ils s'agitaient maintenant de la plus triste façon. Le regret de ces gens s'explique mieux que leur mécontentement. Car, il en est des paroissiens comme des curés: ces derniers conservent généralement un amour de prédilection pour leur première paroisse sans égards aux gros revenus ou au plus grand nombre d'âmes.

M. Power sut-il triompher des hommes et des difficultés? C'est à en douter. D'ailleurs sa santé précaire et son bref

séjour à la Petite-Nation ne lui en donnèrent ni la force ni le temps.

Cependant, ce fut sûrement un grand honneur pour la paroisse de Notre-Dame de Bonsecours d'avoir eu, comme curé, celui qui devint, plus tard, le premier évêque de Toronto et qui illustra par sa science et ses vertus l'Église canadienne. Le Répertoire du Clergé canadien nous donne cette brève notice sur cet homme d'élite :

“Le troisième missionnaire de Bonsecours fut M. Power. Il signa au bas d'un acte de sépulture, le 23 octobre 1831. Né, en 1804, à Halifax, il fut ordonné prêtre, à Montréal, en 1827, par Mgr Dubois. Après avoir été missionnaire à Drummondville, il fut nommé, en 1831, curé de la Petite-Nation; en 1833, curé de Sainte-Martine de Châteauguay; en 1839, curé de Laprairie. Le 8 mai 1842, il fut consacré évêque de Toronto. Il mourut, en 1847, victime de son zèle pour les malades atteints du typhus.”

M. Power était donc la troisième victime sacerdotale qui venait, comme M. Roupe, continuer et activer une vie de grands sacrifices sur le champ d'action, pour la terminer ensuite, comme M. Paisley, au milieu des pestiférés. On peut donc dire sans exagération que les origines religieuses de la paroisse de Bonsecours sont à base de sainteté et de dévouement.

Cependant, il n'apparaît pas dans les annales de la paroisse que le curé Power se soit signalé ici par des œuvres bien marquantes. Il faut avouer que les circonstances ne s'y prêtaient guère et que son séjour ne fut que de deux ans. La chapelle venait d'être construite avec sa petite sacristie-presbytère, la salle publique était convenable, le cimetière était entouré de gros pieux avec perches croisées, la paroisse venait justement de recevoir l'érection canonique, enfin tout le nécessaire y était, bien que marqué au coin de la plus grande pauvreté. Mais on ne s'occupait pas de l'utile et encore moins de l'agréable, à cette époque, à la Petite-Nation.

Il ne restait donc qu'à faire la pacification des paroisiens et qu'à remplir les charges du ministère. C'était assez quand même. La tâche sembla encore trop forte et trop lourde sur les épaules du nouveau pasteur. Toujours, il la porta péniblement, malgré sa bonne volonté, son savoir et sa sagesse. Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier rang, dit le proverbe. M. Power fit mentir ce proverbe, il brilla plus au premier qu'au second rang.

Dès son arrivée dans la paroisse, il se mit ardemment à l'œuvre. Malheureusement sa santé commença à lui faire défaut avec les froids de l'hiver. La desserte de la mission de Grenville lui devint particulièrement pénible. La chapelle était sans feu, ses fenêtres sans vitres et son toit en planches mal ajustées. Les dix ou quinze braves qui formaient généralement toute l'assistance en hiver pouvaient, sans trop souffrir du froid, satisfaire au précepte d'entendre la messe, le dimanche, grâce aux libertés qu'ils prenaient : gardant leur bonnet sur la tête, excepté pendant l'élévation, frappant le plancher du pied comme des violoneux, se frottant les mains et les oreilles comme s'ils avaient été en route par un froid glacial *de trente degrés en bas de zéro*. Mais, c'était autre chose pour l'officiant dont le maintien devait toujours être digne. Le petit réchaud placé près de l'autel n'arrivait pas toujours à réchauffer son chef et à lui dégourdir les doigts. Aussi M. Power contracta un mal de gorge qui le fit souffrir beaucoup et longtemps. Il s'en plaignit à son évêque, lui laissant entendre respectueusement qu'il ne se laisserait pas aller à un zèle intempestif et que c'était pour lui pratiquement impossible de desservir les habitants de cette mission, en hiver, sauf le cas où il y aurait plusieurs baptêmes à faire.

En réponse, Mgr Lartigue laissa la chose, pour le moment, au jugement et à la conscience du plaignant tout en le priant de ne blesser ni l'un ni l'autre ; c'était tout de même se rendre au désir du curé-missionnaire.

Une faveur en attire une autre, dit-on. C'est pourquoi probablement Mgr de Telmesse demanda en retour à M. Power s'il lui siérait de se rendre au grand désir de Mgr de Kingston, en acceptant la desserte des habitants de Plantagenet où il fallait faire seulement quatorze milles pour donner les offices du dimanche.

Le refus fut catégorique et l'argumentation vive. "Au reste, répondit M. Power, cette mission est hors du diocèse, et, quelque disposé que j'aie été par le passé de rendre service en cette mission, *par charité*, je ne veux nullement m'y obliger *par justice*, ni me soumettre aux directions et aussi directement à un supérieur qui n'est pas le mien." Heureusement que Mgr Lartigue n'avait exprimé qu'un simple désir, sans quoi la réponse aurait été par trop cavalière. Ce bon curé n'en continua pas moins à desservir tant bien que mal la mission ontarienne.

* * *

On a vu précédemment que M. Paisley avait fait passer, le 5 mars 1829, une résolution de fabrique où cette dernière s'engageait à verser une partie de ses revenus pour la construction et aussi pour le service annuel d'une école placée sur le terrain de la fabrique. Mais on n'avait pas consulté les autorités religieuses à ce sujet. C'était manquer non seulement de respect mais encore de prudence.

Dans cette question de lois scolaires, il fallait à ce moment là y aller avec grande sagesse. Sans doute la loi de 1829 valait beaucoup mieux que les précédentes, mais elle était temporaire et quelque peu encore sous la dépendance de l'Institution royale.

Dans un mémoire du 5 octobre 1826, adressé au gouverneur, l'Institution royale avait proposé que le comité catholique fut composé de onze membres. Mgr Panet avait accepté cette proposition et désigné les onze membres. Mais, à la grande surprise de l'évêque, on revint sur ce compromis, sous prétexte que les membres ex-officiels étaient en trop grand nombre.

Les choses en restèrent donc au même point. On ne forma point de comité indépendant. En 1829, le gouverneur lui-même demanda en vain la formation d'un comité scolaire pour l'élément catholique et qui aurait eu charge de l'administration des écoles catholiques. Tout cela était bien de nature à inspirer la crainte et la défiance chez les catholiques, particulièrement chez Mgr Lartigue qui agissait sous la dictée de l'évêque de Québec.

Dès que Mgr Lartigue eut vent de ce qui s'était fait à la Petite-Nation, il avertit les fabriciens d'avoir à se déjuger. M. Power se mit à l'œuvre et réussit à faire amender la résolution en question par celle du 4 mars 1832, mais au grand mécontentement de certains notables du lieu.

M. Power se créa encore des ennemis en refusant de visiter annuellement, tel que l'avait fait son prédécesseur, l'école de la partie ouest de la seigneurie dirigée et fréquentée par les protestants, sauf D.-B. Papineau et ses enfants.

M. Denis-Benjamin Papineau s'insulta de cette manière de faire de l'évêque et du curé. Malgré son engagement, il cessa de voir à la collection du support du prêtre, ce qui allait bien pour plusieurs. Ce monsieur facilitait de toutes manières l'indiscipline. Commissaire de la Couronne pour les Petites Causes, il négligeait plus souvent de juger ce qui touchait à la dîme et au casuel. Enfin, il causait bien des ennuis au curé Power qui s'en plaignit à l'évêque, Mgr de Telmesse.

Tel était l'état d'esprit paroissial, à la Petite-Nation, lorsque Mgr Lartigue y arriva en visite paroissiale, fin de janvier 1833.

La réception fut bien et l'assistance aux cérémonies religieuses très nombreuse. Les protestants y firent chorus. On était surtout anxieux de connaître les directions de l'évêque touchant la petite école anglaise de la partie ouest de la seigneurie.

Mgr Lartigue se garda bien de piquer davantage la curiosité des assistants. Il se montra, comme toujours, digne, onctueux et paternel, recommanda la charité fraternelle sans laquelle règne l'anarchie, et parla du respect que les paroissiens devaient avoir envers la personne du prêtre, à la fois homme de Dieu et homme du monde. Mais il compléta sa pensée et proféra ses reproches dans son acte de visite dont voici quelques extraits :

J.-J. Lartigue, évêque de Telmesse, nous avons vu et alloué les comptes de cette fabrique pour les années mil huit cent vingt-neuf, mil huit cent trente et mil huit cent trente et un, excepté que nous n'approuvons pas ce qu'il ait été avancé soixante-douze francs des deniers de la fabrique, sans notre permission, pour aider à la salle des habitants; donné six livres et cinq schellings, cours actuel, et promis deux livres, même cours, annuellement pour l'école des syndics de cette paroisse. Ordonnons que les soixante-douze francs ci-dessus mentionnés rentrent au plus tôt à la fabrique, et défendons qu'on paye les deux livres courant, annuellement promises, mais comme cinq livres et cinq schellings, paraissent avoir été avancés de bonne foi pour la dite école, par M. Papineau, nous permettons qu'il lui soient rendus par la dite fabrique, s'il justifie de sa créance. Désapprouvons aussi que la dite école des syndics ait été bâtie sans notre permission sur le terrain de la fabrique. Dérogeons . . .

Cet acte était bien une désapprobation directe de tous les procédés scolaires en cette paroisse, jusqu'à ce jour, ceux de M. Power exceptés. Aussi, M. Papineau en fut affecté. Il fallait bien tout de même qu'il en passât par les ordonnances de l'évêque. Son mécontentement rejaillit alors sur son curé qu'il traita avec plus d'indifférence.

* * *

Un autre désordre, très prononcé, affligeait encore le curé Power : c'était l'intempérance. Ces gens de Bonsecours qui ne trouvaient pas le sou pour le soutien de leur curé découvraient des louis et des schellings pour le soutien de plusieurs cabarettiers. Les sobres avaient beau sévir contre ces derniers, les désordres continuaient quand même. Probablement, qu'à cette

époque comme aujourd'hui encore, la loi des licences avait ses obscurités et ses faveurs; on l'enfreignait à bas prix.

Tout cela était autant de fardeaux qui écrasèrent M. Power. Il voulut en finir avec ces misères et ces ennuis, particulièrement avec cette indifférence des paroissiens pour le soutien du prêtre et du culte. "Quelque désir que j'aie de me rendre à la volonté de mes supérieurs, écrivait-il à son évêque, jamais je ne m'exposerai aux mêmes embarras et à la même gêne que par le passé. Quel est le prêtre de votre diocèse qui ne vit de l'autel? Moi seul excepté."

Ces plaintes pressaient à l'action. Aussi, Mgr Lartigue s'y décida pour tout de bon. Sans plus tarder, il écrivit à M. Papineau, le représentant officieux des fidèles de la Petite-Nation, que la paroisse n'aurait plus, à l'avenir, de curé résidant, à moins d'un engagement immédiat et spécial des paroissiens de donner annuellement à leur curé la somme de cinquante livres, lequel engagement devait se faire sous forme de billets à ordre, endossés et garantis par des personnes responsables et solvables.

M. Papineau qui, depuis des mois, se montrait indifférent et moins zélé pour le succès de la mission religieuse de Bonsecours, comprit qu'il avait tout intérêt, tant pour lui-même que pour les siens, au point de vue pécunier, d'avoir un curé résidant à la Petite-Nation. Il reprit son zèle d'autrefois, fit signer une liste de souscription de cinquante livres et neuf schellings, l'envoya à Mgr Lartigue, avec prière de leur laisser un prêtre en permanence, faisant remarquer cependant à sa Grandeur qu'il était impossible de donner les garanties qu'elle demandait.

Le même jour, M. Power, averti déjà que ses paroissiens se refusaient à signer les billets à ordre, en faisait part à son évêque et demandait son changement. Sa lettre vaut d'être citée ici:

A sa Grandeur Mgr J.-J. Lartigue.

Monseigneur,

Il est vrai de dire que l'Eglise ne m'a jamais donné, depuis que je suis dans le ministère, le nécessaire. J'ai toujours été placé entre mon intérêt et ma conscience, n'ayant que peu de chose et me trouvant souvent obligé de sacrifier le peu que j'avais pour le soutien de ma maison, afin de pouvoir visiter les malades et payer les frais de voyages très dispendieux. Cet état est trop pénible sous le rapport spirituel (Dieu en est témoin) aussi bien que du temporel, pour pouvoir y résister bien longtemps. Ni la localité, ni les habitants de la Petite-Nation ne me forceraient à demander un changement. Quand même l'endroit me déplairait, ce qui n'est pas le cas, ou que je n'aurais éprouvé que des désagréments de la part des habitants, je sais qu'un prêtre doit se renoncer en de pareilles choses ; mais il me semble qu'on ne me trouvera pas trop exigeant, si je prends la liberté de prier les supérieurs ecclésiastiques de me fournir dans le diocèse le moyen de subsister honnêtement et selon mon état.

J'ai aussi, à la Petite-Nation, de grandes causes de peine et d'affliction, beaucoup plus, depuis le départ de votre Grandeur qu'auparavant. J'ose demander à votre Grandeur d'y avoir égard et de ne point me forcer à rester dans une position aussi difficile. Si je n'entre dans aucun détail, c'est pour ménager sa sensibilité, d'autant plus qu'elle ne saura apporter aucun remède au scandale qui y règne. Ma situation actuelle n'est pas des plus intéressantes.

Maintenant, je ne crois pas sortir de l'ordre de la Providence en sollicitant auprès de votre Grandeur une amélioration de mon sort puisque, de l'aveu de tous, celui que j'ai est si mauvais sous tant de rapports différents.

Petite-Nation, 8 juillet 1833,

M. Power, prêtre.

Mgr Lartigue ne pouvait certainement point rester sourd à la voix et aux supplications si respectueuses et si touchantes de ce digne curé. Il le nomma aussitôt curé de la paroisse de Ste-Matine de Châteauguay. Puis, pour en finir avec l'apathie des gens de Bonsecours envers leurs curés, il leur refusa un prêtre en permanence, en leur laissant l'espérance cependant d'en avoir un, le jour où seraient signés et donnés les billets et les garanties précédemment demandées. En attendant, il chargea les missionnaires de la Nouvelle-Longueuil, particulièrement M. Moore, de voir à la desserte de Bonsecours.

VACANCE DE LA CURE

M. THOM. MOORE

(1833-1835)

M. Moore, le nouveau desservant de Bonsecours, se rendit à cet endroit, huit jours après sa nomination, avec l'intention d'y demeurer la majeure partie du temps, mais il n'y séjourna qu'un mois à peine, c'est-à-dire, juste le temps de constater que les habitants du lieu voulaient le brimer en fait de support. En effet, c'était entendu qu'on devait lui donner cent louis tant de Plantagenet que de Bonsecours et rien n'avait été fait encore, excepté une somme de vingt-huit louis que M. Papineau disait avoir fait souscrire, mais elle était encore à venir.

M. Papineau fut insulté du départ précipité du missionnaire, il s'en plaignit amèrement à Mgr Lartigue et menaça de ne plus s'occuper, à l'avenir, de la venue ou non d'un prêtre à la Petite-Nation. Evidemment, c'était ennuyeux pour lui de voir constamment à la subsistance du prêtre, mais il l'avait voulu et promis dans son trop grand désir d'avoir un curé résidant, lorsque le temps et les circonstances ne le permettaient pas. Son optimisme lui fit entrevoir des revenus fictifs, secondé en cela par ses concitoyens. Enfin il avait leurré l'autorité diocésaine.

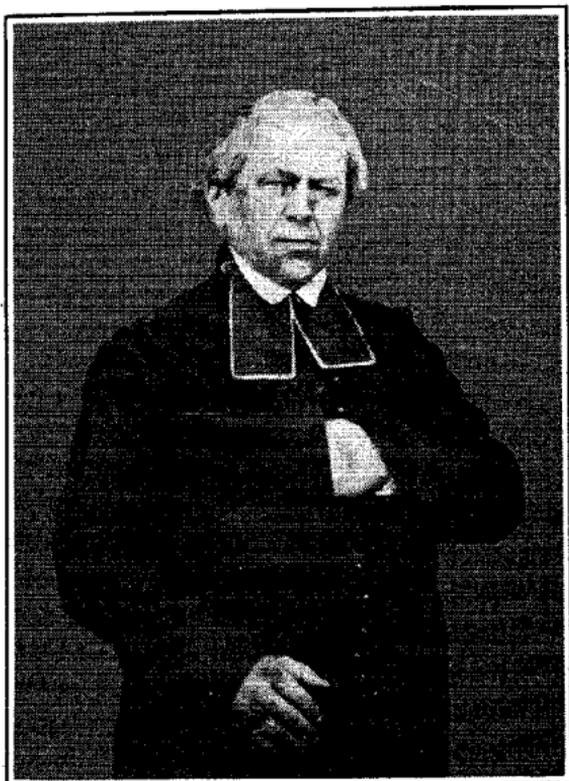
Mgr Lartigue ne tint pas compte des menaces de M. Papineau. Il lui écrivit plutôt une lettre d'encouragement et approuva quelque peu sa manière de juger M. Moore. Cependant il lui répéta qu'il ne pouvait exiger d'aucun prêtre qu'il desservit la mission sans y trouver sa subsistance.

Pendant ce temps-là, les paroissiens s'assemblaient souvent et avisaient sur les moyens à prendre pour avoir un curé résident. On n'aimait pas du tout M. Moore qui se déplaisait au milieu d'eux, disaient-ils. Enfin, ils s'ennuyaient du prêtre et le critiquaient en même temps. Ainsi on accusait les missionnaires de la Nouvelle-Longueuil de ne pas venir leur dire la messe parce qu'on n'allait pas les chercher. Quel crime! Pourtant, disaient-ils, ils savent bien qu'on est capable de payer leurs frais de voyages. Oui, mais ils ne les payaient jamais.

De son côté, il est certain que M. Moore traitait les gens de Bonsecours cavalièrement. L'attitude de Papineau particulièrement ne lui allait pas du tout. Avouons aussi que ce devait être fatigant pour le prêtre, de voir un homme si indifférent en matière de foi et ne fréquentant pas les sacrements, se poser constamment en grand justicier des causes religieuses de sa paroisse.

Les choses marchèrent ainsi pendant près de deux ans. Il arriva après que M. Moore fut remplacé par M. Toussaint Papineau, prêtre, et frère de M. Denis-Benjamin Papineau. On ne voit pas que ce dernier ait fait *flores*, à la Petite-Nation. Il n'y resta que deux ou trois mois, pour faire place à un curé résident.

Quant à M. Moore, on voit que, fatigué du ministère des missions, et ne se croyant pas appelé à jouer un rôle de ce genre, il entra alors chez les Jésuites, aux États-Unis, en 1839.



L'Abbé Pascal Brunet, 3ième curé, 1835-1838

CHAPITRE XI

M. Pascal Brunet, troisième curé, 1835-1838

SOMMAIRE. — Instances pour obtenir un curé. — Souscription à cette fin. — Nomination de M. Brunet. — M. Dolan, vicaire. — Dévouement, ordre et méthode du nouveau curé. — M. Brady remplace M. Dolan. — Manque de revenus pour le curé. — D.-B. Papineau obtient la mission pour Plaisance. — Dispense pour le mariage de Mlle Papineau avec un protestant. — Rappel du curé. — Vacance de la cure. — Missionnaires-ambulants. — M. Brady, son rapport sur la vallée d'Ottawa. — M. J.-Bte Bourassa, deuxième missionnaire, ses remarques sur Bonsecours et sur les Irlandais du lieu et son changement. — Desserte de la mission par M. Charland. — Visite et ordonnances de Mgr Bourget. — Bénédiction d'un chemin de croix. — Nomination d'un curé.

La vacance de la cure qui durait déjà depuis deux années, devenait de plus en plus fatale aux mœurs et à la piété des paroissiens. Les bonnes âmes s'en chagrinaient et les autres comprenaient qu'il fallait un changement. Aussi lorsqu'on les sollicita, pour la troisième fois, de se rendre au désir de l'évêque, en garantissant par billets le soutien du prêtre qui alors resterait au milieu d'eux, tous furent unanimes à le faire, cette fois, avec force promesses que leurs curés, à l'avenir, ne se verraient plus dans l'alternative de vivre de l'air du temps ou de l'air d'aller.

La liste de souscription fut vite remplie en nature et en argent, savoir : 184 minots de patates, 65 minots de bled, 9 minots de pois, 6 minots de seigle, 5 minots de maïs et 15 livres en argent. Le tout pouvait se monter à 50 livres, cours actuel. Les habitants de Plantagenet, de Lockaber et de Grenville s'engagèrent eux aussi à donner 30 à 35 livres en argent.

Avec de telles dispositions et des promesses si généreuses, l'évêque pouvait difficilement se soustraire aux désirs des souscripteurs, d'autant plus que ceux-ci s'étaient rendus à son désir en signant des billets pour le support du prêtre. Il leur envoya, comme curé, M. Pascal Brunet, né à Sainte-Geneviève, le 10 janvier 1808, ordonné à Montréal, le 20 août 1832, vicaire à St-Eustache, puis à Longueuil, en 1834.

Mgr Lartigue voulut adjoindre à M. Brunet, M. Dolan, comme vicaire. Tous deux devaient exercer leur ministère, à la Petite-Nation et dans tous les cantons avoisinants.

Tout alla bien pour commencer. Le 5 octobre 1835, à peine un mois après son arrivée dans la paroisse, M. Brunet pouvait écrire à son évêque: "Tout le monde, ici, Monseigneur, paraît très reconnaissant de la faveur que votre Grandeur leur a faite en leur envoyant deux prêtres. Ils paraissent tous bien disposés à profiter de notre ministère. Dieu veuille que nous puissions correspondre à leurs désirs!"

Le nouveau curé profita de cette accalmie et du bon vouloir général des gens pour réprimer les désordres et les scandales de toutes sortes qui régnaient dans la paroisse. L'une de ses premières conquêtes fut d'amener au repentir une femme, nommée la Cadote, qui avait à son crédit trois maris encore vivants, ce qui nous dit ce que devait être la moralité, à la Petite-Nation, étant donné qu'il y avait en tout 140 familles au plus. Les autres viveurs d'un calibre moins expansif que la Cadote, mais esclaves des aubergistes et de l'intempérance, durent mettre de l'eau dans leur vin. Les négligents et les retardataires en fait de support pour le curé et pour la cure furent avertis d'avoir à s'exécuter, sinon ils seraient privés des secours du prêtre, à moins d'avoir des raisons valables.

A part cela, M. Brunet apporta de l'ordre en tout. Les registres furent soigneusement tenus, contrairement à M. Moore qui s'en était cru dispensé. Il en fut ainsi des délibé-

rations de fabrique; elles furent toutes inscrites dans un cahier "ad hoc", ce qui avait été rarement fait par ses prédécesseurs qui se bornaient généralement à faire un rapport général sur leurs missions, à leur évêque. Il tint aussi un journal de recettes et de dépenses. Il faut avouer que la chose n'en valait guère la peine. Tout de même c'était plus régulier et plus probant, pour mettre en scène l'état de pauvreté du prêtre et des fidèles, à cette époque.

M. Brunet s'occupait beaucoup, aussi, de la discipline dans son église; tout y était scrupuleusement précisé. Le bedeau, par exemple, devait sonner l'angélus à l'heure indiquée sur l'horloge du curé. L'heure solaire ne comptait pas plus que les meilleurs cadrans, sauf le sien propre. Le bedeau devait encore en passer par cent autres formalités différentes, quoique son salaire ne fût que dix piastres en argent, plus le revenu des fosses et d'une quête à domicile. On comprend, ici, plus difficilement les exigences du curé. Mais, l'esprit de sacrifice était si prononcé et si commun, à cette époque! D'ailleurs le premier bedeau, Séraphin Goyer dit Bélisle, s'était bien contenté, pour quatre années de services assidus, de 18 francs de salaire, payables à l'entrée des fonds de la fabrique.

Ce curé était aussi très minutieux quand il s'agissait de l'entretien de l'église, de sa parure, de ses ornements et de sa lingerie. Ainsi il fit passer une résolution de fabrique qui permettait d'engager une honnête dame pour entretenir et laver le linge de l'église, les surplis des enfants de chœur, les planchers, etc., sur la demande du curé. En plus, elle avait à s'occuper de toutes les parures d'autels et autres, excepté dans les fêtes de première classe; tout cela devait se faire pour la somme de quinze piastres, payables en trois versements. Et la femme d'Isidore Jaudoin fut, en assemblée de paroisse, jugée digne de ces charges et de la récompense.

M. Brunet déploya le même zèle dans les missions qu'il avait à desservir. Le 27 octobre 1885, il signalait à Mgr Lartigue

le besoin d'une desserte religieuse pour les habitants du canton de Buckingham et de la Lièvre. Il s'offrait à les desservir. Quant au canton de Grenville, il y voyait la nécessité d'une desserte plus fréquente et mieux suivie, vu l'accroissement sensible de sa population, et l'opportunité du déplacement de la chapelle qu'il faudrait reconstruire à une lieue plus haut, au bord de la baie de l'Original. Il y avait encore la Nouvelle-Longueil, où aucune mission n'avait été donnée, depuis le départ de M. Moore; il attendait, disait-il, que Mgr Gaulin le priât de le faire pour s'y rendre. C'est à M. Brunet qu'est due, paraît-il, la première chapelle d'Aylmer. Enfin, grâce à son activité débordante, ce curé avait une belle idée d'ensemble pour l'organisation de sa paroisse et de ses missions.

Malheureusement M. le vicaire Dolan était loin d'avoir le zèle de son curé. Le ministère auprès des Canadiens français ne lui disait rien. Aussi son fanatisme insolent lui attira le mépris, même des siens, et il dut laisser la paroisse. Il alla vivre aux Etats-Unis. Ce fut M. J. Brady qui le remplaça cent fois, à Bonsecours.

Les gens de Bonsecours, confondant les fautes nombreuses du vicaire, M. Dolan, avec les vertus encore plus nombreuses du curé Brunet, pensèrent devoir traiter les deux de la même manière. La nature chez eux revint au galop. Le curé se trouva bientôt, comme ses prédécesseurs, en face des mêmes difficultés et de la même ingratitude, de la part de ses paroissiens, dont plusieurs reniaient déjà leur engagement pour le soutien du prêtre.

Ces gens, évidemment, manquaient de cœur et d'honneur, surtout d'esprit de discipline. On aurait dit qu'ils se plaisaient à faire venir le prêtre au milieu d'eux pour se donner le plaisir de le croquer à belles dents. Sans doute ils étaient pauvres, mais ils formaient plus de 140 familles catholiques, et le curé n'exigeait que 50 louis pour son soutien. Sans doute encore il leur fallait vivre plus que humblement, mais c'était une raison de plus pour vivre charitablement et dans la paix.

Cette fois encore, M. Papineau compta parmi les turbulents, ce qui aggrava le mal, en raison de son rang et de son influence. La confiance que semblaient lui donner les autorités diocésaines le rendait de plus en plus autoritaire vis-à-vis le curé de Bonsecours. Pourtant, c'était le premier à crier lorsqu'un curé manquait à la mission. Mais, ce monsieur se sentait naturellement conducteur d'âmes et de prêtres.

Première desserte à Plaisance. — M. Papineau se montra d'abord très satisfait de M. Brunet. Jugeant vite le grand zèle de ce curé, il demanda aussitôt une desserte religieuse, à l'endroit où il habitait, depuis deux mois seulement, et à onze milles de la chapelle de Bonsecours, donnant pour raison celle-ci entre autres : "Nous avons, ici, un Américain anabaptiste qui est marchand et tellement rempli de l'esprit de prosélytisme qu'il a promis jusqu'à \$40.00 à quelqu'un de nos pauvres canadiens pour les engager à joindre sa secte. Il faut donc que les moyens d'instruction leur soient bien facilités..."

Était-ce vrai? Le danger de perversion était-il aussi réel? Dans tous les cas, Mgr Lartigue obtempéra à cette demande. M. Brunet lui-même, tout en faisant observer à l'évêque que le danger n'était pas si imminent et que le nombre d'âmes à desservir serait petit, accepta volontiers ce surcroît de travail. Les offices religieux se firent à la demeure de M. Papineau, dès le mois de décembre 1835.

Tout semblait bien jusqu'ici. M. Papineau pouvait maintenant se cantonner dans une prudente réserve et se désintéresser davantage des choses qui regardaient de près les établissements de Bonsecours. Mais non, celui-ci, grâce à son titre de marguillier en charge, voulut et réussit, à l'insu du curé, absent pour les missions, et contre le gré des paroissiens, à déplacer les bornes et l'entourage du cimetière.

M. Brunet s'en plaignit à Mgr Lartigue dans une lettre, du 30 avril 1836 : "Monseigneur, quand il m'arriverait quelques

distractions ou quelques oublis dans l'exercice de mon ministère, disait-il, je croirais n'en être pas toujours coupable devant Dieu, eu égard aux tracasseries et aux peines que j'ai eues depuis mon arrivée à Bonsecours, et que j'ai encore... Le marguillier en charge, D.-B. Papineau, commence à me donner de la peine, d'autant plus que n'étant pas aussi instruit que lui sur tout ce que peut faire un marguillier, je crains de me mettre à tort en brouille avec lui. Ainsi, il veut à tout prix choisir pour cimetièrre un endroit impropre aux enterrements..."

Le 16 avril 1837, la question de cimetièrre était encore sur le tapis, toujours, grâce au faux zèle de M. Papineau, et le curé écrivait de nouveau à l'évêque: "C'est à la vérité un brave homme que ce M. Papineau, mais il a de curieux plans et encore de plus curieuses manières de les exécuter. A l'en croire, il faudrait prendre tout le bon terrain pour la place publique et les écoles et ne laisser qu'une grenouillère pour le cimetièrre..."

M. Papineau gagna pour le moment son point, ça lui suffisait. Il allait maintenant chercher les bonnes grâces de son curé pour arriver à marier sa fille avec un Anglais protestant, M. Lemann, un brave homme par ailleurs.

La dispense fut d'abord sollicitée de l'évêque par M. Papineau lui-même, apportant pour raisons que les bons partis manquaient, à la Petite-Nation, et que d'ailleurs cette dispense, selon lui, devait s'accorder plus facilement que celle entre cousins et cousines! "L'Eglise, ajoutait-il, peut sans grand inconvénient se relâcher de la rigueur de ses règles, comme elle le fait aux Etats-Unis." (Lettre, 29 août 1837).

Ces raisons qui suintaient le faux libéralisme ne convainquirent pas Mgr Lartigue qui alors refusa la dispense demandée. Mais le solliciteur revint à la charge, quelques mois après, par l'entremise de son curé cette fois. Celui-ci fit comprendre à l'évêque que le vouloir de M. Papineau s'accroissait

de plus en plus et que l'union projetée se ferait envers et contre tout. La dispense fut accordée et le mariage se fit.

Le retour à la bienveillance de la part de M. Papineau pouvait être agréable au curé au point de vue social, mais cela ne lui apportait ni les consolations du ministère, ni même le nécessaire à la vie. Au contraire, les deux allaient en s'empirant. Aussi, ce pasteur crut, comme ses devanciers, devoir demander son changement. La lettre qu'il écrivit à son évêque à ce sujet vaut d'être citée :

Monseigneur,

Comme j'apprends que M. Toussaint Papineau, prêtre et frère de M. D.-B. Papineau, vient de nouveau demeurer à la Petite-Nation, je désirerais bien que votre Grandeur me fit savoir comment je devrais me comporter à l'égard de ce monsieur et surtout si je pourrai l'admettre au chœur (Oh!).

Quant à son frère, Denis-Benjamin, quoiqu'il ait été bien malade, cet hiver, il n'a pas demandé à se confesser, quoique d'ailleurs il paraisse observer assez bien ses autres devoirs de religion. Je ne lui ai pas encore demandé directement de se confesser, croyant cette démarche inutile. Si cependant votre Grandeur est d'opinion que je doive le faire, je le ferai.

Je profite aussi de la circonstance pour donner l'état de la recette totale de l'année. La Petite-Nation ne m'a pas donné cent cinquante piastres, ce qui n'est pas la moitié de ce qu'elle devait donner. La Mission de Grenville donnera peut-être autant que l'an dernier, soixante piastres, au moins. J'ai fait faire des billets aux Canadiens pour plus de la moitié de cette somme. Quant à la Mission de Buckingham je n'ai pas reçu un seul sol. Les gens me doivent encore cinquante piastres sur l'an dernier. Aussi, quoique j'aie payé de mon propre argent patrimonial plus de cent louis, depuis que je suis ici, cependant je suis encore endetté chez mon marchand pour soixante-quinze louis. Tout ceci me force à supplier votre

Grandeur de penser à moi dans les changements qu'elle pourra avoir à faire, l'automne prochain."

Votre humble serviteur,

Pch. Brunet.

Mgr de Telmesse fut prompt à répondre à cette lettre. Après avoir manifesté toute la bonté possible et toute son admiration envers M. Brunet, il le supplia de patienter, quelques mois encore, en attendant un poste beaucoup meilleur. Ce poste fut la paroisse de Ste-Rose; c'était une véritable promotion, mais il fallut l'attendre un an encore.

M. Brunet signa son dernier acte dans le registre, le 15 avril 1838.

VACANCE DE LA CURE — MISSIONNAIRES-AMBULANTS — JEAN BRADY — J.-BTE BOURASSA — D. CHARLAND

Vacance de la cure. — Pour la deuxième fois, la paroisse canonique de Notre-Dame de Bonsecours redevint Mission. Il y avait certainement quelque chose d'anormal dans cette dégradation méthodique d'une paroisse qui, après tout, pouvait fort bien garder un prêtre en permanence, étant donné qu'à ce moment-là elle comptait plus de cent quarante familles catholiques et cinq ou six cabaretiers licenciés sans compter les autres. Cela dépendait-il des évêques si le curé manquait à cette paroisse? Assurément non, les faits sont là pour prouver que ceux-ci tenaient toujours un prêtre à la disposition des paroissiens de Bonsecours, seulement ils exigeaient qu'on lui donnât son soutien. Cela dépendait-il des prêtres de passage à Bonsecours? Pas plus, puisque tous furent des hommes de devoir et de sacrifice. Cela dépendait tout simplement des paroissiens. Ceux-ci, animés de l'esprit d'indépendance de leur chef, Denis-Benjamin Papineau, sans avoir son esprit de dévouement et de sacrifice, faisaient du prêtre un humble serviteur sans salaire.

Toujours est-il que M. le curé Brunet était parti pour son nouveau poste, et la paroisse allait rester sans curé, pendant trois ans et demi. De bons et dévoués missionnaires, pendant l'interrègne, vont s'occuper le mieux possible de Bonsecours. Mais, ils seront des Missionnaires-ambulants qui ne pourront pas se confiner seulement dans les limites de la seigneurie de la Petite-Nation, comme un curé aurait pu le faire.

* * *

Missionnaires-Ambulants. — Ces missionnaires portaient le nom de Missionnaires-Ambulants, depuis 1836. Mgr Lartigue voulant faire, de l'œuvre des Missions de la vallée d'Ot-

tawa et des cantons du nord qui commençaient à se peupler, une véritable institution, donna, aux jeunes prêtres qu'il y envoya pour passer le temps de leur vicariat, le titre de Missionnaires-Ambulants de la vallée de l'Outaouais. Ils devaient aller deux ensemble et faire, autant que possible, leurs exercices en commun. Leur résidence attitrée était à la Petite-Nation où ils devaient venir pour se reposer de leurs fatigues.

Les ressources de ces prêtres étaient bien précaires et dépendaient en partie des aumônes de la Propagation de la foi. C'est à cet effet que Mgr Lartigue avait, par un mandement du 18 avril 1838, établi, à Montréal, cette admirable association en union avec celle de Lyon. "Malgré les difficultés nombreuses, disait le prélat, et particulièrement malgré le manque de dotation, nous avons envoyé depuis le commencement de notre épiscopat, plusieurs missionnaires dans les parties de ce diocèse où les catholiques éloignés ne pouvaient, faute de moyens, pourvoir aux besoins de prêtres résidents, à l'érection des églises et aux autres nécessités du culte. Depuis deux ans, nous avons adressé, surtout aux sauvages infidèles du Lac Témiscamingue et à d'autres tribus isolées et barbares, des prêtres courageux et zélés lesquels ont converti à la vraie foi plusieurs de ces infortunés..." Et il terminait par un chaleureux appel à la générosité des fidèles.

Maintenant quels furent les premiers prêtres qui méritèrent, à vraiment parler, ce nom de missionnaires-ambulants de la vallée de l'Ottawa? MM. Pch. Brunet, John Brady et J.-Bte Bourassa sont, sans contredit, ceux qui portèrent ce nom à meilleur titre, car c'est à eux que revient la gloire de l'évangélisation systématique de notre vallée.

M. Brady, missionnaire-ambulant. — Le premier, M. Brunet, venait de quitter la vallée d'Ottawa pour devenir curé de Ste-Rose. Ce fut M. Brady qui le remplaça. Mais son séjour, à la Petite-Nation, soit comme vicaire de M. Brunet,

soit comme son successeur, ne fut que de treize mois. Nous n'avons de lui, ici, que son rapport sur les divers cantons de la vallée de l'Ottawa et qui est remarquable. Je crois devoir le citer :

Petite-Nation, 4 novembre 1838.

Monseigneur,

“Selon votre demande, je vous envoie le compte rendu de mes Missions, le long de la rivière des Outaouais, pendant l'année 1838.

“Dans les trois premiers mois de l'année, comme j'ignorais l'état d'extrême détresse spirituelle dans lequel se trouvaient les fidèles, au-dessus de Buckingham, j'ai consacré tous mes soins, de concert avec M. Brunet, à la desserte de la Mission de Buckingham, de la Petite-Nation et de Grenville, ce qui était une tâche suffisante, puisque chacune de ces missions est bien capable d'occuper exclusivement un missionnaire, étant donné que la distance et les communications sont des plus difficiles...”

“Au commencement, je trouvais pénible de monter, une fois par mois, à Buckingham, à dix ou douze lieues de ma résidence, par des chemins à travers bois, complètement négligés. Cependant, je vis ces pauvres gens si bien disposés à profiter des moyens de salut qu'on leur offrait, que bientôt les difficultés, qui, d'abord m'avaient semblé insurmontables, commencèrent à me paraître moins grandes, surtout quand je me fus rendu compte de la fidélité des fidèles.

“L'église de Buckingham était déjà construite et plâtrée, avant mon arrivée; mais par l'effet de la dureté des temps, dans ces dernières années, ils n'avaient point été capables de pousser les travaux plus loin. Je suis parvenu, depuis le départ de M. Brunet, à faire poser les châssis aux fenêtres et à faire construire un autel, lequel n'est point encore garni. J'ai eu la consolation d'une conversion.

“La mission de Grenville, moins éloignée que celle de Buckingham, est aussi moins laborieuse. Les catholiques de ces cantons sont très dispersés, et plusieurs d’entre eux ne peuvent venir que très rarement à l’église; quelques-uns même, une fois à peine, chaque année. Ces derniers ont été travaillés par des ministres méthodistes qui leur ont distribué des tracts et des pamphlets. Ayant appris ces mauvaises nouvelles, je fis au commencement du printemps dernier un tour parmi ces gens. Mais quoique j’eusse eu soin d’emporter ma chapelle avec moi, je ne pus trouver nulle part une maison assez décente pour y célébrer la messe.

“Dans le canton de Templeton, il y a à peu près une centaine de familles catholiques, dont la moitié, environ, demeure le long de la Grande-Rivière et de la Gatineau. Dans le canton de Hull on compte environ le même nombre de catholiques, mais bien plus de protestants de toutes professions, lesquels possèdent chacun leur église et leur ministre. Quoique votre Grandeur pût aisément se persuader que ces catholiques sont bien desservis de Bytown, ils affirment cependant qu’il n’en est point ainsi et ils font tous leurs efforts pour se préparer à avoir un prêtre résident; là, nous avons eu sept conversions.

“Le 3 octobre, je suis parti pour la mission du Fort-Coulange et je n’en suis revenu que le 10 novembre. Plusieurs fois dans cette mission, il m’est arrivé de confesser jusqu’à dix heures du soir.

“En somme, les catholiques sont exposés aux fatales communications avec ces méthodistes et ces baptistes qui ne négligent aucune occasion de faire des prosélytes. Ces hérétiques ont leurs écoles, leurs temples et leurs ministres; nous, nous n’avons rien de tout cela. Dans tout le vaste territoire que nous desservons, il n’y a pas une seule école catholique sauf à Buckingham, où il y en a une.

“Je n’ai point parlé des missions du canton de Hull, c’est-à-dire d’Aylmer et de Chelsea. Les fidèles y sont très occupés de la pensée d’avoir un prêtre résident, qu’ils ne songent pas à autre chose qu’à avancer leur petite chapelle. A Chelsea, on les prendrait pour une ruche d’abeilles. Tout le monde se réunit chaque jour, chacun apportant sa part, mettant pierre sur pierre, comme s’ils n’avaient qu’un cœur et qu’une âme.

“A Aylmer, l’église étant en maçonnerie, il a fallu suspendre l’ouvrage de la bâtisse aux premières gelées. Mais les travaux n’en avancent pas moins. On fait chantier dans la forêt, et on aura, dès le printemps, le bois tout prêt pour achever au plus vite. Votre Grandeur recevra bientôt une pétition des habitants de ces cantons la suppliant de tout cœur de leur donner un prêtre. Voilà, Monseigneur, comment vont les choses, le long de l’Ottawa.”

John Brady, ptre.

Un point de cette lettre est particulièrement à noter, la pénurie des écoles. Il y avait bien trois maisons d’école dans la paroisse de Bonsecours, comme le disait M. Brady dans une de ses lettres datée du 9 août 1838, mais elles étaient fermées, depuis 1833, c’est-à-dire, depuis que le gouvernement avait retiré les secours qu’il avait coutume de fournir.

M. Brady fut nommé curé de Buckingham, en 1840, pour y demeurer jusqu’en 1862. Mais il ne faisait plus de ministère à la Petite-Nation, depuis le mois de septembre 1838.

M. Jean-Baptiste Bourassa (1838-39). — Ce fut M. Jean-Baptiste Bourassa, un autre missionnaire-ambulant, qui remplaça M. Brady, à la Petite-Nation, où il ne demeura guère plus que son prédécesseur. Tous deux exercèrent plutôt leur apostolat dans les missions de la Lièvre et de la Gatineau; lesquelles prenaient de plus en plus de l’importance, contrairement à celle de Bonsecours.

M. Bourassa écrivait, le 10 avril, à Mgr de Telmesse :

Monseigneur,

“Je pense que c'est la Petite-Nation qui est la plus pauvre de nos missions, celle qui a le moins de moyens de se relever vu que la terre ne vaut rien. Aussi plusieurs parlent de quitter la place pour aller habiter dans les missions d'en haut. Les uns pourraient obtenir de bonnes récoltes sur leurs terres, mais ils sont trop pauvres pour se procurer des graines de semence que nos marchands vendent à un prix exorbitant. Avec cela, il faut dire que l'ivrognerie règne en maîtresse . . .”

M. Bourassa exagérait en disant que la terre ne valait rien, à la Petite-Nation, et que la population allait diminuer ; c'est qu'il ne connaissait pas suffisamment ces lieux et son monde. Aussi, il fut grandement surpris, lors de sa mission chez M. Papineau de Plaisance, en mars 1839, de rencontrer tant de monde dans ce petit coin de terre.

Dans cette même lettre, du 23 mars 1839, il disait à Mgr Lartigue : “je suis des plus mortifié de ne pas savoir l'anglais. Il y a beaucoup d'animosité entre les Canadiens et les Irlandais, laquelle subsistera tant qu'ils ne seront point desservis par deux missionnaires de leur nationalité respective.

Monseigneur, c'est un fait que vous connaissez bien, que tous les prêtres irlandais ont une préférence marquée pour les Irlandais, et, vous pouvez voir de quel œil nos Canadiens regardent cette préférence. Aussi, lorsque le missionnaire canadien leur arrive, il ne trouve, chez ces derniers, que des sujets de plaintes contre les Irlandais.”

Ce fanatisme finit par fatiguer M. Bourassa. Il demanda son changement. La pauvreté et la misère ne l'avaient jamais désarmé comme cette question de race. Lui, dont les fibres du cœur vibraient si intensément pour toutes les âmes, ne pouvait pas souffrir ce nationalisme outrancier. Il quitta alors les

missions de la vallée d'Ottawa pour devenir vicaire, à Chambly, en septembre 1839.

M. David Charland (décembre 1839 à juillet 1841). — Au départ de M. Jean-Baptiste Bourassa, la desserte de Bonsecours fut confiée à M. David Charland, alors curé de St-André d'Argenteuil. Ce prêtre passa et repassa, à la Petite-Nation, en faisant le plus de bien possible, mais forcément à la hâte. Heureusement que M. Brady, dans ses moments de loisir, et M. Toussaint Papineau, en vacance chez son frère, aidèrent à leur confrère.

C'est sous le règne de M. Charland que Mgr Ignace Bourget visita, pour la première fois, la Petite-Nation et laissa l'acte suivant qui dit l'état pénible de la paroisse :

“Nous avons vu et alloué les comptes de cette fabrique, de celui de mil huit cent trente-deux inclusivement jusqu'à et y compris celui de mil huit cent trente-huit, ainsi que celui de mil huit cent vingt-huit, nonobstant quelques irrégularités qui sont dues aux circonstances dans lesquelles s'est trouvée cette mission; mais, nous ne déchargeons pas les marguilliers et autres débiteurs de ce qu'ils doivent à l'Eglise. Nous ordonnons: 1° qu'à l'avenir, chaque marguillier rende ses comptes, dans le cours de l'année qui suivra celle de sa gestion; 2° qu'il soit fait un coffre-fort fermant à deux clefs différentes l'une de l'autre dont l'une sera entre les mains de M. le curé, et l'autre, en celles du marguillier en charge; 3° que tous les registres qui sont sur des feuilles volantes soient reliés; 4° que la chapelle et le logement du curé soient convenablement réparés; que la lunule de l'ostensoir soit refaite; que le cimetière soit mis à l'abri des animaux par une bonne clôture...”

Donné à Notre-Dame de Bonsecours de la Petite-Nation, le 17 septembre 1840.

Ignace, évêque de Montréal.



*M. David Charland, ptre dess.
(1839-1841)*

Chemin de Croix. — Le jour précédent, à l'occasion de la visite épiscopale, eut lieu l'installation d'un chemin de croix. L'absence, dans nos archives, d'acte d'érection antérieure à cette date, nous porte à croire que le pieux exercice du chemin de la croix n'était pas encore introduit dans cette paroisse. — Mgr Bourget en fit l'érection, en présence de M. Charland, missionnaire du lieu, M. Morissette, curé de St-Jean Dorchester, M. Richard, curé de Saint-Joachim de la Pointe-Claire, M. Girouard, curé de Ste-Marie de Monnoir, M. Lefavre, missionnaire, à l'Orignal, dans le diocèse de Kingston et de plusieurs fidèles.

Monseigneur Bourget quitta Bonsecours avec l'espérance d'y envoyer avant longtemps, un prêtre résident. Il avait bien constaté la grande pauvreté des gens et l'état stagnant des affaires et de la colonisation, mais le nombre des confirmés ainsi que celui des baptêmes de l'année, l'affluence des assistants aux cérémonies religieuses, durant sa visite et la forte pression de ces derniers pour obtenir un curé; tout cela l'avait ébranlé et grandement touché. Aussi, quelques mois après, sur une nouvelle requête des paroissiens, laquelle était tout à fait respectueuse et on ne peut plus touchante, sa Grandeur crut devoir leur accorder M. Sterkendries, comme curé, avec prière d'avoir plus de respect que par le passé pour la personne du prêtre et plus d'empressement pour son soutien.



*Chapelle et presbytère de Saint-André-Avellin
construits sous M. Sterkendries.*

M. Sterkendries, quatrième curé, 1841-1851

SOMMAIRE. — Remarques sur M. Sterkendries. — Quatre années de paix et six années de luttes. — Difficultés scolaires. — Requête pour faire partir le curé. — Tristes arguments. — L'hon. Louis-Joseph Papineau appuie les requérants. — Réfutation plausible du curé. — Son évêque ne le blâme pas. — Apaisement des esprits. — Projet de construire une église et un presbytère. — Requête à cette fin. — Choix d'un nouveau site pour les nouvelles constructions. — Opposition opportune. — Formation de la paroisse de St-André-Avellin. — Départ ex-abrupto du curé pour habiter la nouvelle paroisse. — Mécontentement des paroissiens de Bonsecours. — Projet d'érection civile. — Troubles et départ de M. Sterkendries de St-André-Avellin. — Appendice. — Lettre de Louis-Joseph Papineau.

M. Sterkendries, le curé désigné pour Notre-Dame de Bonsecours, était né en Belgique, en 1804 ; fut ordonné prêtre, en 1837 ; envoyé, comme vicaire à St-Jacques de l'Achigan, en 1838, signa son premier acte, comme curé, le 2 octobre 1841.

Son passage à Bonsecours fut très mouvementé. Aussi, il faut dire que ce curé était quelque peu excentrique, malgré son zèle et sa piété, ce qui provenait, paraît-il, de l'épilepsie dont il était affligé. Avec cela, il manquait de sens pratique et économique. Il dut vivoter toute sa vie durant, et endurer la misère noire qu'il tramait parfois sans le savoir.

Dans les premières années de son ministère, ici, tout marcha relativement bien, sans qu'il se signalât par des actes bien saillants. On trouve à son crédit quelques résolutions de fabrique pour mieux stabiliser les revenus du curé et de la fabrique, et l'établissement de la confrérie du scapulaire, en 1842.

Mais les années de paix et de concorde entre curé et paroissiens cessèrent en 1845, pour faire place à la zizanie et à la formation de deux clans, celui du curé et celui des Papi-neau. On en vint aux mains, à la langue, à la plume, au coup de pied de l'âne, et, tout cela se fit sur le dos du curé.

Le premier acte de cette tragédie commença aux élections municipales de 1845-1846, pour se terminer par une requête à Mgr Bourget, portant 43 signatures et demandant le rappel de M. Sterkendries pour les motifs suivants :

"I—Que le curé Sterkendries aurait pris une part très active à leur élection municipale, se serait mis à la tête d'un parti au *poll*, aurait par ses discours soulevé les gens pour faire élire les siens, et ce, au grand scandale des protestants qui y étaient présents, lesquels auraient manifesté publiquement leur mécontentement.

"II—Que depuis la mise en opération de l'Acte des Ecoles, le curé fait tout en son pouvoir pour en empêcher l'exécution, conseillait aux habitants de ne point envoyer leurs enfants aux écoles dont l'instituteur aurait été nommé et engagé par les commissaires d'écoles de la paroisse nommés par le surintendant, M. Meilleur, et les encourage à en engager d'autres, et, comme exemple à leur donner, il garde chez lui un instituteur, depuis quelque temps, qui enseigne à trois ou quatre enfants qu'on a réussi à faire sortir de l'école sous le contrôle des commissaires laquelle se tient près du presbytère, et ce, en convention à un règlement passé par un conseil municipal, à l'effet de taxer les habitants afin de soutenir les écoles d'icelle.

"III—Que, par ses conseils, ce curé aurait réussi à faire élire un nombre suffisant de conseillers pour composer un second conseil, quoiqu'il en eût déjà un légalement constitué.

"IV—Que depuis ce temps, les signataires ont été fort maltraités par leur curé, plusieurs ont dû sortir du chœur,

“un autre, vieillard respectable a perdu sa place de bedeau, “et ce au détriment des paroissiens dont la plus grande partie “est dans un danger éminent quant au spirituel, ne se con- “fessant plus, etc., etc. . . .

“En conséquence vos humbles pétitionnaires, par amour “pour leur religion . . . demandent au plus vite un autre pas- “teur.” (24 janvier 1846).

Si nous defalquons de cette requête les griefs futiles et ridicules, il n'en reste qu'un seul valable en apparence, l'ingérence indue du curé dans les élections municipales et scolaires. Mais comme celui-ci se répète au second acte de la tragédie nous en disposerons plus tard.

Passons maintenant au deuxième acte dont le principal acteur fut l'Honorable Louis-Joseph Papineau, fraîchement sorti de l'exil et établi à Bonsecours, depuis juillet 1846.

M. Papineau, quoique nouveau venu dans la paroisse, crut devoir prendre part contre le curé dans la troublante question des écoles. Il écrivit à son frère, Denis-Benjamin Papineau de Plaisance, une lettre tout à fait injurieuse pour M. Sterkendries, à cause de son attitude au sujet du nouveau bill, de 1846, sur les écoles.¹

Si cette lettre était restée privée, c'eut été peu de chose, mais non, à la demande même de son auteur, elle fut livrée au public. Alors, il arriva que le curé Sterkendries en prit connaissance et répondit du tic au tac.

“Cette charge à fond de train de M. Papineau contre moi, disait-il, ne manque pas de brillant ni de valeur, mais les obus porteraient beaucoup plus loin et beaucoup plus juste s'ils sortaient de la bouche d'un autre canon.

I—C'est exagéré de dire que le départ de son frère pour Plaisance est un grand malheur dans les circonstances, vu que

¹ Appendice, chap. XII. Lettre de Louis-Joseph Papineau.

celui-ci aurait pacifié les gens... Lui seul s'en plaint. Personne, ici, ne demande le retour de Denis-Benjamin Papineau. C'est tout le contraire.

II—X dit que je suis un curé présomptueux, opiniâtre, insoumis à mon évêque... Est-ce que ce monsieur oublie la résolution de 1837? Aurait-il laissé sa présomption et son opiniâtreté sur la terre de l'exil?

III—X prétend encore qu'il faut pour la cure de Bonsecours un saint, un savant, un sage, un linguiste... Alors pourquoi ne fait-il pas venir à ma place son ami Lamennais?

IV—X prétend même que je révolutionne la paroisse en mal, en empêchant les gens de respecter et de recourir à la loi de l'éducation. Evidemment ce monsieur se connaît mieux en fait de révolution de pays que de paroisse. Peut-être aussi qu'il est vexé que je lui aie enlevé ce faux honneur?

V—X va jusqu'à dire que d'après Mme une telle et les doléances des protestants, je deviens un sujet scandaleux... Alors veut-il que je devienne commère et libre-penseur?"

A vrai dire, de toutes les accusations de M. Papineau, la seule qui pouvait tenir debout, c'était toujours cette prétendue influence indue du curé dans les élections municipales et scolaires, en vue de faire échouer dans sa paroisse le *bill* des écoles.

Mais il faut dire que les Canadiens français en général firent au début la même opposition à la nouvelle loi et pourquoi? Parce que cette loi avait été passée par le gouvernement d'Union et que c'était au lendemain de ces lois néfastes de 1841 et 1845, sur les écoles primaires. Ces deux lois mettaient la commission scolaire sous le contrôle du corps municipal dont les membres étaient choisis et nommés par le gouvernement, et, généralement au détriment des Canadiens français, ce qui jetait de la haine dans leur cœur et surtout de la défiance.

Le curé Sterkendries faisait donc simplement chorus avec la majorité des Canadiens. La loi de 1846 était certainement plus juste que les antécédentes, mais les opposants n'étaient pas tous des Papineau pour le discerner et le savoir, raison de leur méfiance. M. Meilleur, l'auteur même de cette loi, nous donne la même version.

“L'opposition, dit-il, a nonobstant continué sous la loi d'éducation de 1846, loi libérale et bienfaisante si jamais il en fut une, tant il est vrai que lorsque les masses ont été mises en mouvement, il est bien difficile de les arrêter... Au reste on avait déjà vu tant d'abus se pratiquer sous la loi municipale de 1841, dont les officiers, comme on vient de le voir, étaient en même temps ceux de la loi d'éducation, qu'on craignait toujours de voir ces abus se perpétuer à l'infini. Les officiers locaux de ces deux lois étaient payés par les contribuables. Les agitateurs représentaient partout avec assurance que les officiers de la loi d'éducation de 1846 seraient payés de la même manière, etc.”

Voilà un témoignage qui vaut autant que celui de M. Papineau, et même plus en l'occurrence, lequel disculpe indirectement la conduite de M. Sterkendries en toute cette affaire d'élection, municipale et scolaire. En effet, d'après les faits précisés ci-haut, il apparaît, encore une fois, que ce curé avait agi tout simplement comme le commun des mortels et en conformité avec la grande majorité de ses paroissiens. Si dans la tourmente électorale des commissaires et des conseillers, il avait dépassé les bornes, ça ne donnait pas raison à ses opposants canadiens-français de se choisir, comme représentants, des Anglais protestants, sauf deux, comme ils l'avaient fait. Le curé aurait pu avoir plus de clairvoyance, mais il agissait par patriotisme, tandis que ses opposants agissaient par fausse délicatesse.

Aussi, Mgr Bourget sut juger les choses à leur mérite. Il laissa le curé en place, et les accusations tombèrent d'elles-mêmes.

Préliminaire de la construction d'une nouvelle église. — L'année suivante, en 1847, les paroissiens ayant suffisamment mis de l'eau dans leur vin de part et d'autre pour en venir à un bel accord, décidèrent unanimement la construction d'une nouvelle église et d'un presbytère séparé de l'église; l'ancienne chapelle avec son presbytère adjacent tombait en ruine. Une requête fut unanimement signée à cet effet et présentée, le 15 mai, de la même année, à Mgr Bourget.

Cette requête dont les clauses apparaissaient sous les formes les plus bénignes contenaient cependant des éléments de discorde qui allaient causer d'autres ennuis à M. Sterkendries.

Précisons les faits en citant d'abord la requête :

A sa Grandeur, Monseigneur l'évêque de Montréal,

L'humble requête des soussignés :

“Lesquels représentent à votre Grandeur : que la chapelle “dans laquelle se célèbrent les offices divins dans la dite seigneurie qui, jusqu'à présent ne forme qu'une seule paroisse, “est un bâtiment en bois qui contient en même temps le logement du curé et la sacristie ; que ce bâtiment, qui ne pourra “durer bien longtemps, se trouve maintenant trop petit pour “les besoins de la population.

“Que pendant longtemps et peut-être toujours, toute la “largeur de la seigneurie sur une profondeur d'une lieue et “demie pourrait avantageusement pour le desservant et les “desservis ne former qu'une seule paroisse, vu que la partie “inférieure est pour le présent peu susceptible d'être habitée, “si l'église était plus rapprochée du centre du dit front.

“Qu'à peu près au centre du dit front, il serait facile “d'avoir un terrain suffisant pour la bâtisse de l'église, du “presbytère et pour un cimetière, et cela dans un local facile “d'accès pour toutes les parties.

“Que, pendant que la bâtisse actuelle peut encore servir “au culte divin, les paroissiens pourraient se préparer pendant “quelques années à amasser des matériaux et l’argent nécessaire pour ériger l’église et le presbytère . . .

“En conséquence, vos pétitionnaires supplient . . .”

Cette requête portait 165 signatures y compris celles de tous les Papineau du lieu.

Peu de temps après, Mgr Prince, coadjuteur de Mgr Bourget, annonçait aux pétitionnaires que M. le chanoine Trudeau se rendrait sans retard sur les lieux pour vérifier les faits de leur requête, voir s’il convenait de construire les édifices projetés, et, dans l’affirmative, en déterminer la place et les dimensions. (Lettre du 16 mai 1847).

Un mois après, le procès-verbal était déjà dressé et l’endroit des édifices projetés était déterminé par M. le chanoine Trudeau qui, s’étant rendu sur les lieux, et ayant convoqué en assemblée les intéressés, déclarait comme véridiques, les allégués de la requête, et n’avoir rencontré aucune opposition, sauf celle du citoyen Joseph Legris, donnée de vive voix. L’endroit déterminé se trouvait, à cinq milles plus à l’ouest que celui où se trouvait la chapelle de Notre-Dame de Bonsecours, c’est-à-dire à Papineauville.

Enfin, le 24 juin 1847, Mgr Ignace Bourget donnait son approbation au procès-verbal comme suit :

“Vu et approuvé le procès-verbal ci-dessus et des autres “parts, et permis de procéder d’après icelui, dès que le terrain, “sur lequel doivent être assises les bâtisses projetées, aura été “acquis légalement.”

Ignace, évêque de Montréal.

En apparence donc, la construction de la nouvelle église et de la nouvelle sacristie semblait chose bâclée dans un accord parfait, sauf la voix discordante de M. Joseph Legris. Mal-

heureusement ou heureusement, il n'en était pas ainsi. Le feu couvait sous cendre. La voix discordante allait devenir un clairon retentissant dans le cœur de tous les habitants de la partie est de la seigneurie. En effet, il n'y avait pas encore un mois que les autorités diocésaines avaient donné leurs décisions, que ces derniers sortirent de leur apathie et crièrent à l'injustice. On allait, sans raison péremptoire, les éloigner davantage de leur église, savoir : plus de cinq milles, disaient-ils. Tout simplement ils accusaient les meneurs de la partie ouest de la seigneurie, particulièrement le sieur Denis-Benjamin Papineau, de Plaisance, de les avoir trompés.

La guerre éclata alors de nouveau entre les Orientaux et les Occidentaux de la Petite-Nation. On aurait dit même qu'ils s'étaient préparés à l'action, pendant l'année de paix qui venait de s'écouler, tant la lutte se fit avec force et ardeur.

Cette fois, M. Sterkendries pécha par inaction. Tout en partageant l'idée des gens de la partie est de la seigneurie, il gardait par pure crainte le silence. Chat échaudé craint l'eau froide, dit-on. Pauvre curé ! il avait passé par tant de troubles naguère au sujet des questions municipales et scolaires et essuyé tant d'avaries de la part du puissant seigneur, l'Hon. Louis-Joseph Papineau, qu'il se refusait, cette fois, d'entreprendre la lutte avec un autre seigneur, moins puissant sans doute que le premier, mais plus violent en action, le seigneur Denis-Benjamin Papineau, de Plaisance. Cependant on le prit quand même pour bouc émissaire. On savait son opinion et ça suffisait pour le mettre en mauvaise posture. Et ce pauvre curé qui ne savait jamais comment sortir d'une impasse se laissa encore écorcher de toutes manières.

Tout de même le curé, je le répète, avait tort de ne pas agir. Après tout, il était le pasteur de la paroisse et l'homme le plus censé savoir le site d'église qui convenait le mieux à l'ensemble de ses fidèles. Sans doute les autorités religieuses avaient parlé et leurs décisions avaient tout le cachet de sagesse voulue, étant donné qu'elles rencontraient, en appa-

rence le désir unanime des paroissiens, mais, d'autre part, le curé savait tout le branle-bas qui surgissait de ces décisions; c'était alors son devoir d'en avertir son évêque et de lui dire franchement son opinion. Pourquoi restait-il coi et d'apparence neutre, quand il savait que tout allait sombrer dans la rébellion et peut-être dans l'apostasie, si on persistait à changer le site de l'église? C'était d'ailleurs si légitime et si naturel que l'endroit de la première chapelle du district de l'Outaouais restât orné de la maison de Dieu. A part cela, les raisons alléguées pour un tel changement étaient peu valables. On dévalisait les gens d'en bas pour enrichir les gens d'en haut. On rapprochait les uns de l'église pour en éloigner les autres, en proportions foncières et personnelles à peu près égales. Le site qu'on venait de choisir était bien le péricentre des affaires seigneuriales, mais nullement celui des affaires religieuses de la Petite-Nation. Enfin, on marchait à l'aveuglette vers l'injustice.

M. Denis-Benjamin Papineau naturellement favorisa de toutes ses forces le projet de déplacement de la chapelle. Il manqua même de pondération et surtout de charité envers M. Sterkendries et le Père M. Bourassa, qui avaient le grand tort de ne pas opiner comme lui. Sa lettre, du 15 décembre 1851, adressée à Mgr Guigues, parlait de ces prêtres avec indécence.

Du choc des idées jaillit la lumière, dit-on. C'est bien ce qui arriva dans la question pendante. La résultante de tant d'accusations et de tant d'opinions variées et contraires fut l'éclosion de deux nouvelles paroisses, celles de St-André-Avellin et de Ste-Angélique.

Mais en attendant, les travaux de construction de la nouvelle église restèrent à l'état de projet. Les langues seules marchèrent et enrichirent le vocabulaire des cancans de la Petite-Nation.

M. Sterkendries, harassé et dégoûté de ces luttes incessantes, prit le parti de quitter sa paroisse, dès qu'il le pourrait.

Depuis des mois, il se lamentait avec raison, en chaire et partout, qu'il manquait du nécessaire à la vie, que le deuxième étage de la sacristie lequel lui servait de presbytère était devenu inhabitable, que la chapelle tombait en ruine et constituait un danger pour les assistants aux offices. Toujours ses *plaintes tombaient en plein vide*, la voix de la zizanie entre paroissiens étouffait la voix du prêtre.

Les habitants de St-André-Avellin, qui venaient de construire une petite chapelle, terminée en octobre et bénite, un mois après, le 20 décembre 1849, demandaient, à ce moment-là, un curé. Un presbytère fort convenable, bâti en même temps que la chapelle, attendait le prêtre. Ayant eu vent des menaces de M. Sterkendries de quitter Bonsecours, ils crurent le moment venu et opportun d'arriver à leur but. Aussitôt une *délégation nombreuse* se rendit auprès de celui-ci pour lui manifester le désir de l'avoir pour curé, lui promettant mer et monde s'il venait habiter leur beau presbytère et demeurer au milieu d'eux.

Le trop crédule curé se laissa prendre à ces touchants appels et à ces alléchantes promesses. La tentation fut si forte qu'il se décida instantanément à laisser Bonsecours, sans réfléchir qu'il fallait pour cela l'autorisation de son évêque.

Le jour de Noël, 1849, c'est-à-dire, le lendemain de sa décision hâtive, après avoir célébré les saints mystères, il partit sans tambour ni trompette pour St-André-Avellin, à la grande joie des habitants du lieu qui vinrent en foule le rencontrer à mi-chemin, mais au grand désappointement des gens d'en bas qui rageaient à la pensée que leur paroisse perdait, par le départ du curé, son titre de "métropole" de la seigneurie pour se trouver réduite au simple titre de "mission".

Monseigneur Guigues, en effet, soit qu'il n'eût pas de prêtre à donner aux gens de Bonsecours, soit qu'il voulût les punir de leur triste conduite à l'égard de leur curé, les fit desservir de St-André-Avellin, pendant plus d'un an, et ensuite de l'Original, jusqu'en 1854.

Le départ *ex-abrupto* de M. Sterkendries et son entrée triomphale à St-André-Avellin avivaient donc une plaie béante dans le cœur des fidèles de Bonsecours. Elle saignait chaque fois que leur apparaissait à l'autel ou ailleurs leur ancien curé. Ils ne pouvaient même pas le souffrir comme leur desservant. C'est pourquoi ils voulurent se venger en le traquant de toutes manières.

Mais les attaques contre M. Sterkendries se firent surtout sur la question de l'administration financière de la paroisse. Les assaillants savaient parfaitement que ce prêtre n'avait pas détourné un seul sou des biens de la fabrique, mais ils savaient aussi que la question de finances était son point faible et que ses comptes de fabrique étaient mal tenus, ça leur suffisait comme moyen de vengeance.

Malheureusement ce pauvre curé n'avait rien en main pour se défendre. Savait-il même qu'il fallait pour sa fabrique tenir à point les recettes et les dépenses, lui qui avait toujours vécu dans l'indigence? Aussi, il répondait un jour à M. Louis-Joseph Papineau qui lui demandait, dans une assemblée de paroisse, combien la fabrique avait d'argent en caisse: "Je n'ai jamais vu autre chose dans le journal de votre fabrique et dans mon livre de support que des dettes passives ou actives."

Les choses n'en restèrent point là. Les requérants, voyant que le curé les envoyait paître avec leurs comptes de fabrique, menacèrent alors le marguillier en charge, Joseph Goyer dit Bélisle, de leur rendre compte des recettes et des dépenses de la fabrique, à la place du curé récalcitrant, sinon qu'ils auraient recours à la loi et le traîneraient devant les tribunaux civils.

Le pauvre marguillier, pris de peur, fit voyage sur voyage à St-André-Avellin, pour obtenir tous les renseignements possibles de M. Sterkendries, mais ce fut peine perdue; celui-ci n'en n'avait pas à lui offrir. D'ailleurs sa conscience était tranquille au point de vue de ces dettes de fabrique qui

n'étaient que dans l'imagination des gens de Bonsecours. Sa négligence pouvait être coupable, mais de là à le trouver détenteur des biens de la fabrique, il y avait loin.

Pour en finir avec cette question de reddition de comptes, M. Goyer offrit cinquante piastres en règlement final; ce qui fut accepté. Il faut ajouter qu'il avait lui-même tenu les comptes de la fabrique pendant plus d'une année, et à la manière de son curé.

Le marguillier Goyer n'eut pas à payer, grâce à l'intervention du Père Bourassa qui connaissait cet homme comme très honnête. Ce fut alors une tache de moins dans les annales de la paroisse.

Projet d'érection civile. — La dernière assemblée de fabrique que M. Sterkendries présida conjointement avec le Père Bourassa fut tenue, le 11 août 1851. On avisa sur la nécessité de faire ériger la paroisse civilement. L'Hon. Louis-Joseph Papineau proposa d'abord que l'on prit l'argent de la fabrique pour payer les frais de l'érection civile, mais sur la réponse de M. Sterkendries, disant ignorer si le coffre de la fabrique était rempli ou vide, il proposa alors que l'on obtint l'argent voulu par souscriptions volontaires, et qu'en cas de non réussite, par le refus des gens, l'on prendrait l'argent de la fabrique à cette fin. Cette résolution fut adoptée à l'unanimité.

Cette question d'érection civile échoua pour la troisième fois. La question de dépenses y fut pour quelque chose, on ne voulut pas prendre les biens de la fabrique à cette fin; enfin on finit par dire que c'était exagéré de vouloir créer une paroisse civile d'une aussi grande étendue.

Le dernier acte enregistré sur le registre de Bonsecours par M. Sterkendries fut celui du 29 août 1851.

Ce prêtre continua à jouer de malheurs et de peines plus que jamais. Il dut quitter St-André-Avellin, en 1855, le cœur

abreuvé d'amertumes. Mgr Guigues le nomma assistant à Plantagenet où le curé était chargé de la desserte de Lochaber. Mais il tomba malade, le 12 avril 1856, et fut transporté à l'hôpital, à Ottawa, où il mourut le premier février 1857. Il laissa une belle réputation de piété, laquelle lui aida grandement à supporter ses nombreux déboires.

Deuxième Église construite en 1854



Eglise de Montebello.

APPENDICE AU CHAPITRE XII

Extrait d'une lettre de M. Louis-Joseph Papineau, datée de la Petite-Nation, le 28 septembre 1846, montrant chez l'auteur son grand manque d'égards envers le curé M. Sterkendries :

Cher frère,

Je ne voudrais pas jurer que ce serait un irréparable malheur pour le pays si tu n'étais pas là où tu es, mais c'en est assurément un très grand pour cet endroit (Montebello) que tu en sois parti. L'absence d'hommes éclairés et discrets l'a jeté dans un état d'explicables confusions.

Les élections des deux conseils sont également entachées de nullité et de la difficulté de faire travailler aux chemins, ce que j'ai fortement à cœur. Le premier tort a commencé chez les savants de l'endroit, les juges de paix et ton fils... qui se donnent comme des hommes indispensables à la mise à exécution de la loi des municipalités, à raison de leur savoir, et qui commencèrent par la balourdise à déclarer élues des personnes en minorité et, par là, de composer le conseil presque entièrement d'Anglais.

Cette irritation a sans cesse été attisée, depuis, par un fripon de St-André et par un présomptueux et opiniâtre curé. Jusqu'à ce moment, j'ai patienté. Je l'ai excusé vis-à-vis de ceux de ses paroissiens qui se plaignaient de lui. Je l'ai vu à différentes reprises pour lui représenter sous tous les rapports les graves inconvénients... qui résulteraient de l'opposition aveugle à la loi de l'éducation. Je concluais de son silence qu'il cédait à l'autorité de l'évêque... Je me trompais. Ce curé fomenta plus que jamais l'animosité contre les protestants et la minorité qui veulent l'exécution de la loi...

Il n'y avait jamais eu, avant ce jour, d'animosités religieuses dans l'endroit. Elles existent aujourd'hui, et les protestants sont persuadés qu'elles viennent du curé. Ils sont en

minorité et sans ministre. Un curé éclairé et conciliant en aurait gagné plusieurs au catholicisme, comme l'ont fait quelques-uns qui ont passé avant. Son défaut de lumière, de charité et de discrétion font beaucoup de mal dans l'endroit. Je le dirai très décidément à Mgr l'évêque quand j'irai à Montréal. Par Lavoie, maire et marguillier, et sa femme, affidés intimes du curé, je vois que lui-même dit: "j'ai été cinq ans ici et je pourrais bien avoir une autre cure, si je le demandais, mais il suffit qu'il y en ait tant qui voudraient me voir partir que j'y reste afin de les faire enrager."

Cinq ans de direction d'un homme de mince talent et de fortes passions font assez de mal en quelques paroisses, que ce soit de justice de chercher à le réparer. Dans les paroisses nouvelles avec population mixte, il faut plus qu'ailleurs de grands talents et de grandes vertus, la connaissance des deux langues... en tout le contraire de ce qu'est le pasteur actuel de la paroisse, surtout à la veille de la construction d'une église que son nonchaloir empêchera de voir commencer.

Tu peux communiquer ces détails à Messeigneurs les évêques, si tu le juges à propos, mais je regrette de n'avoir pas eu le temps d'avertir le curé que je me plaindrais de lui.

L.-J. Papineau.

CHAPITRE XIII

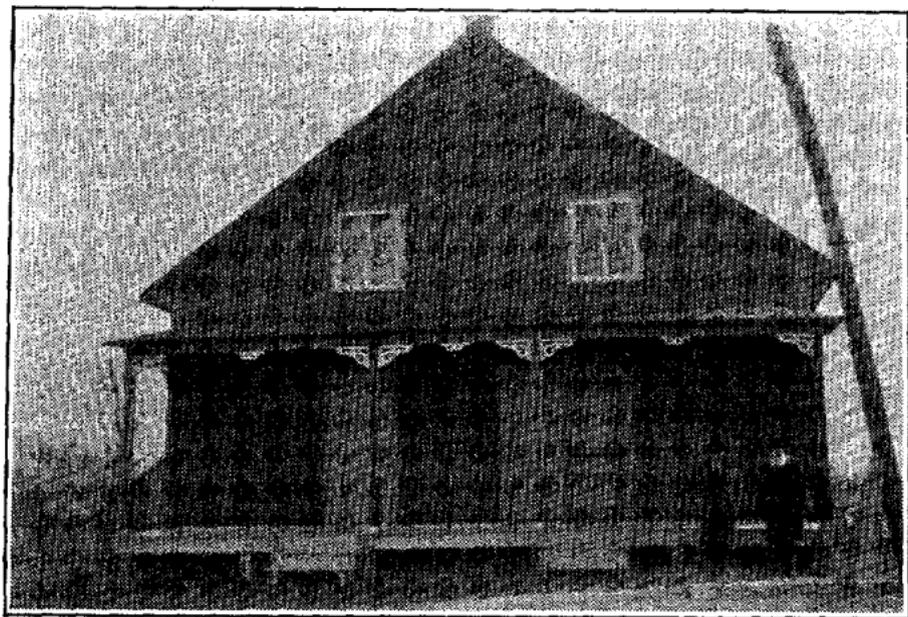
M. Médard Bourassa, o. m. i., prêtre-miss. 1850-1854

SOMMAIRE. — M. Bourassa, assistant et desservant. — Progrès pendant l'inter règne des curés. — Site de l'église. — Vaine opposition de D.-B. Papinseau. — Le Manoir. — Le premier presbytère. — Division de la paroisse. — Érection canonique de St-André-Avellin. — Nouvelle division pour former la paroisse de Ste-Angélique. — Mécontentement au sujet des bornes. — Chiniqui profite de la division pour faire sa triste propagande. — Lettre du Père Bourassa. — Lettre de Mgr Guigues. — Restauration de l'église.

Nous venons de voir que M. Sterkendries avait été chargé de la desserte de Bonsecours, une année durant, étant curé de St-André-Avellin. Mais Mgr Guigues lui avait donné, comme assistant, ou plutôt, comme surveillant, le Père M. Bourassa, alors chef des missionnaires de la maison de l'Original. Ce partage de juridiction n'amena aucun conflit sérieux, mais beaucoup d'ennuis pour les deux desservants qui ne voyaient pas toujours les choses du même œil ou ne pouvaient pas se les expliquer personnellement, vu la grande distance qui les séparait. Cependant, dans tous ces malentendus, on ne péchait que par excès de zèle.

Les paroissiens qui, à ce moment-là, étaient fort montés au sujet de la question du site de l'église en projet, ne prêtaient pas attention heureusement, à ces conflits juridiques. Il n'y avait aucun danger non plus qu'ils péchassent par excès de zèle.

Monseigneur Guigues, mis au courant de ces malaises entre prêtres, intervint charitablement, et pria respectueuse-



*l'ère Chapelle de Papineauville Chapelle—Presbytère
Sous M. Médard Bourassa*

ment M. Sterkendries de rester, à l'avenir, dans ce petit coin de terre qu'il avait choisi de son propre chef et ex-abrupto.

M. Bourassa restait donc seul desservant à Bonsecours, ce qui avec la Nouvelle-Longueuil, St-Eugène et Grenville, lui faisait quatre missions à desservir. Cependant, il devait, selon le désir de l'évêque, s'occuper davantage de Bonsecours et y séjourner le plus possible.

Cet interrègne de curés qui dura quatre années, fut propice à un grand mouvement religieux dans la seigneurie de la Petite-Nation. On se chicana tellement et si bien que le diable lui-même finit par n'y plus voir clair et par abandonner la partie. Ou mieux encore, les hommes se démenaient et Dieu les menait. D'où il surgit de ce méli-mélo des paroisses, des églises, des presbytères et des écoles, ce qui, avec le nouveau et le beau manoir Papineau, allait grandir en renommée la seigneurie de la Petite-Nation et accentuer sa marche vers le progrès. Jusqu'à ce moment tout était resté dans un état presque stagnant, sauf au point de vue de la colonisation où le progrès fut au moins sensible.

Le Père Bourassa fut le principal artisan des œuvres nouvelles. Homme de volonté et d'action, il aimait le progrès et ne reculait jamais devant les obstacles lorsqu'il se croyait en bon chemin. On aurait dit qu'il pressentait les trente années qu'il devait commencer ici, cinq ans plus tard. Cet ensemble de qualités lui attirait naturellement la confiance de ses supérieurs.

Le site de l'église. — M. Bourassa eut d'abord à lutter bien fort à propos du site de la nouvelle église que l'on se proposait toujours de bâtir, depuis 1847. Son opinion était formée d'avance. Selon lui, il fallait rebâtir au même endroit, à l'encontre des décisions antécédantes.

L'évêque de Montréal, Mgr Bourget, avait envoyé son décret, lequel permettait de changer le site de l'église, mais les choses en étaient restées au même point, grâce à une forte opposition.

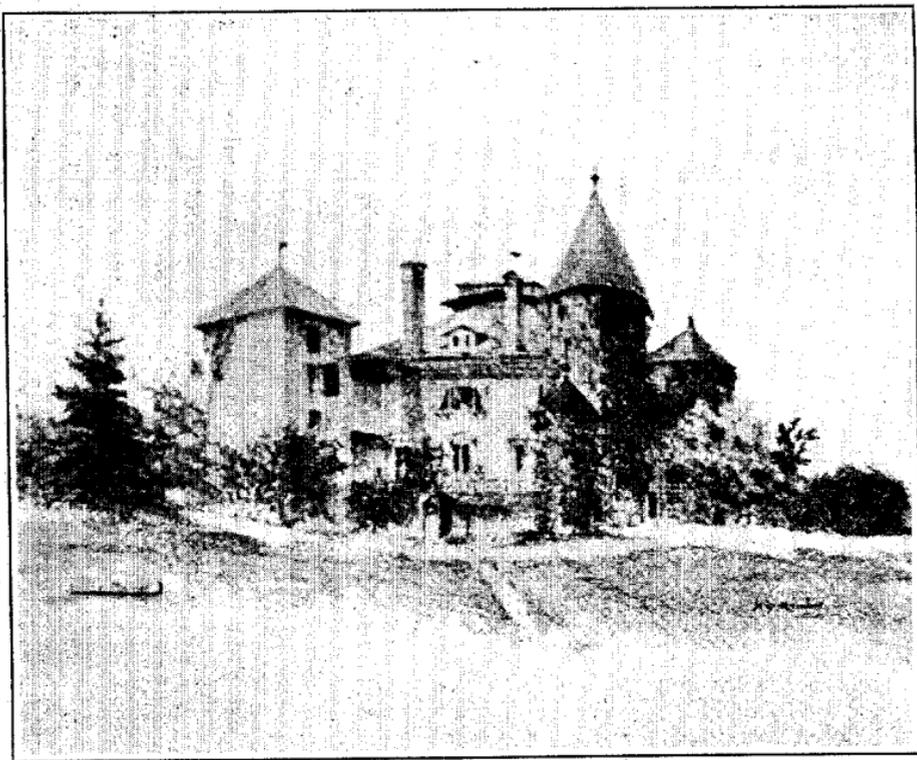
La question de site revint devant Mgr Guigues, nouvellement nommé évêque d'Ottawa. La décision fut conforme au désir du Père Bourassa. Après une minutieuse enquête, l'évêque comprit qu'il serait indigne et injuste, dans les circonstances présentes, de ne pas tenir compte de la primauté et de l'antiquité de la première chapelle érigée sur la rive nord de la vallée de l'Outaouais, étant donné encore que le dit déplacement accommodait les uns aux dépens des autres dans des proportions à peu près identiques. C'était déjà par trop malheureux de voir tomber cette première chapelle-souvenir en ruine. Il fallait au moins reconstruire sur ses ruines.

Ici, comme toujours, depuis les origines religieuses de la paroisse, M. Denis-Benjamin Papineau entra en danse, monta furieusement à l'assaut en abjurant de toutes manières et par tous les moyens l'ancien site de la chapelle, celui-là même qu'il avait désigné, en 1818. Mais, autres temps autres mœurs. Ce monsieur avait depuis changé lui-même de domicile, c'était juste à ses yeux que l'église changeât le sien.

Dans une de ses interminables lettres qu'il adressait à Mgr Guigues à ce sujet, en 1851, ce monsieur donnait force détails pompeux et accompagnés de paroles très acerbes contre le Père Bourassa.

Mgr Guigues ne tint compte ni des données, ni des diatribes de M. Papineau. Il connaissait bien M. Bourassa et lui accorda toute sa confiance. Tout en se montrant toujours plein de déférence pour les messieurs Papineau, il n'était pas sans savoir que ceux-ci ne voulaient jamais souffrir la contradiction.

Précisons maintenant les faits les plus saillants de 1850 à 1854, pendant l'interrègne des curés :



Le Manoir Papineau, Montebello

I — LE MANOIR PAPINEAU

En procédant par ordre de dates, nous avons à signaler, en premier lieu, le manoir Papineau. Donc à tout seigneur tout honneur.

Ce manoir, commencé en 1847, ne fut terminé qu'en 1850. A cette époque, l'Honorable Louis-Joseph Papineau, le promoteur du manoir, était député du comté de Saint-Maurice, sous le gouvernement d'Union, et faisait la guerre au ministère Lafontaine-Baldwin. Son opposition lui gagna, pour le moment, des esprits récalcitrants ou outranciers, mais il ne fut pas longtemps à s'apercevoir que son influence sombrait, ce qui le détermina à prendre sa retraite. Son beau manoir l'attendait.

Cette résidence était princière et attirait l'attention des gens du pays, étant donné que celui qui l'habitait, était le grand patriote Papineau, le plus grand tribun populaire de ce temps, l'idole des Canadiens français, celui qui sut capter leur estime et leur respect jusqu'à sa mort. Aujourd'hui encore son nom reste synonyme de patriotisme.

Ce manoir, avec ses donjons et ses tourelles, sa tour carrée renfermant une bibliothèque, ses belles rangées de fenêtres et ses lignes architecturales bien suivies, avait une apparence sévère et magnifique. Son intérieur, avec sa vaste antichambre, ses larges appartements, son beau et grand salon, et le tout meublé avec art, plaisait davantage. Rien de banal ne s'y voyait. Si vous placez maintenant ce manoir sur un promontoire, tout près des bords abrupts et très élevés de la rivière Ottawa, dans un site enchanteur où le regard se perd dans le large et profond plateau ontarien et dans les sinuosités de la masse d'eau de l'Ottawa, laquelle semble souvent à bout d'issue et sous l'empire de la chaîne laurentienne qui la suit et l'encerle, comme cherchant à mettre un frein à ses flots, vous admettrez forcément que M. Papineau savait

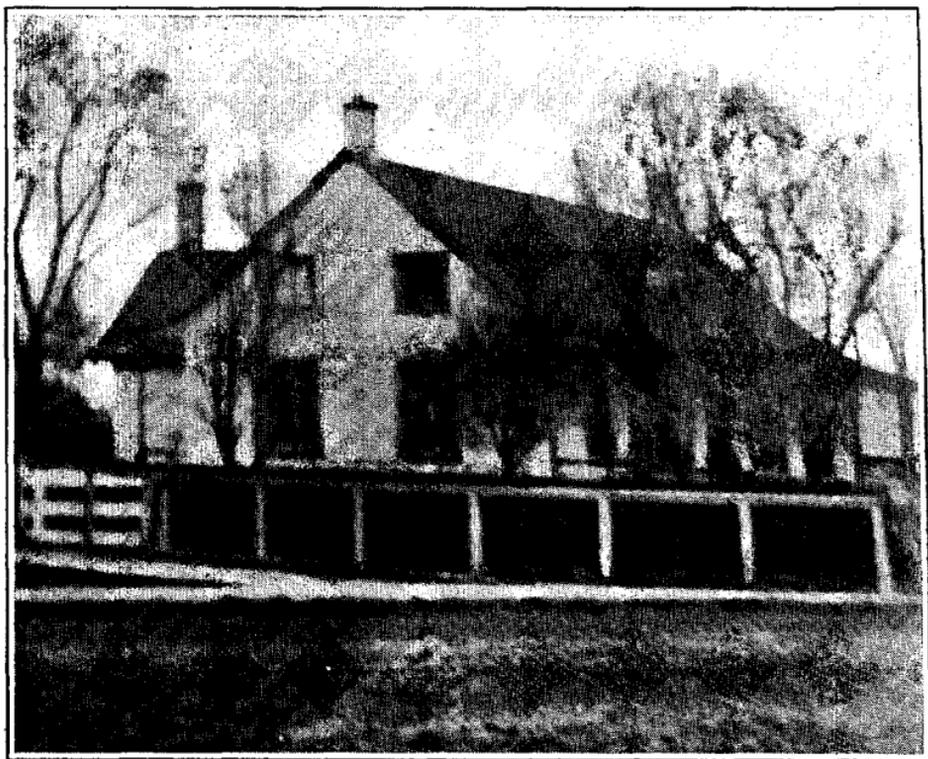
apprécier et goûter les beautés de la nature, et les choisir avec discrétion. Aussi, ce manoir fut souvent le rendez-vous de la plus belle société canadienne et de la noblesse du pays. Mais, jamais les hôtes ne furent plus dignes ni plus nobles que le maître qui savait toujours recevoir en seigneur.

Aujourd'hui, ce manoir, bien qu'il soit l'un des mieux conservés, ira cependant bientôt à la ruine, si on n'y voit davantage. Il faut espérer que le gouvernement de la province, sollicité par les membres de la Société-Historique du Canada, finira bientôt par comprendre qu'on ne laisse pas ainsi périliter un monument qui remémore toute une épopée de nos luttes parlementaires, touchant la conservation de notre langue et de nos droits, et qu'il le conservera à la postérité, sinon ce serait du vandalisme, partant de bien haut.

Les petits-fils de M. Papineau, pour une cause quelconque, seraient des plus contents de passer ce manoir à qui voudrait l'acheter. Des annonces et des démarches sont faites à cette fin. C'est l'argent qui parlera.

II — LE PREMIER PRESBYTERE DE MONTEBELLO

Une autre œuvre de moindre envergure, mais de plus grande importance que celle d'un manoir, fut la construction du premier presbytère de Montebello, commencé en 1849 et terminé, tant bien que mal, en 1850. Ce que Papineau avait fait en toute grandeur pour sa demeure, les gens de Bonsecours le firent en raccourci pour la demeure du prêtre. Un presbytère sans solage, aux dimensions de 40 pieds par 26, n'ayant qu'un étage de huit pieds en hauteur, surmonté d'un large toit surhaussé qui lui donnait l'apparence d'une station de chemin de fer, fut dédié à la personne du prêtre de Bonsecours qui toujours s'en contenta. Après tout, un curé peut fort bien se dispenser de manoir, de bastions, de tourelles, de



Premier Presbytère — Montebello, 1849

tours carrés et de moulin banal, il a la folle du logis, les détours, les quasi-bastonnades et la langue de ses paroissiens récalcitrants qui lui procurent tout cela en miniature et le criblent au besoin.

Comme vous le comprenez, ce presbytère n'était pas un gratte-ciel mais plutôt un gratte-terre qui allait très bien avec le grattage des curés du lieu, pour pouvoir y vivre. Par dessus le marché, ce monument avait été conçu dans l'iniquité et la fourberie, avec l'intention de mettre des obstacles au déplacement de l'ancienne chapelle, au dire de Denis-Benjamin Papineau dans sa lettre à Mgr Guigues. Si ce presbytère avait eu des entrailles, ce bon monsieur les aurait certainement maudites. Tout de même ce logis est encore debout et fait les délices du curé qui l'habite.

Voilà un monument qui ne sollicite aucune vigilance de la part des membres de la Société-Historique du Canada, et, encore moins de la part des membres du Comité des beaux-arts. Avec quelques pièces de rechange à l'avant et à l'arrière, appliquées à bon escient et en temps propice, il se conservera longtemps encore et prêchera à sa manière la vertu d'économie aux curés par trop vaillants.

III — DIVISION DE LA PAROISSE

ST-ANDRE-AVELLIN (1851)

Pendant que les gens du bord de l'eau se chicanaien^t à qui mieux mieux, à propos de construction d'église et de presbytère, leurs co-paroissiens de St-André-Avellin marchaient la main dans la main pour former une paroisse civile et religieuse, sur des bases solides.

Nous avons vu, avant, comment ceux-ci avaient agi avec le trop crédule curé, M. Sterkendries, pour le faire venir au milieu d'eux, lui ayant préparé à la hâte une chapelle et un

presbytère de belle apparence, en comparaison de ce qu'il avait à Bonsecours.

Non contents de ce premier succès qui pouvait n'être pas définitif, les habitants de la mission se hâtèrent d'envoyer au Père Allard, administrateur du diocèse en l'absence de Mgr Guigues, une requête à l'effet d'obtenir leur séparation de Bonsecours et leur érection canonique en paroisse. Le Père Dandurand fut envoyé sur les lieux pour examiner l'affaire. Après le rapport favorable de celui-ci, un décret d'érection fut lancé, le 26 janvier 1851. Il y avait alors dans la nouvelle paroisse 150 familles toutes canadiennes.

A partir de ce moment ou plutôt du jour de la bénédiction de sa première chapelle, 10 novembre 1849, St-André-Avellin fut le centre religieux de tous les établissements intérieurs de la seigneurie, jusqu'à la création de la paroisse de St-Casimir de Ripon, en 1865.

Cette séparation des habitants de St-André-Avellin, bien que déjà existante, de fait, depuis une année, porta un coup terrible à l'amour-propre des gens du bord de l'eau, qui y voyaient un châtement pour eux — ils le méritaient cent fois — et une récompense pour les autres. Mais, cette érection canonique était de toute justice et nullement prématurée, étant donné le mouvement de colonisation dans cette partie de la seigneurie. Ce mouvement fut très rapide en comparaison de celui qui se fit à Bonsecours.

Les premiers colons de St-André-Avellin s'établirent, en 1845, dans la côte St-Joseph. C'étaient: Hyacinthe Laplante, J.-B. Léger, Aug. Birbin dit St-Denis, Hubert Sabourin, J. Racine, J.-B. Lepage, Elzéar, Joseph et Prosper Frappier. Les côtes St-Louis, St-André, St-Denis, Ste-Julie et les Quatorze s'établirent à partir de 1841; la côte St-Pierre fut ouverte, en 1852, et celle de Sainte-Madeleine, vers 1872. (Hist. du P. Alexis).

IV -- SEPARATION DE SAINTE-ANGELIQUE

(1853)

Les habitants de Bonsecours n'étaient pas au bout de leurs épreuves ni de leurs humiliations. D'autres plus cuisantes et plus amères encore allaient les frapper au cœur et les porter au paroxysme de la colère, et ce, à propos de la séparation des gens de Papineauville qui obtinrent à leur tour la formation de la paroisse de Sainte-Angélique.

Le 18 janvier 1851, M. Denis-Benjamin Papineau envoyait à Mgr Guigues une requête portant la signature de tous les habitants de la partie ouest de la seigneurie, à partir du domaine seigneurial, laquelle suppliait sa Grandeur d'ériger canoniquement une paroisse distincte de celle de Bonsecours. Les requérants prétextaient un double avantage, pour eux d'abord, et pour Bonsecours, dont la chapelle, après cela, serait suffisante pour longtemps. Quant à eux, ils ne voulaient qu'un délai de trois ans pour bâtir toutes leurs constructions. (Père Alexis).

Monseigneur leur envoya immédiatement l'autorisation de faire une chapelle, un presbytère et un cimetière, après quoi, il devait leur donner une paroisse canonique.

En novembre 1852, ils envoyèrent une nouvelle pétition, disant :

Monseigneur,

“Nous avons choisi un terrain, dans une magnifique situation, dominant la rivière. Nous avons construit un presbytère, dont le bas servira de chapelle, jusqu'à ce que nos moyens nous permettent d'élever une église en pierre ou en brique. Dans votre visite du 15 juin 1851, vous avez examiné tous nos travaux et les avez approuvés. Tous les ornements et objets nécessaires au culte ont été aussi ap-

“prouvés; le Père Bourassa a commencé à venir dire la messe
 “chez nous, tous les quinze jours, et se propose de continuer
 “à le faire. C’est pourquoi, Monseigneur, nous vous supplions
 “de ne pas attendre les trois ans convenus, mais d’ériger immé-
 “diatement la mission de Ste-Angélique en paroisse canonique.
 “Aussitôt que vous pourrez nous envoyer un curé résidant
 “nous lui constituerons un traitement de cent louis. Nous en
 “donnons, d’ores et déjà, cinquante au Père Bourassa, dont
 “nous n’avons qu’à nous louer. Ce système de traitement fixe
 “nous est plus agréable que la dîme.”

Monseigneur de Bytown, qui déplorait depuis longtemps les divisions incessantes des fidèles de la Petite-Nation, s’empressa de se rendre au désir des pétitionnaires. Dès le 15 février 1853, deux mois seulement après la requête, il lançait son décret d’érection canonique, formant la paroisse de Sainte-Angélique, et lui donnant pour bornes: “*En front, au Sud*, par la rivière des Outaouais; *au Nord*, par la rivière de la Petite-Nation, à partir de l’intersection de la ligne ouest de la seigneurie avec la dite rivière de la Petite-Nation; *à l’Ouest*, par la ligne seigneuriale jusqu’à l’intersection de la rivière de la Petite-Nation; *à l’Est et au Nord*, par la ligne ouest du domaine seigneurial, jusqu’à la profondeur des terres de la “Côte St-Hyacinthe” et le bout des terres de “St-Amédée, et le bout actuel des terres situées sur la rive est de la rivière Rouge.”

Lorsque les habitants de Bonsecours apprirent la grande nouvelle de la séparation, ils éclatèrent en cris d’indignation. Ce n’était pas assez de leur avoir enlevé St-André, disaient-ils, on voulait maintenant leur ôter toute la partie ouest de la Petite-Nation, à partir de leur village; c’était tout simplement vouloir faire disparaître ou affaiblir Bonsecours pour ne plus lui donner de curé. En admettant la nécessité d’une nouvelle paroisse, ajoutaient-ils, les bornes de celle-ci ne doivent pas se donner selon le caprice des riches et des puissants de la seigneurie pas plus qu’à l’encontre du sens commun, tel qu’il

appert par les bornes déjà proposées. Par exemple: on veut faire arriver la limite est, de la nouvelle paroisse, jusqu'à l'entrée du village de Bonsecours, à dix-huit arpents seulement de la chapelle. On veut aussi obliger les habitants de la côte St-Hyacinthe à faire cinq milles de plus, et ceux de la Rouge, trois milles de plus pour se rendre à la nouvelle église. On veut enfin laisser 970 âmes à Bonsecours tandis que les deux paroisses qui venaient ou allaient se former auraient 1866 âmes...

Il faut avouer que ce raisonnement était juste. Aujourd'hui encore il aurait sa pleine valeur. Le partage en question se fit à l'encontre de la justice et du bon sens, sous la dictée de M. Denis-Benjamin Papineau et du notaire Sam. MacKay. Plus occupés de prendre des paroissiens ici et là que de bien limiter leur paroisse, ces messieurs usèrent grandement de leur influence auprès des autorités religieuses qui ignoraient tout des lieux et n'avaient personne en vue, du côté des opposants, pour les renseigner, sauf l'Honorable Louis-Joseph Papineau qui ne crut pas devoir se mêler à aucun parti.

Aujourd'hui, les paroissiens de Ste-Angélique sont les victimes de l'injustice de ceux qui les représentèrent en l'occurrence. C'eût été si facile, lors de la division, de prolonger les limites de leur paroisse plus au nord et de prendre le beau rang St-Joseph, en laissant à Bonsecours ses divisions naturelles bien indiquées par la place d'affaires des habitants.

Ce qui arrive aujourd'hui, c'est que des six paroisses qui se sont formées dans la seigneurie de la Petite-Nation, trois d'entre elles sont très mal bornées et deviennent de moins en moins viables.

Revenons au passé. Pendant cette période de divisions de paroisses, le mécontentement fut si grand et les choses allèrent si loin que la foi des gens en fut fort ébranlée.

Le danger s'aggrava encore par la triste propagande que faisait Chiniqui, à cette époque, pour entraîner les Canadiens

français aux Illinois. Ce triste sire qui songeait déjà à troquer sa soutane, pensa naturellement à se faire des prosélytes à Bonsecours, sachant que la zizanie y régnait en maîtresse. Il y envoya lettres et pamphlets à cette fin.

Cette propagande aurait eu un plein succès, sans l'intervention de Mgr Guigues. En effet, plusieurs familles avaient décidé de tenter la bonne aventure en suivant le prêtre renégat à Bourbonnais, Illinois. Mais huit familles seulement quittèrent la paroisse.

Le Père Bourassa qui desservait à ce moment-là la Petite-Nation confirme les faits précédents dans sa lettre à Mgr Guigues, datée du 12 août 1852, où se trouvent aussi quelques remarques sur M. Denis-Benjamin Papineau. En voici la teneur :

Monseigneur,

“La lettre volcanique de l'abbé Chiniqui, qui avait eu de l'effet à la Petite-Nation, vient de recevoir un terrible coup. Déjà plusieurs familles se préparaient à aller chercher misère, à Bourbonnais, quand la dernière lettre de l'évêque du lieu, que j'ai lue dans une assemblée, a complètement changé les esprits. Il faut avouer que ce Chiniqui descend aussi bas que Michel Morin, de son arbre. Sa croisade pour Bourbonnais n'aura pas le succès de celle de Pierre l'Ermite.

M. Denis-Benjamin Papineau attend toujours pour se confesser le grand Pénitencier que le pape doit lui envoyer exprès de Rome pour l'absoudre de son vœu de bâtir. Au moment actuel, il se propose de bâtir une maison ou plutôt un manoir, puisqu'il est seigneur, assez vaste pour réunir à la fois, commodément et largement, à certains jours de fête, tous les membres de sa Papinoterie. Ce monsieur, quand il mourra aura bien des propriétés en Espagne, et qui auront l'avantage de n'être jamais hypothéquées. Mais il faut dire en passant, que si ses propriétés d'outre-mer ne sont pas de

meilleur goût que celles commencées au Canada, il ne serait pas avantageux aux héritiers de les mettre à l'enchère.

M. Bourassa, o. m. i.

Monseigneur Guigues, affligé de tout ce qui se passait en mal, à la Petite-Nation et des menaces d'apostasie, mais, convaincu qu'il n'y aurait jamais de paix entre les gens d'en haut et les gens d'en bas de la seigneurie, créa alors la nouvelle paroisse de Sainte-Angélique et lança sans plus retarder son décret d'érection canonique, comme vu précédemment. Mais en même temps, il écrivit une lettre aux fidèles de Bonsecours dans laquelle, l'onction, la bonté et la finesse ressortent en haut-relief. Ce message calma les esprits, soulagea les cœurs, tant il s'y trouvait de belles et de généreuses promesses, et eut le même succès que son beau mandement, lancé quelques mois auparavant contre la triste propagande de Chiniqui en ces mêmes lieux. Voici ce que disait le saint évêque :

“Joseph-Eugène, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège apostolique, évêque de Bytown...

“A tous les catholiques de la paroisse de Notre-Dame de Bonsecours.

“Au moment où nous vous transmettons la décision, “qu'après un sérieux examen, nous avons cru devoir prendre, “nous ne voulons pas laisser à d'autres le soin de calmer les “premières émotions qu'elle fera élever dans le cœur de “quelques-uns d'entre vous. Vous connaissez assez l'affection “que nous vous portons pour demeurer convaincus que même “en ne nous rendant point à votre demande, nous n'avons pu “être dirigés par aucun motif d'inclination particulière; mais “que n'ayant consulté que les simples règles de la justice, notre “décision demande une soumission entière. Vous l'accepterez “donc, nos très chers frères, comme l'expression de la volonté “de Dieu. L'esprit de sagesse et de paix qui, grâce à votre bon “esprit, et grâce aussi aux personnes honorables qui vous

“servent de guide, a présidé à votre dernière réunion, nous
“prouvent que vos esprits sont préparés et que le démon de
“la division n’aura plus d’accès auprès de vous. Les deux
“années qui viennent de s’écouler vous disent par elles-mêmes,
“plus que nous le ferions, les avantages attachés à l’union et
“à l’esprit de paix. Votre presbytère terminé, votre église qui,
“dans quelques mois, apparaîtra avec tant de noblesse sur les
“rives de l’Ottawa, tous vos cœurs satisfaits et ne reculant
“devant aucun sacrifice prouvent hautement que le plus grand
“des malheurs serait de donner le moindre accès au démon de
“la discorde.

“Gardez-vous donc de vous exagérer les sacrifices que
“l’on demande de vous, gardez-vous surtout de vous livrer aux
“craintes chimériques que Ste-Angélique aura la préférence
“pour la résidence du prêtre. L’église de Bonsecours n’est-elle
“pas la mère? Serait-il juste de lui préférer les enfants? Que
“l’église après quelques années, sera changée de place, mais
“n’est-ce pas vous tous qui avez choisi cette place? Quel
“intérêt pourriez-vous avoir à l’abandonner, lorsque surtout,
“pour la rendre digne du culte, vous vous serez épuisés de
“sacrifices? Avez-vous d’ailleurs oublié les troubles des années
“dernières pour ne pas être convaincus qu’un dérangement
“d’église est l’œuvre la plus difficile, et que cette difficulté
“croîtra de plus en plus?

“Continuez donc avec courage vos œuvres. Restez tou-
“jours unis et montrez que si vous savez faire valoir vos
“droits, vous savez, avant tout, montrer cette soumission qui
“fait l’homme raisonnable et le bon chrétien.”

Donné à Bytown, le 15 février 1853.

Joseph-Eugène,

par D. Dandurand.

V — RESTAURATION DE L'ÉGLISE

(1854)

Ce mandement de Mgr Guigues eut, comme nous venons de le dire, un effet magique sur le cœur des fidèles de Notre-Dame de Bonsecours. Consolés et apaisés par le langage paternel de leur évêque, et surtout par l'espoir d'avoir bientôt au milieu d'eux un curé en permanence, ils se mirent résolument à la double tâche qui s'imposait : finir leur presbytère et restaurer leur église.

En janvier 1853, la requête suivante fut envoyée à Mgr Guigues :

“Les soussignés exposent respectueusement à sa Grandeur : (a) qu'une partie des paroissiens viennent de bâtir et finir un presbytère, offrant un logement propre et convenable pour un curé ; (b) qu'ils prient instamment votre Grandeur de leur envoyer un prêtre le plus tôt possible pour la desserte suivie et assidue de cette paroisse ; (c) qu'ils vous représentent que, vu la nouveauté de beaucoup d'établissements et la pauvreté très générale des tenanciers, il est au-dessus de leurs moyens de bâtir, d'ici à plusieurs années, une église nouvelle et un autre presbytère, mais sont prêts à contribuer avec grand zèle et selon tous leurs moyens possibles, c'est-à-dire, à faire les dépenses nécessaires et utiles pour faire à leur église actuelle les réparations pour que le culte y puisse être exercé avec la décence et la solennité convenables.

Ont signé :

Louis-Joseph Papineau,

John McBride,

David Ball et autres.

Mgr Guigues s'empressa d'assurer les requérants qu'il accédait bien volontiers à leurs demandes si légitimes et si

pondérées et ne ferait rien qui ne fut en conformité avec les faibles revenus de la paroisse, verrait même à les aider pour conduire leurs entreprises à bonne fin. Mais il leur demandait, en même temps, la bonne entente qui leur avait si souvent fait défaut.

Au printemps de la même année 1853, dès la fonte des neiges, on commença les travaux au presbytère, on en fit un logis convenable pour le moment. Ce fut ensuite le tour de la petite chapelle que l'on restaura et changea en église de bonne grandeur, avec bancs neufs et sacristie à l'avenant. Les corvées furent nombreuses, comme les dons et les sacrifices. Enfin les paroissiens rivalisaient de zèle avec leur prêtre. On était si content de part et d'autre de garder et de respecter le site de l'ancienne chapelle. Aussi on fit bien les choses. La nouvelle église fut même considérée comme l'une des plus belles du diocèse.

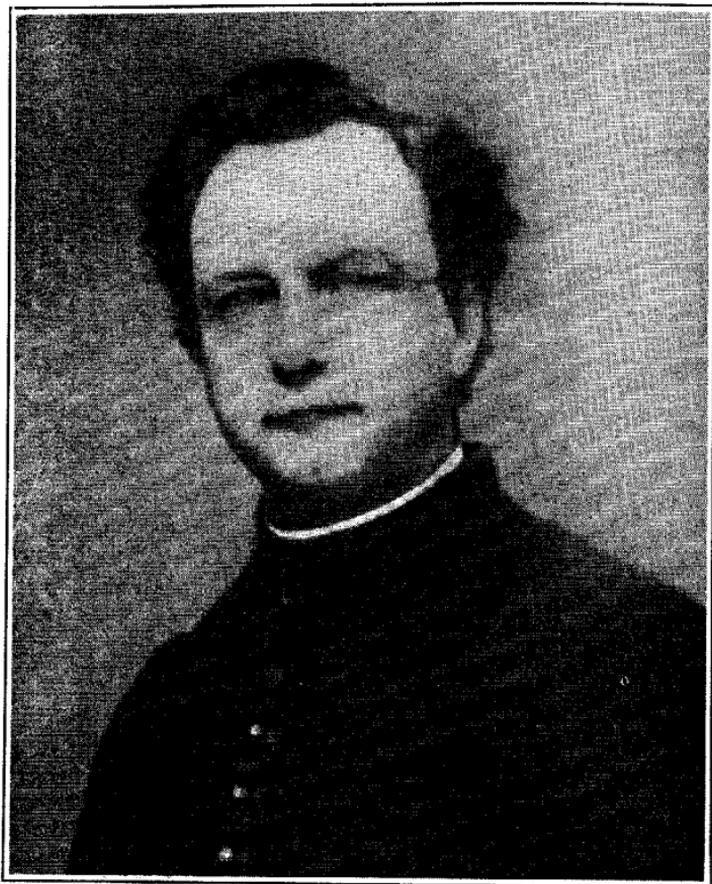
Le Père Bourassa, tout fier de ses œuvres et particulièrement de la bonne entente des paroissiens, songea un moment à transporter ses pénates à Bonsecours, pour y devenir curé, ce que son évêque lui aurait facilement accordé, mais il changea vite d'avis, après avoir bien sondé le terrain. Il quitta même, un mois avant la bénédiction de la nouvelle église, dégoûté de l'attitude des principaux personnages de l'endroit, particulièrement de Papineau.

Dans une lettre à Mgr Guigues, 6 janvier 1854, il disait : «Maintenant que j'ai en partie fini les travaux d'église et du presbytère et que je respire un peu, parlons d'affaires. Le seigneur, Louis-Joseph Papineau, et moi-même, nous avons témoigné le désir de fixer notre résidence ici. J'ai réfléchi depuis, et je crois devoir y renoncer. Le local offre certainement de grands avantages sous le rapport de la tranquillité et de la salubrité, et serait très utile pour les Pères malades de la communauté qui auraient besoin de repos et du bon air de la campagne. Le seigneur paraissait y tenir beaucoup. Je m'at-

tendais, en conséquence, à avoir de sa part des offres généreuses pour notre fondation. Mais il paraît que le bon monsieur est sous l'impression que, avoir l'honneur de demeurer près de sa magnifique résidence supplée à tous les besoins de la vie; en conséquence, aucune offre. Or, comme d'après ma longue expérience, j'ai acquis la certitude que le bon air seul ne suffit pas à la vie, mais qu'il faut encore quelque chose sous la dent, je vois qu'il devient impossible, à nous, de nous fixer ici malgré de bon air et la belle demeure."

A.-M. Bourassa, o. m. i.

Mgr Guigues se rendit au désir de M. Bourassa, il le déchargea de la mission de Notre-Dame de Bonsecours, où, quatre ans plus tard, il reviendra comme curé, cette fois.



M. A. Mignault, 5ième Curé — 1854 1856

CHAPITRE XIV

M. A. Mignault, cinquième curé 1854-1856

SOMMAIRE. — Démarches pour obtenir un curé. — Nomination de M. Mignault. — Son arrivée pompeuse (Bonsecours). — Bénédiction de l'église restaurée. — Accusations diverses contre ce curé. — Réprimandes de son évêque. — Sa réponse. — Embellissement du domaine seigneurial. — Bénédiction de la chapelle mortuaire de la famille Papineau. — Corps antécédemment déposés dans cette chapelle. — Village de Montebello. — Origine probable du mot "Montebello". — Départ du curé.

Nous avons vu précédemment que les fidèles de Bonsecours avaient accepté avec respect la décision de Mgr Guigues touchant la formation de la nouvelle paroisse de Ste-Angélique, mais, pour cela, ils ne renoncèrent pas à leurs droits, ni à leurs prétentions. Piqués au vif et froissés dans leur honneur du fait que la paroisse de St-André-Avellin avait un curé et que celle de Ste-Angélique allait aussi en avoir un, tandis que Bonsecours, la paroisse-mère, restait veuve, ils voulurent alors, à tout prix, faire cesser cette anomalie, qu'ils appelaient une injustice criante. Il leur fallait un prêtre résidant coûte que coûte. Et, cette fois, ils étaient bien décidés, leur but atteint, de ne plus jamais souffrir l'affront de voir partir leurs curés, faute de revenus suffisants ou d'habitation convenable. Le 5 octobre 1853, on les voit en assemblée de paroisse, avisant sur le montant à donner annuellement au prêtre et sur le mode de paiement.

Il fut proposé et décidé, à l'unanimité, dans cette assemblée: Que les cultivateurs du rang du bord de l'eau auraient à payer la somme de treize schellings, par cent acres de terrain, et, les autres, la somme de neuf schellings, ce qui, au

mieux, pouvait former un montant de trois cents piastres. Ajoutez à cela un casuel de famine, basé sur la diplomatie financière du curé, et vous arriverez à près de quatre cents piastres. Ce qui veut dire, qu'en faisant abstraction des mauvaises payes, tout devait se totaliser, dans les années d'abondance à environ trois cents piastres.

Cependant, en ce temps-là comme aujourd'hui, tous les curés passaient pour riches et oiseux. Pour beaucoup de gens, c'est si naturel et si conforme à leur génie de fouler aux pieds tout ce qui sort généreusement et péniblement du cœur et de l'esprit, et de se mettre dans la tête tout ce qui suinte des pieds et des mains. Sans doute, le prêtre doit vivre humblement et plutôt pauvrement, mais, toujours, il doit vivre de l'autel et selon sa condition. S'il vivait comme les snobs et les parvenus de tout crin, ce serait le scandale fondé. Mais de là à en faire un ventriloque, il y a loin. D'ailleurs, c'est un fait patent que, là où un aubergiste crève, dix curés y trouvent leur vie.

Mais, disons à l'honneur des gens de Bonsecours, en mal, à cette époque, d'avoir un curé, qu'ils avaient des idées plus nobles et plus saines du prêtre. Ils péchaient plutôt par excès de générosité envers leur futur curé. En effet, ils promettaient mer et monde, ciel et terre à celui qui aurait l'honneur et le bonheur de décrocher l'alléchant titre de curé de Notre-Dame de Bonsecours. Toutes ces belles paroles et ces généreuses promesses n'étaient que paroles en l'air, il est vrai, mais elles réussirent, pour un moment, à ces rusés renards de Bonsecours.

Mgr Guigues, touché de tant de bon vouloir, et, voulant d'ailleurs remplir ses promesses, de l'année précédente, de donner un curé à Bonsecours, nomma, à cette fin, M. Arthur Mignault, prêtre canadien, né à Chambly, professeur au collège de Bytown, de 1849 à 1852, et, depuis, prêtre-missionnaire, à l'Original.

Ce curé arriva pompeusement, à Bonsecours, le 8 janvier 1854. Il amenait avec lui deux beaux chevaux dont l'un traînait péniblement un carosse fort usagé, et l'autre portait l'ameublement, style rococo, du presbytère et le trousseau sacerdotal. Les gens de Bonsecours ne pouvaient en croire leurs yeux. Ils tombaient en pâmoison devant ce luxe apparent. Le démon de la jalousie et de l'avarice se faufila même dans le cœur de plusieurs, à ce moment là, si l'on en juge par leur refus de support et de dime à leur nouveau curé, malgré qu'ils en avaient fait la promesse formelle. Cependant pour commencer tout marcha comme sur des roulettes entre le pasteur et les ouailles. La paix et l'harmonie semblaient rétablies pour toujours.

BENEDICTION DE L'EGLISE

M. Mignault se mit immédiatement à l'œuvre et termina l'église qui manquait de fenêtres et de bancs, de sorte que, un mois après son arrivée, le nouveau temple était béni et livré au culte. On dressa l'acte de bénédiction suivant :

“L'an 1854, le neuvième jour de février, a été bénite
“l'église de Notre-Dame de Bonsecours, seigneurie de la
“Petite-Nation, comté et district d'Outaouais, sous le titre et
“invocation de la B. V. M. Notre-Dame de Bonsecours et
“dont la fête annuelle sera la fête de la Nativité de la V. M. ;
“la bénédiction a été faite par sa Grandeur Monseigneur
“Guigues, évêque de Bytown, assisté des Messires Pierre
“Poulin et Louis-Joseph Huot, prêtres, le premier, curé de
“St-Hermas ; le second, curé de Sainte-Anne du Bout de l'Île ;
“et de Messires Oliv. Bruneau, curé de Verchères, Louis-
“David Charland, curé de St-Clément de Beauharnois ; M.
“Bourassa, o. m. i., et Richard Malony, prêtres-missionnaires
“de l'Original ; de Jos. David, missionnaire d'East Hawkes-
“bury et de Messire Arthur Mignault, curé de la dite paroisse
“de Notre-Dame de Bonsecours et de la paroisse de Ste-
“Angélique de la Petite-Nation. En présence de l'Honorable
“Louis-Joseph Papineau, seigneur et propriétaire du fief et

“seigneurie de la Petite-Nation et membre du Parlement provincial du Canada, pour le comté des Deux-Montagnes; de “Dame Julie Bruneau, son épouse; de Pierre Bruneau, écuyer; “de J.-B.-N. Papineau, écr.; de Frs Sam. MacKay, notaire, “et d’un grand concours de paroissiens.

“En foi de quoi ils ont signé avec sa Grandeur Monseigneur de Bytown.”

Joseph-Eugène, évêque de Bytown.

Les paroissiens ayant maintenant la quasi certitude que le curé ne leur échapperait plus, comme dans le passé, se crurent alors dispensés de lui porter respect; ces gens d’ailleurs n’étaient pas faits pour la politesse, la zizanie leur allait mieux. Toujours est-il que, dès sa première année de cure, M. Mignault se vit en but aux calomnies et aux plaintes de toutes sortes, de leur part. Entre autres choses, on l’accusait d’être par trop fastueux et de ne pas garder la résidence, de s’être même permis un voyage aux Etats-Unis.

Monseigneur Guigues s’arrêta à ces dires et écrivit une lettre assez sévère au curé qui y répondit à peu près en ces termes, le 18 octobre 1854:

Monseigneur,

On m’accuse et votre Grandeur me reproche d’avoir deux chevaux à ma disposition; c’est vrai, mais ma mission de Ste-Angélique et la grande étendue de ma paroisse exigent beaucoup de sorties pour le ministère. Puis, j’ai une jument qui porte — Votre Grandeur comprend ce que je veux dire — et je me sers d’un poulain de trois ans en attendant. Je le vendrai aussitôt que possible, s’il le faut.

On m’accuse et votre Grandeur me reproche d’avoir une trop belle voiture. Pcutrant elle est bien usagée et ne m’a coûté que quelques piastres. Le malheur est que je l’ai fait vernir, ce qui lui donne une apparence de luxe. Mais, s’il faut me défaire de cette voiture, je le ferai sans retard.

Il y a aussi l'ameublement de mon presbytère qui scandalise me dit-on. Mais on me l'a donné en pur don. Et quand on l'examine de près, on constate qu'il est de peu le valeur. Cependant, si votre Grandeur désire que je le vende, je le ferai.

Enfin, votre Grandeur me reproche mon voyage aux Etats-Unis. C'est la maladie grave d'un frère qui m'a fait rendre à son chevet. Et la lettre se termine par des actes de soumission à n'en plus finir...

Ma foi, quand on lit ces choses, on se demande si réellement de pareilles exigences et de tels reproches sont ici à leur place. Mais, à cette époque, la pauvreté était si grande à Bonsecours et la vie était si humble et si simple que le curé devait outrepasser, le moins possible, le niveau matériel de ses paroissiens. Puis, avec cela, la cour épiscopale d'Ottawa, l'évêque en tête, prêchait d'exemple.

Il semble aussi que M. Mignault avait besoin de se moriger pour vaincre certaines tendances opposées aux vœux du prêtre. Ces airs de politesse en courbature qu'il prenait dans sa lettre de défense suintent la faiblesse d'un cœur en défaillance et d'une volonté vacillante. S'il eût été un homme solide, il aurait vite disposé de ces accusations et avec plus de fierté de caractère. L'avenir en dira plus.

L'année 1855 se passa sans incident remarquable. Tout marchait assez rondement. Il y avait bien ici et là des critiques sur la moralité du curé, mais elles couvaient sous cendre. Le curé profita de cette accalmie pour faire peindre et embellir son église avec goût et économie. La recette totale de l'année 1855, qui ne s'élevait qu'à la somme de soixante-dix-huit louis, rencontra les dépenses ordinaires et extraordinaires.

Pendant ce temps, le seigneur Louis-Joseph Papineau embellissait son vaste domaine seigneurial et le rendait très attrayant par plusieurs travaux d'art. Les alentours de son

manoir furent enjolivés par de beaux parterres et de grandes allées de sortie et d'entrée. Il fit aussi construire, à quelques centaines de pieds du manoir, une belle chapelle funéraire de famille, laquelle fut bénite par Mgr Guigues, le 7 août 1855. On en dressa le procès-verbal suivant :

“Chapelle seigneuriale. — Le sept du mois d'août, de l'an “mil huit cent cinquante-cinq, Mgr Joseph-Eugène Guigues, “évêque de Bytown, assisté d'un nombreux clergé, et en la “présence de la famille Papineau et des habitants de la “paroisse de Notre-Dame de Bonsecours a fait la bénédiction “solennelle de la chapelle seigneuriale, dédiée au Dieu tout- “puissant, sous les vocables de St-Joseph et de Ste-Julie, “patrons du seigneur écuyer de la Petite-Nation, l'Honorable “Louis-Joseph Papineau et de la seigneuresse, Dame Julie “Bruneau, son épouse.

“Fait dans le manoir seigneurial de la Petite-Nation et “signé par Monseigneur de Bytown et plusieurs des assis- “tants.”

Joseph-Eugène, évêque de Bytown.

Dans cette chapelle, au moment de sa bénédiction, reposaient déjà les corps :

1—De Louis-Joseph Papineau, enfant d'Amédée Papineau et de J. Wesott, décédé, à l'âge de dix mois et vingt et un jours. (18 février 1854).

2—De Philippe-Gustave Papineau, fils de Louis-Joseph, rédacteur du journal “L'Avenir”, décédé à l'âge de vingt et un ans, le 17 décembre 1851, et inhumé, le 21 du même mois, dans l'église paroissiale de Notre-Dame de Bonsecours, par Mgr Guigues, en présence des soussignés : Louis-Joseph Papineau, Louis LaBrèche-Viger, R. Laflamme, Euclide Roy, G. Laflamme, J.-B.-N. Papineau, G.-C. Dessaulles, Charles Laberge, Peter Ayles, Edouard Masson et Ab. Papineau ; exhumé et déposé dans le caveau de famille, le 26 mai 1855.

3—De Joseph Papineau, écuyer, notaire, père de l'Honorable Louis-Joseph, seigneur de la Petite-Nation, son premier colon, jurisconsulte éminent, l'un des pères du gouvernement représentatif, au Canada, membre de la Législature, de 1791 à 1810, né, le 17 octobre 1752, mort le 8 juillet 1841 et inhumé, le 12 du même mois, dans le cimetière de Notre-Dame de Montréal; exhumé et déposé le trois juin 1855, dans la chapelle funéraire de Bonsecours.

Cette chapelle, où se disait souvent la sainte messe, existe encore, en parfait ordre, sauf qu'elle est polluée par les restes de l'auteur et par les cendres de son triste fils Amédée. L'intérieur est richement orné par un riche autel en scaglioli et de beaux tableaux. Elle continue à servir de tombeau de famille et à exciter la curiosité des visiteurs.

FORMATION DU VILLAGE DE MONTEBELLO

Le démembrement de la seigneurie en trois paroisses canoniques ne sembla pas intéresser son propriétaire, M. Louis-Joseph Papineau, qui n'y prit aucune part. Tout occupé d'abord à la construction de son manoir et de sa chapelle mortuaire, il songeait maintenant à l'embellissement ou plutôt à la formation du village de Montebello. Le 29 mars 1856, il écrivait à Mgr Guigues :

“Monseigneur, je marche au petit pas dans la même voie que vous parcourez par longues enjambées. Je souhaite commencer un village, près de l'église de Notre-Dame de Bonsecours, et je souhaite le distribuer régulièrement en rues larges et ornées de plantations d'arbres.

“En front de l'église, au bas de la côte et de la place publique, la fabrique possède un chemin de cinquante-quatre pieds de large descendant dans la longueur d'environ quatre arpents jusqu'au bord de la rivière, entre les numéros 35 et 36, ci-devant appartenant à la famille Grant et dont j'ai acquis

le numéros 36. En échange de ce chemin, je donnerais un emplacement de village, et j'y bâtirais la maison du bedeau et une petite chapelle pour recevoir les corps des fidèles décédés.

“En échange de ces obligations de ma part, je souhaiterais, en plus, que la fabrique me cédât une lisière de dix pieds de large sur environ cinq arpents de profondeur pour avoir, entre elle et moi, une rue de cinquante pieds de large dont j'aurai pris dix pieds aussi sur mon terrain dans la longueur du premier, où existe actuellement une rue de trente pieds qui conduit à la maison d'école. Et, au delà de cette maison, je donne quarante pieds, pour la rue, quand la fabrique n'en donne que dix. Cette rue permettra à la fabrique, si plus tard elle désirait vendre des emplacements, à les vendre beaucoup plus tôt et plus cher . . .

“La maison d'école aura environ dix pieds qui resteront dans la rue, jusqu'à l'époque où on la rebâtira, ce qui ne peut être très éloigné, vu qu'elle est tellement lézardée et détériorée que la reconstruction coûtera peu au delà des réparations. Si le Gouvernement finit par nous donner quelque portion un peu approximative de ce qu'il nous vole, je me trouverai en état, l'an prochain, alors que la fabrique aura amorti sa dette, d'aider assez largement à la paroisse pour l'entraîner, je l'espère, à contribuer pour sa quote part à rebâtir cette maison sur un plan convenable et à y loger quelques-unes des bonnes sœurs qui se dévouent à l'enseignement. Une bonne école de filles, dans les endroits pauvres et nouveaux, leur procure de plus grands et plus prochains avantages que ne le font nos écoles élémentaires . . .”

Cette lettre qui eut son plein accomplissement, la même année, par une résolution de fabrique approuvée par l'évêque et par l'exécution des travaux promis, est d'une grande importance pour les archives de la paroisse. Elle précise bien les premières concessions de terrain faites par la fabrique. Elle situe aussi les endroits où furent construits la première école de la seigneurie, la première maison à l'usage du bedeau

de la place et le petit charnier dont on ne voulut jamais se servir.

M. Papineau vit aussi, en même temps, à donner des bornes au village en formation et à le diviser en carrés par de larges allées. Chacune des rues fut désignée de sa bordure, savoir: rue Des Erables, rue Des Pins, rue Des Ormes, rue Des Sapins et rue Des Cèdres. Vers le centre, un carré fut réservé pour la place et le parc St-Louis, tandis qu'à l'ouest, près de l'entrée du manoir, commençait l'avenue Papineau. Il a fallu plus tard ouvrir de nouvelles rues, qui, ainsi que les anciennes, portent maintenant des noms de saint.

Aujourd'hui, si le village de Montebello est remarquable par l'alignement de ses rues et la beauté de ses arbres, c'est toute justice de dire: "c'est la faute à Papineau." Nous la lui pardonnons tous, ici, avec grande reconnaissance.

Origine probable du nom de Montebello. — D'aucuns prétendent que le nom de Montebello a été donné, en 1854, au village de la paroisse de Notre-Dame de Bonsecours, en souvenir du duc de Montebello avec qui Papineau avait des relations intimes. Mais ceux-ci font erreur de date sinon d'amitié. D'abord on ne trouve aucun document à l'appui jusqu'en 1855. Ce ne fut qu'en mai de cette année-là aussi que M. Papineau commença à mettre sur l'en-tête de ses écrits le nom de Montebello à la place de celui de la Petite-Nation.

D'autres prétendent et avec un grand semblant de raison que ce nom a été donné à cause des belles montagnes qui encadrent ce village.

Cependant, sans rien affirmer avec certitude, je crois plutôt que se nom a son origine de Montebello, en Lombardie. Toujours est-il qu'il y a plusieurs analogies entre les deux endroits :

1—Le Montebello lombardien est sis sur la rive nord du Pô et sur le versant sud des Apennins, près de Plaisance, ville

sis sur les bords de la petite rivière, la Nuretta, et aussi près du fleuve Pô.

2—Le Montebello de la Petite-Nation est sis sur les bords de l'Ottawa (Pô), en face des Laurentides (Apennins), voisin de l'ancien fief de Plaisance (Plaisance), sur les bords de la Petite-Nation (la Nuretta).

Vous direz qu'il y a plusieurs hypothèses en tout cela; cependant elles ne répugnent pas au sens commun, étant donné aussi, qu'à cette date, la Lombardie était troublée par des guerres et attirait l'attention des hommes avisés comme l'était Papineau.

Quant à la manière d'écrire ce nom, si on admet l'hypothèse ci-haut, ce serait en un seul mot et sans lettre majuscule. Papineau écrivait Monte-Bello; mais, jadis, comme aujourd'hui, les aristocrates avaient une forte tendance à l'emploi des lettres majuscules, ça sautait plus aux yeux des badauds. Dans tous les cas partout où ce mot Montebello apparaît dans l'histoire, il est écrit en un seul mot et sans B majuscule.

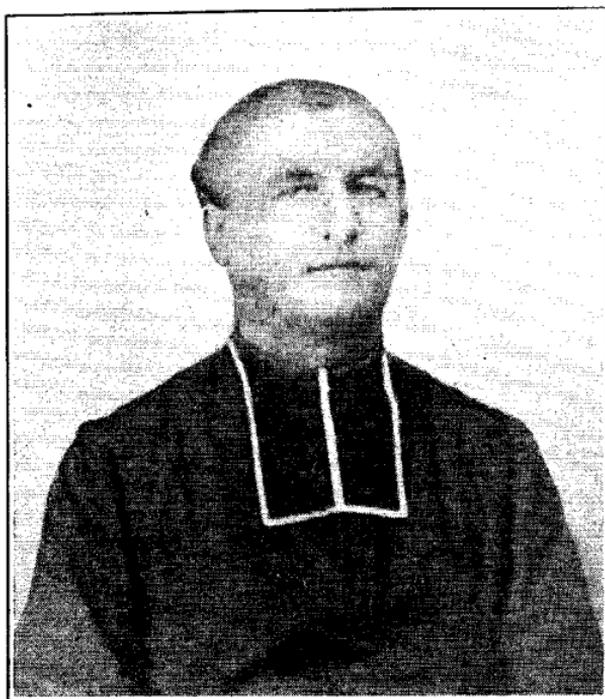
DEPART DE M. LE CURE MIGNAULT

Pendant que M. Papineau prenait beaucoup d'ascendant sur ses concitoyens et pouvait se livrer en toute liberté à ses œuvres personnelles et paroissiales, monsieur le curé Mignault, au contraire perdait de plus en plus du prestige et de l'autorité auprès d'eux (ses paroissiens). Les doutes qui planaient sur sa conduite morale, depuis son arrivée dans la paroisse, paralysaient de plus en plus son ministère. Avec cela, les fidèles finirent par se croire dispensés, en conscience et surtout de par leur habitude, de payer leur dîme à un curé par trop mondain, selon eux. La leçon était forte et bien de nature à faire réfléchir ce curé et à le morigéner. Mais, il faut avouer, malheureusement, que celui-ci n'entendait pas les choses de cette manière.

C'en était trop, il fallut que M. Mignault quittât la paroisse, au grand chagrin de plusieurs, malgré tout. Evidemment ce prêtre avait du cœur et même trop de cœur, ce qui lui attirait à la fois le mépris et l'estime.

Ce malheureux prêtre montra plus de faiblesse et de légèreté, après son départ, particulièrement une fois curé de St-Philippe d'Argenteuil. Mais il revint plus tard de ses erreurs et à sa vie de prêtre. Ses pénitences furent aussi grandes que ses fautes. On assure même qu'il passa et repassa en pèlerin, mendiant son pain dans les paroisses qu'il avait scandalisées. Il demandait le strict nécessaire à sa vie, distribuait prières et images pieuses, faisait prier les petits enfants et instruisait généreusement ceux qui le recevaient comme hôte, mais toujours sous l'anonymat. Mais les anciens de Bonsecours disaient que c'était bien leur ancien curé.

M. Mignault voulait réparer humblement ses erreurs. Or, le réveil du prêtre égaré et son retour au logis spirituel doit être à la fois plus terrible et plus grandiose que celui de l'enfant prodigue. Et comme il doit y avoir de la joie dans le ciel à la vue du Roi des cieux recevant son ministre dans ses bras!



M. David, sixième Curé — 1856-1858

CHAPITRE XV

M. David, VI curé de Montebello 1856-1858

SOMMAIRE. — *M. David, nommé administrateur de trois paroisses. — Pauvreté des habitants de la seigneurie. — Visite et ordonnances épiscopales. — M. David passe à la cure de Ste-Angélique. — M. Bourassa, curé à Montebello. — Opposition futile à la nomination de M. Bourassa.*

Le successeur de M. Mignault fut M. David, Français, né à Gap, le 9 octobre 1823. Il administra simultanément Montebello, St-André-Avellin et Papineauville, mais sa résidence habituelle fut St-André-Avellin où il était déjà curé; son vicaire, M. Ebrard, résidait habituellement à Bonsecours. Les trois paroisses, bien qu'érigées canoniquement chacune, n'étaient pas encore en état, à ce moment là, de faire vivre leur curé respectif; la population, il est vrai, augmentait assez sensiblement mais la pauvreté ne diminuait pas, si on en juge par la lettre de M. David à Mgr Guigues, datée le 12 janvier 1856.

“Mon revenu pour l'année, écrivait-il, est d'environ cent louis (pas tout en or). L'église de St-André-Avellin est encore criblée de vieilles dettes. Cette paroisse n'a que seize schellings à offrir pour la propagation de la foi.

A Bonsecours, il n'y a pas d'argent dans le coffre et les bancs ne sont pas encore payés...

A Ste-Angélique, le marguillier en charge, n'a pas encore rendu ses comptes, donnant pour raison que son épouse est malade. Je ne sais trop si je ne pourrais pas dire que les

habitants de cette paroisse ne se soucient guère de donner la dîme de leur église. Au dire de M. Ebrard, ils crient à l'il-légalité...

La pauvreté était donc réelle à la Petite-Nation. Elle existait pour ainsi dire à l'état endémique, depuis plus d'un demi-siècle.

D'aucuns en perdirent le cœur pour le soutien du prêtre et d'autres la tête. De ces derniers, on cite particulièrement un nommé Pailleret, de Bonsecours, qui surpassa Mahomet en imagination et se dit le "messie" envoyé pour régénérer le monde. Pauvre homme! il aurait eu assez pourtant à régénérer la Petite-Nation. Mais qui trop embrasse mal étreint; il finit par n'être plus capable même de régénérer son propre esprit. M. David recommanda à Mgr Guigues ce messie non promis dont le corps fut logé dans un asile d'Ontario, laissant son âme à la bonne aventure.

Visite épiscopale. — Monseigneur Guigues passa en visite épiscopale à Bonsecours, en juillet 1857, et laissa les ordonnances suivantes :

1—Qu'à l'avenir, l'église et le presbytère porteront une assurance de pas moins de six cents louis.

2—Que le marguillier en charge devra voir à l'assolement du cimetière.

3—Que l'on devra creuser un puits, et le curé en aura seul l'usage.

Avec des ordonnances si bénignes, les paroissiens ne pouvaient certes point incriminer leur évêque.

Mais, il n'en fut pas ainsi, quelques mois plus tard, lorsque les marguilliers et Madame Louis-Joseph Papineau se permirent d'engager, comme bedeau, pour Bonsecours, au salaire de quatre cents francs, M. Monet, naguère bedeau à la Nouvelle-Longueuil. Il y eut soulèvement général. Les uns furent blessés dans leur fierté paroissiale, ne voulant pas d'un

restant de bedeau, disaient-ils, c'est-à-dire, d'un homme qui avait été remercié de ses services, comme debeau, quelques mois auparavant; les autres s'agitaient plutôt par principe d'économie. Enfin la lutte fut si serrée que Madame la seigneuresse et les marguilliers durent, pour une année durant, forfaire à leur parole envers M. Monet.

C'est à peu près tout ce qui se passa en incidents et faits, à Bonsecours, sous l'administration du curé David.

En janvier 1857, M. le vicaire Ebrard fut nommé curé de St-André-Avellin, en remplacement de M. David qui, trois mois après, devait se rendre à Papineauville, comme curé résidant.

Quant à Montebello, l'évêque pensa ne pouvoir mieux faire que d'y envoyer, M. Bourassa, celui qu'il pensait être le plus désiré des paroissiens, vu tout le bien que celui-ci avait déjà fait à Bonsecours.

Monseigneur Guigues se trompait grandement sur les intentions des paroissiens de Montebello à l'égard de M. Bourassa; ceux-ci n'en voulaient plus, sous prétexte qu'il n'avait pas surveillé suffisamment leurs intérêts, lors de la séparation de Ste-Angélique, lorsque c'était son devoir de le faire. Puis, M. David ne les desservait que depuis quelques mois, sans toucher à rien et naturellement sans déplaire à personne, ce qui n'aurait pas toujours été s'il fut demeuré au milieu d'eux. Toujours est-il que les paroissiens envoyèrent la pétition suivante à Mgr Guigues, le 24 avril 1858, laquelle fut présentée par l'Honorable Louis-Joseph Papineau :

“Les habitants de Bonsecours demandent à Monseigneur de leur laisser M. David pour curé...”

1—A peine le révérend J. David est au milieu de nous, et que déjà, il en est retiré, quoique son départ ne soit pas officiellement annoncé.

2—Que ce serait manquer de justice envers ce digne curé que de ne pas faire remarquer à votre Grandeur que : depuis l'arrivée de M. David au milieu de nous, grâce à son esprit conciliant, les divisions qui séparaient la paroisse, divisions toujours pernicieuses et nuisibles à l'intérêt public et spirituel, ont cessé d'exister.

3—Que déjà, pour obéir à votre Grandeur, et se confiant en sa sagesse, nous avons renoncé au révérend M. Mignault qui s'appliquait avec sollicitude à faire le bien au milieu de nous, et qui y serait encore s'il n'avait pas été si indignement maltraité par un petit nombre de gens mal intentionnés.

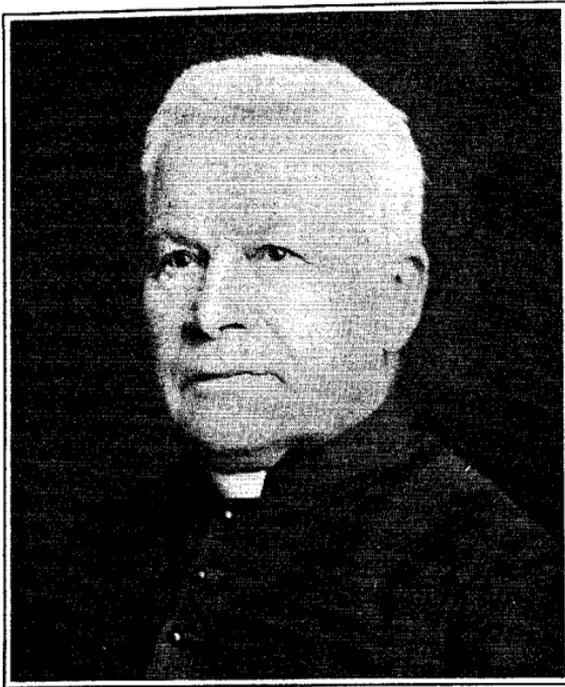
4—Qu'ils remercient sincèrement M. Bourassa pour tout le bien qu'il a fait dans cette paroisse, mais que tout en faisant le bien, ce révérend monsieur se rappellera les divisions qui existaient dans cette paroisse, lors de son départ, et que ces divisions existeraient encore à son arrivée . . .”

Monseigneur Guigues ne tint aucun compte de cette requête des habitants de Bonsecours, si ce n'était que pour leur reprocher leur ingratitude envers M. Bourassa qui avait tant fait déjà pour eux.

“La pétition que vous m'adressez, disait-il, m'exprime le regret que vous éprouvez du départ de M. David de Bonsecours. Je vous loue de votre expression de gratitude, car M. David a mérité votre reconnaissance, et, en la manifestant de la manière dont vous le faites, vous me montrez que vous êtes reconnaissants pour les bienfaits qui vous sont accordés. Mais la même pétition m'exprime un sentiment de peine en voyant le Père Bourassa, prenant la direction de la paroisse. Je dois vous avouer que j'en suis bien peiné, car c'est le Père Bourassa qui a mis la paroisse sur le bon pied où elle se trouve. Aussi, j'aime à croire que ce n'est que l'expression de la pensée de quelques-uns des signataires. J'invite donc et ceux qui lui avaient résisté quand il travaillait à la construction de l'église et ceux qui vendent de la boisson et ceux qui en font

un mauvais usage à profiter mieux de ses leçons qu'ils ne l'ont fait, la première fois. Le repos de la paroisse le demande et leur conscience doit leur en faire un devoir. (Lettre, 10 mai 1858).

Le 15 mai, 1858, le Père Bourassa signait son premier acte dans le registre paroissial, comme curé de Notre-Dame de Bonsecours de la Petite-Nation.



M. Médard Bourassa, septième Curé — 1858-1887

CHAPITRE XVI

M. Médard Bourassa, VII curé 1858-1887

SOMMAIRE. — *Le Père Bourassa. — Etat déplorable de la fabrique. — Optimisme des paroissiens. — Terrain pour cimetière. — Restauration de l'église et du presbytère. — Mgr Guigues et Nap. Bourassa. — Mort de Mme Louis-Joseph Papineau. — Exhumation des corps. — Fanfare de Notre-Dame. — Construction d'un couvent. — Jubés de l'église. — Achat d'un harmonium. — Mort de l'honorable Louis-Joseph Papineau. — Allonge de l'église et sacristie. — Troubles dans la paroisse. — Le curé offre sa démission. — Force plaintes du curé à l'évêque. — Départ de M. Bourassa. — Noces d'or sacerdotales. — Décès de M. Bourassa, prêtre. — Appendice, lettre de M. Nap. Bourassa.*

Avec l'arrivée de M. Bourassa, s'ouvrit une ère de prospérité spirituelle et matérielle pour Bonsecours.

L'abbé Bourassa, autrefois, missionnaire oblat, venait de se séculariser, mais le nom de Père lui resta quand même; et, de fait, il le méritait bien, puisqu'il fut réellement un vrai père pour ses paroissiens de Montebello. Missionnaire zélé, son dévouement alla jusqu'aux plus grands sacrifices. Homme très intelligent, très industrieux et très charitable, s'il n'avait pas le savoir et la distinction de son frère, M. Napoléon Bourassa, il en avait l'esprit et le cœur avec un sens peut-être plus pratique en affaires. Prompt et satirique, il lui arrivait parfois de faire des scènes cocasses, mais on l'aimait quand même et beaucoup. On le respectait grandement, même au sortir de ses séances de trente ou quarante grimaces *en crescendo* qu'il se plaisait à donner en public, en cas de grand besoin pour ses bonnes œuvres. Ses paroissiens assistaient

toujours en foule à ces élucubrations nouveau genre et plutôt macabres. Dans ses visites de paroisse, il fallait, le premier jour, se mettre en marche aux premiers feux de l'aurore, au dire de plusieurs; c'était toujours une tournée bruyante où curé et marguilliers mettaient le branle-bas dans toute les familles. Le père Bourassa, recevant alors l'aumône d'une main, la rendait de l'autre, à ses miséreux, le jour même; jamais son grenier ne ressembla à celui de l'avare. Enfin, ce curé fit de la religion et des bonnes œuvres tous les jours de sa vie de prêtre, souvent au milieu de bien des peines et des déboires. Heureusement que son énergie égalait sa foi!

La réception du nouveau curé fut bien terne, mais silencieuse. On ne le désirait pas pour curé, mais on savait que l'évêque y tenait. Cette froideur et cette indifférence des paroissiens heureusement, furent de courte durée, grâce aux belles qualités de cœur et d'esprit du Père Bourassa.

Les affaires de la fabrique étaient dans un état déplorable. Cela se conçoit facilement en pensant que M. David avait eu à s'occuper de trois paroisses où le ministère se faisait très péniblement. Cependant les paroissiens étaient devenus optimistes en fait de dettes de fabrique, à ce moment là: "Avec tout cela, écrivait le Père Bourassa à Monseigneur Guigues, nos marguilliers portent haut la tête et se donnent des airs d'indépendance qui sentent le progrès. Pour le reste des difficultés, j'espère qu'elles s'applaniront avec le temps." (Lettre, 9 mai 1858).

Cet optimisme des paroissiens permit au curé, dès la première année, de faire agrandir le presbytère de vingt pieds sur la longueur et de restaurer la partie ancienne. Il est vrai que le coût de ses travaux fut défrayé, en bonne partie, par M. François Bourassa, le père du curé. L'Honorable Louis-Joseph Papineau, le promoteur de ces travaux, en assemblée de paroisse, du 30 mai 1858, représenta:

1.—Que le père et la mère de M. Le Curé, pour se procurer l'avantage de venir finir leurs jours auprès de leur fils,

consentaient à faire les déboursés nécessaires à la construction d'une maison de vingt pieds sur vingt-six.

2—Que le presbytère n'ayant point de solage et la nouvelle allonge devant en avoir un, il serait bien alors de mettre un solage en pierre sous l'ancienne partie."

Cette résolution passa à la grande majorité des assistants, et on procéda immédiatement à l'élection des syndics. Furent désignés comme tels : Charles Racicot, J.-B. Lavoie, Césaire Bélanger, Joseph Gravelle, Jean Chalifoux.

Quatre mois après, tous les travaux de menuiserie et de maçonnerie du presbytère étaient terminés.

En cette même année 1858, M. Bourassa fut délégué par Mgr Guigues pour vérifier une requête des habitants de St-Philippe d'Argenteuil demandant le permis de construire une nouvelle église et un presbytère.

En 1859, la fabrique acheta, au prix de cinq cents francs, un terrain de l'Honorable Papineau pour un nouveau cimetière qui est une partie du cimetière actuel. Mais ce ne fut qu'en 1864 que l'on obtint de l'évêque un décret permettant la translation des corps. Ce changement occasionna bien des misères au curé. Aussi, il faut avouer que cet acte ne fut pas un grand coup d'état. C'eût été beaucoup plus pratique et beaucoup plus conforme aux coutumes chrétiennes du temps de garder l'ancien cimetière, sis près de l'église, seulement il fallait en égoûter le terrain.

S'il n'y a pas de faits saillants, en 1859, ce n'est pas à dire que le Père Bourassa restait inactif. Au contraire, ce curé qui savait tout faire en menuiserie et en charpenterie, au dire des anciens de son temps, avait certainement de grandes aptitudes pour la sculpture. Les autels, les ehandeliers, les croix, le chadelier pascal qu'il façonna, cette année là, et qui existent encore, sont des travaux remarquables.

On rencontre des contemporains du Père Bourassa qui seraient même prêts à jurer que celui-ci inventa "un mouvement perpétuel." Ce mouvement consistait en un mécanisme où les oiseaux et les animaux de la basse-cour défilaient dans toute leur raideur devant les yeux ébahis des assistants, grâce à la manivelle. M. Bourassa lui-même pensa faire merveille avec son carrousel apprivoisé: "Les réparations à faire à mon mécanisme sont terminées, écrivait-il à Mgr Guigues. Le voilà prêt à être livré au public. Ce sera aux Sœurs à le faire transporter à Bytown. Il conviendrait qu'il fût exposé, le jour, au bazar et, le soir, au concert, afin de stimuler les gens à le venir voir." (Lettre, 2 décembre 1859).

Au printemps de 1860, on renouvela les sols et les lambeaux de l'église, laquelle était déjà enfoncée sous terre à l'instar de l'église de Sainte-Marie-des-Anges, à Rome, et menaçait en plus de tomber.

Ce danger n'effrayait point les habitants de la Rouge de Papineauville qui voulaient à tout prix devenir paroissiens de Bonsecours, ce qui les aurait rapprochés de plus de trois milles de l'église. (Lettre, 18 août 1860).

Aujourd'hui, plus que jamais, ce changement aurait sa raison d'être.

Les travaux de charpenterie et de menuiserie de l'église et du presbytère étant suffisamment faits, on s'occupa ensuite à les préserver. Ces deux édifices reçurent la visite du pinceau et leur première couche de peinture, en 1861.

Avec de telles améliorations, la paroisse méritait bien d'avoir un représentant à la Chambre des députés. Mgr Guigues y pensa, mais pour des motifs beaucoup plus nobles et beaucoup plus valables, en priant M. Napoléon Bourassa, le citoyen le plus distingué de Bonsecours, de se présenter dans le comté d'Ottawa. Mais celui-ci refusa, tout en protestant de son respect et de sa grande considération envers le distingué solliciteur, prétextant son dégoût pour la politique... Sa

lettre nous montre les belles qualités de délicatesse et d'humilité que tous se plaisaient à lui reconnaître. (Lettre, 19 juin 1861).¹

Mort de Madame Papineau. — Le 18 août 1862, la seigneurie de la Petite-Nation perdit Madame la seigneuresse Papineau, née Julie Bruneau, qui décéda presque subitement, à l'âge de soixante-six ans. Mgr Guigues fit l'inhumation dans le souterrain de la chapelle seigneuriale. Cette mort, suivie de celle de son fils Lactance qui arriva, cinq mois après, en janvier 1863, affecta beaucoup M. Papineau qui était un bon époux et un tendre père.

La Fanfare de Notre-Dame. — Au printemps de l'année 1866, le Père Bourassa, épris soudainement d'idées musicales, acheta d'un M. Sutherland, ancien directeur de la fanfare de Notre-Dame d'Ottawa, tous les instruments qui avaient servi aux membres de la société en débandade, pour la modique somme de cent francs.

Ce fut tout un événement, à Montebello, que l'arrivée de ces vieux instruments d'airain. Le sens musical, chez la jeune femme surtout, se réveilla spontanément. Les musiciens surgirent comme les petits poussins d'un incubateur. Puis, l'argent faisant défaut, on allait pouvoir au moins jouer avec le cuivre. Enfin, c'était l'âge de la pierre polie qui allait faire place à l'âge du cuivre.

Mais n'est pas musicien qui veut. Il fallait un choix judicieux et surtout des oreilles naturellement dressées à l'harmonie pour suppléer aux connaissances de la musique instrumentale dont on ne connaissait que les notes discordantes. Heureusement que M. Bourassa s'y connaissait en fait d'appétitudes musicales, il choisit avec succès les membres de sa fanfare.

¹ Voir Appendice, chapitre XVI.

Deux mois après, les membres de la nouvelle société philharmonique étaient organisés, sous le vocable de "Société de Notre-Dame de Bonsecours"; et la fabrique mettait à leur disposition sa salle publique.

Grâce aux aptitudes musicales de ses membres et à l'habileté de son directeur, cette société fut bientôt en état d'exécuter les morceaux les plus variés. Elle acquit même, dès le principe, une renommée seigneuriale en participant aux grandes fêtes du manoir et des trois églises de la seigneurie de la Petite-Nation.

Pour stimuler le zèle des musiciens, le curé Bourassa se montrait généreux et leur ménageait des amusements périodiques, et leur servait même au besoin un verre de "trousse-macarouche", liqueur de son cru ou plutôt de son alambic, qu'il baptisait ainsi, faute d'eau probablement. Cependant, malgré toutes ses parts mouillées et tout son avoir en bouillotte, ce curé était bien tempérant et faisait avec succès la guerre aux cabaretiers.

En 1872, la fanfare Notre-Dame cessa de faire entendre ses sons joyeux. Son directeur dut quitter la place pour Ottawa, ainsi que trois ou quatre de ses membres qui prirent un autre chemin; alors tout s'en alla à la débandade. On n'entendit plus jamais parler de ses instruments d'occasion.

Jusqu'ici, nous avons vu que M. Bourassa s'était intéressé d'une manière générale à tout ce qui touchait de loin ou de près au bien de la paroisse. Les paroissiens l'avaient secondé en restaurant leurs édifices religieux et autres. Le village, formé de six maisons, en 1857, en avait plus de trente, dix ans après; et les propriétaires vivaient dans l'aisance. La famille Major avait ouvert un comptoir pour la traite des pelleteries et tenait le bureau de poste, établi en 1854. La famille Taillefer avait ouvert un magasin général, en 1857. Les cinq familles Charlebois exerçaient les métiers de tanneur, de sellier, de cordonnier et de menuisier. Les familles Fortin et Lavoie

tenaient une boutique de forge et une boulangerie. On comptait encore deux industries de potasse; tout ce qui était cendre et poussière dans la Petite-Nation se subtilisait à Montebello.

Mais, si toutes les œuvres matérielles semblaient vouloir prendre l'essor, il n'en était pas ainsi des œuvres intellectuelles. Les classes d'enseignement ne fonctionnaient que par intermittences, faute de local. Il y avait bien une maison d'école en pierre sur le terrain de la fabrique, mais elle était inachevée. En été, on arrivait à s'en servir pour les classes, mais, en dehors de la belle saison, il fallait déménager dans une mansarde que l'on voit encore aujourd'hui à côté de la résidence Fournier (Zéphirin).

Le Couvent. — Le Père Bourassa qui était un grand ami de l'éducation comprit, le premier, qu'il fallait faire cesser un ordre de chose si pénible et se sacrifier lui-même à la tâche. Avec son ardeur coutumière, il entreprit de doter sa paroisse d'un couvent; c'était, dans les circonstances, un acte de grande audace.

Nous reviendrons sur cette œuvre primordiale au chapitre des "Institutions religieuses" dans la troisième partie de ce livre.

Les jubés de l'église. — Le village de Montebello n'était pas seul à prospérer, la campagne suivait. La population totale de la paroisse atteignait les mille âmes, en 1868. Comme l'église n'avait pas assez de bancs pour accommoder tous les fidèles, la fabrique, en vertu d'une résolution passée, le 15 décembre précédent, fit faire deux jubés de côté qui joignaient celui du fond de l'église, ce qui permit d'ajouter 24 bancs nouveaux, chacun ayant 4 places.

Achat d'un harmonium. — La même année 1868, la fabrique fit l'achat d'un harmonium, au grand plaisir des paroissiens en mal d'harmonie, après une année de guerre intestine au sujet de la construction du couvent, et aussi au

grand bonheur du maître-chantre, M. Louis Fortin, dont la voix tremblante et timbrée de piccolo allait quelque peu s'harmoniser avec le trémolo de l'instrument. Cet orgue avait coûté deux cents piastres seulement et il suffisait pour raffoler les cœurs et les voix.

Décès de Louis-Joseph Papineau. — Le 28 septembre 1871 fut un jour de deuil et de grande humiliation, à la fois, pour la paroisse de Notre-Dame de Bonsecours : l'Honorable Louis-Joseph Papineau mourait apparemment dans l'impénitence. Cet homme qui avait à son chevet le livre de l'Imitation de Jésus-Christ, qu'il lisait souvent, paraît-il, n'eut-il pas un moment de repentir et de grâce ? Qu'il en soit ainsi.

L'année 1872 fut signalée par la dernière visite pastorale de Mgr Guigues dans cette paroisse et par l'arrivée d'un jeune médecin, M. Joseph-Albert Filion, homme distingué et père modèle qui, après la mort de son épouse, se fit prêtre. Ce fut l'amour profane faisant place à l'amour sacré.

Eglise et sacristie. — On projetait, par résolution de fabrique, en 1872, l'agrandissement de l'église avec sacristie nouvelle, mais les fonds manquèrent, et ce ne fut, qu'en 1875, qu'on exécuta ces travaux, au coût de trois mille cinq cents piastres. Et, pour mieux assurer la solde de cette dette, la fabrique décréta par un règlement la vente annuelle de tous les bancs de l'église.

L'année suivante, l'église s'enrichit d'un nouveau chemin de croix et de belles statues.

Toutes ces dépenses furent approuvées par Mgr Duhamel, en visite pastorale. "Nous sommes heureux, disait sa Grandeur, de voir que M. le curé a pu réussir à se procurer trois magnifiques statues représentant Saint Joseph, Sainte Anne et N.-D. de Lourdes. Heureuse est la paroisse qui a l'intelligence de la piété chrétienne ! Nous approuvons aussi les travaux faits à l'église qui ont été exécutés d'une manière fort convenable.

M. Bourassa a montré, en surveillant et en dirigeant ces travaux, comme dans tout le cours de sa vie de prêtre, un grand zèle et un grand esprit d'abnégation et de générosité qui lui ont toujours mérité la reconnaissance et les félicitations de l'autorité diocésaine."

Ces éloges, venant de si haut, en disent bien long sur les mérites de M. Bourassa.

L'admiration de Mgr Duhamel ne fit jamais défaut. Mais, il n'en fut pas ainsi de celle des paroissiens qui récidivèrent en critiques et en ingratitude. Il est vrai que la reconnaissance des fidèles envers leur pasteur est généralement éphémère. Bien fou qui s'y fie.

Une belle et grande retraite, prêchée par le Père Dandurand, en 1878, apaisa les esprits pour quelques mois. Le curé profita de cette accalmie pour faire rafraîchir la peinture au presbytère et construire une cuisine. La fabrique acheta aussi deux cloches : l'une pour l'église paroissiale, pesant 600 livres et inscrite des noms des donateurs, J. Dubé, curé de St-Martin, Isidore Champagne, curé de la Pointe-Gatineau, Louis Fortin, Basile Charlebois, François Marcotte et Mlle Augustine Bourassa ; l'autre pour le couvent, pesant 100 livres et donnée par les anciennes élèves. Mgr Duhamel en fit la bénédiction, le 5 janvier 1879.

Mais, une année de paix suffisait, à ce moment-là, aux paroissiens de Montebello. On commença d'abord à créer des ennuis au curé à propos de taxes. C'était juste en soi que ce dernier payât une taxe pour une propriété personnelle, mais n'ayant jamais reçu plus de quatre cents piastres de dîme annuellement, et souvent beaucoup moins, celui-ci trouvait que l'on manquait de délicatesse et de charité en réclamant à tout prix cette redevance. Mais il lui fallut s'exécuter.

Les critiques persistèrent quand même. Alors le curé pensa à résigner. Le 11 décembre, 1883, il écrivait à son évêque : "Monseigneur, la mer devient houleuse dans ma pa-

roisse. Comme je suis pauvre pilote, le temps approche où il me faudra un successeur plus habile. Je n'y tiens presque plus.

Le départ de son distingué frère Napoléon, quelques mois après, fut pour lui une autre cause d'ennui. Aussi, il faut dire qu'il perdait un sage conseiller.

Dans un nouveau mouvement de détresse, il écrivit :

“Monseigneur, la coupe est pleine. Tout va de mal en pis dans ma paroisse... et je n'y tiens plus. C'est, le premier mai 1858, que j'en ai été chargé; ce sera, le premier, 1884, que je vous la remettrai.”

En réponse, Mgr Duhamel le supplia avec bonté de rester à son poste où, disait-il, vous faites tant de bien au milieu des épreuves et des injures.

M. Bourassa se rendit au désir de son évêque. Il resta deux années de plus, mais toujours en plein trouble de paroisse. Mais les dissensions atteignirent le paroxysme entre les propriétaires du domaine seigneurial qui se refusaient à payer des taxes pour la partie de terrain, appelé “Franc-Alléu”, et les autres contribuables qui les exigeaient. La loi décida en faveur de ces derniers.

Le curé fut considéré, à tort ou à travers, comme partisan des seigneurs ce qui lui causa des ennuis de toutes sortes de la part des requérants. Son ministère était de plus en plus paralysé par cette fameuse question de taxes et autres qui en découlaient. Toutes ces misères le portèrent à donner de nouveau sa démission qui fut acceptée, cette fois.

Vers la fin d'octobre 1887, le bon et très dévoué Père Bourassa laissait avec un grand déchirement de cœur cette paroisse de Montebello qu'il avait desservie pendant trente années consécutives.

Le souvenir de cet homme de bien resta et reste encore vivace, à Montebello. En 1894, ces mêmes paroissiens qui s'étaient montrés si récalcitrants et si ingrats à son égard le supplièrent de venir fêter ses nocés d'or sacerdotales au milieu d'eux. On fit les choses magistralement et surtout avec beaucoup de cœur et de reconnaissance. Voici la teneur de l'acte de célébration :

Le 24 mai 1894.

“Répondant à l'invitation de Messire T.-Jte Allard, curé de Montebello, Messire A.-M. Bourassa est venu célébrer ses nocés d'or de prêtrise dans la paroisse dont il avait été curé pendant près de trente ans, de 1858 à 1887. A 10 heures du matin, le vénérable prêtre est monté à l'autel pour célébrer la sainte messe. Mgr Joseph-Thomas Duhamel, archevêque d'Ottawa, assistait au trône, ayant pour diacres d'honneur, Messieurs les chanoines Michel et Bélanger, et pour prêtre assistant, M. Toupin du Séminaire de Montréal. Le diacre d'office était M. l'abbé Gustave Bourassa, neveu du célébrant, et le sous-diacre, M. l'abbé Claude Poulin, tous deux nés dans la paroisse et baptisés par messire A.-M. Bourassa. Le sermon a été prononcé par M. F. Lombard qui a développé éloquemment ce texte de l'Épître aux Hébreux: *Mementote præpositorum vestrorum qui vobis locuti sunt verbum Dei: quorum intuentes exitum conversationis, imitamini fidem.* (XIII-7).

Après le saint sacrifice, M. Chauvin, avocat et maire de Montebello, lut une adresse de félicitations au nom des paroissiens à Messire A.-M. Bourassa, et lui présenta trois photographies encadrées, représentant l'église paroissiale, le presbytère et le couvent, bâtis par ses soins. Messire Bourassa, empêché par son émotion de répondre à ces témoignages de reconnaissance et de gratitude, dut s'excuser et laisser parler ses larmes dont la contagion gagna rapidement l'assistance. Monseigneur l'archevêque, prenant alors la parole, exprima sa joie de cette imposante manifestation et fit un bel éloge des vertus et de la carrière sacerdotale du vénéré prêtre qui fut

un des plus dévoués collaborateurs de son œuvre pastorale, ainsi que de celle de son prédécesseur. La délicate et touchante allocution de sa Grandeur termina cette belle cérémonie à laquelle assistaient un grand nombre de prêtres du diocèse et des diocèses voisins, et une foule de fidèles venus de la paroisse de Notre-Dame de Bonsecours et des paroisses environnantes. J.-Thomas, archevêque d'Ottawa, A.-M. Bourassa, prêtre, ancien curé; J. Toupin, s. s.; J.-P. Bélanger, chanoine, curé de St-André-Avellin; Ephrem Rochon, curé de Papineauville; S. Rouleau, prêtre, Ste-Thérèse; M. Chamberland, curé de St-Emile de Suffolk; J. Champagne, curé, Pointe-Gatineau; N. Bourassa; T.-Z. Allard; St-Antoine, abbé, Valleyfield; L.-J. Lavoie, curé; Oct. Bérubé, l'Original; A. Raby; N.-P.-Thomas Caron; Clarence Creek; J.-J. Guay, prêtre, Ripon; Alfred Sauvé, prêtre, archevêque d'Ottawa; Albert Forget; P.-A. Brunet, prêtre, procureur, Séminaire de Ste-Thérèse; G. Bourassa, vicaire à St-Joseph; D. Guillet, o. m. i.; P. Lombard, Alfred, Ont.; T.-J.-Bte Allard, curé de Montebello.

M. Bourassa vécut encore dix ans après son départ de la paroisse. Il décéda à Longueuil. Son corps fut transporté à Montebello où il repose dans la crypte mortuaire de l'église. Une pierre commémorative posée sur le mur du jubé ouest en indique l'endroit et porte l'inscription suivante:

Ci-git

*Auguste-Médard Bourassa,
Né à l'Acadie, 17 juin 1818
Ordonné prêtre, le 5 mai 1844
Oblat de M. I. et missionnaire
Au St-Maurice et au Saguenay
Et dans les chantiers de l'Outaouais
Jusqu'en 1858
Curé de Montebello, de 1858 à 1887
Fondateur du couvent,
Décédé à Longueuil, le premier avril 1897*

R. I. P.

APPENDICE AU CHAPITRE XVI

I

Montebello, 19 juin 1861.

Napoléon Bourassa,

A Monseigneur, qui le prie de se présenter.

Monseigneur,

Vous avez bien voulu conserver jusqu'à ce jour votre désir de faire de moi un *député*, et vous me demandez encore un dernier mot sur le projet de ma candidature. Je voudrais me sentir dans des circonstances telles qui me permettraient de me rendre instantanément à votre flatteuse proposition; ce serait pour moi un grand plaisir. Tout en me mettant en lieu de rendre des services à mes compatriotes — comme vous voulez bien me le dire — j'aurais une petite occasion de vous témoigner le bon souvenir que je garde de tous les procédés bienveillants et délicats que vous avez toujours eus pour moi. Mais, Monseigneur, il m'est impossible de me croire propre à la nouvelle carrière que vous voulez me faire; et aujourd'hui, aucune des circonstances où je me trouve ne peut me rendre favorable et agréable, cette existence d'un homme public. J'ai vécu jusqu'à aujourd'hui en dehors de la vie des choses actuelles ou réelles. Je suis ignorant de tout ce qu'on appelle les intérêts et les transactions de municipalités, de comtés et même de provinces; je ne connais pas même une partie d'une des paroisses du comté que vous voulez me faire représenter. Je n'ai jamais pris grand intérêt à nos débats parlementaires, j'en connais à peine les procédés les plus simples; je n'ai prêté attention qu'à quelques questions de principes. Je déteste à un tel degré les discussions prolongées sur des bagatelles, les disputes incessantes, les invectives éternelles qui font en général l'occupation de nos chambres d'assemblées, que trois mois de cette vie suffiraient, je crois, pour me rendre incapable de toute occupation raisonnable, au moins utile; je ne pourrais pas y vivre. J'aime naturellement, instinctivement, la solitude; le bruit ne m'a jamais fait rien produire de bon.

Je ne crois donc pas, Monseigneur, que ce *manège* parlementaire serait très propre à favoriser l'art que je cultive;

on ne s'éloigne pas d'un art impunément ; quand on y revient on ne le retrouve plus.

Maintenant, Monseigneur, pour être fait membre du parlement il faut une qualification réelle, responsable ; je ne l'ai pas et je n'aimerais pas à en accepter une *même dans les circonstances les plus urgentes*. Je crois donc que le moment actuel ne me met pas dans cette indélicate nécessité. — Je sais que mon beau-père, avec sa prévenante bonté, serait bien plus disposé à me donner ce nouveau témoignage de confiance que je ne le suis à l'accepter.

Je sens, Monseigneur, que je suis obligé de bien motiver un refus que je suis dans la nécessité de vous faire : c'est pour cela que je vous ai donné cette suite de raisons. Soyez persuadé que je vous en épargne encore plusieurs, plus intimes, mais non moins intérieures *pour moi*. Je n'ai parlé que de ce qui pouvait avoir un mauvais résultat pour ceux qui *veulent de moi*. J'espère qu'elles vous paraîtront plus que suffisantes, et qu'elles me *sauveront* votre bienveillance. Si je croyais que nous trouvions dans un de ces moments impérieux qui requièrent le sacrifice d'un homme *quel qu'il soit*, je passerais par dessus tout. A défaut d'autre chose, je pourrais toujours donner une voix et un cœur. Mais je crois que personne de ceux qui ont songé à moi, aient eu l'idée que nous en sommes à ce moment.

Je termine, Monseigneur, en vous remerciant de ce nouveau témoignage de confiance et d'intérêt, et des démarches et paroles que vous avez bien voulu faire et dire en ma faveur.

Je demeure avec toute la considération et le respect que j'ai pour vous, Monseigneur.

Votre dévoué serviteur,

N. Bourassa.



M. Joseph-Jérémie Giguères, huitième Curé — 1887-1892

CHAPITRE XVII

M. Joseph Giguères, VIII curé 1887-1892

SOMMAIRE. — M. Giguères, sa réputation. — Formation d'une choro'e. — Annexion de la côte St-Hyacinthe. — Départ du curé. — Imprimerie et le journal, "l'Interprète" de Henri Bourassa. — Indécision et démission du curé.

Au Père Bourassa succéda l'abbé Giguères, prêtre du diocèse de Montréal et professeur au collège de l'Assomption. Le nouveau curé atteint vite, ici, une réputation de saint tout en passant pour bien malin, particulièrement en chaire. Cet amalgame de vertus et de défauts, donnant un produit de sainteté, était particulier aux chimistes de Montebello, à cette époque.

Ce qu'il y a de certain, c'est que M. Giguères était un prêtre dévot, pieux et vertueux; tout le monde l'admettait volontiers, même ses contradicteurs. Chaque jour, il récitait l'office divin devant le Saint-Sacrement. L'archiconfrérie de la Sainte-Vierge n'eut jamais d'apôtre plus dévoué que lui. Les malades prenaient large place dans son cœur de prêtre; il les visitaient souvent. Son bonheur semblait être au chevet des agonisants. En chaire, il tonnait fréquemment et avec grande éloquence contre le vice et l'indifférence religieuse.

Mais ce curé était distrait jusqu'à l'extrême et très scrupuleux, ce qui le rendait obséquieux dans tous ses actes, particulièrement dans ses écrits où les phrases incidentes et les

explications futiles pleuvaient. Avec cela son écriture était presque illisible, les jambages des lettres s'enchevêtraient en tous sens. Aussi ce sera toujours une corvée pour ses successeurs de donner des extraits de ses actes de baptêmes et de sépultures. Quant aux actes de mariages, c'est tout simplement une généalogie de famille du Dictionnaire Tanguay qui y passe. Enfin il manquait un peu d'ordre et de méthode. Sa pensée était souvent au zénith. Malgré tout cela, c'était véritablement un homme de Dieu, même quand il faisait souffrir les hommes.

L'effervescence des troubles sous son prédécesseur n'était pas encore apaisée. Il crut pouvoir éteindre ce feu dévorant en faisant prêcher, six mois après son arrivée, une grande retraite paroissiale, par un rédemptoriste, le Père Hendric. Le succès de la mission fut grand. Quelques-uns cependant des agitateurs refusèrent de s'approcher des sacrements. Une croix de trente pieds de hauteur fut dressée au centre du cimetière, après avoir été portée en triomphe, comme mémorial de la mission.

Chorale. — M. Giguères, qui était musicien à ses heures, avait formé une chorale à l'occasion de la retraite, au grand bonheur des chantres qui aimaient surtout les exercices de chant en partics. Celle-ci atteint son plein succès, à Montebello, le 2 juin 1889, lors des fêtes d'ordination de M. Claude Poulin (à la prêtrise), des abbés Jean-Baptiste Tremblay et Aurèle Corbeil (au diaconat), de M. Paul Garon, (au sous-diaconat). Monseigneur Duhamel fut l'évêque ordinant; M. l'abbé Adrien Guillaume donna le sermon de circonstance, à la messe chantée par Monseigneur l'archevêque, assisté du Père Bourassa, ancien curé. Le Père Ad. Langevin qui devint plus tard archevêque de St-Boniface, assistait au chœur.

Annexion de la Côte St-Hyacinthe. — Ce mouvement spirituel auquel prirent part les fidèles de la Côte St-Hyacinthe de Papineauville, qui étaient à proximité de l'église de Montebello, excita ceux-ci à vouloir faire partie de cette der-

nière paroisse; c'était justice. Aussi, Mgr Duhamel fit l'annexion selon cette proclamation du 23 octobre 1892:

Tout le territoire de forme irrégulière, renfermant tous les lots, depuis le lot numéro 576 inclusivement, jusqu'au lot numéro 577 aussi inclusivement, les dits lots faisant partie des plan et livre de renvoi du cadastre officiel de la paroisse de Ste-Angélique. Le dit territoire étant borné comme suit: vers le nord, par la côte St-Amédée; vers l'est, par les lots numéros 253 et 284 du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame de Bonsecours; vers le sud, par la côte du front de la paroisse de Ste-Angélique; vers l'ouest, par la côte St-Amédée de la susdite paroisse de Ste-Angélique.

La dite partie de la paroisse de Ste-Angélique à être annexée à la paroisse de Notre-Dame de Bonsecours, formant un territoire d'environ 1797 arpents en superficie, plus ou moins.

Le journal "l'Interprète". — En 1888, deux citoyens de la paroisse d'Alfed, en Ontario, avaient fondé un journal qui s'imprimait hebdomadairement ou plutôt par intermittences au même endroit. L'un des actionnaires, M. Eventurel, futur Honorable ministre d'un moment, vendit sa part à M. J. Bertrand, son associé. Ce dernier, n'ayant rien du journaliste se défit vite de cet éléphant qui était trop gros pour son chef et trop pesant pour ses épaules.

Les nouveaux acquéreurs de *l'Interprète*, M. Constantineau, futur juge, et le Docteur Smith, de l'Orignal, donnèrent un regain de vie à ce journal.

Mais, il fallait Henri Bourassa pour sortir ce petit journal de ses langes et en faire un enfant très maussade, c'est-à-dire indépendant. C'est ce qui advint. En 1892, les ateliers de *l'Interprète* étaient à Montebello. Bourassa en était le roi et maître, ayant à son emploi, comme imprimeur un M. Chamberland.

En 1894, Bourassa s'adjoignit, comme sociétaires, MM. Guibord, futur député, à la Chambre d'Ontario, et Téléphore Rochon, futur inspecteur d'écoles, en Ontario, tous deux de

Clarence-Creek, Ontario. Le journal prit alors un nom plus concret, celui de "Ralliement", et fut imprimé à Clarence-Creek, jusqu'à sa mort, arrivée en 1896.

Il serait intéressant, semble-t-il, de relire aujourd'hui ce minuscule journal qui n'avait rien du journal, la "Presse", en grosseur, mais probablement beaucoup du "Devoir", en saine indépendance. On y trouverait certainement un beau récit des événements les plus intéressants qui se déroulèrent, pendant ces années, à la Petite-Nation, ainsi que les polémiques acerbes qui ne furent pas sans écorcher les hommes audacieux et les opinions erronées qui prenaient domicile dans cette région.

Ce qu'il y a de certain, c'est que Bourassa, malgré son jeune âge, avait déjà un cerveau très meublé et sans compartiments étanches, les idées sortaient et jaillissaient en torrent. Déjà, il avait la critique facile et puissante.

La mort du journal fut suivie de celle de Mme Amédée Papineau, en 1892. Cette femme de bien laissa une excellente réputation dans la seigneurie. Autant son époux côtoyait l'utopie et l'excentricité, autant celle-ci savait s'éloigner de ces grands défauts par sa pondération et ses airs de grande dame. Malgré qu'elle était presbytérienne, en secte, elle laissa cependant sur son testament un don de cent piastres, à la fabrique de Montebello.

Une autre mort apparente qui arriva aussi la même année fut celle de M. Benjamin Ladouceur qui apostasia suivant la macabre formule baptiste. On ne voit pas que ses concitoyens en aient souffert, sauf les siens, sectaires.

Démission de M. Giguères. — A cette époque, les troubles et les dissensions semblaient vouloir renaître dans la paroisse. Les apostats Lamart et Ladouceur y faisaient beaucoup de prosélytisme pour leur secte et bavaient l'injure contre les prêtres et la religion catholique. Tout cela remuait fortement la bile du curé qui n'avait nullement l'esprit combatif. Avec

cela, il était très inconstant et comme l'oiseau sur la branche, toujours prêt à partir pour son diocèse de Montréal.

Monseigneur Duhamel dont la fermeté ne bronchait jamais voulut fixer en place le trop remuant curé, en exigeant de lui un *exeat*. Cette condition *sine qua non* n'eut pas l'heur de plaire à M. Giguères qui écrivit aussitôt à l'évêque: "Comme je suis arrivé dans votre diocèse, le 29 octobre 1887, je me propose d'en partir à la même date, car, je considère que sur votre exigence de mon *exeat*, il ne me reste plus qu'à laisser ma paroisse. (Lettre, 15 octobre 1891).

Malgré l'avis donné, M. le curé mit de l'eau dans son vin et temporisa près d'un an encore, usant sa diplomatie à pouvoir s'exempter d'un *exeat*. Mais la volonté de l'évêque devint plus pressante encore. Le curé, n'ayant plus d'espoir de gagner son point, donna sa démission et s'en alla comme prêtre-assistant, à la Pointe-aux-Trembles, Montréal.

Mais, quinze jours à peine après son départ, la nostalgie paroissiale s'empara de M. Giguères; il ne voyait plus que la paroisse de Montebello comme bonheur temporel. Sa lettre à Monseigneur Duhamel, du 16 octobre 1892, en fait foi: Monseigneur,

Il y a près de quatorze jours que j'ai laissé ma paroisse.

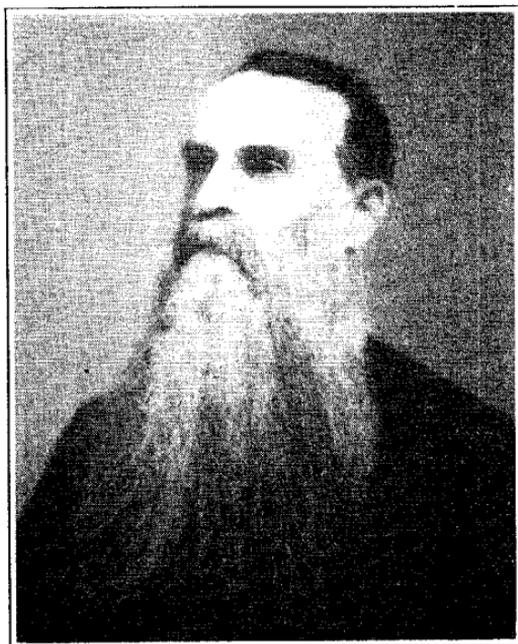
Depuis ce temps, que de nuits sans sommeil! Que de larmes versées! J'étais donc aveugle de laisser une si belle et si bonne paroisse.

Je ne sais pas qui m'inspire cette idée! Est-ce illusion? toujours est-il qu'il me vient à l'esprit que je retournerai mourir au milieu de mes paroissiens...

J'aurais dû demander mon *exeat*, dès la première année, afin de couper court à toutes ces envies de revenir; je ne l'ai pas fait, voilà où cette opiniâtreté m'a conduit. Je regarde mon départ comme une punition du ciel, je voulais aspirer plus haut.

Vous voyez, Monseigneur, que je n'ai aucun secret... Maintenant, il ne me reste plus qu'une chose, c'est de prier le ciel qu'il dispose des événements de manière à ce que je retourne continuer l'œuvre que j'ai commencée et que, malheureusement, j'ai abandonnée...

Monseigneur Duhamel, en réponse, lui offrit, la cure de Saint-Philippe d'Argenteuil qui était vacante, à ce moment là. Mais c'était Montebello seul qui le hantait; il refusa. La même année, il fut nommé curé de la belle paroisse de l'Assomption, près de Montréal. Cette nomination dénotait une valeur réelle chez ce bon curé.



M. Téléphore Allard, neuvième Curé — 1892-1902

CHAPITRE XVIII

M. Télesphore Allard, IX curé 1892-1902

SOMMAIRE. — M. Allard, son caractère, ses qualités. — Apostasie de Joseph-Amédée Papineau. — Henri Bourassa, maire, marguillier, syndic. — Construction d'une nouvelle église, Napoléon Bourassa, architecte. — A. Fauteux, entrepreneur. — Méloche, peintre-décorateur. — Description et style de l'église. — Chemin de croix. — Reliques et statues. — Dons des fidèles. — Système de chauffage à air chaud. — Don de M. Amédée Papineau, d'un terrain de cimetière. — M. le curé et les écoles du Manitoba. — Événements religieux. — Troubles et affronts faits au curé. — Départ du curé. — Notices biographique des vicaires de M. le curé T. Allard.

Le successeur de M. Giguères fut M. Télesphore Allard, né à Châteauaguay, le 17 février 1849; ordonné à Montréal le 27 août 1876; entré au diocèse d'Ottawa, en 1883; chapelain de la Miséricorde et procureur de l'évêché jusqu'à sa nomination à la cure de Montebello, où il arriva en octobre 1892.

Le nouveau curé était un homme d'ordre et de méthode. Esprit toujours en éveil et très remuant dans un corps chétif et déchiqueté jusqu'aux os et presque entièrement couvert par une barbe de patriarche. Cet homme si svelte et si fluet en imposait tout de même beaucoup. On sentait chez lui toute la dignité du prêtre. Avec cela, il était très doux, très délicat, intelligent, mais d'une conception lente et d'une minutie parfois fatigante. Ainsi, on le verra dans une répartition de \$10,000.00 tenir compte des fractions de sous. Il est vrai qu'à cette époque la communion fréquente manquait: un curé pouvait se payer le luxe des chiffres. Prudent à l'excès, il arrivait

difficilement à prendre une décision et croyait plutôt devoir jouer à la diplomatie, ce qui lui manquait parfois et lui attirait des misères. Mais, en somme, ce curé ne cherchait en tout que les intérêts de la religion. Toujours, il travailla sans relâche pour le bien de ses paroissiens, même lorsque ceux-ci le persécutaient.

M. Alard fut avant tout un homme de ministère. Il s'absentait rarement de la paroisse, tenait fidèlement à ses heures de bureau, visitait souvent ses écoles, prêchait et évangélisait scrupuleusement son peuple. Il était sans pardon pour les danseuses. Le châle et la collerette étaient de rigueur chez les femmes pour la communion; c'est évident que ce curé n'originait pas de l'Equateur.

Dès la première année, il vit à faire réparer les murs de fondation de l'église, et exécuter les travaux d'urgence.

Les annales paroissiales. — En cette même année 1893, les annales de la paroisse sont entachées de la lettre de l'apostat Amédée Papineau, seigneur pro tempore, laquelle disait :

“Je vous fais savoir et je vous prie de prendre note, Monsieur le curé, que j'abjure et renonce à toute allégeance et communion avec l'église catholique, apostolique et romaine dans laquelle je fus baptisé en naissant, mais dans laquelle je n'ai pas pratiqué et à laquelle je n'ai point cru, depuis l'âge de vingt-cinq ans. Je la respecte comme je respecte toutes les opinions et croyances sincères et consciencieuses. Mais je crois devoir aujourd'hui m'adjoindre à l'église presbytérienne-calviniste qui est peut-être la plus rationnelle des sectes nombreuses qui divisent le christianisme, et qui d'ailleurs fut la religion de mon épouse, et qui est celle de mes enfants et de mes petits enfants.”

Manoir de Montebello, 3 août 1893,

L.-J.-A. Papineau.

Cette apostasie n'eut aucun retentissement, et couvrit seulement son auteur de ridicule, sa vie durant.

Heureusement que ces mêmes annales comportent la même année, un autre fait qui couvre le premier d'un voile bien épais : M. Henri Bourassa, maire de la paroisse, depuis 1890, fut élu marguillier du banc d'œuvre, et, quelques mois après, syndic pour la construction de la nouvelle église.

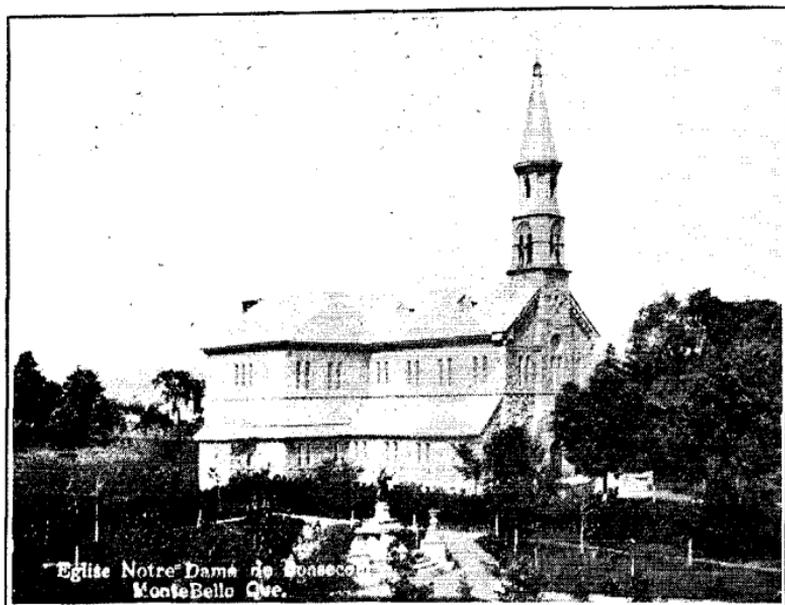
C'était beaucoup d'honneur pour un jeune homme encore dans les vingt ans, mais il le méritait cent fois. Et la paroisse se glorifiera toujours d'avoir bénéficié des débuts de celui qui devait plus tard faire école dans la classe des intellectuels et honorer sa race par ses belles et prodigieuses qualités d'esprit.

Montebello perdit M. Bourassa, l'année suivante, au bénéfice de Papineauville. Il fut remplacé, ici, dans les mêmes fonctions par M. l'avocat H. Chauvin ; le choix était excellent, mais Bourassa manquait.

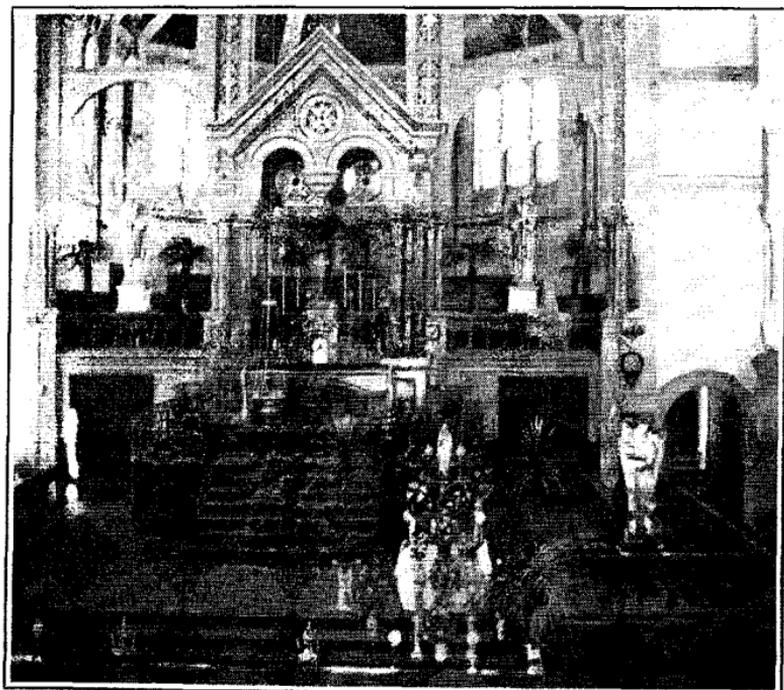
Construction d'une nouvelle église. — En juillet 1893, Monseigneur Duhamel constata, dans sa visite paroissiale à Montebello, que l'église allait en ruine et qu'elle ne pouvait pas être convenablement réparée. En effet sa toiture se perçait partout, sa vieille charpente perdait son aplomb et toute réparation eût été aussi coûteuse qu'inutile dans cette masse de bois pourri. Sa Grandeur annonça donc à la paroisse que le moment était venu de songer sérieusement à la construction d'un nouveau temple : "Avec les deux mille piastres que votre fabrique a en banque et en payant vous-même la moitié du coût par répartition légale, disait-elle, vous élèverez à Dieu un temple fort convenable d'ici à trois ans.

L'avis fut goûté, curé et fidèles se mirent aussitôt à l'œuvre. Six mois après, l'évêque lançait le décret de construction dans lequel on lit :

1—"La dite église sera construite en forme de croix, et aura environ cent trente-six pieds de longueur, du pied au



Eglise de Montebello construite en 1894



Intérieur de l'église de Montebello

chevet; cent vingt pieds de largeur de l'extrémité du bras gauche à l'extrémité du bras droit, la nef principale ayant cinquante pieds de largeur, quarante-quatre de hauteur au centre de la voûte.

2—Le sanctuaire sera placé vers le centre.

3—Dans la partie qui servira de sacristie on construira une voûte de sûreté.

4—Les syndics ne devront prélever sur la paroisse qu'une somme de dix mille piastres, puisque l'Oeuvre et Fabrique se charge de payer la moitié de la construction de la dite église..."

Quinze jours après la lecture de ce décret, le 7 janvier 1894, la paroisse choisissait comme syndics: Henri Bourassa, Jérémie Charlebois, Gilbert Dallaire, Amable Trudeau et Hormisdas Renaud.

L'architecte choisi fut M. Napoléon Bourassa, domicilié en la paroisse. Le contract fut donné, en novembre 1894, pour la somme de \$19,500.00, et les travaux commencèrent de bonne heure au printemps de l'année suivante. La bénédiction de la pierre angulaire eut lieu le 13 mai 1895.

Les travaux furent poussés avec une grande rapidité, comme savait le faire l'entrepreneur Fauteux quand il prévoyait que l'entreprise ne serait pas payante. Le nouveau temple fut béni, le 24 mars 1896, par Monseigneur Emard, évêque de Valleyfield. Monseigneur l'archevêque d'Ottawa chanta la grand'messe à laquelle assistèrent trente prêtres et un grand nombre de paroissiens et d'étrangers. Le Révérend Père Hamon, jésuite, donna le sermon de circonstance.

Cette église, qui est la seule du genre dans le monde entier peut-être, mais du moins au Canada, n'est certainement pas l'une des grandes œuvres d'art de M. Bourassa, à qui on ne permit pas d'ailleurs l'exécution des plans primitifs, faute de moyens pécuniers. Mais on peut dire qu'elle est l'œuvre capitale du curé Allard qui la considérait comme telle, et en

parlait toujours avec la fougue des oies du Capitole afin de nous éveiller à ses idées personnelles.

Une description détaillée de cette église que des artistes de valeur appellent "la plus belle création de Napoléon Bourassa" aurait bien sa place ici ; mais je n'ai ni le savoir et ni le goût pour le faire. Seulement, je puis affirmer que l'architecte lui-même considérait son œuvre comme quelque peu gâchée, faute d'argent et par suite d'entraves plus ou moins valables. Alors, il arriva que les plans furent plusieurs fois modifiés, je ne dirai pas jusqu'au gâchis de l'art, mais plutôt de la liturgie et du sens pratique. Je comprends qu'un visiteur soit frappé à la vue de ce temple unique en son genre, on est si enthousiasmé en voyage. Mais tout cela ne détruit pas l'observation constante d'un curé qui officie depuis plus d'un quart de siècle dans sa petite église de Montebello. Qu'on lui pardonne au moins d'en signaler certains défauts et inconvénients. Voici :

Extérieur de l'église. — La nef centrale s'élevant au-dessus des toits des bas-côtés sur des pans de charpentes revêtus en tôle, donne alors une surface extérieure aux trois quarts et plus en tôle, sans compter les soixante-quinze encadrements des ouvertures faits avec de la tôle. Il va sans dire que le clocher est aussi en mal de tôle. Il en est tout recouvert et comporte des linteaux, des jambages, des fûts de colonnettes, des chapiteaux, des gargouilles, etc., etc., toujours fabriqués avec ce sempiternel métal. Enfin, c'est une œuvre de tôle que cet extérieur d'église et qui vaut moins qu'une œuvre de paille au point de vue température.

Ajoutons que les portes de la façade sont grès et ont la dimension approximative de celles du S. Edicule, à Jérusalem. Heureusement que les fidèles de Montebello appartiennent au même rite et n'ont pas à s'empresse pour pénétrer dans leur temple.

L'intérieur de l'église. — La nef a quarante-cinq pieds de longueur par quarante pieds de largeur et ne comporte que

soixante-quatre bancs. La largeur des allées est de quatre pieds et huit pouces. Jugez par là comme il faut de courage et d'adresse pour arriver à faire les processions commandées. Sans les contorsions incessantes et la marche serpentine des porteurs du dais, on n'y arriverait jamais. C'est fâcheux, car sans cela on aurait le temps de contourner ces allées au moins dix fois pendant le chant des litanies des saints tout en allant à pas raccourcis. Il va sans dire que l'on y passe les morts en rangs serrés pour les conduire au catafalque et que le célébrant serait mis aux arrêts, s'il s'avisait de contourner celui-ci pour bénir ou encenser la dépouille mortelle.

La sainte table a dix-neuf pieds en longueur et ne peut recevoir à la fois que douze à quatorze dévots de bonne entente. Jugez si vous le pouvez, le nombre de pas inutiles que le distribuant doit faire pour arriver à donner environ cinquante à soixante mille communions annuellement, tel que les prêtres le font à Montebello ; c'est bien ce qui s'appelle faire un retour sur eux-mêmes.

Le jubé des enfants de la paroisse est une vaste grotte où il n'y a rien à vénérer. Là, les sourds-muets ne seraient même pas à leur place. Du célébrant, s'il est de longue taille, on n'aperçoit que la pointe de ses cheveux, bien entendu si son chef en est orné.

Le chœur des enfants ne peut recevoir que vingt-cinq à trente de ces petits sujets toujours très remuants. C'est trop peu, du moins pour notre paroisse.

Les autels latéraux sont encore à attendre un célébrant, faute d'espace pour les assistants et même pour le prêtre ; c'est tout à fait incompréhensible que cette anomalie. On ne saurait croire comme c'est incommode. Il y a bien en face de ces autels une vingtaine de bancs reversibles, mais la paroisse n'a pas les moyens de payer un employé pour tourner et retourner ces bancs, comme le font faire les compagnies de chemin de fer ou autres.

Tous les fonds plats sont faits en enduits peints à la colle, cette dernière remplace les fresques, et ce n'est pas du tout joli.

Mais la clef des lacunes n'est pas dans la voûte, en ventilateurs ou en caissons modernes, mais bien sur la plate-forme du maître-autel, laquelle semble n'avoir de dimension qu'en hauteur. Là, il ne peut pas être question de messe pontificale; celle avec diacre et sous-diacre peut bien se chanter, mais sur mesures et calculs. Heureusement que les curés de Montebello sont encore à recevoir même un titre coloré! Comment pourraient-ils alors étaler leur majesté sur ce pinacle d'occasion?

Pour atteindre le tombeau du maître-autel il y a un violent exercice à prendre, en franchissant les seize marches qui y conduisent. Mais une fois en place le spectacle est imposant. On se croit sur la dunette d'un navire et la nef d'avant nous paraît en tangage et celles des côtés en roulis. Le prédicateur pour atteindre la foule doit aller de babord à tribord. Parfois, il lui irait bien de faire usage d'un sextant.

Malgré ces défauts apparents et réels et quelque peu étrangers aux conceptions de son architecte qui abhorrait la tôle et les mimiques, cette église a un caractère religieux très prononcé, de belles lignes architecturales et du style. Somme toute, le curé et les paroissiens sont fiers de leur temple qui sort extraordinairement de l'ordinaire. Si celui-ci est le calvaire des curés vieillots, il est par contre le thabor des jeunes lévites dont plusieurs voudraient y faire leur tente.

Reliques, statues, etc. — Durant la même année, l'église fut enrichie d'un nouveau chemin de croix et de reliques parmi lesquelles figurait une parcelle de la vraie Croix, enchassée dans le croisillon d'une petite croix en bois. Le 3 mai, jour de l'Invention de la Sainte Croix, les fidèles purent vénérer cette relique si précieuse. Les reliques de sainte Anne et de sainte Valérie furent aussi vénérées depuis ce temps.

La famille Bourassa orna l'église de trois statues : celles de N.-D.-de-Bonsecours, de Bernadette et de saint Antoine. Cette dernière fut un grand stimulant à la charité et au soulagement des pauvres. M. Allard qui savait compatir à toutes les misères, trouva le moyen, avec les revenus du tronc de St-Antoine, de tenir un comptoir toujours chargé de livres de classe, de chaussures et de vêtements de toutes sortes pour les petits miséreux qui n'auraient fréquenté ni église ni école sans cette aubaine. Naturellement le curé grossissait au besoin le pieux trésor. Aussi, combien lui doivent aujourd'hui leur formation scolaire, etc. ?

Dans la reddition de comptes de 1896, les dons suivants sont mentionnés : Mlle Philomène Taillefer, un service de chandeliers, \$45.00, et un ostensor, \$55.00. Révérend Gustave Bourassa, une chasuble, \$25.00. Ce dernier fit aussi cadeau à la fabrique, l'année suivante, d'une paire de burettes de vermeil et d'un calice de \$150.00. Ces objets avaient été donnés à M. Bourassa, l'ancien curé de Montebello, lors de ses noces d'or sacerdotales.

La fabrique fut amplement reconnaissante pour ces dons. Le 15 novembre 1897, elle passa en résolution qu'il serait chanté annuellement pour l'âme de M. Médard Bourassa, et pendant quatre ans, un service et une messe de requiem.

Système de chauffage. — C'était bien beau d'avoir un temple élevé et ensoleillé par plus de soixante-quinze fenêtres, mais il fallait le réchauffer pendant les froides saisons, et non pas avec des poêles dans les allées ; celles-ci sont de beaucoup trop étroites pour cela comme pour tout le reste. On décida donc de faire poser un système à air chaud, au coût de \$1800., par l'entrepreneur de l'église, M. Fauteux. Ce furent peine et argent perdus. La température ne s'élevait jamais plus qu'à 45 ou 50 degrés fahrenheit malgré un surchauffage dangereux. Ce fut, douze années durant, le cauchemar du curé de voir les assistants qui tapaient des pieds et des mains pendant les offices, et de la langue, au sortir du temple. Naturellement,

d'après eux, c'était la faute du curé si le feu terrestre n'était pas au niveau de son feu sacré. Enfin, c'était un feu roulant de critiques et un feu réchauffant pour les oreilles du curé. Cependant la religion se faisait quand même et les offices religieux pareillement.

Un autre sujet d'ennuis pour le curé et de dépenses pour la fabrique fut l'obligation de drainer en tous sens le terrain de la fabrique dont les eaux inondaient la cave de l'église et tout le système de chauffage. Les paroissiens voulaient bien que ces travaux urgents se fissent et passèrent une résolution de fabrique à cet effet, mais ils critiquèrent grandement le curé qui fit creuser, partie en plein galet, un canal qui coûta plus de onze cents piastres et qui n'égoûtait rien, étant donné le cours naturel des eaux en sens contraire.

M. Allard, fatigué et ennuyé probablement des tracasseries des vivants, laissa pour quelques mois les drains, quitte à les reprendre l'année suivante, pour faire aplanir le terrain du cimetière et le séparer en lots.

Le 22 juillet 1895, M. Louis-Amédée Papineau avait bien voulu donner gratuitement un terrain d'environ trois quart d'arpent pour l'agrandissement du cimetière, mais à condition qu'on l'entourât et qu'on en fit l'assolement, ce qui fut accepté et fait, en vertu d'une résolution de fabrique passée le 25 octobre 1896.

Ecoles du Manitoba. — En 1898, M. Allard qui jusque là s'était livré corps et âme aux œuvres de sa paroisse avec assez de succès, voulut sortir de sa sphère. Pour un moment, il se crut de taille à aider quelque peu au règlement de la trop fameuse question des Ecoles du Manitoba. Voici sa lettre à ce sujet. Que le lecteur en pense ce qu'il lui plaira :

Montebello, le 1er février 1898.

A sa Grandeur Monseigneur J.-T. Duhamel,

Pardon, Monseigneur, pour un petit curé qui désire vous communiquer une nouvelle touchant les Ecoles du Manitoba.

Il semblerait, Monseigneur, que le parti au pouvoir, par la bouche d'un député dont l'influence n'est pas à dédaigner, se propose de laisser languir et peut-être mourir la question scolaire. Pour cela, il s'agirait de faire un grand discours à sensation où l'éloge du pape, des évêques, du clergé serait la note principale et tout cela pour mieux capter l'attention du public et nourrir le sentiment populaire. Puis, se basant sur certains passages de l'encyclique, on ferait apparaître Monsieur X comme l'homme droit... et le seul capable de régler la question, mais à la condition expresse qu'on lui en donne le temps.

La chose bien brodée, bien dite, avec sentiment, avec un patriotisme apparent... et peut-être, en mettant de côté la nécessité de prendre conseil de l'épiscopat, comme le dit Léon XIII...; la chose ainsi conçue me paraît grosse de graves conséquences...

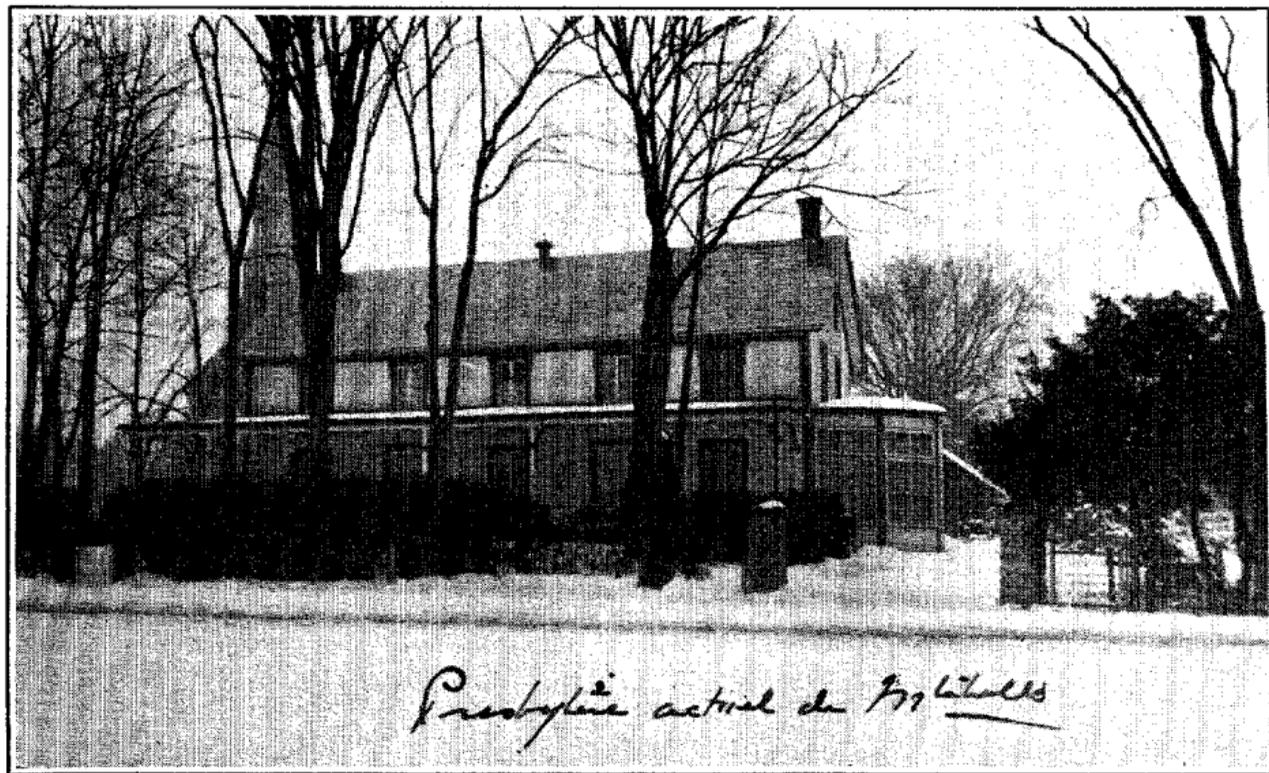
Il faudrait donc détourner le coup, par une nouvelle instance auprès du gouvernement, en faveur des écoles séparées. Un moyen, entre autres, serait peut-être celui-ci: pourquoi ne demanderions-nous pas, (ou plutôt, les évêques) une forte allocation du fédéral, dès le commencement de la session, pour soutenir les écoles séparées, en attendant que l'on puisse ramener le gouvernement du Manitoba à la justice.

La nouvelle instance aurait au moins l'effet d'attirer l'attention du gouvernement vers autre chose qu'à vouloir simplement tromper le peuple et l'endormir plus profondément dans de vaines espérances. Il n'y a pas un instant à perdre, si l'on veut avec prudence, ramener le peuple de son engouement pour les gouvernants actuels.

Merci, Monseigneur, si vous avez pris la peine de me lire, mais soyez certain que j'en suis pas le dernier à me préoccuper sérieusement de cette fameuse question des écoles..."

Cette lettre n'eut pas l'heur de plaire à Monseigneur Duhamel. Sa Grandeur pria respectueusement M. le curé, de ne pas se causer de mal au sujet de cette question qui regardait plus spécialement les hautes autorités et de goûter la paix du presbytère...

Restauration du presbytère. — M. Allard prit l'avis à cœur, seulement il décida d'embellir sa demeure afin de mieux



Presbytère actuel de Montebello.

goûter son lieu de repos. En vertu d'une résolution de fabrique, du 16 octobre 1898, le presbytère fut surhaussé d'un deuxième étage.

C'était bien ce qui s'appelle avoir "des idées de hauteur", étant donné que cette maison était déjà fort disproportionnée, savoir, soixante pieds en longueur sur vingt-six pieds seulement en largeur. La nouvelle retouche en fit un véritable élévateur, ce qui nous fait croire que M. le curé se pensait encore au temps de la dime.

Événements religieux. — Depuis son séjour à Montebello, il est évident que M. Allard avait déployé une activité fébrile, mais toujours sans ardeur, sans égoïsme et sans intérêt personnel. Avec une santé délabrée et une corpulence d'enfant, ce curé exerça son zèle sur plusieurs champs d'action sans jamais négliger son ministère paroissial.

Il fit prêcher trois grandes retraites : une en juillet 1892, par le Révérend Père Alexis, capucin, qui en prêcha aussi une deuxième, en juillet 1893. La troisième fut prêchée, en 1896, par les Pères Jésuites, Edouard et Etienne Proulx.

Il dirigea avec soin les confréries suivantes :

1—Le scapulaire du Mont-Carmel érigé le 23 janvier 1842.

2—Le Saint-Rosaire, le 23 mars 1890.

3—L'Union de Prières, le 17 octobre 1890.

4—L'Association de la Sainte-Famille, le 10 septembre 1893.

5—La Ligue du Sacré-Cœur pour les hommes, en 1896.

6—La confrérie de Marie, Reine des cœurs, en 1899.

Départ de M. Allard. — Les dernières années de M. Allard furent pour lui pleines de déboires et d'ennuis. Deux questions fortuites et bien indifférentes en elles-mêmes au ministère du prêtre en furent les causes.

La première question regardait les deux médecins de Montebello qui tous deux, animés du désir de vivre de leur profession, se faisaient une guerre de prééminence et de tarif et finirent par former deux clans ennemis. Le curé embarqua dans cette galère et fut submergé de critiques et d'insultes de toutes sortes, trois années durant.

La seconde question fut au sujet de la division d'un arrondissement scolaire. Cette fois, le curé prit successivement partie pour les deux clans avec l'espérance de mieux calmer les esprits; d'ailleurs les circonstances avaient changé, et ce volte-face était sage, seulement celui-ci devait être expliqué publiquement et sans crainte. Mais par délicatesse et pour ne pas déplaire à aucun parti, il crut devoir en conférer par une lettre privée avec M. le surintendant des écoles. Or, celle-ci tomba entre les mains du député du comté qui s'en fit du capital politique, et souleva l'indignation des gens dont plusieurs pétitionnèrent pour un changement de curé.

Monseigneur Duhamel qui, avec raison, avait pleine confiance en M. Allard, lui offrit un poste plus rémunérateur et supérieur à tous les points de vue, la paroisse de St-Rédempteur de Hull, où ce digne curé exerça avec plein succès le ministère pendant cinq ans.

M. Allard vécut ses dernières années à Châteauguay où il décéda en décembre 1926. Ses anciens paroissiens de Montebello, comme tous ceux qui ont connu ce dévoué prêtre, en parlent avec vénération.

VICAIRES DE MONTEBELLO SOUS

M. LE CURE ALLARD

D.-Dieudonné Bélanger, 10 mars 1896 au 11 avril 1896; Joseph-Ald. Pelletier, 11 avril 1896 au 12 juin 1896; Joseph-Aimé Lemonde, 13 juin 1896 au 11 avril 1898; Joseph-F.-O. Allard, 11 janvier 1899 au 15 décembre 1899; Jean-Marie

Leleu, 15 décembre 1899 au 12 mars 1900; André Bazinet, 15 juin 1901 au 12 septembre 1902.

Bélangier (l'abbé Dieudonné), né à Rigaud, comté de Vaudreuil, le 18 janvier 1868, de Maxime Bélangier, cultivateur, et d'Emélie Denis; fit ses études à Rigaud et à Ottawa; fut ordonné à St-André-Avellin, par Monseigneur Duhamel, le 16 juillet 1893. Vicaire à la Pointe-Gatineau (1893), à Montebello (1893), à St-Philippe d'Argenteuil (1893-1896); curé de Perkin's-Mills (1896-1902); curé-fondateur de Notre-Dame de la Paix (1902-1908); curé de Fournierville, depuis 1908.

Pelletier (l'abbé Joseph-Alcide), né à St-Lin, comté de l'Assomption, le 16 novembre 1866, d'Olivier Pelletier, menuisier, et de Séphora Roch; fit ses études à Ste-Thérèse, au Séminaire de Montréal et à Ottawa, où il fut ordonné par Monseigneur Duhamel, le 19 mai 1894. Vicaire à Masson (1894-1895), à South Gloucester (1895); desservant à Alfred, (1895-1896); vicaire à Aylmer (1896); curé de Luskville (1896-1901); curé de Plantagenet (1901-1927); chapelain, à Hull, depuis 1928.

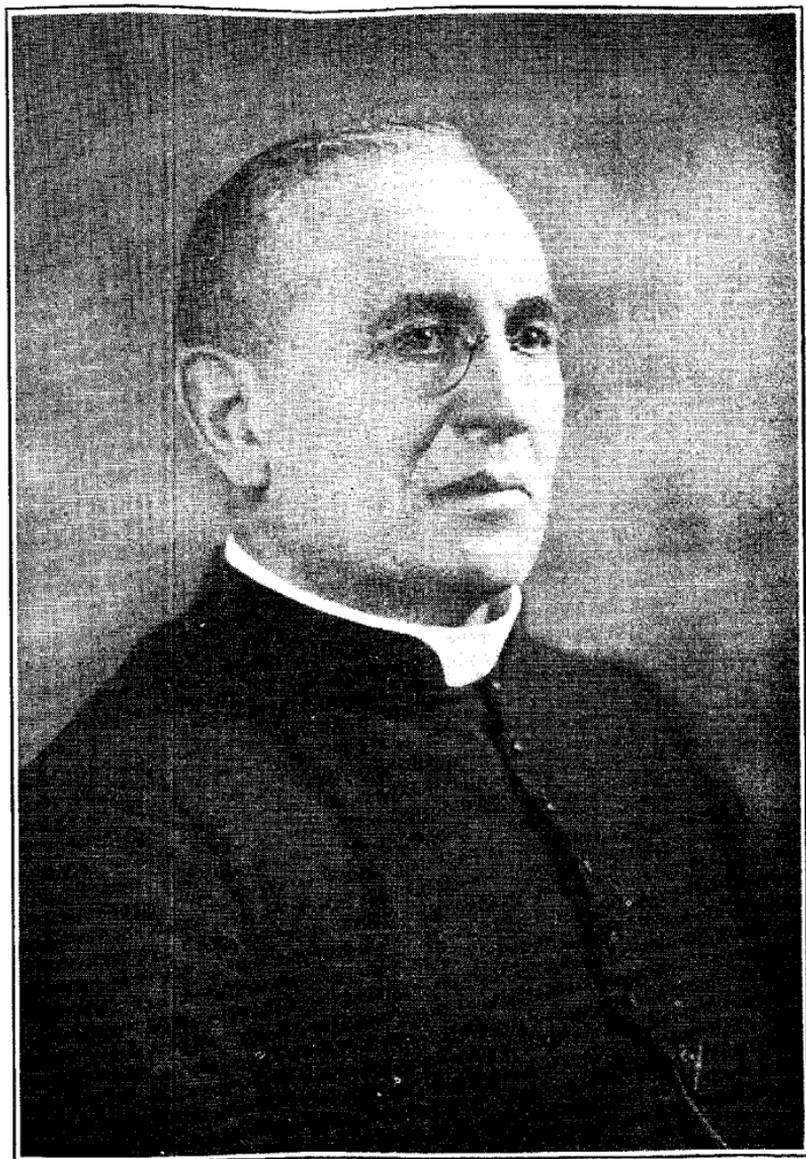
Lemonde (l'abbé Joseph-Aimé), né à Ste-Rosalie, comté de Bagot, le 2 novembre 1869, de François Lemonde cultivateur, et de Rose-de-Lima Côté; fit ses études à St-Hyacinthe et à Ottawa où il fut ordonné par Mgr Duhamel, le 30 mai 1896. Vicaire à Montebello (1896-1898), à Clarence-Creek (1898); curé-fondateur de St-Gérard-de-Montarville (1899-1907); depuis en repos.

Allard (l'abbé J.-O.-Ferdinand), né à Saint-Paulin, comté de Maskinongé, le 23 février 1862, de Japhet Allard, marchand, et d'Euphrosine Picotte; fit ses études aux Trois-Rivières où il fut ordonné par Mgr Laflèche, le 18 décembre 1887. Vicaire à Embrun (1887-1889), à Bouchette (1889-1898), à Montebello (1899), à Hawkesbury (1900-1904), à Saint-Eugène de Prescott (1904-1905); chapelain au Mont Saint-Antoine, Ottawa (1916-1923); décédé, en 1927.

Lelcu (l'abbé Jean-Marie), né à la Bassée, France, en 1814; fit ses études au petit Séminaire de Cambrai; sa philosophie au Séminaire de Bièvre et sa théologie au Séminaire des Missions étrangères à Paris, où il a été ordonné en septembre 1898; vicaire à Montebello, du 10 décembre 1900 au 19 mars 1901.

A Montebello, il a commencé à écrire une histoire de cette paroisse sous le titre "Au berceau d'un diocèse". Ce sont des notes éparses sur les origines de la vallée d'Ottawa: son exploration, ses seigneurs, ses chantiers. (Manuscrit aux archives paroissiales).

Bazinct (l'abbé André), né à St-Etienne de Beauharnois, le 12 juillet 1868; fit ses études à Rigaud et à Ottawa; ordonné, le premier juin 1901; vicaire à Montebello 1901-1902, à Chénéville 1902-1904; curé de St-Sixte 1904-19...., de St-Léon-le-Grand, de Ste-Anne-de-Prescott, et aujourd'hui, de St-Philippe d'Argenteuil.



*M. Michel Chamberland, dixième Curé.
Auteur de l'Histoire de Mont bello*

CHAPITRE XIX

M. Michel Chamberland, Xe curé 1902-1928

SOMMAIRE. — *Pièdre et significative réception faite au curé Chamberland, lors de son arrivée. — Les confréries. — Les retraites paroissiales. — Mobilier de l'église. — Achat d'un orgue, de statues et de lustres. — Visite pastorale. — Peinturage de l'église. — Bibliothèque paroissiale. — Carillon. — Embellissement du cimetière. — Appareil de chauffage à eau chaude au presbytère. — Fassett. — Première messe. — Construction d'une chapelle. Départ du curé pour la Terre-Sainte. — Construction de l'école St-Michel. — Incendie du village. — Jubilé du curé Claude Poulin. — Salle publique. — Visite épiscopale. — Triple fêtes jubilaires. — Système de chauffage à l'église. — Monument au Sacré-Cœur. — Restauration de l'église. — Achat d'un chemin de croix. — Fête de la reconnaissance (25 ans, curé de Montebello). — Les vicaires du curé Chamberland. — Les prêtres séculiers nés à Montebello.*

Le 28 septembre 1902, M. Allard faisait ses adieux à Montebello, et, le lendemain, il remettait les rênes de l'administration au Révérend Michel Chamberland, jeune prêtre, né à St-Denis de la Boutellerie, (St-Philippe de Néri), diocèse de Québec, le 20 juin 1865; ordonné à Québec, le 26 mai 1892; vicaire à Papineauville, 1892-1894; curé de St-Emile de Suffolk, 1894-1896; premier curé de Ste-Rose de Lima, 1896-1902.

L'entrée du nouveau curé dans la paroisse ne fut pas précisément triomphale. Son ombre fut sa seule escorte de la station du chemin de fer jusqu'au presbytère, ce qui allait parfaitement à son caractère rébarbatif au protocole des paroissiens. Seulement il jugea du coup que le prêtre n'était pas persona grata dans la paroisse. D'ailleurs, d'après ce qui

s'était passé depuis trois ans, à Montebello, c'était évident que l'autorité du curé était fort ébranlée et demandait à être consolidée.

Le nouveau curé qui était jaloux de ses droits commença donc par les proclamer. Ses premières paroles en chaire furent : "Mes frères, je suis ici par la volonté de mon évêque et je n'en partirai pas par les pétitions des paroissiens. Je n'ai qu'un désir, celui de me consacrer entièrement au bien spirituel et temporel de votre paroisse. Mes dix années de ministère, à St-Emile de Suffolk et à Ste-Rose de Lima, témoignent que je suis apte à remplir ce désir. Ne cherchez pas en moi un ange, mais un prêtre. Je n'ai pas d'ailleurs à diriger une phalange céleste mais une paroisse qui a forfait à l'honneur et à la reconnaissance envers un prêtre pieux, digne et zélé, M. Allard."

Ces paroles furent prises en bonne part, et jamais depuis, on ne signa des requêtes pour un changement de curé. D'ailleurs il faut dire que les turbulents eux-mêmes étaient des hommes pleins de foi regrettant déjà leurs torts.

L'autorité établie, du moins en paroles, il restait les œuvres à faire ou à parfaire. L'église était nue, sans ornements et sans parures; les écoles étaient en souffrance de local et d'hygiène; et le village noyé dans la boue et le whisky. Enfin on était par trop arriéré.

Les circonstances présentes obligeaient donc le curé au dévouement. Il s'y livra tant bien que mal, mais avec une ardeur qui n'eut d'égale que sa vivacité de caractère.

Les Confréries. — Ses premiers soins furent l'érection des confréries particulières à chaque catégorie de personnes, à l'exception des hommes qui avaient déjà la leur, la Ligue du Sacré-Cœur.

La confrérie des Dames de Sainte-Anne fut érigée, le 26 juillet 1903, avec plus de cent membres. Les dames qui

refusèrent d'en faire partie accusaient par là, pour la plupart, leur indifférence religieuse. Les membres, d'autre part, furent triés sur le volet, ce qui en fit sauter plus d'une douzaine encore par dessus bord. En somme ce fut un excellent moyen pour le curé de se former une idée d'ensemble sur la valeur morale des dames de la paroisse. Cette confrérie a toujours progressé et fait énormément de bien. Chaque année, elle a son triduum de prédication. Avec une contribution de vingt-cinq centins par membre, elle lui fait chanter une messe au décès. La balance va généralement en cadeaux de fêtes et en œuvres de charité. Ainsi, en 1908, \$150.00 furent données pour la statue de Sainte-Anne et sa couronne; en 1913, pour statue au cimetière avec piédestal en ciment, etc., \$280.00; en 1916, pour tapis du chœur de l'église, \$250.00; en 1923, pour un chemin de croix, \$100.00; en 1927, don au curé, \$75.00.

La confrérie des Enfants de Marie fut érigée, le jour de l'Immaculée-Conception, 1902. Les jeunes filles de la paroisse firent, à cette occasion, un magnifique don de deux beaux lustres en clinquant et dont le cliquetis symbolisait leur bruyante jeunesse. Les lampes de ces lustres ont souvent manqué d'huile depuis, grâce probablement à quelques vierges imprudentes. Tout de même, cette confrérie a toujours bien valu la formation d'un bon chœur de chant de jeunes filles.

Les enfants des écoles eurent aussi leur confrérie des Anges Gardiens, laquelle fut toujours dirigée par les Révérendes sœurs Grises qui réparent au besoin les ailes cassées.

La prière à l'église, tous les soirs, le chemin de la croix, tous les mercredis et l'heure d'adoration, tous les vendredis, furent soutenus par les membres des confréries.

Les Retraites. — Deux grandes plaies existaient à Montebello à cette époque: l'intempérance et le blasphème. Les vendeurs de rhum, licenciés et autres, pleuvaient, ainsi que les hommes de chantiers, pour un grand nombre blasphémateurs. Pour remédier au mal et cicatriser ces plaies toujours béantes,

le curé dut faire prêcher trois grandes retraites spéciales à cette fin.

La première retraite eut lieu, en avril 1903, et fut prêchée par les Pères Edouard et Etienne Proulx, jésuites. Le résultat fut grand contre le blasphème et partiel contre l'intempérance. Cependant un hôtel et un cabaret sombrèrent pour toujours. En même temps, il y eut un regain de foi et de ferveur très prononcé. Le curé, naturellement, accéléra de toute la force de son zèle le mouvement imprimé à sa population.

C'est à la suite de cette retraite que Mlle Esther Corbeil, âgée de dix-huit ans, abjura le protestantisme et reçut le baptême, le sept avril, de son oncle, M. l'abbé Silvio Corbeil, principal de l'école normale de Hull, qui lui servit en même temps de parrain avec Mme Docteur O. Routhier, née Normantine Corbeil, tante de la jeune néophyte.

Cet événement joyeux fut suivi d'un autre beaucoup plus triste. Six mois après, le 26 novembre de la même année, M. Louis-Amédée Papineau mourait dans l'apostasie.

La deuxième retraite fut donnée, en septembre 1908, par les Pères Dumont et Lemire, rédemptoristes. Le succès de la tempérance fut, cette fois, beaucoup plus sensible. Il faut dire que la pratique de cette vertu fut demandée sous des formes plutôt bénignes :

1—Ne jamais payer la traite aux auberges.

2—Ne jamais signer de blanc de licence d'hôtel.

Tous les hommes, sauf de rares exceptions, prirent la croix de tempérance, à ces conditions. Mais, comme il arrive toujours, plusieurs manquèrent à la parole donnée. Tout de même une seule licence fut accordée, l'année suivante, et plusieurs cessèrent de fréquenter les auberges.

La troisième retraite fut prêchée, en mars 1916, par les Pères Couture et Manès Marion, dominicains. La tempérance triompha d'emblée, cette fois, et la prohibition fut votée presque à l'unanimité.

Malheureusement ce régime de paix et d'économie ne dura que sept années, tant il est vrai que l'on se fatigue de tout, même de la paix et du bonheur. En 1923, la prohibition fut abolie, en vertu d'un vote contraire donnant une majorité de trois anti-prohibitionnistes. Pour atteindre ce triste résultat, il ne fallut que la propagande de trois ou quatre personnes plus esclaves de leur trésor et de leurs principes liquides ou en liquidation que de leur foi.

Plusieurs autres retraites furent encore prêchées dans l'intervalle mais sur la doctrine chrétienne en générale. La dernière, en 1926, par les Pères Prud'homme et Duval, doit compter au nombre des plus fructueuses.

Le mobilier de l'église. — M. Allard avait légué à son successeur une belle église. Le vaisseau était artistique, mais le contenu, le mobilier, était loin d'être digne du temple. Le nouveau curé porta son attention de ce côté, et, sous sa direction, nous verrons l'église enrichir peu à peu son matériel de morceaux d'art qui ne dépareraient pas les grandes églises de nos plus belles paroisses.

Mais, avant de faire des dépenses pour l'ornementation de leur église, les fabriciens commencèrent par réduire le taux des intérêts sur la dette de \$15,500.00, savoir: 4% au lieu de 6%. Ce taux de faveur était dû à la générosité d'un frère du curé. (Résol., 24 janvier 1904).

Achat d'un orgue. — Cette économie sur les intérêts de la dette, jointe au profit d'un bazar et d'un concert, permit l'achat d'un orgue Casavant, ayant deux claviers et 18 registres, au coût de \$2,000.00, qui est maintenant activé par un moteur électrique. Le petit harmonium du temps du curé M. Bourassa, qui avait à peine l'existence et râlait les sons, fut vite détrôné et mis au rancart. Le tout se fit en vertu d'une résolution de fabrique, du 16 octobre 1904.

Un grand harmonium-orgue, à tuyaux, don du curé, avait été six mois avant, installé dans le jubé des enfants, en avant

du sanctuaire. Ce dernier servit, pour la première fois, lors de la célébration de la première messe de M. l'abbé Onésime Lalonde, né à Lefavre, Ontario, mais résidant à Montebello, depuis quelques années. M. Claude Poulin, enfant de la paroisse, assista le jeune lévite. M. Jean-Baptiste Bazinet donna le sermon de circonstance.

Statues, lustres, etc. — Les dépenses, de l'année 1904, ne furent pas consacrées seulement à l'harmonie, mais encore à l'art plastique; c'est-à-dire on installa avec pompe dans l'église des statues de saints et de saintes, partout où celles-ci pouvaient gagner leur vie, j'entends leur vie spirituelle. Elles coûtèrent plus de \$1,100.00, mais elles ne dépensent rien depuis et réchauffent bien des cœurs à la piété.

On acheta aussi, en vertu de la même résolution de fabrique, de beaux candélabres et un bel ornement en drap d'or (Résolution, 11 décembre 1904).

Visite pastorale. — L'année suivante, Monseigneur Duhamel passa en visite pastorale sans laisser d'ordonnances, mais il alloua les comptes de fabrique avec compliments: "Les affaires financières de cette paroisse, disait-il, sont en très bon état, ce qui prouve la bonne administration du Révérend M. Chamberland et de MM. les marguilliers."

Le peinturage de l'église. — Les compliments de l'évêque eurent pour effet d'accentuer les œuvres paroissiales. On entreprit alors un peinturage symbolique des fenêtres de l'église. C'était logique que l'on s'occupât de peinture après la musique et la sculpture. Mais cette fois le succès ne fut pas réel, malgré la compétence des deux peintres artistes, Sœur St-Louis et Sœur Ste-Florence. Tout de même cette peinture symbolise toutes les vertus théologiques, même celles encore à venir, et tamise la lumière du temple que les malins nomment "Temple-Soleil".

La Bibliothèque paroissiale. — La bibliothèque paroissiale constitue l'un des éléments les plus utiles à l'instruction pri-

maire, dit l'abbé Bellemare, en fournissant à l'enfant au sortir de l'école, et à tous les paroissiens en général, une série approuvée de bons livres, et en soustrayant le peuple au danger des lectures malsaines.

Le curé, fort de ce principe et comprenant qu'il ne fallait pas tout laisser, même à la plus légitime concupiscence de la vue, mais qu'il fallait aussi meubler le cerveau et ennoblir l'âme, dota sa paroisse d'une bibliothèque de 600 volumes de choix. La garde et la distribution des livres furent confiées aux soins des Révérendes Sœurs Grises jusqu'à l'incendie du couvent qui consuma tout.

Aujourd'hui, grâce à la générosité des dames de la paroisse, particulièrement des dames fermières, la paroisse a une bibliothèque de plus de 500 volumes de très bon choix. Mlle B. Caron, personne très dévouée en a la garde, et en fait la distribution des livres, le dimanche, à l'issue de la grand'messe.

Embellissement du cimetière. — Les années 1906, 1907 et 1908 furent signalées par des faits importants dont le premier fut l'embellissement du cimetière. Un pressant appel du curé à cette fin fut bien entendu et les résolutions suivantes passèrent unanimement en assemblée de paroisse le 3 décembre 1905 :

1—Qu'il serait très à propos de mettre plus de symétrie dans le cimetière paroissial, actuellement dans un état pitoyable, vu que les inhumations ont toujours été faites sans ordre.

2—Que, pour avoir cette symétrie, on ferait tracer par un architecte un plan ad hoc.

3—Que les autorités religieuse et civile soient priées de permettre l'exhumation de plusieurs corps pour les inhumér dans une autre partie du cimetière.

4—Que le dit cimetière serait entouré d'une belle haie de cèdres.

Cimetière de Montebello, P. Que.



Cimetière de Montebello, P. Q.

L'année suivante, la résolution fut mise à exécution par des travaux qui durèrent quatre mois. Environ 2500 verges de terre furent mises sur les lieux, de larges allées, couvertes de gravier, bordées de plates-bandes divisées en lots, furent tracées au centre du terrain. Quelques mois après, on y érigea un magnifique calvaire, au coût de \$700. Le Christ et les statues sortaient des ateliers de la maison Jobin, de Ste-Anne de Beaupré.

La bénédiction du calvaire eut lieu le 20 octobre 1907, par le grand Vicaire, Monseigneur O. Routhier, qui donna aussi le sermon de circonstance en présence d'une foule considérable.

Le monument Bourassa est attenant au cimetière, sans cependant en faire partie. Déjà y reposent les corps de Napoléon Bourassa, de Azélie Papineau, son épouse, et de l'Honorable Hector Chauvin.

Appareil d'éclairage. — La même année, les fabriciens acceptèrent l'offre de M. le curé de payer la moitié des frais d'installation d'un appareil électrique dans l'église et le presbytère, si la fabrique se chargeait de l'autre moitié. On acheta de la maison Fairbank & Morse, de Montréal, tout le matériel voulu: engin (6 h. p.), dynamo (59 amp.), tableau distributeur, 16 accumulateurs, etc., pour alimenter 300 lumières de 10 à 40 watts avec le voltage de 110. Le posage des fils, des douilles, des appliques et des lustres fut donné, par contrat, à la maison Marchand & Donnelly d'Ottawa. Le tout coûta environ \$1800. Grâce à une judicieuse disposition de la sortie des lampes, leurs lumières projettent un effet magique, aux offices du soir surtout, lorsque le temple est éclairé à giorno.

Quatre ans plus tard, on abandonna le générateur Fairbank pour prendre l'électricité de la Compagnie électrique de Papineauville.

Appareil de chauffage du presbytère. — Les paroissiens, voulant témoigner leur reconnaissance envers leur curé qui

s'était réellement dépensé pour l'embellissement de leur église et de leur cimetière, décidèrent d'embellir aussi sa propre demeure. Une résolution fut passée en assemblée de fabrique, le 25 août 1907, décrétant l'installation d'un appareil de chauffage à l'eau chaude dans le presbytère, la construction d'une large véranda et d'une jolie petite serre. Le tout fut fait et terminé vers la mi-octobre. Il va sans dire que les poêles qui ornaient, à leur manière, les corridors du presbytère furent mis au rancart. Les fleurs, dont l'odeur est souvent malsaine, ne contaminent plus la salubrité de l'air des appartements. La véranda est le lieu d'exercice ou de repos du personnel du curé.

Monseigneur Duhamel, passant en visite pastorale, en juin 1908, approuva de tout cœur tout ce qui avait été fait en œuvres paroissiales. "Comme témoignage de reconnaissance, disait Sa Grandeur aux fabriciens qu'Elle avait convoqués en assemblée, je vous promets de bénir moi-même le carillon que vous attendez de France."

Carillon. — Ce carillon arriva deux mois après et Monseigneur Duhamel tint à sa parole. La cérémonie de la bénédiction eut lieu, le 4 septembre, et fut des plus imposantes. Aussi le carillon en valait la peine. Il vient de la fonderie Bollée, en France. Le poids respectif de ces quatre cloches est de 745, 1650, 2030 et 2800 livres. Elles donnent les notes fa, sol, la, do. La première est dédiée à Sa Sainteté Pie X et porte en relief les armoiries pontificales. La deuxième est dédiée à Monseigneur Joseph-Thomas Duhamel, archevêque d'Ottawa, et porte les armoiries du diocèse. La troisième est dédiée à la paroisse sous le vocable de Notre-Dame de Bonsecours, et porte les noms des trois marguilliers du banc d'œuvre avec l'inscription: *Vox Domini super aquas; Deus majestatis intonuit.* La quatrième est dédiée à St-Michel, patron du curé de la paroisse.

Chacune de ces cloches porte de plus un grand nombre de bas-reliefs représentant les principaux mystères de la vie de Notre-Seigneur.

Ce carillon donne beaucoup de satisfaction. Le son moelleux des cloches se répercute bien en dehors des limites de la paroisse, bien que le système soit à battants rétro-lancés.

La vieille cloche, au faible poids de trois cents livres, repose aujourd'hui tout à son aise dans l'immense clocher de l'église de Saint-Fidèle de Fassett.

La visite pastorale fut suivie d'une autre fête, aussi bien imposante : la célébration de la première messe de M. l'abbé Joseph Hébert. La famille Hébert, dont le père était le fidèle serviteur de l'église, depuis nombre d'années, méritait grandement cet honneur et cette consolation.

FASSETT — MISSION ET PAROISSE

1907-1913

Première messe. — Depuis 1905, la compagnie Haskell, devenue propriétaire de la majeure partie du franc-alleu de Montebello, tenait une grande scierie en opération. Déjà, en 1907, il s'y était formé un village d'une quarantaine de familles catholiques, ce qui exigea une desserte religieuse. Le curé célébra la première messe au deuxième étage de l'école du village, le 17 novembre 1907, un dimanche. De cette date, il ne se passa pas un dimanche ni un jour de fête sans qu'on y donnât les offices divins, jusqu'au 30 mars 1909.

En 1908, Mgr Duhamel visita pour la première fois Fassett. Après avoir donné le salut du très Saint-Sacrement, à la suite d'une belle instruction, sa Grandeur voulut bien recevoir une délégation qui lui fut présentée par le curé, laquelle demanda respectueusement de permettre aux gens de la place la construction d'une chapelle.

Monseigneur Duhamel se rendit très volontiers aux désirs des délégués, seulement il imposa les conditions suivantes qu'il inséra dans son acte de visite : "que le curé seul

dirigerait les travaux de la construction de la nouvelle église et que la fabrique de Montebello n'aurait rien à contribuer en tout cela."

Comme le cœur de l'homme est insatiable, et qu'il n'est heureux que lorsqu'il est en possession de l'objet de ses désirs, les paroissiens de Fassett ne soupiraient pas moins après le jour où il leur serait donné d'avoir un curé résidant.

M. le curé, jugeant que ce désir ne pouvait que s'accroître et causer des ennuis, pria respectueusement l'évêque d'y accéder au plus vite, et assigna les limites de la nouvelle paroisse en toute justice. Par cette division, la partie rurale des deux paroisses se trouvait à comporter une évaluation égale au rôle municipal. Il en était à peu près ainsi pour l'évaluation des deux villages. La saignée était profonde mais elle ne pouvait pas être logiquement autre. La limite de Montebello s'arrêtait à douze arpents de Fassett, et cependant la ligne de front n'avait que deux milles et demi, grâce à la limite de Ste-Angélique de Papineauville qui aboutit à l'entrée du village de Montebello.

Monseigneur Duhamel qui savait si bien se renseigner en fait de division de paroisses tomba pleinement dans les idées du curé et n'en sortit pas, tel qu'il appert par cette lettre :

Archevêché d'Ottawa, 15 octobre 1908.

Messieurs Alfred Drouin,

Gilbert Dallaire,

Jean-Baptiste Chalifoux,

F. de Bellefeuille, Délégués.

Messieurs,

En réponse à votre lettre du 6 du présent mois, il est de mon devoir de vous dire que je ne puis en justice pour la paroisse et la municipalité scolaire de Montebello, donner à la nouvelle paroisse, d'autres limites que celles de la muni-

cipalité scolaire de Papineau. Comme je l'ai écrit dans la lettre que le Révérend M. Chamberland vous a lue de ma part, je regrette de ne pouvoir actuellement vous envoyer un curé et, par conséquent, les paroissiens de Fassett, comme les autres de la paroisse de Montebello, continueront d'être desservis par M. le curé de Montebello, à qui ils peuvent s'adresser en toute confiance pour avoir la messe, le dimanche, si Messieurs les commissaires d'écoles lui laissent, comme auparavant, l'usage de la maison d'école...

Je prie le Sacré-Cœur de Jésus de vous aider à convaincre ceux qui vous ont délégués, que ce que vous avez de mieux à faire est de faire signer sans retard la requête exigée par la loi pour obtenir l'érection de la nouvelle paroisse. Quand je l'aurai reçue, j'enverrai un prêtre pour vérifier les allégations de la requête et me faire rapport, puis je donnerai le décret nécessaire. Quand tout sera terminé, j'ai confiance que je pourrai vous donner un curé.

J.-Thomas, Archevêque d'Ottawa.

Les requérants préférèrent rester dans le statu quo, avec l'espérance qu'ils gagneraient leur point plus tard, mais ils prièrent leur curé de construire une chapelle en attendant. Ils furent vite exaucés. Un mois après, le terrain était acheté de la Compagnie Haskell, au prix de \$400.00, et le contrat était donné aux frères Prévost. Tout marcha si bien et si vite que Mgr Routhier put faire la bénédiction du nouveau temple, le 30 mars 1909. Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Brunet, chancelier du diocèse.

Cette chapelle de 80 x 40 pieds avait coûté \$2,600.00, grâce à des sacrifices, qui ne furent jamais compris. Elle suffisait amplement au besoin du culte. Aujourd'hui encore, elle y suffirait, mais les autorités civiles de toutes sortes voulurent jouer à la grandeur, en bâtissant un vaste vaisseau avec l'espérance que les anges en paieraient les frais; mais la phalange céleste a tiré sa révérence, laissant, en 1925, à l'ange du diocèse, l'évêque, le fardeau d'une dette de \$63,000.00.

Erection canonique de Fassett. — Pendant cinq années encore, Fassett continua à être desservi par voie de mission.

Mais, au printemps de 1913, les habitants de Fassett firent tant d'instances auprès de l'évêque qu'ils finirent par obtenir tout ce qu'ils demandaient en fait de limites; c'en était même ridicule, Montebello se trouvait à n'avoir plus qu'un mille de front, et une évaluation rurale de quarante-deux mille piastres. Ce vilain coup avait été porté par les têtes dirigeantes de la compagnie de Fassett qui s'occupaient de la religion catholique comme de l'an quarante, mais savaient plaire aux autorités par pur intérêt personnel.

Ce fut un cri d'indignation lorsque les paroissiens de Montebello eurent vent de la division. Aussitôt on décida d'en appeler à Rome, s'il le fallait.

Monseigneur Gauthier, pour apaiser les mécontents, qui, après tout, réclamaient la justice, s'empressa de lancer le décret canonique de la nouvelle paroisse érigée sous le vocable de St-Fidèle de Fassett, avec les limites déjà assignées par son prédécesseur, savoir: "La susdite partie de la seigneurie Papineau, comprenant une étendue de territoire d'environ trois milles de front sur quatre arpents de profondeur, bornée comme suit: vers le nord, par la ligne du franc-alleu; vers l'est, par la ligne de séparation entre la seigneurie Papineau et l'augmentation de Grenville, depuis le franc-alleu jusqu'à la rivière Ottawa; vers le sud, par la rivière Ottawa; vers l'ouest, par la ligne qui sépare le lot numéro cinquante-deux du lot numéro cinquante-trois, dans le premier rang du front, depuis la rivière Ottawa jusqu'à la limite nord du dit premier rang du front, et, de là, par la même ligne droite se prolongeant jusqu'à celle du franc-alleu..."

Cette fois, les requérants mirent de l'eau dans leur vin, et acceptèrent respectueusement la décision de l'évêque. M. Guilbault fut leur premier curé.

Pèlerinage en Terre-Sainte. — Les travaux de construction de la chapelle de Fassett, sous la direction du curé, avaient momentanément épuisé la santé de celui-ci. Aussi, il se crut justifiable de prendre un repos de cinq mois, en Europe et

en Orient, avec l'espérance d'accomplir un vœu qu'il entretenait depuis longtemps, de visiter les sanctuaires de la Terre-Sainte, de Rome et de la France. Le 13 avril 1909, il s'embarquait avec son compagnon, M. l'abbé Brunet, alors secrétaire de Mgr Duhamel, sur le navire "Roma" de la ligne Fabre, en partance de New-York pour Marseille. Le 27 avril, nos deux voyageurs pouvaient voir Naples sans mourir. Huit jours après, ils étaient reçus en audience auprès de Pie X, avec les pèlerins français, venus à Rome à l'occasion des fêtes de la béatification de Jeanne d'Arc.

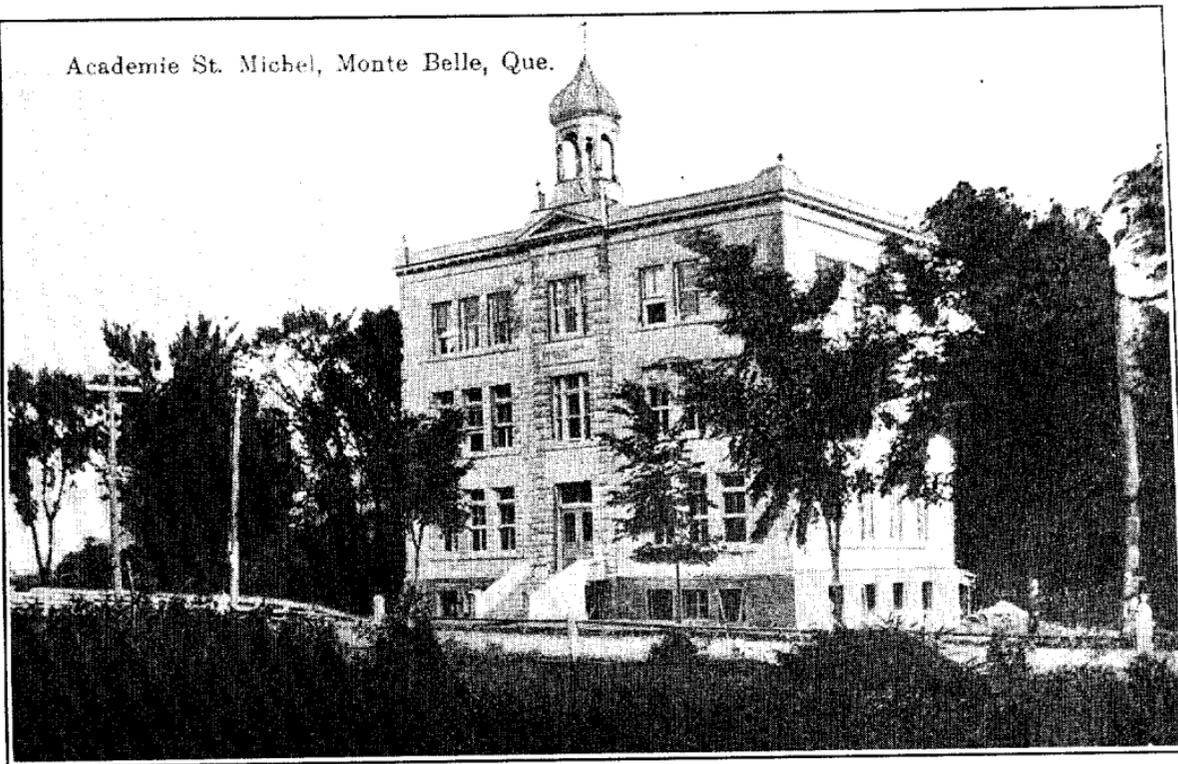
Le 8 mai, le curé s'embarqua à Naples pour la Terre-Sainte, en compagnie de deux Pères Blancs de Lyon qui retournaient à leur maison, en Algérie, en visitant d'abord la Palestine. M. l'abbé Brunet avait dû quitter Rome pour revenir au Canada, à cause de la mort du regretté Monseigneur Duhamel.

Le retour du curé dans sa paroisse fut signalé par une réception grandiose, organisée particulièrement par les Révérendes Sœurs Grises dont le talisman est toujours très effectif en pareilles circonstances, tant pour le curé qui, à ce moment, se croit très estimé de ses ouailles, que pour les paroissiens qui, pour un moment aussi, attrapent la délicatesse et l'esprit de foi des bonnes religieuses.

Ecole St-Michel. — Le beau témoignage de reconnaissance rendu au curé, à son retour de voyage, l'engagea à se donner davantage à ses paroissiens. Une belle occasion se présenta pour le faire. Les finances scolaires étaient, depuis quelques années, dans un état déplorable, faute de surveillance dans l'administration. Avec cela, le besoin d'une nouvelle maison d'école se faisait sentir. Messieurs les commissaires ne crurent pas mieux faire que de s'adresser à leur curé pour qu'il vint à la rescousse.

Le curé, qui avait déjà suffisamment pourvu aux œuvres de la fabrique, fut heureux de pouvoir maintenant exercer son

Academie St. Michel, Monte Belle, Que.



Académie St-Michel, Montebello, P. Q.

zèle sur les œuvres scolaires de sa paroisse. Il consacra l'année 1910 tout particulièrement à la construction d'une belle et spacieuse école, de quatre étages, en pierres artificielles, aux dimensions de 70 x 40 pieds, et au coût de \$14,800.00, dont cinq milles piastres furent octroyées par le département de l'Instruction Publique, et neuf mille huit cents piastres par don du curé qui n'exigea, en retour, que l'usage exclusif de l'étage supérieur, devant servir de salle publique.

Naturellement ce don fut accepté avec joie et empressement, ce qui eut aussi pour effet de remettre les finances scolaires en bonne posture. Depuis, elles sont restées florissantes, mais la reconnaissance d'antan s'est quelque peu affaiblie. C'est si commun de mettre en oubli les bienfaits reçus. Tout de même le curé reste toujours maître dans sa salle.

La nouvelle école fut bénite le 15 juin 1912, par Mgr Charles-H. Gauthier, pendant sa visite épiscopale. Dans l'acte de visite de sa Grandeur, il est dit: "L'érection de cette école, édifice solide et spacieux, contribuera pour beaucoup au progrès scolaire dans cette paroisse. Aussi nous félicitons ceux qui ont mené cette entreprise à bonne fin."

Incendie du village. — Montebello, avec ses nouvelles institutions scolaires et ses quelques belles maisons récemment bâties, lesquelles donnaient beaucoup de relief à son village, semblait devoir devenir une belle et riche paroisse de campagne lorsque le sacrifice et l'épreuve vinrent y faire obstacle.

Le sacrifice fut le démembrement de la paroisse, au printemps de 1913, pour former celle de Fassett, et dont nous avons déjà parlé. Elle se ressentira toujours de cette saignée qui ne lui laisse plus qu'une valeur rurale d'environ soixante-quatre mille piastres.

Au sacrifice vint s'ajouter, au mois d'août de la même année, l'épreuve de l'incendie d'une partie de son village; trente-deux maisons avec leurs dépendances y passèrent. Le feu origina mystérieusement dans une remise à bois appartenant

nant à M. Nelson Chénier. Lorsque les pompiers d'Ottawa arrivèrent sur les lieux, tout le pâté de maisons, du côté ouest de l'église, était déjà consumé, mais l'église, heureusement, fut préservée du désastre, grâce à ce secours opportun. Aujourd'hui, le village s'est admirablement relevé de ce désastre, mais il est menacé d'inanition, faute d'ouvrage pour la classe ouvrière.

Jubilé du Révérend C. Poulin. — Cette année d'épreuves se signale cependant par un événement joyeux : la célébration, le 2 juin, des noces d'argent de M. l'abbé Claude Poulin, enfant de la paroisse et curé de Clarence-Creek, Ontario. Ce fut une réjouissance générale, à Montebello, pour tous les nombreux confrères et amis qui assistèrent aux fêtes de ce digne et patriote curé. Ses paroissiens de Clarence reçurent, ce jour là, une belle leçon de reconnaissance et de savoir-faire.

Salle publique. — En 1914, la fabrique décida, en vertu d'une résolution du 12 octobre de l'année précédente, de reconstruire une salle paroissiale ; elle pria le curé de se charger de la direction des travaux et de prêter tout le matériel voulu pour la façon des blocs de ciment. Cet édifice, en pierres artificielles, ayant deux étages avec dimensions de 40 x 40 pieds, coûta \$3,200.00. Cette salle permit, lors des deux incendies du couvent, de donner un local suffisant pour cinq classes. A ce seul titre, elle a déjà une belle renommée.

Acte de la Visite épiscopale de 1915. — Comme nous venons de le voir, il s'était passé bien des événements religieux et profanes, depuis la dernière visite de l'évêque, en 1912. Mgr Gauthier en signala les principaux dans son acte de visite de 1915, comme suit :

“Nous avons fait la visite canonique de la paroisse de Notre-Dame de Bonsecours de Montebello, les 31 mai, 1er et 2 juin.

Nous avons administré le sacrement de Confirmation à cent onze enfants, que nous avons trouvés très bien préparés.

Depuis notre dernière visite, une maison d'école et un couvent ont été construits, le curé ayant donné comme contribution personnelle la somme de dix mille huit cent quatre-vingt piastres.

Aussi un nouveau trottoir a été fait au coût de \$476.45, ainsi qu'une salle publique, au prix de \$3,247.00.

Nous avons trouvé la paroisse dans un état très florissant, dû surtout à l'énergie et au zèle du pasteur...

Charles-H. Gauthier, arch. d'Ottawa.

CENTENAIRE DE LA PAROISSE — CINQUANTE- NAIRE DU COUVENT ET NOCES D'ARGENT DU CURE

TRIPLES FETES JUBILAIRES

L'année 1917 fait époque dans les annales de la paroisse de Montebello par la célébration de trois grandes fêtes jubilaires: le Centenaire de la paroisse, le Cinquantenaire du couvent et les Noces sacerdotales de M. l'abbé M. Chamberland. Pour mieux signaler ces fêtes mémorables, je cite le compte-rendu de l'un de nos plus grands journalistes dont je dois taire le nom:

"Toutes les personnes présentes aux grandes réjouissances de Montebello, hier (24 juin) — au moins 5000 personnes — après avoir suivi l'office divin, après avoir visité le village et ses avenues sur la grève, le manoir ancestral, où tout près du château un pin géant domine les érables et les ormes, dernier vestige d'un grand nom, d'une gloire impérissable, dont cet arbre n'est que le symbole, après avoir entendu, en ce jour de fête nationale, la pensée la plus nourrie du vrai et du plus pur patriotisme canadien, on se prend à penser qu'il fait bien de vivre dans ce coin de terre pittoresque et

le vieux dicton nous vient aux lèvres : “les beaux jours sont courts.”

“C’est par une de nos belles journées d’été que les gens de tout le voisinage se sont mis en route par des chemins un peu poudreux pour venir à la fête.

“Le centenaire de la première paroisse de la vallée de l’Ottawa coïncide avec la célébration de la St-Jean-Baptiste. Ici tout est grand. Grandes et majestueuses semblent les Laurentides qui se penchent en ondulations graduées ; sur ce petit promontoire qui commande une belle vue sur la rivière, le grand château, l’air un peu chagrin d’être abandonné. Dans un beau vallon ombragé de grands ormes, le village suit les caprices de la rivière avec ses maisons propres et blanches, l’académie et le couvent, la belle église et le presbytère, les résidences des notables, les magasins, l’hôtellerie, le bureau de poste, et en approchant à l’autre extrémité du village, une petite scierie et une ferme modèle et moderne.

“Toute la place est décorée avec goût. Les lanternes chinoises dansent à la brise et les décorations aux murs s’agitent comme pour applaudir de joie, à la foule qui se presse sur les rues.

“L’église, c’est la paroisse dont on fête le centenaire de la fondation. La première petite chapelle n’est plus, mais, un artiste distingué, Napoléon Bourassa, a doté son village adoptif, d’un de ces chefs-d’œuvres qui honorent l’église catholique et font l’orgueil des habitants de l’endroit. Elle est belle cette église. Aussi, il n’a pas fallu de grandes décorations pour la rendre digne de cette fête.

“Le couvent et l’académie, deux constructions récentes, d’une belle apparence extérieure, et aménagés pour donner à la jeunesse étudiante et aux bonnes sœurs qui les dirigent de la lumière en abondance, du soleil, du bon air, tout le confort désirable.

“Un peu après 10 heures, du train venant d'Ottawa descendent beaucoup de membres du clergé, et une foule nombreuse qui s'avance vers l'église, précédée par la fanfare de Hull et la chorale Notre-Dame.

“M. l'abbé Poulin, avec M.-O. Lalonde, comme diacre et M. J. Hébert comme sous-diacre, monte à l'autel. L'église est remplie et une foule de personnes restent sur le portique. Plus de cinquante prêtres et religieux prennent place dans le chœur. La chorale de Hull, sous l'habile direction de M. Durocher, est un complément à cette fête. Le professeur Eugène Leduc rend à la perfection, à l'offertoire, un “Salve Mater misericordiæ”.

Après la communion, M. le curé Chamberland souhaite la bienvenue à ses confrères et aux fidèles. Il dit que ces fêtes feront époque dans l'histoire de la paroisse. Il repasse avec émotion les noms des grands disparus, enfants de la paroisse. Il dit quelle pépinière de grands hommes elle a été; d'ici sont sortis prêtres, ingénieurs, peintres, grands politiques et ce qui n'est pas notre moindre gloire, les deux plus vaillants défenseurs des droits des Canadiens français.

Rendons grâce à Dieu, dit M. le curé, pour la fondation de cette excellente paroisse chrétienne; gloire à ses premiers colons et missionnaires, à tous ses citoyens distingués.

Il invite alors M. le curé Myrand, de Ste-Anne d'Ottawa, qui donna un magnifique sermon de circonstance.

A l'occasion des fêtes d'or, la maison des Révérendes Sœurs Grises était tout décorée jaune d'or. Fleurs, guirlandes, lettres, inscriptions, tout disait avec un goût exquis le cinquantième de l'institution.

Un peu après deux heures, la foule commença à se rendre vers le parc St-Louis, où la fanfare de Hull et la chorale se firent entendre à tour de rôle, M. Olivier Caron, président de l'assemblée en plein air, après avoir dit quelques mots de bien-

venue, laissa la parole à M. le député Fortier, M. le député Achim et Henri Bourassa qui électrisèrent la foule...

Le soir, le salut du Saint-Sacrement fut chanté par M. l'abbé Hébert, enfant de la paroisse, avec M. D. Bélanger, comme diacre et le Révérend Père Rutchie, comme sous-diacre.

On se rendit ensuite à la séance dans le couvent en construction des Révérendes Sœurs Dominicaines. La musique par les élèves de l'Académie et par M. Labelle fut très goûtée. La scène, "un beau rêve", a eu un succès digne d'éloges.

M. l'abbé Poulin a redit dans le détail l'œuvre des Sœurs dans cette paroisse... Avec beaucoup d'à-propos et de tact, M. l'abbé Hébert répondit à l'adresse au nom des Sœurs... M. le curé prit à son tour la parole pour remercier les Sœurs de leur dévouement.

Le lendemain, *avant la messe*, des paroissiens de Ste-Rose de Lima où M. Chamberland a été curé, viennent lui présenter leurs vœux de fêtes avec un substantiel cadeau en argent.

La messe fut chantée par le jubilaire avec M. Bélanger, comme diacre, et M. Milard, comme sous-diacre.

Chant par la chorale de Hull, à l'offertoire, un "ave Maria" par M. Leduc.

M. Dumais, confrère du jubilaire, ancien directeur et procureur actuel du collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière, institution dans laquelle M. Chamberland a fait ses études, a donné le sermon de circonstance. Dans une intéressante instruction, le prédicateur s'est attaché à montrer les beautés du sacerdoce catholique ainsi que son utilité pour l'individu et la société... et l'obligation que nous avons de prier pour le prêtre et la multiplication des vocations sacerdotales.

Le maire, M. Aubry, lut ensuite l'adresse au nom des paroissiens, dans laquelle il rappelle les œuvres fondées par le jubilaire...

Monsieur L.-N. Campeau présente au jubilaire ses souhaits et ceux de ses confrères. — Réponse de M. le curé aux adresses et cadeaux qui lui sont présentés.

Plus de cinquante confrères se joignent aux agapes fraternelles préparées pour la circonstance dans la grande salle de l'Académie St-Michel. Monseigneur Campeau présenta les souhaits de fête des confrères, et M. Chamberland répondit avec un rare bonheur. Prirent aussi la parole: Messieurs les abbés Allard, Bazinet, Myrand, Boulet, Leclerc et Prieur; ce dernier a été, pourrait-on dire, l'âme de l'organisation de ces fêtes grandioses.

Montebello a vécu des heures uniques dans l'existence d'une paroisse. La génération montante n'oubliera pas la page d'histoire qu'on vient de lui rappeler. Les vieillards qui ont fait la paroisse vont couler des heures moins sombres à la pensée que leurs fils et petits-fils vont continuer à marcher vaillamment sur leurs traces, attachés à l'école qui les prépare à la lutte pour la vie et fidèles aux traditions de foi simple mais profonde que symbolise l'église."

Décès de M. l'abbé W. Parisien. — Cette même année fut encore signalée, mais péniblement, cette fois, par la mort de M. le vicaire Wilfrid Parisien. Ce jeune prêtre, âgé seulement de vingt-six ans et qui faisait naître de belles et saintes espérances, décéda au presbytère de Montebello, dans la nuit du vingt-cinq février, après avoir été administré par son curé M. Chamberland.

Appareil de chauffage à l'église. — De 1908 à 1921, en dehors des affaires habituelles, la fabrique ne s'occupa, pour ainsi dire, qu'à prendre les moyens pour rendre l'église plus confortable au point de vue de la chaleur. Le chauffage de l'église avait toujours été, depuis la première année de la construction de celle-ci, le plus grand cauchemar matériel du curé et des fabriciens. Cinq mois durant, annuellement on grelotait dans l'église de Montebello. Les critiques naturellement suivaient leur cours ou plutôt allaient en s'accroissant. En 1919,

on résolut d'en finir avec ces inconvénients de température, en posant autant de calorifères qu'il en fallait pour une maison de verre, avec une bouilloire de grande usine. Enfin c'était une dépense additionnelle de dix à douze milles piastres à faire.

On ne recula point devant le fardeau des dépenses. Tout de même il fallait y aller avec sagesse, et assurer auparavant les revenus de la fabrique. On ne crut mieux faire que de déterminer, pour l'avenir, le montant annuel de la vente des bancs en fixant le prix de chacun. On adopta encore un tarif plus élevé qui augmenterait le casuel. Quant à la question des dépenses en vue, elle se régla aussi par résolution de fabrique. Voici en substance la teneur de ces résolutions :

Première assemblée, 7 septembre 1919. — Que tous les bancs seront loués, à l'avenir, selon le prix indiqué sur la liste ci-contre, savoir : . . .

Deuxième assemblée, 5 octobre 1919. — 1° Que l'on ajoute à l'intérieur des murs de l'église, à partir de la voûte et dans tout le pourtour, un rang double de planches. — 2° Que l'on revête la partie supérieure et cachée de la voûte avec un bon papier pulpc. — 3° Que l'on fasse calfeutrer les joints des fenêtres et remplir de sciure de bois les cadres.

Troisième assemblée, 28 décembre 1919. — Que M. l'abbé M. Chamberland, curé, soit autorisé à emprunter l'argent voulu pour les réparations urgentes et voulues, à l'église et au presbytère, l'achat d'une bouilloire de quinze cents piastres avec onze cents piastres de calorifères ; enfin, les entrepreneurs et tout le matériel exigé pour l'installation du nouvel appareil de chauffage.

Quatrième assemblée, 26 mai. — Que pour subvenir aux dépenses du système de chauffage, la fabrique vende à M. F. Désabrais ou autres, à raison de trois mille deux cents piastres, la salle publique qui ne sert plus et occasionne de grandes dépenses.

Toutes ces résolutions furent acceptées à l'unanimité et approuvées par l'évêque qui daigna même en faire un judiciaire rapport dans son acte de visite pastorale, le 6 juin 1921,



Statue du Sacré-Coeur

disant : "Au 31 décembre dernier, la fabrique avait un surplus de \$862.42. La dette, à la même époque, se chiffrait à \$12,650.00, due au nouveau système de chauffage pour l'église qui a été installé en 1919, au coût total de \$10,225.10. Nous sommes heureux de constater l'état florissant de cette paroisse, dû au zèle et à l'énergie du curé, l'abbé M. Chamberland."

Charles-Hugues Gauthier, arch. d'Ottawa.

Monument au Sacré-Cœur. — Lors des fêtes jubilaires de 1917, le curé avait fait ériger tant bien que mal un monument au Sacré-Cœur pour commémorer le centenaire de la paroisse et aussi pour témoigner sa reconnaissance envers ses paroissiens qui avaient célébré si généreusement ses noces sacerdotales, mais l'argent lui avait manqué pour le finir. Ce ne fut qu'au printemps de 1922, qu'il put bien accomplir son vœu. Une belle statue de sept pieds de hauteur, en bronze, reproduction du Sacré-Cœur de Montmartre, fut installée sur un beau piédestal en ciment, au milieu d'un grand carré de verdure entouré d'une épaisse haie de cèdre. La bénédiction se fit le 25 juin, par M. l'abbé Prieur. Le Père Rutchie du collège des Pères du St-Esprit, à Ironside, donna le sermon de circonstance, et le maire, M. Aubry, lut l'acte de la consécration de toute la paroisse au Sacré-Cœur de Jésus. Ce monument, y compris tous les travaux d'ensemble, coûta environ mille piâtres aux donateurs.

Peinturage de l'église. — Cette même année, la fabrique dut faire peindre l'église, aux deux tiers en tôle à l'extérieur. C'était tout un problème que de faire ce travail. Comment arriver à imiter la partie en pierre oxidée et veinée par les injures du temps? Pourtant ce mensonge prétendu artistique devait se faire pour pouvoir conserver l'harmonie de l'ensemble. On le fit, mais avec un piètre résultat: la réalité perça quand même. Cependant il fallut dépenser près de sept cents piâtres en œuvres de tôle. L'entreprise se fit en vertu d'une résolution de fabrique, du 11 janvier 1923.

Dans la même assemblée, on décida aussi l'achat d'un catafalque de \$125.00, et des tentures pour la somme de \$400.00, mais le curé retarda ces dernières dépenses jusqu'en 1924.

Chemin de croix. — L'église manquait d'un chemin de croix, l'ancien n'était plus qu'une série d'images noircies et lézardées. Le curé obtint facilement des fabriciens l'autorisation d'une dépense de cinq cents piastres et plus, s'il le fallait, pour cette fin. Après une expertise, la commande fut donnée à la maison Carli de Montréal qui exécuta les cadres et les sujets en parfaite harmonie avec le style de l'église. Le curé en fit don à la paroisse, moins \$237.00 sur \$1,025.00, que donnèrent Mme Alex. Sauriol et les Dames de Sainte-Anne.

L'installation de ce chemin de croix fut grandement appréciée de tous les paroissiens, mais par contre, attira les foudres du dehors. Ce qui causa des dommages et des désagréments au curé qui avait mis en oubli ce proverbe: "Audaces fortuna juvat".

Mais, abstraction faite de ces ennuis venant de l'amour profane et de personnes plutôt étrangères à la paroisse, la vie du curé Chamberland fut toujours heureuse et paisible à Montebello. Elle fut aussi souvent ensoleillée par des témoignages de reconnaissance de respect et de sympathies qui honorent grandement une paroisse. Le dernier et le plus brillant de ces témoignages fut manifesté, en 1927, lors des fêtes du vingt-cinquième anniversaire de ministère de M. le curé. Le compte-rendu, paru dans le "Droit", est si bien fait que je crois devoir en donner la teneur:

FETE DE LA RECONNAISSANCE

"Les citoyens de Montebello et de la région environnante, "se sont réunis, hier (12 juin 1927), pour célébrer le jubilé "sacerdotal de leur bon et dévoué curé, M. l'abbé M. Cham-
"berland, qui marquait au livre de sa vie vingt-cinq années de

“ministère paroissial, à Montebello, vingt-cinq années de dévouement apostolique et de protection paternelle aux âmes qui lui ont été confiées.

“Fête de souvenir, fête de reconnaissance et d'espérance, hommages de confrères, de paroissiens et d'amis, Montebello se rappellera longtemps ce 12 juin 1927, qui fit vibrer aux quatre coins de la paroisse la note de l'affection d'une famille pour son père, l'expression d'un sentiment de reconnaissance que les années n'ont fait qu'augmenter.”

Messe des enfants

Les enfants de la paroisse eurent l'honneur d'être les premiers à offrir leurs souhaits au jubilaire et si leur manifestation fut mise en première place au programme, elle n'en fut pas moins une des plus touchantes de la journée. Dès 7½ heures, les élèves de l'académie St-Michel et du pensionnat de Notre-Dame de Bonsecours, ceux de l'orphelinat des Dominicaines, se réunissaient dans l'église de Montebello, ornée de ses parures de fête, pour l'offrande du saint sacrifice de la messe et d'une communion à celui qui occupe une première place dans leur cœur d'enfant.

M. l'abbé Lalonde, curé de Papineauville, prononça le sermon et on en parlait au cours de la journée comme d'un chef-d'œuvre de prédication chrétienne...

Messe solennelle

Après la cérémonie des enfants, Monseigneur Boulet, procureur du collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière et représentant de l'Alma Mater de M. l'abbé Chamberland, chanta la grand'messe, assisté de MM. les abbés J. Hébert et P. Caron, comme diacre et sous-diacre. Monseigneur Gariépy, recteur de l'Université Laval de Québec, prononça le sermon de circonstance (qui fut grandement goûté). Après la messe, il y eut présentation d'une bourse (\$1,500.00) et d'une adresse au

curé par les paroissiens. Le programme musical fut exécuté par la chorale de la paroisse, dirigée conjointement par Mlle Aubry, directrice de chant à Montebello, et par M. Giroux, maître de chapelle à Buckingham (aujourd'hui à Montebello). Le chœur chanta la messe de Ste-Thérèse par De la Hache. Mlle Marie Barolet touchait l'orgue.

Banquet des paroissiens

Dès la première lueur du jour, Montebello avait pris un air de fête et tout se déroula dans une parfaite harmonie jusqu'à midi. Le banquet des paroissiens eut lieu à quelques pas de l'église et présenta un spectacle à la fois joyeux et imposant. Près de 500 convives s'étaient réunis au réfectoire d'occasion de Montebello et plusieurs durent se faire refuser l'entrée, faute d'espace.

Le programme musical du banquet fut exécuté par le quatuor à cordes Paquette-Lahaie, qui sut harmoniser avec le bruit des fourchettes qui se montraient pleines d'activité. Plusieurs santés furent proposées à la fin du banquet par M. l'abbé Myrand de Ste-Anne d'Ottawa, l'avocat Jean, neveu du curé, le curé Carrière de Hull, l'abbé Bélanger de St-André-Avellin, M. N. Beauchamp de Ste-Rose de Lima, l'avocat Langlois, l'abbé X. Jean, etc.

Discours au parc St-Louis

M. Henri Bourassa avait été mis au programme pour la réunion de 3 heures au parc St-Louis. Il avait passé la première partie de la semaine dans les provinces maritimes et en était revenu dans le but d'assister à cette fête du curé de la paroisse de Montebello, village qui fut son premier berceau et où reposent les restes de son illustre père. Mais il en fut empêché par son médecin... Plus de 2000 personnes étaient rassemblées autour de l'estrade des discours, où la nouvelle fanfare de St-André-Avellin, sous la direction de M. Bourbonnais, exécutait un programme musical des mieux réussi...

M. le dentiste Prément se fit aussi remarquer par sa voix et ses chants.

Séance du Couvent

A 8 heures du soir avait lieu, au couvent, à la salle de réception, la séance des élèves. Pianos et violons acclament l'entrée du jubilaire que suit un long défilé d'hôtes distingués: Monseigneur Gariépy; la Mère St-Albert, supérieure générale; Mère M. de la Victoire, assistante-générale; le chanoine Myrand; M. l'abbé Perrier, curé de la paroisse du St-Enfant-Jésus de Montréal; M. Lamarche, curé de St-Stanislas de Montréal; M. l'abbé Bois, inspecteur des écoles ménagères; M. de la Barre, de la commission scolaire de Montréal; une soixantaine de prêtres.

Le programme suivant fut excellemment rempli:

Pianos concertants J. Ascher
 Cantate, Hymne du Jubilé Riga
 Souhaits de bienvenue
 Evolutions, Fleurs et abeilles
 Compliments de fête .. "Au livre d'or d'un Père"
 Offrande des fleurs et du cadeau
 Symphonie, La promenade A. Blanc
 Scène patriotique Légende des Nations

Les orateurs de la soirée furent Monseigneur Gariépy, M. Perrier, M. Lamarche et M. Chamberland, prêtres; M. Labarre, laïc.

Environ 80 prêtres sont venus présenter leurs félicitations à M. le curé, durant la journée du dimanche. Beau témoignage de fraternité..."

VICAIRES DE MONTEBELLO SOUS LE CURE CHAMBERLAND

Pierre Dusserre-Telmon, 11 juin 1907 au 30 juin 1911;
 Polydore Major, 28 juin 1911 au 28 janvier 1912; Basile Du-

charme, 27 janvier 1912 au 25 août 1912; Oscar Bélanger, 25 août 1912 au 13 juin 1913; Wilfrid Parisien, 16 juin 1916 au 14 janvier 1917; Camille Robert, 10 février 1917 au 23 novembre 1921; Rodolphe Bélisle, 24 novembre 1921 au 30 octobre 1922; Pierre Huneault, 31 octobre 1922 au 29 août 1923; Paul-Ed. Brunet, 10 septembre 1923 au 30 octobre 1925; Albert Grenier, 30 octobre 1925 au 15 septembre 1927; Alban Lapointe, 27 octobre 1927 au 28 novembre 1927; Alphonse Lapointe, 28 novembre 1927.

Dusserre-Telmon (l'abbé Pierre), né en France, à Saint-Julien en Champsaur, Hautes-Alpes, le 17 septembre 1883, de Désiré Dusserre et de Angèle; fit ses études classiques au Séminaire de Gap et ses études théologiques à Ottawa où il fut ordonné, le 25 mai 1907, par Monseigneur Duhamel. Vicaire à Montebello (1907-1911), à Sainte-Agathe (1911-1912); Curé de Val-Barette (1912-1916); vicaire à Gracefield (1916-1917); depuis, curé dans la Nouvelle-Orléans.

Major (l'abbé Polydore), né le 1er janvier 1877, à St-André-Avellin, comté de Labelle, fils de Jean-Baptiste Major et de Marie-E. Legris; fit ses études classiques au collège Bourget, Rigaud, et ses études théologiques à Ottawa où il fut ordonné, le 10 juin 1911. Vicaire à Montebello (1911-1912), à l'Original en; desservant de la paroisse de Saint-Casimir de Ripon (1924-1927); curé de la Consolation 1927.

Ducharme (l'abbé Basile), né à Saint-Félix-de-Valois, comté de Joliette, en janvier 1868, fut ordonné, le 27 mai 1893. Vicaire à Clarence-Creek dans Ontario (1893-1896), à la Pointe-Gatineau (1896). Curé d'Aldfield (1896-1901); vicaire à Saint-André-Avellin (1901-1904); curé de Sainte-Rose-de-Lima (1904-1907); vicaire à Buckingham (1907-1908), à Montebello (1912); en repos jusqu'en 1925; Mort en 1925.

Bélanger (l'abbé Oscar), né aux Etats-Unis; fit ses études à Saint-Hyacinthe et à Ottawa où il fut ordonné.

Vicaire à St-Victor d'Alfred, Ontario (1910-1911), à Montebello (1912), à Cassleman (1913-1915); Chapelain chez les Révérendes Sœurs du Précieux Sang jusqu'en 1927; chapelain chez les Servantes de Jésus-Marie 1927.

Parisien (l'abbé Wilfrid), né à St-Victor d'Alfred, le 7 février 1890, de Joseph Parisien et de Marie-Louise Baulne; fit ses études au collège Bourget, Rigaud, (1904-1912), et à Ottawa (1912-1916), fut ordonné à Alfred, le 25 juin 1916, par Monseigneur Gauthier. Vicaire à Montebello (1916) où il décéda, le 25 février.

Robert (l'abbé Camille), né à Saint-Henri de Mascouche, le 17 décembre 1890; fit ses études à l'Assomption et à Montréal où il fut ordonné le 15 avril 1917. Vicaire à Montebello (1917-1921), à St-Rédempteur (1921-1922), à Aylmer (1922-1926); depuis, curé de Marionville.

Bélisle (l'abbé Rodolphe), né le 28 février 1889, à Clarence-Creek, Ontario, comté de Russell, de Jules-G. Belisle, forgeron, et de Mercédès Dion; fit ses études à l'Université d'Ottawa (1906-1911), et au Séminaire de Montréal (1911-1912); fut ordonné à Clarence-Creek, le 27 octobre 1917, par Monseigneur Gauthier. Vicaire à Montebello (1921-1922), et à Ottawa.

Huncault (l'abbé Pierre), né le 22 septembre 1893, à Lefavre, Ontario, comté de Prescott, de Pierre Huneault, cultivateur et de Odile Bourdon; fit ses études classiques au collège Bourget, Rigaud, et ses études théologiques au Séminaire St-Sulpice, à Montréal; fut ordonné à Ottawa, le 12 janvier 1919, par Monseigneur Gauthier. Vicaire à Embrun (1919-1921), à Montebello (1922-1923), depuis, à St-Rédempteur, Hull.

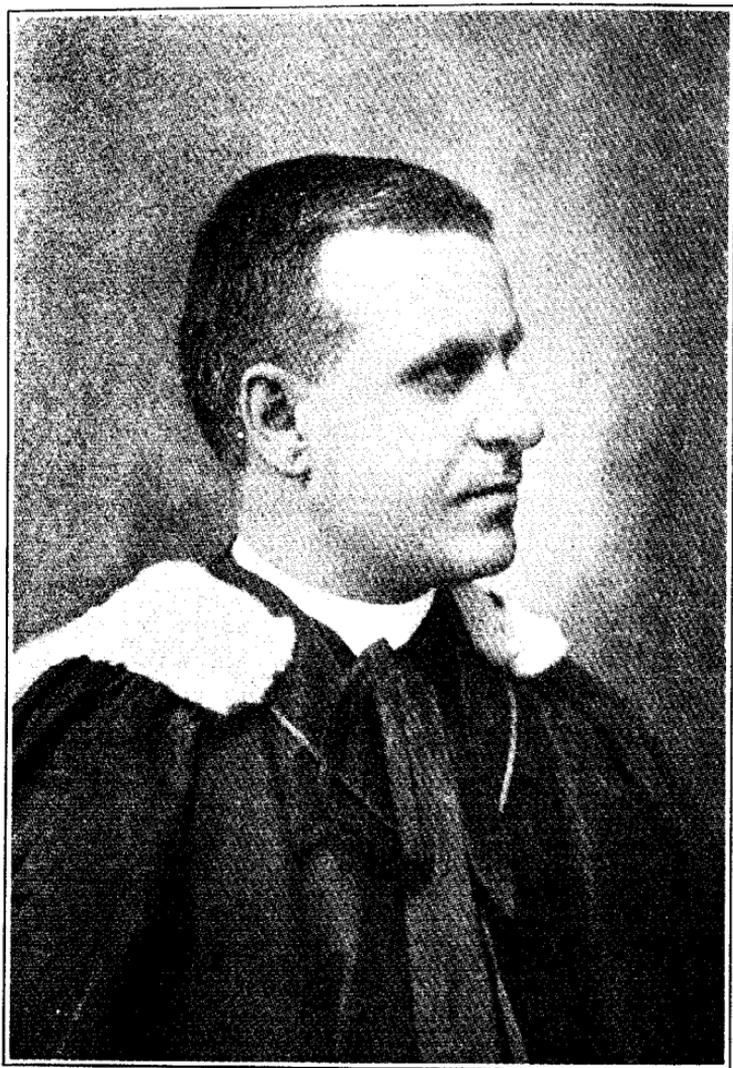
Brunet (l'abbé Paul-Edouard), né le 10 février 1896, à l'Original, Ontario, comté de Prescott, de P. Brunet, menuisier-charpentier, et de M. Labelle; fit ses études classiques à Bourget, Rigaud, et ses études théologiques au Séminaire de

St-Sulpice, Montréal, où il fut ordonné, le 15 février 1920. Vicaire à Montebello (1923-1925); depuis, curé de la Pointe-au-Chêne.

Grenier (l'abbé Albert), né le 31 mars 1899, à Saint-Isidore de Prescott, Ontario, de Louis Grenier, cultivateur, et de Ida Legault; fit ses études classiques, à Bourget, Rigaud, et une année de philosophie, à Montréal, une année d'étude médicale, à Laval, quatre années de théologie, à Ottawa, où il fut ordonné, le 7 juin 1925, à St-Isidore de Prescott, par Monseigneur Emard. Vicaire à Montebello.

Lapointe (l'abbé Alban), né le 18 septembre 1890, à St-Isidore de Prescott, Ontario, de Joseph-Napoléon Lapointe, marchand, et de Jeanne-Florence-Victoria Sabourin; fit ses études à Bourget, Rigaud, et à Ottawa; fut ordonné à Fournierville, le 17 décembre 1916, par Monseigneur Gauthier. Vicaire un mois à Montebello (1927).

Lapointe (l'abbé Alphonse), né le 3 décembre 1895, à la Pointe St-Charles, Montréal, de Alphonse Lapointe et de Adelina Bougie; fit ses études au collège Bourget, Rigaud, et à Ottawa où il fut ordonné, le 19 février 1921. Vicaire à Saint-Isidore de Prescott (1921-1923), à St-Rédempteur (1923-1927), à Montebello 1927...



Abbé Gustave Bourassa

LES PRÊTRES SÉCULIERS DE MONTEBELLO

Bourassa (l'abbé Gustave), né au manoir de Montebello, le 15 juin 1860, de Napoléon Bourassa artiste-peintre, et de Azélie Papineau; baptisé par son oncle, M. Médard Bourassa, alors curé de la paroisse; fit ses études préparatoires, ses humanités et sa théologie à l'école du Plateau, au Collège et au Séminaire de Montréal; ordonné, le 10 août 1884, par Monseigneur Fabre dans la chapelle de Notre-Dame de Lourdes que son père avait décorée; passa trois ans à Rome et, à son retour, fut d'abord secrétaire à Laval, vicaire à St-Joseph, assistant de l'abbé Verreau à l'École Normale; de nouveau et pour huit ans, secrétaire de l'Université Laval; curé de St-Louis de France en 1903; décéda en 1904.

Ce savant abbé fut le doyen de la Faculté des Lettres de Laval, membre de la Société Royale, docteur en Droit canonique, docteur ès-lettres de Laval. Il publia les ouvrages suivants:

- Discours sur la Purification de la Sainte Vierge.
- Madame Gamelin et les origines de la Providence.
- M. Chauveau et l'idée nationale, en 1895.
- L'hôtel de Rambouillet, en 1897.
- Les fables de La Fontaine, en 1899.
- La jeunesse de Montalembert, en 1895.
- Université Laval, faculté de Montréal, 1899.
- Conférences et discours, 1899.
- Monseigneur Bourget, souvenir du 24 juin 1903.
- La prophétie de Malachie, en 1903.
- Les soldats du Pape, en 1918.

Poulin (l'abbé Jean-C.-Claude), né à Montebello, comté de Labelle, le 4 février 1863, de Jean-Baptiste Poulin, cultivateur, et de Julie Christin, fit ses études à l'Université d'Ottawa; fut ordonné dans sa paroisse natale par Monseigneur Duhamel, le 2 juin 1889. Vicaire à St-Patrice d'Ottawa (1889); desservant à Almonte (1889-1890), à Sainte-Anne

d'Ottawa (1890); curé de Cantley avec desserte de Wakefield et de Poltimore (1890-1893); curé d'Old-Chelsea (1893-1901), où il a construit un presbytère en 1898; curé de Clarence-Creek (1901-1913), année de son décès. Cet abbé fut un modèle comme prêtre et comme patriote.

Lalonde (l'abbé Onésime), né à Lefaivre dans l'Ontario le 11 février 1879, de Olivier Lalonde, cultivateur, et de Mathilde Daoust, qui demeurèrent plusieurs années à Montebello; fit ses études à Ste-Thérèse et à Ottawa; fut ordonné dans sa paroisse natale par Monseigneur Duhamel, le 1er mai 1904. Vicaire et maître de cérémonies à la basilique d'Ottawa; curé de Marionville; aujourd'hui curé de Papineauville.

Hébert (l'abbé Joseph), né à l'Acadie, comté de St-Jean, mais vécut à Montebello depuis son enfance, fils de Arsène Hébert, cultivateur, et de Azilda Bourassa; fit ses études classiques et théologiques au Séminaire de Montréal; ordonné prêtre dans la cathédrale de Montréal par Monseigneur Bruchési, le 19 décembre 1908. Vicaire à Masham (1909), à l'évêché de Pembroke (1910), Sarsfield (1911), Pointe-Gatineau (1911), et depuis, à la cathédrale, où il fut maître de cérémonies (1911-1916).

Caron (l'abbé Paul), né à Montebello, le 9 février 1899, de Olivier Caron, cultivateur, et de Eugénie Aubry, fit ses études à Ironside et à Ottawa; ordonné par Monseigneur Emard, à Ottawa, le 26 avril 1926. Vicaire à Buckingham, (1926-1927), à St-Rédempteur (1927-1928).

Joseph-Arsène Hébert, né à Montebello, le 20 novembre 1903, de Joseph-Arsène Hébert, cultivateur, sacristain, et de Azilda Bourassa; fit ses études classiques et théologiques à l'Université d'Ottawa, fait diacre en 1927.

Thomas-Allan Kemp, né le 14 octobre 1903, à Montebello, de Alexandre Kemp, cultivateur, et le Clarinda Thomas; fit ses études classiques et théologiques à l'Université d'Ottawa.



■ M. Onésime Bourgeois ■
Marguillier ■ ■



*M. Joseph Legault
Marguillier*



*M. Wm Blais,
Marguillier*

CHAPITRE XX

Employés de l'église

SOMMAIRE. — Titulaires et employés de l'église: marguilliers, bedeaux et sacristains, connétable, organistes et chantres. — Cercle St-Michel. — Fanfare.

I — Les Marguilliers

Lorsqu'un territoire veut s'organiser en paroisse, on commence par élire un ou plusieurs syndics dont le rôle consiste à prendre soin des biens de la communauté et à les remettre aux mains du curé et des marguilliers, lorsque, plus tard, la paroisse est légalement fondée. Alors commence à se faire, d'année en année, l'élection des marguilliers, de manière que le banc soit sans cesse occupé par trois marguilliers élus par les paroissiens tenant feu et lieu. Le marguillier comptable porte le nom de "marguillier en charge", et le banc de ces officiers qui, avec le curé, forment le bureau de la fabrique qui s'appelle "le banc d'œuvre".

Le bureau de la fabrique a été constitué le 13 novembre 1821, en vertu d'une ordonnance de Monseigneur Lartigue, évêque de Tellemesse, datée du 3 septembre de la même année. Voici, par ordre de dates, la liste des marguilliers en charge :

1821	François Miville	1831	Louis-Joseph Prévost
1822	Antoine Couillard	1832	Joseph Birabin
1823	Louis-Joseph Renaud	1833	François Charlebois
1824	François-Xavier Fortin	1834	Joseph-Hubert Séguin
1825	Joseph-Pierre Lacoste	1835	Hyacinthe Côté
1826	Joseph-Michel Beaudry	1836	D.-Ben. Papineau
1827	Frs.-Xavier Vacourt	1837	Louis-Joseph Charron
1828	Joseph-France Dallaire	1838	Michel Beaudry
1829	Jos.-Ant. Migneron	1839	Jean-Louis Charron
1830	Charles Racicot	1840	Jean-Baptiste Racicot

1841	Charles Major	1877	Joseph-Jean Beauchamp
1842	Casimir Tremblay	1878	Louis Fortin
1843	Vincent Gravelle	1879	Gilbert Dallaire
1844	Hypolithe Fortin	1880	Germain Paquette
1845	Charles Hillman	1881	France Major
1846	Jean-Baptiste Lavoie	1882	Michel Major
1847	Joseph Belisle	1883	Joseph-H. Forget
1848	Joseph Languedoc	1884	Cyrille Bourgeois
1849	Thomas Gravelle	1885	Frs-X. Boucher
1850	D.-Ben. Papineau	1886	Alexandre Blais
1851	Joseph Joubert	1887	Jean-Baptiste Charron
1852	J.-B.-Nic. Papineau	1888	Louis Chalifoux
1853	Joseph Gravelle	1889	Félix Deslauriers
1854	Amable Charron	1890	Louis-Roch Poulin
1855	Basile Côté	1891	J.-John Kemp
1856	Basile Charlebois	1892	Prospère Beauchamp
1857	Charles Major	1893	Jérémie Charlebois
1858	Charles Racicot	1894	Louis Ménard
1859	Baptiste Charlebois	1895	Amable Trudeau
1860	Baptiste Racicot	1896	Charles Regimbal
1861	Grégoire Côté	1897	J.-Joseph Ouimette
1862	Jean-Baptiste Lavoie	1898	Rodolphe Poulin
1863	Edouard Thomas	1899	Joseph Thomas
1864	Xavier Gratton	1900	J.-H.-B. Boucher
1865	Jean-Baptiste Chalifoux	1900	François Dallaire
1866	François Charlebois	1901	Célestin Proulx
1867	François Marcotte	1902	Joseph Gariépy
1868	Toussaint Proulx	1903	John Corrigan
1869	Joseph-John Grant	1904	Grégoire Tétreault
1870	Auguste Bisson	1905	Pierre Hunault
1871	Félix Giroulx	1906	Isaïe Gervais
1872	Narcisse Gravelle	1907	Johnny Blais
1873	Norbert Racicot	1908	Joseph Nadon
1874	Magloire Cardinal	1909	Augustin Ménard
1875	Basile Charlebois	1910	Eustache Clément
1876	Calixte Ladouceur	1911	Fortunat Aubry

1912	Barthél. Thomas	1921	Ephrem Thomas
1913	Télesphore Charlebois	1922	Dosithée Beauchamp
1914	Médard Bourgeois	1923	Dr J. Barolet
1915	Nap. Carrière	1924	Irénée Lavictoire
1916	Adélard Périard	1925	Emérie Charlebois
1917	Ferd. Hunault	1926	Eugène Désabrais
1918	Arsène Ipperciel	1927	Gaspard Dacier
1919	Charles Cloutier	1928	Georges Séguin
1920	Arsène Hébert		

II — Les bedeaux et les sacristains

Les bedeaux et les sacristains méritent une mention spéciale dans l'histoire d'une paroisse à cause du poste de confiance qu'ils occupent. Les fonctions qu'ils remplissent dans les églises où ils sont employés sont à peu près respectivement identiques. Dans les offices, le rôle du bedeau bien discipliné consiste à ouvrir la marche du clergé qui entre au sanctuaire; à conduire le prédicateur en chaire et à le reconduire au chœur, après l'avoir attendu, assis sur les marches de la chaire; à voir à l'installation du nouveau marguillier; à marcher en tête des processions extérieures. Pour remplir ces fonctions, il doit tenir devant sa poitrine une sorte de hallebarde.

Jusqu'en 1874, les bedeaux de Bonsecours ne reçurent aucun salaire de la fabrique, mais il leur était alloué cinquante centins par fosse, vingt-cinq centins par grand'messe et de faire une tournée dans la paroisse où tous les cultivateurs étaient censés donner, chacun, un quart de blé. Plus tard, cette ration de blé fut commuée en une monnaie de vingt-cinq centins. Aujourd'hui, cette coutume est à peu près disparue; le bedeau est largement rétribué.

Le sacristain est celui qui est chargé de voir à la propreté de l'église, de la sacristie et de tous les objets qui servent au culte divin.

La paroisse de Montebello n'a pas eu de sacristains proprement dits jusqu'en 1867. Mais, de cette date jusqu'à ce jour, ce sont les Révérendes Sœurs Grises qui ont rempli ces fonctions.

Liste des bedeaux par ordre de dates

Antoine Dubrule 1828-1831	Arsène Hébert 1901-1913
Séraph. Goyer 1832-1835	Joseph Côté 1913-1914
Louis Gauthier 1835-1849	Henri Ipperciel 1914-1920
Gustave Monette 1850-1854	Athan. Rondeau 1920-1921
Joseph Goyer 1855-1858	Aug. Sarrazin 1921-1922
J.-B.-G. Monette 1859-1867	Jos. Sarrault 1922-1923
Clovis Beaudry 1867-1870	Chs Lanthier 1923-1924
Xavier Monette 1870-1875	Art. Dupont 1924-1926
Evariste Boucher 1875-1898	Emile Cloutier 1926-1927
Arsène Hébert 1898-1900	Joseph Chénier 1927-1927
Eugène Regimbal 1900-1901	Vict. Ipperciel 1927-1928

III — Les gardiens de la paix

Le gardien de la paix, appelé communément "connétable", est un personnage de réelle importance dans une paroisse. Voir au bon ordre à l'intérieure et à l'extérieur de l'église demande un œil exercé et une tenue militaire. Pour remplir sa charge sans bruit et avec succès, il faut que le connétable soit doué d'une autorité peu commune. Exercer la terreur chez la pétillante jeunesse; mettre fin aux conversations par trop animées et aux quolibets des amis d'occasion; faire décharger les pipes au quar: remplies de tabac; enfin, mettre le holà aux ébats de cette foule attendant l'office divin sur le parvis du temple et, cela, au seul cri: "Entrez, l'office va commencer", oui, tout cela demande nécessairement un meneur d'hommes.

A Montebello, la charge de connétable fut rempli d'abord par les bedeaux. Mais, en 1863, en vertu d'une résolution de fabrique passée le 16 juillet, la charge échut annuellement au

marguillier sortant du banc d'œuvre, jusqu'en 1888. De cette date à 1914, M. Alph. Gauthier l'exerça seul et d'une manière typique et charmante. Le souvenir du père Alphonse vivra longtemps encore. Cet officier, au nez viné et à la face violacée ricanait et blaguait tant que le dernier coup pour l'office n'était pas sonné, mais après, c'était tout le contraire; le tinton surtout le métamorphosait, et son commandement ne souffrait plus de réplique. Aujourd'hui, le connétable manque.

IV — Les organistes

L'église de Montebello reçut son premier harmonium en 1868. Il avait coûté \$240.00, il valait bien son argent. Aujourd'hui encore, il sert aux offices des congrégations, dans la sacristie.

En 1905, la fabrique fit l'acquisition d'un bel orgue de la maison Casavant. Ces deux instruments furent successivement touchés par :

Les Rév. Ss Grises 1867-1872	Mlle E. Charlebois 1891-1895
Le Dr A.-C. Filion 1872-1874	Mme A. Nadon-Lacroix
Mlle Ang. Major 1874-1879	1895-1911
Mlle Eliz. Major 1879-1883	Mlle M.-A. Barolet 1912-1928
Mlle A. Jeaudoin 1883-1891	

V — Maîtres-Chantres

Depuis l'origine de la paroisse jusqu'en 1867, les archives signalent que les chantres avaient leur place dans les stalles du chœur et qu'ils portaient le surplis à longues et larges manches avec la jupe noire. Mais de cette date, jusqu'à ce jour, leur place est au jubé de l'orgue.

Liste des Maîtres-Chantres

Joseph Goyer dit Belisle 1823-1841
Béloche Goyer dit Belisle 1842-1854



Membres de la Chorale de Montebello

François-M.-N. Beaudry 1855-1862
Samuel et Norbert Charlebois 1863-1876
Louis-Dominique Fortin 1877-1898
Joseph-Alphonse Lacroix 1899-1907
Olivier Caron 1908-1928

Les maîtres de chapelle furent le docteur A. Filion (1872-1873), Raphaël Groulx (1874-1888), M.-J. Giroux (1927-1928).

Le Cercle St-Michel

En octobre 1927, M. l'abbé Alban Lapointe arrivait comme vicaire à Montebello. Sa première ambition fut de former un cercle paroissial, ce qui allait parfaitement à son curé. L'emprise de ce jeune prêtre sur la jeunesse eut vite fait d'arriver à son but. En 15 jours, malgré trente-six difficultés, le projet passait à l'exécution. La première réunion des membres eut lieu le 3 novembre.

Tous y furent. On s'érigea en Jeune Garde catholique et l'on confectionna le règlement suivant :

“Il a été proposé par un groupe de jeunes gens de Montebello qu'une association de la jeunesse fut formée. Elle l'a été avec l'approbation de M. le curé.

“Le cercle portera le nom de Cercle St-Michel et aura pour but de développer chez les jeunes gens une intimité plus grande. A cette fin, étude, prière, action. La prière nous fera plus paroissiens ; l'étude, plus hommes compétents ; l'action plus méritants.

“Le Cercle se composera d'un comité actif. Ce comité devra s'adjoindre un comité de sept conseillers.

“La contribution annuelle sera de deux piastres.

“Les assemblées régulières se tiendront, les deuxième et dernier dimanches de chaque mois.



Membres du Cercle Saint-Michel de Montebello

"La devise du Cercle St-Michel sera : *Labeur et foi me donneront vaillance, fide et labore valebo.*

"La très sainte communion devra se faire en corps par les membres du cercle, à Pâques, à Noël, à la Toussaint et à la St-Michel.

"A la mort d'un membre actif ou honoraire, tous les membres devront faire une communion pour le repos de son âme."

Le rôle d'un cercle paroissial est, on le voit, très varié, et, dans sa diversité, il est toujours bienfaisant. C'est un groupement où les aînés, entrés dans la vie active, font bénéficier de leur expérience les cadets qui débutent ou sont à la veille de débiter. Utiliser l'union qui existe entre les membres, et y joindre un effort pour réaliser à l'intérieur du groupe le progrès intellectuel, esthétique, moral, compatible avec notre société de campagne donne toujours un résultat réel et pratique.

Tel est le rôle que les membres du Cercle St-Michel s'efforcent à remplir. Voici les noms de ces valeureux :

A.-A. Gauthier, premier président ; Léonidas Desrosiers, deuxième président ; Rodrigue Quesnel, vice-président ; Jean-Louis Gervais, secrétaire ; Dr Jean-Baptiste Mandeville, membre du Cercle d'études ; J.-A. Lafrenière, membre du Cercle d'études ; Oscar Trudeau, Lionel Préjent, Maurice Racicot, Carmel Huneault, Hervé Kemp, Fernand Carrière, Rosario Pesant, Paul Thomas, Damien Quesnel, Raoul Leroulx, Palma Raymond, Roland Bourbonnais, Henri Hébert, Roch Huneault, Ernest Périard, Hector Carrière, Robert Quesnel, Walter

VI — Fanfare de Notre-Dame de Bonsecours

(1866-1872)

Membres fondateurs. — Pierre Grant, directeur ; MM. Landreville et Raphaël Groulx, cornettistes ; Samuel Charle-



Membres de la fanfare de Montebello, 1907-1915

bois, Jérémie Charlebois, André Charlebois et Basile Charlebois, alto et basse; Magloire Gravelle et Antoine Ethier contre alto; François-Xavier Groulx, trompette; Louis Fortin, bugle; Clovis Beaudry, baryton; Arménie Beaudry, cymbales; Norbert Charlebois, tambour.

Fanfare Bonsecours

(1907-1915)

Membres fondateurs. — Ernest Lacroix, directeur, Fortunat Aubry, Henri Carrière, Rosario Séguin, Eugène Séguin, Oscar Quesnel, Sam. Lalande, Ovila Lalonde, J.-Achille St-Denis, Joseph Giroux, Joseph Lauriault, Médard Bourgeois, Joseph Côté.



M. Onésime Labrosse

Maire de la campagne de N-D. de Bonsecours (Montebello) 1928



M. Fortunat Aubry

Maire du village de Montebello, 1928

CHAPITRE XXI

Paroisse civile

LES HOMMES PUBLICS

*SOMMAIRE. -- Titulaires et employés municipaux, maires, secrétaires.
-- Les Professionnels. — Les propriétaires de limites à bois. —
Les commerçants.*

I — Titulaires et employés municipaux

La formation des conseils municipaux date de 1855 et se fit en vertu de l'Acte des municipalités et des chemins. Auparavant, un seul officier municipal supérieur, ayant des subalternes, légiférait sur les travaux de la voirie, cours d'eau et ponts. C'était le grand voyer dont la juridiction couvrait la province entière; dans chaque district se trouvait un député grand voyer qui tenait ses pouvoirs de son chef. La loi de 1855 changea cette organisation et plaça la direction et le contrôle des affaires municipales entre les mains des conseils. Le même système prévaut toujours.

La paroisse de Notre-Dame de Bonsecours est entrée sous le régime municipal, le premier juillet 1855, en vertu de l'Acte 8 Vict., chap. 40. Le village de Montebello, détaché de la paroisse de Notre-Dame de Bonsecours, a été érigé en vertu du Code municipal par proclamation du 29 août 1878.

Voici la liste des principaux fonctionnaires municipaux depuis l'origine du conseil jusqu'à nos jours :

<i>Maires de N.-D. de Bonsecours</i>	<i>Secrétaires de N.-D. de Bonsecours</i>
Chs Major, fils 1855-1857	Louis-Dom. Fortin 1855-1857
Michel Beaudry 1858-1863	Nic.-M. Beaudry 1857-1861
Chs Major, fils 1864-1878	François Major 1862-1863
Baptiste Charron 1878-1885	Joseph-M. Jaudoin 1864-1867
Roch Poulin 1885-1887	François Major 1868-1870
Baptiste Charron 1887-1889	Jérémie Taillefer 1871-1878
Louis Chalifoux 1889-1892	Joseph Méloche 1878-1887
Hormid. Renaud 1893-1898	Olivier Caron 1887-1908
David Racicot 1898-1910	Alphonse Taillefer 1908-1909
Alex. Kemp 1910-1917	François Clermont 1909-1910
Arsène Ipperciel 1917-1919	David Racicot 1911-1917
Emerie Charlebois 1920-1922	Olivier Caron 1918-1928
Onésime Labrosse 1923-1928	

Maires du village de Montebello

<i>Maires</i>	<i>Secrétaires</i>
Charles Major 1878-1883	Jérémie Taillefer 1878-1900
Louis-Dom. Fortin 1883-1889	
Henri Bourassa 1889-1894	
Hector Chauvin 1895-1899	
Louis-Dom. Fortin 1899-1902	
Zéphirin Fournier 1902-1908	Alphonse Taillefer 1900-1908
Joseph Nadon 1909-1911	
Joseph Guitard 1912-1914	A.-P.-John Molloy 1909-1913
Fortunat Aubry 1914-1921	
Zéphirin Fournier 1921-1924	
Fortunat Aubry 1924-1928	Olivier Caron 1914-1928

II — PROFESSIONS LIBERALES

Les Médecins

John Wintress, né en Irlande, vint s'établir au pont de la rivière au Saumon en 1843, et pratiqua jusqu'en 1859. Sa renommée fut célèbre comme célibataire.

Raphaël Beaudry, né à Montebello le 17 février 1842, de Michel Beaudry, cultivateur, et de Marguerite Marcotte, pratiqua de 1861 jusqu'à sa mort, en 1872.

Antoine-Albert-Alexandre Phillion, 1872-1873, né à Ottawa; en 1845, marié à Marie-Louise-Euphémie Valin, en 1870. Après la mort de sa femme, il entra au Grand Séminaire et fut ordonné prêtre, le 24 juin 1878, à 33 ans; curé de Saint-Albert, Ontario, en 1878, et d'Embrun en 1885; mourut en 1895.

Wilfrid Provost (1873-1874), né à Terrebonne.

François Benoit (1874-1884), né à Beauharnois.

Louis-R. Provost (1884-1892), né à Ste-Geneviève.

Télesphore Fontaine (1893-1894), né à St-Joseph d'Orléans, Ontario.

Arthur Taillefer, né à Montebello, le premier janvier 1862, de Jérémie-Léo Taillefer, marchand, et de Marie-Louise Languedoc; fit un brillant cours classique et universitaire, à l'école du Plateau et à Victoria, Montréal; pratiqua, comme médecin, à Boston (1890-1892), et à Montebello (1892-1895); décéda, en 1895, à l'âge de 33 ans.

Victor Geoffrion, (1894-1898), né à Varennes.

Albert Desgrosseillers (1898-1899), né à Beauharnois.

Maxime Bélanger (1899-1911), né à Montréal.

L.-Joseph Barolet (1899-1927), né à Louiseville.

Euclide Longpré (1917-1921), né à Papineauville.

Jean-Baptiste Mandeville (1924-1928), né à Joliette.

Louis-Joseph-Palma Racicot, né à Montebello, en 1891, de Damase Racicot, cultivateur, et de Hortense Marceau; fit ses études classiques au Juniorat de Papineauville et à Ste-Thérèse; étudia à Laval; pratiqua comme dentiste, à Montebello (1918-1920), et, depuis, à Montréal.



M. R.-O. Quesnel, Marchand de Montebello et ses Employés

cifique Canadien (1874-1884); entra chez les Jésuites et fut ordonné le 30 juillet 1891; décéda vers 1922, à Montréal.

René Poulin, né à Montebello, en 1856, de Jean-Baptiste Poulin et de Julie Christin; fit de bonnes études à Ottawa et à Montréal; se présenta aux élections fédérales en 1896 et 1901, et fut défait; fut au service de l'Etat pendant la construction du Grand Tronc Pacifique; décéda à Winnipeg en 1911, mais fut inhumé à Montebello. Son épouse, Eméline Christin, aujourd'hui Mme Dr Euclide Longpré, lui survit.

III — GRANDS PROPRIETAIRES DE LIMITES A BOIS

MM. William & Thomas Owens, sociétaires (1887-1903). Le premier, M. William Owens, se fit élire député d'Argenteuil, en 1881, pour l'Assemblée législative de Québec; fut nommé sénateur en 1894; et président de l'"Ottawa River Navigation" en 1895; propriétaire d'une grande ferme modèle (1888-1915); demeura à Montebello plusieurs années; décéda à Montebello en 1917.

Owen Owens, né en 1862, fils de Thomas Owens, entra en société avec la Cie Owens Bros. en 1884; décéda en 1910.

Théodore Owens, né en 1883, fils de Thomas Owens et propriétaire, depuis 1911, d'une partie du franc-alleu de Montebello et d'une scierie.

L'Honorable W. Fawcett, sénateur américain, le principal directeur de la compagnie Haskell (1903-1921).

IV — LES PRINCIPAUX COMMERÇANTS A MONTEBELLO

Charles Major (1839-1887); John Grant (1848-1867); Thomas et William Owens (1858-1906); Jérémie Taillefer (1857-1887); Venance Taillefer (1862-1873); Milles Adèle et

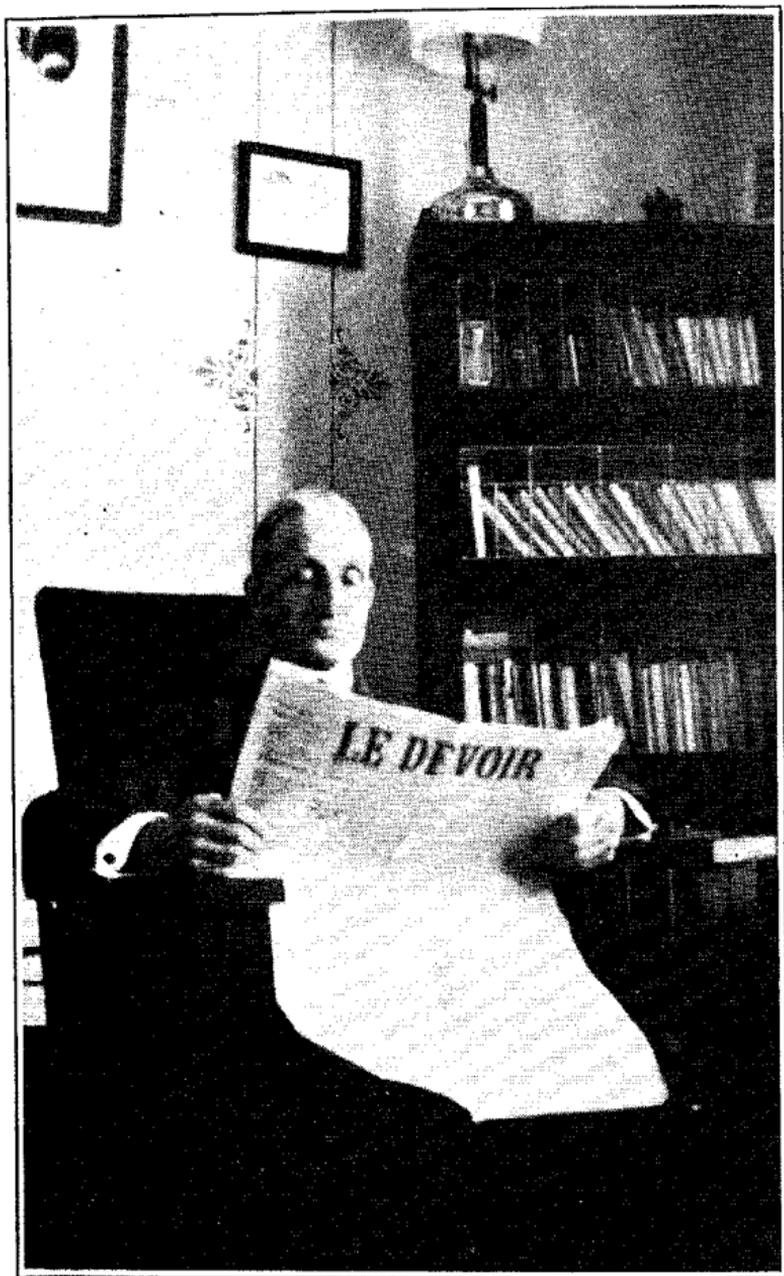
Philomène Taillefer (1867-1901); Alphonse Lacroix (1870-1889); Thomas Corrigan (1890-1893); Pierre Huneau (1896-1901); Alexandre Sauriol (1882-1920); Napoléon Castonguay (1889-1907); Joseph Robert (1920-1928); Zéphire Castonguay (1902-1904); Nelson Chénier; Médard Bourgeois; François Bourgeois; William Lefebvre; Louis-A. Charron; Eugène Lamothe; R.-O. Quesnel (1907-1928). Ce dernier, M. Quesnel, est le plus grand commerçant non seulement de Montebello, mais de toute la région.

Troisième partie

LES INSTITUTIONS



M. Zéphirin Fournier
Président de la Municipalité scolaire
du village de Montebello
en 1928



*Olivier Caron, Sec.-trés. des deux Municipalités
scolaires et civiles*

Les Ecoles et le Couvent

SOMMAIRE. — Les écoles, débuts et organisations. — Le couvent, débuts, opposition formidable à sa construction. — La Chapelle et la déposition du T. S. Sacrement. — Révérende Sœur Duhamel. Premier incendie et reconstruction. — L'annaliste du couvent. — Jubilé d'argent de Sœur St-Arsène, supérieure. — Etablissement d'un bureau central pour les diplômés. — Titre d'Académie Bonsecours. — Abjuration de Mlle Esther Corbil, pensionnaire. — Pensionnat et École Ménagère. — Difficultés au début de cette école. — Deuxième incendie. — Cinquantenaire. — Troisième incendie. — Liste des supérieures, des pensionnaires et des élèves diplômées. — Liste des religieuses nées à Montebello. — Appendice: Rapport de M. l'abbé Cl. Poulin.

Les écoles. — La première école de la seigneurie de la Petite-Nation fut mise en opération le sept décembre 1829. Située à cinq milles de distance de l'église paroissiale, elle se trouvait là où est aujourd'hui l'école presbytérienne de Papi-neauville. Ses trois premiers professeurs, M. Crosbie McArthur, Mlle Lucinda Hayes et M. John Lee, indiquent dans leur rapport respectif une assistance moyenne de vingt-cinq élèves et accusent réception d'un octroi du gouvernement.

Le premier corps de syndics fut formé de membres anglais et protestants: Elyah Baldwin, Stephen Tucker, Nathanaell Cummings, Daniel Baldwin et William Dole, secrétaire. Mais on se ravisa, deux mois après, en choisissant, cette fois, deux Canadiens français.

Ce changement ne modifia en rien le caractère neutre de cette école. C'est pourquoi on est fort surpris de l'attitude des nouveaux syndics canadiens-français qui, curé en tête, faisaient l'examen de ses élèves et distribuaient force compliments aux professeurs. Mais... c'était une école anglaise, ce qui fouet-

tait le patriotisme du curé, et le libéralisme du syndic Denis-Benjamin Papineau. Quand au syndic, Etienne Racicot, c'était pour lui l'apprentissage du chiniquisme qu'il devait terminer plus tard, à Bourbonnais, III.

Cette école ainsi administrée, enseignée et fréquentée par un tel élément constituait un danger réel pour les enfants catholiques. Aussi les parents s'y opposèrent, sauf Papineau et Charles Major. Mais tous voulaient cependant une école catholique, près de l'église de Notre-Dame de Bonsecours. Ils avaient même fait transporter à cette fin, sur le terrain de l'église, tous les matériaux voulus. Une lettre de Denis-Benjamin Papineau à sir John Kempt, datée du 12 janvier 1830, en fait foi. Il est aussi attesté dans un acte de visite épiscopale que le projet fut mis à exécution; c'est-à-dire qu'une école en pierre fut construite à l'endroit déjà désigné, mais elle ne fonctionna qu'en 1845, et sans commission scolaire jusqu'en 1851. C'était plutôt l'éducation privée qui s'y donnait, grâce à l'initiative et au dévouement de personnes instruites et charitables, grâce aussi à un octroi de L 42, 18, 6 que le gouvernement accorda, à partir de 1846. Mais, pratiquement parlant, c'était une école d'essai.

Nous avons le rapport suivant de M. Denis-Benjamin Papineau qui confirme bien le manque total ou quasi d'écoles dans la seigneurie, jusqu'en 1851 :

En 1853, l'assemblée législative, afin de promouvoir la cause de l'instruction, avait formé un comité composé de neuf membres pour se mieux renseigner sur l'état de l'instruction et rechercher les causes qui empêchaient ou diminuaient l'efficacité des petites écoles. Ce comité avait adressé à cette fin à plusieurs citoyens de marque une série de questions sur les faits qu'il semblait nécessaire de bien connaître pour se former une opinion sérieuse.

Parmi les expressions d'opinions, voici pour M. Denis-Benjamin Papineau :

“M. le Président du comité des écoles, M. L.-V. Sicotte.

“Pour des raisons et par des circonstances qu’il serait trop long de rapporter ici, je dois observer que ce n’est guère que depuis plus d’un an que l’on a pu surmonter les préjugés de la majorité des habitants de la municipalité fortement excités et inquiétés... Ce n’est que récemment qu’enfin les personnes bien disposées ont pu obtenir une majorité assez faible, favorable au système actuel et faire fonctionner la loi...

“Aucune cause particulière à la localité, autre que celle dont il est fait mention plus haut, ne me paraît avoir entravé la cause de l’instruction. Mais il y a une cause générale dont les efforts existeront encore quelque temps, à laquelle on doit rapporter la lenteur actuelle des progrès de l’instruction élémentaire. C’est l’ignorance presque absolue de la masse du peuple, causée par la politique de secte et de prosélytisme dévoué de l’administration ou du gouvernement, depuis la cession de la province par la France, à la Grande Bretagne, jusqu’en 1825. Comment les descendants de quatre générations d’hommes tenus dans l’ignorance peuvent-ils connaître les avantages de l’instruction...?”

“Quand on considère qu’avant 1832, les dépenses annuelles encourues par la province du Bas-Canada ont quelquefois excédé quatre-vingt mille louis pour l’encouragement de l’éducation; que depuis, la population y a plus que doublé, cependant l’allocation pour l’éducation élémentaire n’est que de cinquante mille louis pour les deux provinces réunies. Or, peut-on être surpris que les dispositions purement législatives sur ce sujet si important n’aient pas eu un résultat plus avantageux?...”

Denis-Benjamin Papineau.

En 1851, le système scolaire commença à mieux fonctionner. Une commission des écoles fut légalement formée.

Dès la première assemblée des commissaires, en juillet de cette année, on décida la construction de deux nouvelles écoles, l'une pour la partie Est de la paroisse, rang du front, l'autre pour la partie Nord. Les trois écoles paroissiales devaient fonctionner en conformité de la loi 1846. Tout s'exécuta sans retard selon les résolutions passées. L'élan était donné...

Dans son rapport de l'année 1857, M. l'inspecteur Roney donne ce beau témoignage sur les écoles de la Petite-Nation.

“Seigneurie de la Petite-Nation. — Cette seigneurie renferme trois municipalité scolaires. Il n'y a pas une seule localité dans mon district d'inspection où l'éducation ait fait plus de progrès qu'ici. On peut se convaincre de la vérité de mon assertion en consultant le rapport du Surintendant pour 1853 et mes tableaux statistiques actuels. Il se trouve dans ces municipalités 10 écoles en opération.” Il donne en même temps le tableau des sommes prélevées pour fins scolaires :

Notre-Dame de Bonsecours, total prélevé: L 91, 17, 5; subvention: L 23, 13, 1.

Ste-Angélique et dissid., total prélevé: L 131, 15, 7; subvention: L 48, 10, 7.

St-André-Avellin, total prélevé: L 199, 2, 0; subvention L 44, 10, 9.

Au printemps 1864, l'école du village fut fort avariée par un commencement d'incendie. Il fallut même abandonner ce local et ouvrir les classes dans une pauvre et petite maison qui avoisine, à l'ouest, la maison du président actuel des écoles, M. Zéphirin Fournier, sur l'avenue Papineau. Cette mansarde est fortement charpentée et semble vouloir passer à l'antiquité.

De 1867 à 1909, toutes les classes du village se tinrent au couvent pour être distribuées ensuite dans ce dernier et l'école St-Michel.

En 1878, le village se forma en municipalité sous le nom de "Municipalité de Montebello".

À la campagne, la Côte Azélie eut sa deuxième école, en 1867; le rang du front (2e école) et la Côte St-Hyacinthe, en 1874; les Côtes Exilda et Angèle, en 1888.

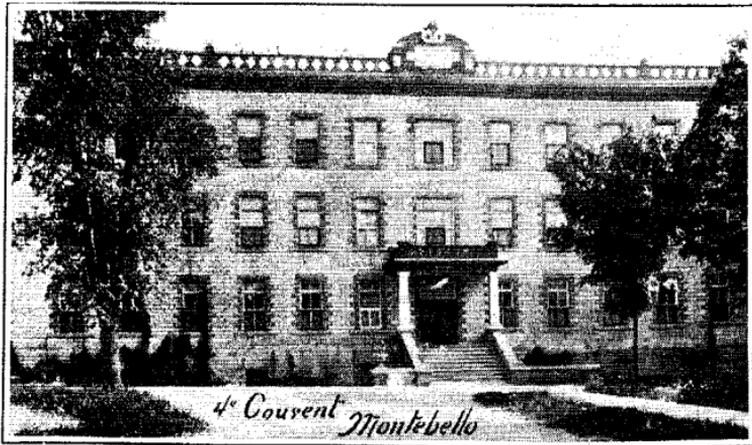
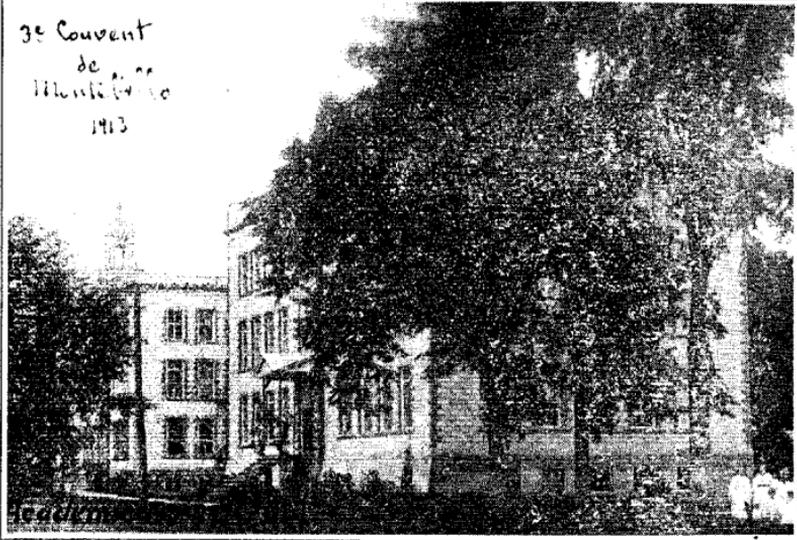
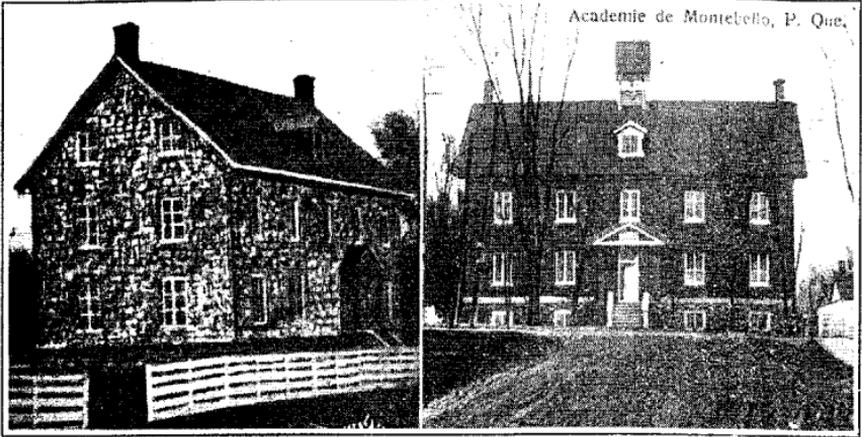
* * *

Liste des présidents et des secrétaires d'écoles de la Municipalité de Notre-Dame de Bonsecours (1851-1928) :

Présidents	Années	Secrétaires	Années
Charles Major	1851-1855	François Major	1851-1855
Hypolite Fortin	1855-1867	Louis-Dom. Fortin	1855-1867
Cyrille Bourgeois	1867-1878	Jérémic Taillefer	1867-1878
Gilbert Dallaire	1878-1882	Louis Chalifoux	1878-1889
J.-B. Charron	1882-1889		
Johnny Kempt	1890-1893	Joseph Méloche	1891-1896
Amable Trudeau	1894-1903	Louis Chalifoux	1896-1902
Hormidas Renaud	1904-1911	Olivier Caron	1902-1928
Damase Racicot	1911-1912		
Johnny Corrigan	1912-1913		
Emérie Charlebois	1913-1915		
Gaspard Dacier	1915-1919		
Arsène Ipperciel	1919-1921		
Emérie Charlebois	1921-1926		
Onésime Labrosse	1926-1928		

Liste des présidents et des secrétaires de la Municipalité de Montebello (1878-1928) :

Présidents	Années	Secrétaires	Années
Cyrille Bourgeois	1878-1887	Jérémie Taillefer	1878-1900
Louis-Dom. Fortin	1887-1910	Alphonse Taillefer	1901-1909
Fortunat Aubry	1910-1919	Olivier Caron	1910-1928
Médard Bourgeois	1919-1926		
Zépherin Fournier	1926-1928		



Couvents de Montebello, P. Q.

II — Le couvent de Montebello

Le couvent de Montebello eut des débuts très modestes et très pénibles. Mais la Providence allait veiller sur cette institution et la rendre prospère. Elle la confia à de zélées religieuses qui suivirent ses voies avec autant d'ardeur que de vertus. D'insignes bienfaiteurs ont aussi grandement contribué au développement de cette œuvre.

Mais comment la paroisse arriva-t-elle à obtenir un couvent et des Sœurs enseignantes? Voici. Depuis longtemps, M. le curé Bourassa caressait le désir d'une telle institution. Il s'en ouvrit un jour à l'Honorable Louis-Joseph Papineau qui tomba pleinement dans ses idées et le seconda puissamment, particulièrement en donnant à cette fin un terrain très propice, ayant deux cents pieds de largeur sur une profondeur à peu près égale. En plus il promit tout son appui moral pour le succès de l'œuvre. Enfin, comme toujours, cet homme se montrait l'ami du peuple et de l'éducation. Il aimait ses censitaires et ne perdait pas une occasion de leur faire du bien, mais souvent à la manière forte.

M. Bourassa commença d'abord par s'assurer auprès de la mère Bruyère, alors supérieure générale de la communauté des Sœurs Grises de la Croix, d'Ottawa, du concours des Sœurs pour diriger le couvent en projet. Ce premier pas fait il fallait ensuite sonder l'opinion des paroissiens et obtenir des contributions pour une œuvre aussi coûteuse. Mais cette seconde difficulté fut vite aplanie. Le 8 avril 1866, dans une assemblée de paroisse composée de cinquante-cinq assistants, tous contribuables, il fut résolu, par une majorité de treize voix, que l'on prendrait, sur les revenus de la paroisse ou autres prélevés, la somme de mille piastres, payable en deux versements annuels, pour venir en aide à la construction du couvent. L'assemblée fut très tumultueuse, mais le point était gagné.

Quelques jours après, le chantier était ouvert, les tranchées des murs se faisaient rapidement, les voyages de pierres arrivaient drus, et le Père Bourassa menait son équipe à fond de train, et écrivait à Monseigneur Guigues, le 16 juillet 1866 : "Monseigneur, le couvent marche quand même, malgré tous les efforts de l'enfer pour arrêter cette œuvre. Nous sommes déjà bien avancés pour le temps et le petit nombre des travailleurs. Je suis dans la pierre depuis trois semaines et je ne sais combien de temps je dois y rester encore. Je suis mineur de mon métier."

Pendant ce temps, les opposants faisaient feu et flamme contre cette œuvre si nécessaire. Sous l'impression probablement que leur curé voulait reconstruire le temple de Jérusalem, ils se crurent justifiés d'enlever, durant plusieurs nuits, les pierres du solage posées durant le jour, ce qui obligea le curé à mettre des gardiens de nuit sur le chantier de construction.

Les récalcitrants, voyant que le couvent allait se construire envers et contre tout, changèrent de tactique et se mirent à refaire l'ancienne maison d'école, afin d'y tenir une école en opposition à celle du couvent et de détruire ce dernier, s'il le fallait. Ce projet était par trop coûteux et par trop expéditif pour réussir : l'école ne fut pas suffisamment fréquentée, et le baril de poudre, placé secrètement dans la cave du couvent, fut découvert à temps, avant qu'on y mit le feu. Les coupables eurent pour quelque temps la frousse des lâches.

L'année suivante, au mois de septembre, bien que le couvent n'était pas encore terminé, le curé Bourassa fit venir les révérendes Sœurs, avec l'espérance que leur présence calmerait les esprits. C'est ce qui arriva, mais après de bien tristes préliminaires. L'annaliste du couvent, Sœur Ste-Thérèse, nous en fournit les détails :

"Nous, Sœurs Ste-Thérèse et Goulet (Ste-Anne), avons "quitté la Maison-Mère, le 6 septembre 1867, à six heures du "matin, pour commencer la mission de Notre-Dame de Bon-"secours de Montebello.

“Arrivées à dix heures et demie, nous fûmes rencontrées
“au débarquement par M. le curé Bourassa qui s'était procuré
“des voitures en abondance pour le transport de nos quelques
“valises. Ce bon monsieur nous fit conduire chez M. Major
“pour y demeurer jusqu'à ce que le couvent fût en état de
“nous loger. Mme Major et sa famille nous firent une récep-
“tion des plus cordiales.

“Dans l'après-midi, nous nous rendîmes à l'église pour
“faire une visite à Notre-Seigneur dans le Saint-Sacrement,
“puis nous allâmes rendre visite à M. Bourassa. Ce bon Père
“nous bénit et nous adressa quelques mots d'encouragement à
“la vue des obstacles qu'il fallait surmonter pour l'accomplis-
“sment de l'œuvre que nous allions commencer.

“Le lendemain, nous visitâmes l'Honorable Louis-Joseph
“Papineau. Nous lui témoignâmes la reconnaissance que nous
“lui conservions pour les faveurs dont il comblait notre petite
“mission. Ce bon monsieur nous exprima la joie qu'il éprou-
“vait d'avoir enfin des religieuses. Il nous assura plusieurs
“fois de sa protection dans les dangers que nous pouvions ren-
“contrer, et de son aide dans nos besoins.

“Nous commençâmes ensuite la visite de la municipalité
“afin de connaître les familles et d'engager les enfants à fré-
“quenter nos classes. Cette journée n'ayant pas suffi, M. le
“curé nous procura une voiture et nous engagea à continuer
“notre visite, le dimanche, après les vêpres. Cette entrevue des
“familles fut très satisfaisante, de sorte que nous croyions
“n'avoir que des amis. Mais quelle ne fut pas notre surprise
“lorsque, le lundi matin, on nous apprit les insultes qu'avaient
“souffertes quelques familles du village et spécialement M. le
“curé, et cela à cause de nous. On avait cassé les vitres des
“fenêtres à coup de pierres. La maison que nous avait pro-
“curée un des citoyens du village pour la classe des garçons
“fut trouvée sans portes et sans fenêtres. Tout était brisé. De
“plus, des billets furent trouvés partout qui portaient des aver-
“tissemens pour M. le curé, lui disant de laisser la paroisse.

“Les lignes suivantes nous furent remises: les Sœurs sont
“priées de s’en retourner chez elles, pour la tranquillité de la
“paroisse. Nous les avertissons charitablement, mais une fois
“seulement.

“Le reste de la semaine se passa d’une manière bien
“inquiétante; cependant tous envoyèrent leurs enfants à notre
“école, savoir: 45 garçons et 28 fillettes, pour la première
“semaine.

“M. Papineau s’est montré très sensible aux affronts des
“gens. Il a immédiatement expédié une demande de police à
“Montréal, et, samedi soir, un juge et deux gardes arrivaient
“pour maintenir le bon ordre et pour découvrir s’il était possi-
“ble ceux qui étaient si mal intentionnés. Le juge annonça une
“enquête pour le lendemain, mais, malheureusement tous ont
“agi de manière à laisser ignorer les coupables, à l’exception
“d’un enfant qui a avoué qu’une récompense lui était promise
“s’il voulait produire une explosion dans le couvent en y met-
“tant le feu à un quart de poudre. Après cette déclaration,
“l’auteur de cette promesse fut arrêté et mis sous caution,
“mais deux de ses complices se présentèrent et remplirent les
“conditions demandées. Le prisonnier fut alors remis en
“liberté. Cependant, il fut jugé à propos et plus prudent de
“surveiller, durant la nuit. Deux hommes de police sont restés
“à ce sujet jusqu’à la mi-novembre. Ce temps fut très inquié-
“tant, mais rien de fâcheux n’est survenu.

“Le premier octobre, l’Honorable M. Chauveau nous fit
“une visite et assembla les deux partis afin de concilier les
“esprits, mais ce fut en vain. Il fut alors conclu que, dans
“trois ans, la municipalité s’obligeait à bâtir une maison d’école
“pour les garçons, ce qui ne se fit pas.

“Le 10 octobre, il nous fut permis de tenir les classes
“dans le premier étage du couvent. Les Sœurs Ste-Croix et
“Marie du Crucifix arrivèrent le 30 pour demeurer avec nous.

“Le jour du 6 novembre fut celui de notre installation au couvent. Notre bon Père Bourassa voulut bien bénir les appartements que nous devions occuper. La cérémonie fut précédée d’une touchante instruction.

“Notre ameublement se composait alors de 4 couchettes, 1 poêle de cuisine, 4 chaises, 2 tables empruntées; l’une fut mise au réfectoire, l’autre servit à déposer les quelques livres indispensables à l’usage de nos classes. Plus tard, le Père Bourassa nous donna un poêle et quatre chaises. Nous reçûmes un autre poêle de Mme Major qui fut destiné aux classes. L’ameublement des classes se bornait à chacune: 1 table de huit pieds et 2 bancs; de sorte qu’il a fallu pour faire asseoir tous les enfants confectionner des sièges au moyen de quelques planches supportées par des boîtes. Les sièges des maîtresses étaient relevés au moyen de planches et de boîtes sur lesquelles étaient une chaise. Après notre installation au couvent, on nous prêta les bancs de l’église qu’il fallait reporter, tous les samedis, pour y placer les élèves, le dimanche.”

Une fondation ainsi appuyée sur la croix ne pouvait que prospérer. Aussi la mission de Montebello alla en grandissant et toujours en exerçant une action salutaire et constante, mais uniforme, pendant son premier demi-siècle d’existence, époque où elle laisse à l’histoire peu d’événements saillants. Les jours succèdent aux jours, les semaines aux semaines, toujours témoins du même dévouement de la part des religieuses, dont tous les moments sont consacrés à la formation du cœur et de l’esprit des enfants. De temps à autre, une jolie séance dramatique et musicale vient rompre la monotonie et mettre en liesse la gent écolière. Ce sera la fête du curé, de la supérieure, la visite d’un personnage important. La chapelle sera témoin de pieuses cérémonies, bien touchantes. A part ces scènes tout intimes, la vie du couvent est calme et absolument étrangère aux agitations du monde civil et politique. Notons pourtant les points les plus marquants en suivant l’ordre chronologique.



Sr Duhamel,
Mère générale des Sœurs Grises de la Croix
Considérée comme l'une des fondatrices
du Couvent de Montebello

(1868)

Le 21 novembre 1868, le Saint-Sacrement fut déposé pour la première fois dans la chapelle du couvent. Le lendemain, le Père Bourassa bénissait la nouvelle maison, et, le jour suivant, il y disait la première messe. Ces jours furent, pour le curé fondateur, des jours de gloire et de grand bonheur. Le texte de son sermon à cette première messe en fait foi : "Que rendrai-je au Seigneur pour tous les biens qu'il m'a accordés."

Révérènde Sœur Duhamel. — L'année 1869 est signalée par l'arrivée au couvent de la révérende Sœur Duhamel qui devint plus tard la supérieure générale de sa communauté. Son passage à Montebello fit excellente impression. Sa figure à la fois épanouie et réservée, son regard touchant et très en éveil, sa voix couverte mais bien perceptible et toujours musicale, son langage on ne peut plus doux et charmant, son grand zèle pour le bien et sa grande charité envers le prochain en faisaient une personne d'élite. Aussi, étant Mère-générale, on raconte qu'elle en imposait, et plaisait même aux sœurs irlandaises de sa communauté; du moins, les récalcitrantes se taisaient. On voit cette sœur se mêler ici à toutes les œuvres pies et scolaires: enseigner les éléments de la grammaire, la musique et le chant, toucher l'orgue à l'église pendant les offices du dimanche, chose regardée, aujourd'hui, comme un huitième péché capital par les réglemens de la communauté.

Dieu a déjà récompensé cette bonne Sœur Duhamel de ses œuvres à Montebello, en la choisissant comme son apôtre de conversion auprès du condamné à mort, Stanislas Lacroix, son ancien élève de Montebello, qu'elle accompagna jusqu'à l'échafaud.

Sœur Duhamel vit encore et entourée plus que jamais de l'estime et de la vénération de tous ceux qui la connaissent.

Incendie du couvent. — L'année 1880 réservait une bien grande épreuve, tant au curé qu'aux paroissiens. Sur la tombée

de la nuit du 24 mars, le feu se déclara tout à coup, sans cause apparente, dans un vestiaire rempli d'habits, et avant qu'on pût apporter des secours efficaces, l'édifice entier était la proie des flammes. Par bonheur, tout le personnel échappa au danger et put même sauver une partie du mobilier. Quelques heures après, le beau couvent, construit sous les armes et les attentats de toutes sortes et érigé au prix de tant de sacrifices, n'était plus qu'une ruine fumante. La paroisse se montra généreuse et vint noblement au secours des sinistrés, sans excepter, ceux qui, jadis, s'étaient montrés si opposés à la construction de ce couvent. Les sœurs trouvèrent immédiatement un logement au presbytère.

Le Père Bourassa atterré pour un moment se ressaisit promptement. Ces seules paroles laconiques : " mon couvent, c'est ma vie, je le rebâtirai", qu'il prononça, le dimanche suivant en chaire, en disaient assez sur sa détermination. Aussi il rebâtit, en brique cette fois, mais plus en grand et plus beau. Les travaux de construction, sous l'habile direction du curé, avancèrent si rapidement que le 28 janvier 1881, les sœurs pouvaient s'installer dans le nouveau couvent et y faire la classe. Monseigneur Duhamel voulut y célébrer la première messe, en signe de sympathie.

(1899)

Noces d'argent. — Le 9 novembre 1899, Mme la Supérieure du couvent, Sœur St-Arsène, célébra son jubilé d'argent. Voici le compte-rendu de cette fête, donné par l'annaliste du couvent :

"Messe à la chapelle et chant par les élèves. M. le curé prend le déjeuner ici. Magnifique dîner. Convives : M. le chanoine Bélanger et son vicaire, M. Bélanger et M. Bédard accompagnent M. le curé. A 2 heures, séance à laquelle assistent ces messieurs prêtres, l'avocat Chauvin, le Dr Barolet, le maire Fortin, MM. les commissaires et M. Taillefer. Salut

du Saint-Sacrement à 5 heures. Sous tous rapports, cette fête a été splendide et agréable.

(1901)

Le 26 juin 1901, le département de l'Instruction publique établit au couvent un bureau central des examinateurs pour les diplômes élémentaires et modèles.

Le 2 septembre, arrivée de Sœur Woods pour l'enseignement de la musique. C'est la première année que la communauté aura sa maîtresse spéciale de musique.

(1902)

Académie de Bonsecours. — L'école tenue par les Révérendes Sœurs avait le titre d'école modèle, depuis 1878. Mais en 1902, elle reçut le titre d'école académique.

(1903)

Abjuration. — "Mlle Esther Corbeil, nièce protestante de M. l'abbé Silvio Corbeil a été baptisée aujourd'hui par son oncle, assisté de M. le curé, MM. les abbés Eugène Corbeil et Jean-Baptiste Routhier. Les parrain et marraine ont été M. l'abbé Silvio Corbeil et sa sœur Mme Dr Routhier. L'abjuration a eu lieu ici, dans notre chapelle, et le baptême s'est donné à l'église paroissiale." (Annales du couvent).

(1905)

Abjuration. — "Mlle Clover fait son abjuration dans notre chapelle et est baptisée par le curé Chamberland, son parrain." (Annales du couvent).

Pensionnat — Ecole Ménagère

Pour avoir un aperçu fidèle du couvent de Montebello et de ses œuvres, il est nécessaire de faire une longue mention de son pensionnat et particulièrement de son école ménagère.

Ici, nous devons dire que c'est le curé Chamberland qui donna le plus de relief à l'œuvre éducationnelle, à Montebello. Il fut le fondateur et l'âme du pensionnat et de l'école ménagère régionale, l'une des cinq grandes écoles dans la province de Québec. Les débuts furent difficiles, les épreuves nombreuses, les sacrifices très grands.

Les débuts. — Pour arriver à créer une école ménagère, il fallait d'abord commencer par ouvrir un pensionnat. Mais pour cela, on devait compter sur le bon vouloir des autorités religieuses de la maison-mère des Sœurs Grises. Le curé monta à l'assaut. Il ne trouva d'abord chez les membres du conseil de la communauté qu'une volonté d'arrêt, qu'un esprit par trop traditionaliste et insensible aux douceurs comme aux menaces. Sa déception fut grande, il quitta les bonnes mères avec les larmes aux yeux et le dépit dans le cœur. Mais les larmes du curé avaient attendri le cœur comprimé des conseillères. Deux mois après, à la grande surprise du suppliant, lui arrivait la promesse d'un pensionnat à l'ouverture des classes, en 1912, où se donnerait un peu d'enseignement ménager, en autant que le cours classique n'en souffrirait pas. Le curé gagnait donc en grande partie son point, le reste allait bientôt venir.

La bonne nouvelle arriva vers la mi-juillet 1911. Un mois après, le curé envoyait à ses frais et dépens la supérieure de son couvent, Sœur St-Thomas d'Aquin, pour étudier l'art ménager, à St-Pascal. Cette sœur qui était excessivement bien douée et remplie de zèle décrocha facilement les diplômes voulus. Aussi, dès la première année du pensionnat, l'enseignement ménager s'y donna d'une manière bien satisfaisante.

(1913)

L'année 1913 s'ouvrit dans l'allégresse pour se terminer dans les larmes. Au sortir des grandes fêtes religieuses du jour de l'An et des Rois, le 11 janvier, Mme la supérieure, St-Thomas d'Aquin, célébra le 25^e anniversaire de sa pro-

fession religieuse; ce fut une jolie fête de famille à laquelle la paroisse prit part.

Incendie du couvent. — Je laisse la parole à l'annaliste du couvent. "Il est midi. Chacun vient de prendre son dîner quand tout à coup les cris: "feu! feu!" éveillent l'attention. On sort. Le magasin de M. Chénier est déjà tout en flammes; une allumette jetée dans un tas de broussailles a fait éclater quelques tonnes de pétrole placées à proximité. M. le curé prévoit l'incendie du couvent et sauve le St-Sacrement. C'est certain tout va brûler. Vite, les Sœurs courent à la chapelle, saisissent les vases sacrés, les ornements, les statues, etc. Et le reste, mon Dieu! sera réduit en cendres. Que de souvenirs! C'est l'architecture du Père Bourassa que l'on voudrait emporter, ce sont les figures du Christ, de la Vierge et de Saint Joseph taillées de son ciseau que l'on voudrait arracher. Mais vite... on entend déjà le pétitement du feu... Le danger est imminent. On se sauve... Puis, d'aussi près qu'elles le peuvent, les Sœurs regardent les flammes dévorantes qui consomment tous les vieux souvenirs. Quelques heures et le couvent n'est plus!

"Animé d'un courage inébranlable, M. le curé s'est mis à l'œuvre dès le lendemain de l'incendie. Il a entrepris la fondation d'un pensionnat; c'est le rêve de sa vie, il attend de cette œuvre le perfectionnement de sa paroisse. Avec \$5,000. d'assurances, et \$5000. qu'il obtient du gouvernement, il jette les bases de la nouvelle construction. Ce qui lui manquera d'argent sera pris dans la caisse de ses économies. Le Révérend M. Chamberland est un homme de bien, un travailleur infatigable: la prière, l'étude et le travail se partagent les heures de sa vie de prêtre zélé et dévoué. Vivant dans la pauvreté d'un bon religieux, il consacre au bénéfice de ses œuvres paroissiales le surplus de ses droits et dîmes.

"Les plans sont tracés. Sur les vieilles fondations s'élèveront de nouveaux murs, une aile de 47 x 28 pieds sera ajoutée. Tout marche si vite que, le premier octobre, les

maçons commencent les murs qui seront terminés pour la Toussaint."

Le nouveau couvent fut béni le 28 septembre 1914. La première messe fut célébrée le 6 août 1915. Le lendemain on érigea un petit chemin de Croix, et le surlendemain, on bénit une cloche pour le couvent. Puis les choses reprirent leur cours ordinaire.

(1917)

Cinquantenaire du couvent. — Le 24 juin fut célébré avec éclat le cinquantenaire de la fondation du couvent. Cette fête coïncidait avec le centenaire de la paroisse, et les noces d'argent du curé. Ce grand jour se termina par une séance très originale où, trois heures durant, dans un drame de belle envergure le "Héraire" composé par la révérende Sœur Marie de la Présentation, se déroulèrent les principaux épisodes de la vie scolaire au couvent de Montebello. A la fin de la séance, deux anciens élèves, M. l'abbé Joseph Hébert, de l'archevêché d'Ottawa, et M. Claude Poulin, curé de Clarence-Creek, Ontario, voulurent témoigner leur reconnaissance envers les bonnes sœurs, le premier, par la lecture d'une adresse, le deuxième par un beau rapport sur le développement de cette maison de Montebello.

DISCOURS DE M. L'ABBE POULIN

Montebello traverse la phase des joyeux anniversaires. Ce matin, les fidèles, réunis dans l'enceinte de leur belle église, célébraient sous la présidence du représentant du diocèse, Monseigneur Routier, le centenaire de la fondation de cette paroisse. L'orateur, en termes éloquents, rappelait l'origine, le développement de ce que fut d'abord l'humble et petite mission Notre-Dame de Bonsecours devenue la florissante paroisse de Montebello.

Ce soir, nous célébrons le 50e anniversaire de la fondation du couvent, l'ornement, l'orgueil je pourrais dire de la paroisse et le grand facteur de son progrès.

Demain, ce sera le 25^e anniversaire de prêtrise de celui que la Providence a choisi pour recueillir comme dépôt sacré les œuvres de ses prédécesseurs, et qui a su, par son dévouement infatigable, ses sacrifices nombreux, sa générosité reconnue, les faire grandir, puis les relever de leur ruine après que le malheur les eût réduites en cendres, et leur faire prendre un nouvel essor et arriver à l'état de prospérité où nous les voyons aujourd'hui.

Lorsque le 19 février 1845, les premières religieuses missionnaires de la vallée de l'Ottawa, jeune et faible essaim sorti de la ruche féconde qui est la Communauté des Soeurs Grises de l'Hôpital-Général de Montréal, vinrent, à minuit, frapper à la porte du manoir de la Seigneurie de la Petite-Nation, demandant l'hospitalité pour se reposer des fatigues du pénible voyage qu'était alors le trajet de Montréal à Bytown.

Les Mères fondatrices de la communauté des Soeurs Grises de la Croix d'Ottawa étaient loin de penser qu'elles auraient un jour la direction de l'école paroissiale et un pensionnat ici. Tout de même, elles ont dû, en prenant congé de leurs hôtes, en les remerciant de leur sympathique hospitalité, promettre à leurs bienfaiteurs de passage, qu'avec la permission de la Providence, elles viendraient s'établir à l'ombre du clocher de Bonsecours, près du manoir hospitalier où vivait en repos le revendicateur et défenseur reconnu des droits nationaux, et dans la personne de la châtelaine et de ses aimables filles, rendre hommage à l'hospitalité et à la charité chrétiennes.

En effet, 22 ans à peine écoulés, ce rêve se réalisa. Dans l'intervalle, en mai 1858, le pieux et sage évêque d'Ottawa avait confié la desserte de cette paroisse rayonnante d'avenir à un jeune prêtre venu de la Congrégation des missionnaires Oblats. Celui-ci, mûri au milieu des labeurs des missions pénibles du Saguenay, du Saint-Maurice et des chantiers de l'Ottawa, était préparé pour la tâche qui lui était confiée.

C'était le Révérend Père Médard Bourassa dont la mémoire est encore et sera toujours présente et chère à tous ses anciens paroissiens. Il avait compris qu'il était placé à l'avant-garde de la colonisation et par là de la civilisation, il voulait préparer pour cette mission des ouvriers; hommes et femmes qui fussent à la hauteur de cette vocation. Sa haute intelligence et son grand cœur lui firent comprendre qu'il fallait confier l'éducation de la jeunesse à des personnes adonnées par vocation à l'enseignement, à des institutrices préparées sur les lieux mêmes de l'action, qui

comprendraient les besoins actuels et futurs de la population des districts d'Ottawa avec laquelle les citoyens de Montebello seraient en rapports continuels, et qui sauraient répondre aux besoins de cette population composée d'éléments divers venant de tous les pays, emportant chacun ses croyances, ses coutumes, ses ambitions, sa langue et même ses préjugés. C'est dans le but de subvenir à ces besoins que Monseigneur Gaulin avec l'aide de son coadjuteur, Monseigneur Phelan, évêque de Kingston, dont la juridiction s'étendait jusqu'à Ottawa, avait demandé des religieuses qui prendraient charge des oeuvres de charité, et qui devraient en même temps se mettre en tête de l'enseignement. C'étaient des Soeurs Grises de Montréal que nous avons saluées dans les premières missionnaires passant à Montebello en 1845, le 19 février. Elles ont su depuis ce moment, jusqu'à l'heure actuelle, et sauront longtemps encore, nous l'espérons, tenir les premières places d'honneur dans l'exercice des oeuvres de charité, et surtout dans l'enseignement où, malgré les difficultés de toutes sortes et les vexations les plus mesquines, elles ont su forcer les ennemis de nos écoles catholiques, représentés par les inspecteurs du gouvernement, à reconnaître bien publiquement la supériorité de leur enseignement qui ne le cédait en rien aux écoles publiques, comparant avantageusement les résultats obtenus. C'est la déclaration toute récente d'inspecteurs qu'on ne peut taxer de partialité pour les religieuses.

Penser à fonder un couvent à Montebello à cette époque, était une idée hardie pour ne pas dire téméraire. C'était pourtant une idée providentielle qui aurait dû rallier toutes les opinions. Il n'en fut pas ainsi, comme tous les projets suscités par la Providence, celui-ci eut, comme les autres, son cortège de difficultés, d'embarras sérieux et d'obstacles qui demandèrent beaucoup de tact, de prudence et de courage énergique et persévérant.

L'histoire de la fondation du couvent, c'est l'histoire de la fondation de toutes nos maisons d'éducation et de charité sans presque aucune exception. C'est bien ici comme au commencement de toutes ces oeuvres que l'on peut appliquer ces paroles d'un de nos évêques apôtres, Monseigneur Langevin: "La persécution décourage les races sans vigueur et les hommes sans conviction, comme la tempête abat les arbres sans racines, mais elle provoque et ravive le courage des coeurs vaillants". Le Père Bourassa était un de ceux-là. Il eut des adversaires, des contradicteurs dans l'oeuvre qu'il croyait nécessaire et qu'il avait à coeur. Je n'ai pas l'intention de rappeler les débuts de cette lutte et par là ouvrir

des plaies cicatrisées depuis longtemps. Donnons le bénéfice du doute à tous, et disons que les opposants voulaient eux aussi le bien, le progrès, mais par des voies différentes. Lui, les voulait sur une plus grande échelle, il voulait l'avancement de tous ses enfants: garçons et filles. Les années ont prouvé qu'il avait raison. C'était une communauté de femmes vouées à l'enseignement qu'il voulait pour prendre charge des classes de garçons et de filles.

Muni de l'autorisation de son évêque, le Père commence la construction de son couvent, le premier dans la partie du diocèse d'Ottawa situé dans la province de Québec. Il le voulait solide, beau et spacieux. C'était pour le temps un palais dans lequel ses nombreux enfants, l'avenir de sa paroisse, passeraient les plus belles années de leur vie. Il le commença, ayant à son crédit, les trésors que donne ordinairement la Providence: bien peu en argent, mais beaucoup de courage, de force et d'espérance, quelques centaines de dollars souscrits par des paroissiens dont la générosité n'avait d'égale que leur indigence. Il enleva lui-même la première pelletée de terre des fondations, il reste sur le chantier et pousse les travaux tant que son palais n'est pas terminé, il se fait maçon, ouvrier, menuisier, plâtrier, peintre et même main d'oeuvre. On peut dire qu'il a compté et touché chacune des pierres et pièces de bois de cet immense édifice, et qu'il les a arrosées de ses larmes.

A sa demande, les Soeurs Grises d'Ottawa, indépendantes de Montréal depuis 1854, et depuis appelées Soeurs Grises de la Croix, acceptèrent cette mission en septembre 1867, les quatre premières reçurent leur obédience, c'étaient: Soeurs Sainte-Thérèse, Sainte-Anne auxquelles vinrent se joindre Soeur Sainte-Croix et Soeur Marie du Crucifix; la première originaire d'Allemagne, la seconde de l'extrême est de la province de Québec, la troisième du district de Montréal et la quatrième, quatre fleurs cueillies dans le grand parterre de l'Eglise, transplantées dans la terre chaude du Noviciat des religieuses où, dans une atmosphère de piété, adonnées à la méditation, à la prière, au travail, à l'étude, elles se préparent pour l'oeuvre importante de l'éducation; après de longs mois, même des années passées dans le recueillement et l'étude sous la direction de sages maîtresses, elles sont admises à la profession religieuse. L'évêque ou son délégué reçoit leurs voeux de religion: Pauvreté, Chasteté, Obéissance. Il leur impose le voile sur la tête, symbole d'humilité et d'abnégation, une croix sur la poitrine et leur dit: "Allez, enseignez", c'est une mission qu'elles reçoivent, elles n'iront pas travailler pour une récompense temporelle mais pour Dieu.

Au nom de la sainte Obéissance les deux premières se rendirent sur le nouveau champ d'apostolat, dès les premiers jours de septembre 1867. Elles n'ont rien des trésors de la terre, mais riches de foi, d'espérance, de charité et de dévouement, leur installation première fut celle de la Sainte Famille à Nazareth. Elles ouvrent les classes le lendemain avec 130 ou 140 enfants dans deux classes provisoires, l'une dans une pauvre maison à l'arrière du village, l'autre dans la petite sacristie et, après le travail de la journée, elles se réunissaient chez un ferblantier qui leur offrait la plus cordiale hospitalité. Quelques mois plus tard lorsque le couvent fut habitable, les deux auxiliaires vinrent les rejoindre. Les succès dès la première année furent tels que tous les dissidents se rallièrent à la cause et qu'il fallut demander du renfort à la Maison-Mère. Vers ce temps le Rev. Père Bourassa avait doté son église d'un harmonium. Une musicienne était chose inconnue alors. Il fallait s'adresser ailleurs. Le Père s'adressa à la Communauté, demandant une religieuse qui pût prendre quelques classes des commençants, enseigner l'anglais dans tous les cours, le chant à tous les élèves et être organiste à l'église. Une jeune religieuse qualifiée pour cumuler toutes ces charges, sortait du Noviciat. Elle reçut sa première obéissance pour Montebello, et après avoir rempli toutes ces charges pendant plusieurs années à la grande satisfaction de ses Supérieures, elle fut envoyée dans plusieurs missions occupant des charges de plus en plus importantes à mesure qu'elle avançait en âge et en expérience, jusqu'à ce que, enfin, ses grandes qualités lui firent confier par l'administration les charges portant les plus grandes responsabilités d'une Communauté: Maîtresse des Novices, Conseillère ou Assistante et enfin Supérieure Générale, j'ai nommé la Révérende Mère Duhamel, ici présente.

Elle fut ma première maîtresse de classe, de chant et de cérémonie religieuse. Je ne puis me citer comme un des succès qu'elle a obtenus en fait de chant, mais on ne peut exiger de miracle d'une maîtresse de chant, fut-elle religieuse. Elle ne pouvait changer en une voix de rossignol une voix de corbeau; cependant je puis lui répéter les paroles du refrain d'un beau cantique français qu'elle a fait chanter par les élèves du couvent à la fête de la Toussaint, la première dont je me rappelle "Ils moissonnent dans l'allégresse ce qu'ils ont semé dans les pleurs" appliquant ces paroles à la circonstance qui nous réunit ce soir je puis dire: "Vous moissonnez dans la joie ce que les anciennes ont semé dans les pleurs". De plus je lui dois de m'avoir, avec grand-peine, enseigné à aimer l'Eglise et son sanctuaire, puisque

c'est elle qui m'a enseigné lorsque j'avais à peine sept ans, et qui m'a montré à bien servir la messe.

Des premières missionnaires de Montebello, trois sont déjà allées recevoir leur récompense. La quatrième, Révérende Soeur Sainte-Anne, et une de ses compagnes qui remplaça la fondatrice et eut charge de la classe difficile des grands garçons, Soeur Saint-Raphaël, je lui dois une dette de reconnaissance puisqu'elle fut la deuxième et dernière maîtresse que j'eus avant mon entrée à l'Université... Ces deux vénérées anciennes attendent dans le silence de l'infirmerie de la Maison-Mère, au milieu des souffrances causées par la maladie contractée durant de si longues années de dévouement, la récompense éternelle si bien méritée.

Il me serait impossible de nommer toutes les religieuses qui ont passé par cette mission qui méritent notre reconnaissant souvenir; d'ailleurs je suis certain qu'elles m'en voudraient. J'ai bien osé braver les reproches que m'adresseraient les disparues, elles ne laisseront pas leur place de bonheur pour venir me gronder, et mon indiscretion n'ira pas jusqu'aux oreilles des malades. Et à la Révérende Mère Générale, ici je plaiderai coupable et à elle je puis dire non pas "pardonnez-moi", mais "bénissez-moi parce que j'ai péché".

Les épreuves de la fondation passées, le couvent entra dans une ère de prospérité et de succès, si bien qu'en 1877 l'Inspecteur visitant nos classes disait à la Supérieure, Soeur Saint Raphaël, ce n'est pas un cours primaire ni modèle que vous donnez ici, mais un cours académique et désormais votre couvent s'appellera l'Académie Notre-Dame de Bonsecours de Montebello, vous enseignez avec succès toutes les matières du cours académique.

En 1840 une grande épreuve fondit sur la mission, l'oeuvre du Père Bourassa était réduite en cendre, c'était le baptême de feu que le bon Dieu lui accordait. Cette perte énorme ne découragea ni le fondateur, ni les religieuses, ni les paroissiens devenus avec droit orgueilleux de leur couvent. En quelques mois il fut relevé aussi grand et plus coquet qu'auparavant. Le progrès allait toujours grandissant, si bien que M. le Curé Chamberland, apôtre de l'éducation, voyant la classe trop remplie et se souvenant que son prédécesseur avait rêvé un enseignement supérieur, trouva moyen d'élever la magnifique bâtisse dans laquelle on aurait des classes pour les grands garçons, quelques classes pour les moyens et l'école ménagère, développement pratique de l'oeuvre déjà existante, afin que le couvent même fut réservé aux classes des

grandes filles et des pensionnaires dont le nombre allait toujours grandissant. Au mois de juillet ou août 1913 le tocsin sonnait, un incendie désastreux menaçait le village. Une trentaine de maisons et le couvent sont incendiés. La population est dans la consternation, plusieurs même tentés de découragement.

Mais il y a là le Père de la paroisse pour relever les courages, ce n'est plus le baptême de feu, semble dire l'apôtre de l'éducation, que notre couvent a reçu : c'est la confirmation. Il se relèvera donc plus fort, plus grand, et au point de vue matériel plus moderne, plus parfait. En effet, c'est à peine si les cendres étaient refroidies que je vins visiter les ruines et déjà on commençait la fabrication des blocs de ciment pour la construction du magnifique pensionnat que vous voyez à la place de l'ancien couvent. Voilà en peu de mots l'histoire du couvent. A-t-il répondu aux attentes des fondateurs et des bienfaiteurs ? Je réponds sans crainte affirmativement oui. Pour le prouver nous n'avons qu'à nous souvenir de ce principe : "Les vertus des maîtres et des maîtresses engendrent les vertus des élèves ; or nulle part, classes mieux tenues que celles des religieuses, nulle part plus de zèle, de dévouement, d'esprit de devoir, d'ordre, de travail et d'économie. Or s'il nous était permis d'aller visiter les foyers des anciens et anciennes élèves de notre institution, nous trouverions la mise en pratique des enseignements chrétiens et la pratique des vertus constamment mise sous les yeux des élèves par leurs maîtresses d'autrefois.

Pour le prouver, nous n'avons qu'à citer le grand nombre d'institutrices formées ici et qui ont fait connaître l'institution dans toutes les parties du diocèse et même dans les différentes provinces, si bien que dire d'une institutrice qu'elle a étudié au couvent de Montebello, c'est déjà une haute recommandation. Pour preuve, nous citons le grand nombre de jeunes filles qui ont ici entendu l'appel de Dieu et y ont répondu généreusement, allant se consacrer à l'enseignement et aux oeuvres de charité dans diverses congrégations et qui là aussi ont su faire honneur à leur Alma Mater.

Comme preuve nous n'avons qu'à citer le grand nombre de jeunes gens qui n'ont jamais vu l'intérieur d'une autre école que la leur et qui, soit dans l'agriculture, les métiers, le commerce, les finances ou l'administration civile, font honneur à la seule école qu'ils ont fréquentée. Quelques-uns de ces jeunes gens plus favorisés sont allés continuer leurs études dans les collèges, pas un n'a eu à passer par le cours préparatoire avant l'admission au classique, et ces jeunes gens ont su tenir leur place dans les professions

libérales, le droit, la médecine, l'art dentaire, le génie civil et la prêtrise.

Je ne veux pas dire que tous ceux qui sont sortis de cette école chrétienne ont toujours conservé ou conserveront toujours la pratique des leçons reçues ici, ce serait un trop grand miracle, du moins il a été constaté que ceux mêmes qui oublient Dieu, oublient rarement les bonnes maîtresses qui le leur ont fait connaître, et qu'à la dernière heure le souvenir des unes les ramènera au souvenir de l'autre, au Dieu de leur enfance qu'ils ont oublié mais dans les bras duquel ils veulent mourir.

Vous avez donc raison, citoyens de Montebello, d'être fiers de votre couvent et l'entraîn que vous y avez mis dans la préparation de ces fêtes vous fait honneur. Et vous, Révérendes Soeurs, que l'obéissance a conduites ici pour continuer l'oeuvre de vos anciennes, je dis: vous avez de beaux modèles à suivre et d'admirables vertus à imiter. Ce couvent est le testament que vous ont légué vos soeurs, elles l'ont signé je pourrais dire de leur sang, c'est la vie, et leur vie ici a été une vie d'abnégation, de dévouement. Ce sont les mêmes sacrifices qui vous seront demandés.

Vous ne pouvez pas vous arrêter tant qu'il y a de la place pour du progrès et il y en aura toujours. La grâce qui a soutenu vos devancières ne vous fera jamais défaut, alors ne manquez pas à la grâce.

Monsieur le Curé, permettez-moi au nom des élèves nouveaux et anciens de vous offrir à vous et à vos prédécesseurs présents toutes nos félicitations et l'expression de nos sincères remerciements; vous avez acquis un titre à notre reconnaissance, ce que vous avez fait ici pour l'éducation, pour le bien matériel et spirituel de votre paroisse ne s'estime pas à prix d'argent, ce tout, nous l'espérons, est inscrit à votre avoir dans le livre du grand Juge.

(1920)

Incendie du troisième couvent. — Le 14 avril 1920, le couvent de Montebello fut détruit de fond en comble par l'incendie. Cette fois, l'émoi fut terrible et le personnel dût se sauver à la hâte; c'était une catastrophe, une perte de cinquante mille piastres. Le curé en fut navré jusqu'à l'abatement. Pour comble de malheur, la mère générale demandait, le soir même de l'incendie, la fermeture du pensionnat et rappelait ses sœurs à Ottawa; c'était tout simplement vouloir détruire une œuvre déjà prospère. Ce témoignage de fausse sympathie révolta le curé et lui redonna sa fermeté habituelle; à son tour, il allait mettre le cœur en compartiment étanche et se servir de la froide raison. Le lendemain du désastre, il se rend auprès de la mère générale, lui expose ses vues... et le tout est à prendre ou à laisser à une autre communauté. Mais le tout fut pris, à la grande joie du curé. Aussitôt, il achète 65 lits de camp avec les fournitures nécessaires, fait installer ces lits au quatrième étage de l'école St-Michel, prend une classe libre pour le réfectoire, une autre pour la salle des sœurs, et le rez-de-chaussée pour la cuisine.

Mais il fallait rebâtir. Et comment y arriver?... Ici, comme toujours, la Providence s'en mêla... et le curé fut son instrument. Celui-ci commença d'abord par obtenir de la commission scolaire une garantie sur un emprunt de vingt mille piastres et les dix mille piastres des assurances sur la maison incendiée.

M. le curé tenta fortune auprès des ministres, à Québec. Après bien des pourparlers et des supplications, il obtint l'établissement d'une école ménagère ou classico-ménagère avec une allocation annuelle de \$1,500.00, et une autre de \$10,000.00 pour aider à la nouvelle construction. Grâce en soit rendue à ces Honorables Messieurs! Ils ont fait excellente œuvre, cette fois là.

Avec de telles promesses, le curé pouvait donner libre cours à son zèle. A peine huit mois après l'incendie, une jolie construction en pierre artificielle, de 135 x 50 pieds, ayant quatre étages, s'élevait sur les ruines de l'ancien couvent. Elle avait coûté plus de cinquante mille piastres.

Dès le premier août 1920, les Révérendes sœurs annonçaient comme suit la réouverture du couvent de Montebello :

“Nous sommes tout heureuses d'apprendre et de communiquer au public la bonne nouvelle de la réouverture de notre pensionnat de Notre-Dame de Bonsecours pour le mois de septembre prochain. C'est vraiment un tour de force prodigieux que la reconstruction d'une maison de telle dimension, en un temps si limité, par une époque si difficile. Nous en félicitons le promoteur et directeur, M. le curé Chamberland, notre digne protecteur. C'est par son initiative que la paroisse a voté d'emblée les fonds nécessaires au relèvement de la bâtisse incendiée, en avril dernier ; c'est encore sur sa demande que le Gouvernement de Québec a conféré tout nouvellement, aux Sœurs Grises de la Croix, le droit d'établir à Montebello une Ecole Modèle Classico-Ménagère, perfectionnement de celle qui a été tenue depuis neuf ans dans notre pensionnat. La nouvelle école est destinée à réunir sous un même toit les jeunes filles désireuses de recevoir une préparation immédiate à la tenue minutieuse d'une maison. On comprend facilement la nécessité de semblables cours quand on considère comme les jeunes filles faisant leurs études classiques sont contraintes de négliger la science du ménage pour l'acquisition des autres sciences. Ici se forme une première catégorie d'élèves de 16, 18, 20 ans et plus. Ayant terminé leurs études ou n'en voulant pas faire, elles ne seront point astreintes à suivre les cours réguliers, mais recevront des leçons spéciales de coupe et couture, d'art culinaire, de lavage et de repassage. Elles condenseront en un certain nombre de mois la longue série du cours combiné classique et ménager, réservé à la seconde catégorie. Celle-ci inclura les élèves suivant les cours réguliers

dont le programme développe, par une progression graduelle, les travaux du ménage à exécuter parallèlement avec les connaissances à acquérir, pour en arriver au résultat final, à savoir: décrocher après huit années un double brevet classique et ménager . . .”

La bénédiction du nouveau couvent qui eut lieu le 8 octobre 1920, fut suivie de la célébration de la première messe. Le soir, après le Salut du Très Saint Sacrement, on procéda à la bénédiction de la statue qui orne maintenant le toit du pensionnat et de celle de la Madone de la Grotte (toutes deux, don du curé Chamberland). Le couvent, grâce à son installation électrique et aux nombreuses lanternes chinoises, offrait un bel aspect.

Depuis cette date, l'École Ménagère de Montebello a toujours prospéré. L'élan fut d'abord fortement donné par Mme la supérieure, Sœur Ste-Blandine, Sœur St-Arcadius, diplômée de l'École Normale de St-Pascal, et Sœur Marie de la Présentation. Cette dernière était une femme extraordinaire en fait de connaissances, de goût et d'activité. Aussi, quel bien elle a fait ici!

Aujourd'hui, sous l'habile et sage direction de la supérieure Sœur Marie-Blanche, tout suinte le progrès. Distante des personnes et des choses, cette bonne sœur attire les premières par ses belles qualités du cœur et de l'esprit et décore les secondes de son sens esthétique. La bonne Sœur St-Arcadius est son mentor en art ménager.

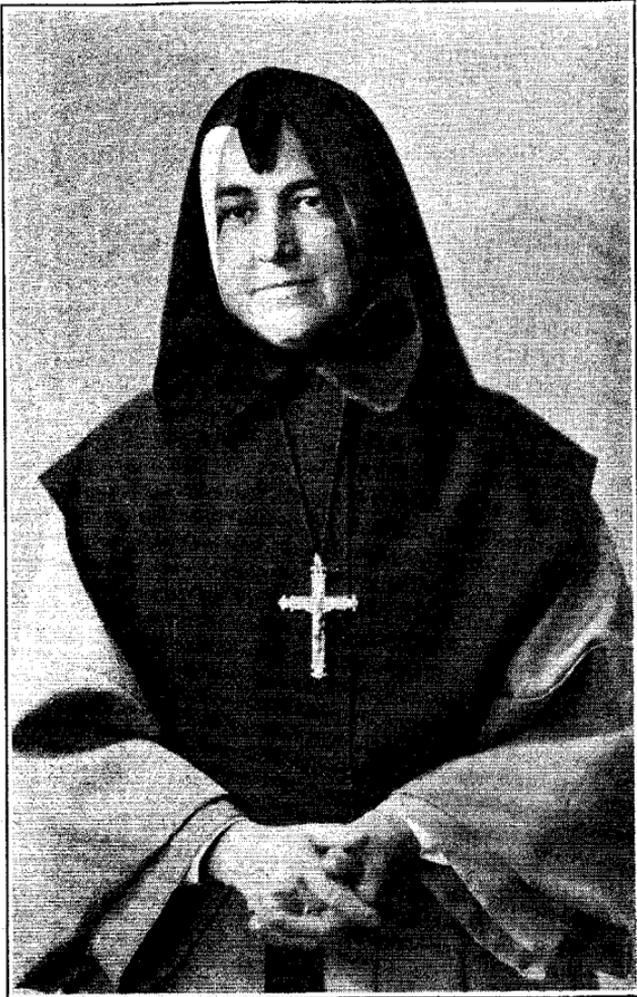
Les améliorations se font donc nombreuses, depuis ces dernières années surtout. Toute la maison est en parfait ordre. La chapelle est très bien. Le terrain à gauche du couvent a été transformé en une jolie terrasse entourée d'une allée bordée d'une haie de pins, que domine la statue de la Vierge Immaculée. Un grand et magnifique jardin potager, entretenu et aligné chaque année par un expert jardinier, à l'emploi du gouvernement de Québec, sert d'expériences pratiques aux élèves du cours ménager. En face du couvent se voit, en été, un beau parterre.



*Sr Ste-Thérèse, 1867, 1ère Supérieure
du Couvent de Montebello.*



*Sr St-Thomas, 1ère Supérieure de l'Ecole
Classico-ménagère de Montebello, 1914*



*Sr Marie-Blanche, supérieure actuelle
de l'École Ménagère régionale de Montebello*

LISTE DES SUPERIEURES ET NOMBRE
D'ELEVES (1867-1927)

	Supérieures	Années	Elèves	Pens.
Sœur	Ste-Thérèse	1867-1870	48 à 67	
"	d'Youville	1870-1872	68 " 76	
"	M.-M. Plante	1872-1873	73 " 73	
"	St-Raphaël	1873-1879	71 " 67	
"	Ste-Anne	1879-1885	79 " 82	
"	M. de la Victoire	1885-1886	80 " 80	
"	St-Benoît	1886-1891	80 " 96	
"	M. du Crucifix	1891-1897	96 " 110	
"	St-Arsène	1897-1903	110 " 125	
"	M.-Madeleine	1903-1909	125 " 130	
"	St-Thom. d'Aquin	1909-1911	135 " 140	
"	" "	1912 -	155	37
"	" "	1913 -	172	29
"	" "	1914 -	176	54
"	St-Emile	1915 -	180	53
"	"	1916 -	178	50
"	"	1917 -	218	53
"	"	1918 -	259	40
"	Ste-Blandine	1919 -	264	54
"	"	1920 -	266	55
"	"	1921 -	274	69
"	"	1922 -	261	71
"	Marie-Blanche	1923 -	244	67
"	"	1924 -	254	70
"	"	1925 -	231	72
"	"	1926 -	216	82
"	"	1927 -	215	78



Pensionnat de l'Ecole Classico-Ménagère de Montebello.

LISTE DES ELEVES DIPLOMEES
DU COUVENT

1882	1895
Poulin Louisa	Huneault Eva
Benoît Marie-Louise	Charlebois Joséphine
Benoît Laurence	Quesnel Marie-Anne
Racicot Dieudonné	Charlebois Cordélia
Carrière Toussaint	Barette Clara
1883	Pilon Analda
Régimbal Amanda	Taillefer Antoinette
1886	1897
Rousson Justine	Charlebois Pauline
1887	Trudeau Maria
Desjardins Anna	Lacroix Sophronie
Major Delphine	Major Eugénie
1888	Bertrand Eugénie
Désabrais Joséphine	1898
1889	Descours Julie
Taillefer Espérance	1899
Legris Elizabeth	Gariépy Julie
1891	Deslauriers Amanda
Thibodeau Marguerite	Poulin Eugénie
Lacombe Rose-Anna	Désabrais Rose-Anna
Racicot Augustine	Lanthier Aldéa
Legris Catherine	1900
1892	Ethier Antoinette
Tétrault Léontine	Chalifoux Cordélia
St-Germain Amanda	1901
1894	Gariépy Emélie
Thomas Aurélie	Chabot Amélie
Gariépy Edesse	Malo Rose-Anna
Thomas Odile	Barette Corinne

- 1902
Blais Espérance
Désabrais Pauline
- 1903
Charlebois Léontine
Pommainville Cécilia
Major Julie
Major Marie-Louise
Lacroix Albertine
Chauvin Marie-Louise
- 1904
Lamarre Aurore
Hébert Marie
Charlebois Ernestine
Lanthier Dora
Désabrais Valentine
Bourgeois Angéline
Daoust Aïana
- 1905
Gariépy Anysie
Legris Blanche
- 1906
Laflamme Amanda
Tague Bertha
- 1907
Hébert Anna
Corrigan Edmay
Prud'homme Laetitia
Lanthier Louisa
Chicoine Angéline
Racicot Ida
Bourgeois Léonore
Lalande Aurore
- 1908
Sarrazin Albertine
Kavanagh Bernadette
- Frappier Lèda
Landriault Ida
- 1909
Barolet Anne-Marie
Hébert Reine
Duchesneau Odile
Papineau Marguerite
Lavictoire Adine
Landriault Bertha
Millette Alexina
Renaud Albertine
Tague Anne-Marie
- 1910
Thomas Emélie
Bourdon Laura
- 1911
Castonguay Desneiges
Kavanagh Félixine
- 1912
Marchessault Gabrielle
Bissonnette Rose-Anna
- 1913
Kemp Mina
Tague Aurore
Bourdon Laurenza
Ouimet Aurore
Boivin Elizabeth
Quesnel Isabelle
Laflamme Ella
Racicot Marie-Louise
- 1914
Castonguay Clémence
Campbell Anysie
Boivin Théodora
Boyer Délisca
Séguin Bernadette

Côté Estelle	1918
Lefebvre Yvonne	Renaud Rolande
1915	Ménard Laura
Bricot Laurette	Quesnel Florence
Bourcier Marie	Laflamme Marthe
Pilon Florida	Castonguay Berthe
Brunet Valéda	Daoust Anastasia
Côté Eléonore	Kemp Yvonne
Charlebois Jeanne	1919
Racicot Jeanne	Cadieux Berthe
Lefebvre Albina	Kemp Jeanne
Gagnon Valéda	Bélisle Rosa
Paquette Idaise	Boyer Aurore
Aubin Régina	1920
Côté Jeanne	Carrière Laura
Paquette B.-Irène	Thibodeau Yvonne
1916	Périard Paulette
Benoit Emilienne	Lefebvre Marie-Jeanne
Bellavance Antoinette	1921
St-Denis Catherine	Désabrais Bertha
Papineau Marie-Anne	Thomas Juliette
Chevrier R.-Inidia	Thomas Aurore
Tague Jeanne	Côté Henriette
Aubry Emma	Bélisle Germaine
Lalande Berthe	1922
Frappier Elzire	Houle Irène
1917	Castonguay Anna-Marie
Mercier Alma	Racine Agathe
Kemp Yvonne	Duchesneau Albanie
Duchesne Yvonne	Ménard Berthe
Mercier Arthémise	Pesant Imelda
Daoust Anastasie	1923
Guindon Laurenza	Racine Agathe
Huneault Hermine	Charron Simonne
Chabot Marie-Rose	Houle Lucienne
Picard Augustine	Malette Lucile

Latour Laurette
 Lefebvre Marcia
 Trépanier Rose
 Ménard Léa
 Ranger Annette
 Boyer Alice
 Boyer Annette
 Courtemanche Jeannette

1924

Houle Lucienne
 Kemp Pearl
 Perrier Louise
 Soucie Graziella
 Bourgeois Yvonne
 Côté Marguerite
 Cyr Elianne
 Ayotte Jeannine
 Lauzon Yvonne
 Côté Violette
 Côté Yvette
 Maynard Géraldine
 Jalbert Dolorès
 Lemay Ida
 Gervais Emma

1925

Cyr Eliane
 Dacier Albanie
 Trépanier Bernadette
 Maynard Géraldine
 Lavigne Marie-Blanche

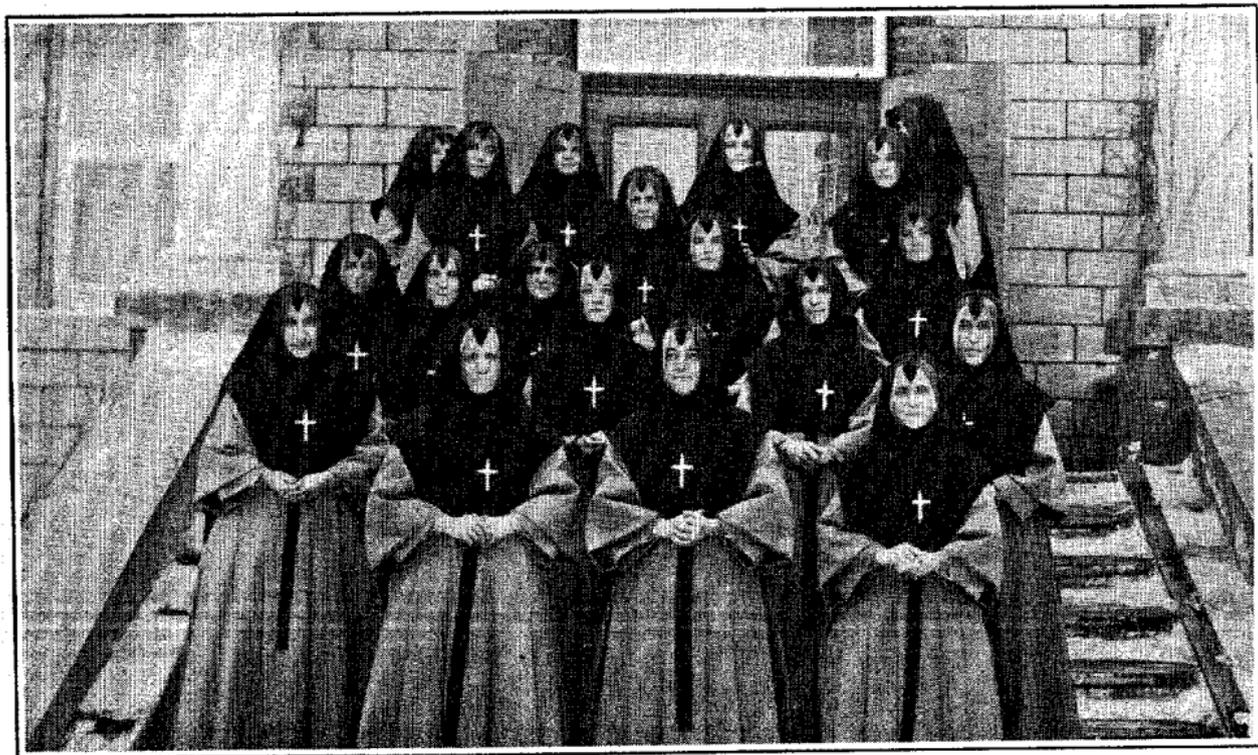
Caron Malvina
 Labelle Marie-Jeanne
 Thomas Florida
 Houle Marie-Ange
 Villeneuve Laurentia
 Charlebois Marie-Jeanne
 Desforges Fernande
 Désabrais Martha

1926

Charlebois Marie-Jeanne
 Labelle Marie-Jeanne
 Sénécal Françoise
 Laroche Estelle
 Fortin Lucienne
 Malette Laurette
 Gauthier Laurette
 Désabrais Marie-Jeanne

1927

Malette Laurette
 Gauthier Laurette
 Désabrais Marie-Jeanne
 Barbarie Marie-Jeanne
 Burke Ethel
 Guertin Marie-Jeanne
 Leduc Gabrielle
 Ethier Jeannette
 Major Aline
 Dacier Béatrice
 Vallières Laurenza



Groupe des Soeurs Grises de Montebello, 1928

II — LES RELIGIEUSES DE MONTEBELLO

I — Sœurs Grises d'Ottawa

Major Julie (Sœur de Mazonod), fille de Charles Major et de Odile Fournier; née le 22 juin 1846; entrée le 18 mars 1864; profession, 19 mars 1866.

Charlebois Solomée (Sœur St-Basile), fille de Basile Charlebois et de Joséphine Racicot; née le 16 août 1845; entrée le 5 août 1869; profession, 12 août 1871.

Charlebois Aurélie (Sœur Marie-Godefroi), fille de Basile Charlebois et de Joséphine Racicot; née le 21 décembre 1851; entrée le 18 août 1869; profession, 23 novembre 1871.

Charlebois Eulalie (Sœur Marie-Joséphine) fille de Basile Charlebois et de Joséphine Racicot; née en 1853; entrée le 14 novembre 1869; profession, 18 août 1872.

Jodoin Marie-Louise (Sœur St-Emile) fille de Joseph Jodoin et de Léocadie Fortin; née le 16 novembre 1862; entrée le 18 mai 1879; profession, le 18 octobre 1881.

Major Julie (Sœur de Mazonod), fille de François Major et de Eléonore Clairoux; née le 3 février 1867; entrée le 28 août 1883; profession, 18 juillet 1886.

Major Odile (Sœur Ste-Odile), fille de François Major et de Eléonore Clairoux; née le 12 octobre 1868; entrée le 26 juillet 1887; profession, 8 avril 1890.

Major Delphine (Sœur St-Honoré), fille de François Major et de Eléonore Clairoux; née le 19 septembre 1870; entrée le 19 août 1891; profession, le 3 janvier 1894.

Charlebois Adèle (Sœur St-Godefroi), fille de Norbert Charlebois et de Adèle Marier; née le 27 janvier 1872; entrée le 25 mars 1888; profession, le 30 juillet 1890.

Charlebois Marie-Louise (Sœur Marie-Salomée), fille de Norbert Charlebois et de Adèle Marier; née le 25 février 1871; entrée le 22 février 1895; profession, le 15 juillet 1897.

Thibodeau Eléonore (Sœur St-Eusèbe), fille de Eusèbe Thibodeau et de Virginie Lanthier; née le 27 février 1859; entrée le 4 août 1876; profession le 5 juin 1879.

Charlebois Elizabeth (Sœur St-Vincent-Ferrier), fille de Jérémie Charlebois et de Eloise Rollin; née le 6 février 1877; entrée le 30 juillet 1896; profession le 3 janvier 1899.

Charlebois Apolline (Sœur Marie de Bon-Secours), fille de Jérémie Charlebois et de Eloise Rollin; née le 6 septembre 1878; entrée le 8 mars 1897; profession le 15 juillet 1899.

Chalifoux Cordélia (Sœur St-Procule), fille de Jean-Baptiste Chalifoux et de Salomé Dalaire; née le 15 février 1883; entrée le 30 août 1902; profession le 3 janvier 1905.

Chalifoux Clara (Sœur Ste-Aline), fille de Jean-Baptiste Chalifoux et de Salomé Dalaire; née le 25 décembre 1873; entrée le 9 août 1901; profession le 5 janvier 1909.

Désabrais Ombéline (Sœur St-Firmin), fille de Moïse Désabrais et de Marie Pharand; née le 25 octobre 1890; entrée le 22 août 1908; profession le 3 janvier 1911.

Corrigan Edmée (Sœur Marie-Edmée), fille de Thomas Corrigan et de Anastasie Beaudry; née le 8 février 1891; entrée le 9 septembre 1912; profession le 3 janvier 1915.

Côté Eléonore (Sœur St-Léonidas), fille de Olivier Côté et de Emma Lavoie; née le 24 mars 1898; entrée le 31 août 1915; profession le 1 mars 1917.

Lavoie Albertine (Sœur Ste-Armelle), fille de Jean-Baptiste Lavoie et de Léocadie Laniel; née le 2 décembre 1898; entrée le 30 août 1916; profession le 13 août 1918.

Huneault Germaine (Sœur St-Ferdinand), fille de Joseph Huneault et de Marie Désabrais; née le 19 janvier 1896; entrée le 15 juillet 1918; profession le 16 juillet 1920.

Gollain Thérèse (Sœur Thérèse de la Croix), fille de Hubert Gollain et de Sara Villeneuve; née le 6 octobre 1897; entrée le 10 janvier 1919; profession le 4 janvier 1921.

Lavoie Elizabeth (Sœur Marie-Léocadie), fille de Jean-Baptiste Lavoie et de Léocadie Laniel; née le 7 juillet 1895; entrée le 19 janvier 1922; profession le 3 janvier 1924.

Cadieux Dorothee (Sœur Dorothee de Jésus), fille de Delphis Cadieux et de Joséphine Laviolette; née le 21 septembre 1903; entrée le 1 août 1922; profession le 15 juillet 1924.

Clavelle Angéline (Sœur Ste-Flavie), fille de Isidore Clavelle et de Louise Hilman; née le 14 mai 1881; entrée le 10 septembre 1896; profession le 16 juillet 1904.

Gervais Bernadette (Sœur Ste-Annette), fille de Edouard Gervais et de Geneviève Lavigne; née le 30 mai 1888; entrée le 26 septembre 1911; profession le 30 décembre 1918.

Gervais Céline (Sœur St-Aurèle), fille de Julien Gervais et de Angéline Rochon; née le 11 janvier 1897; entrée le 25 août 1912; profession le 10 juillet 1919.

Caron Antoinette (Sœur Paul-Olivier), fille de Olivier Caron et de Eugénie Aubry; née le 9 janvier 1903; entrée le 1er août 1924; profession le 16 juillet 1926.

Caron Juliette (Sœur Ste-Eugénie), fille de Olivier Caron et de Eugénie Aubry; née le 11 mai 1897; entrée le 15 janvier 1925; profession le 4 janvier 1927.

Gervais Antoinette (Sœur Marie du Sacré-Cœur), fille de Jean-Baptiste Gervais et de R.-A. Tessier; née le 20 mars 1904; entrée le 15 janvier 1926; profession le 4 janvier 1928.

Racine Agathe (Sœur St-François de Salles) fille de Téléphore Racine et de R.-A. Désabrais; née le 20 janvier 1906; entrée le 15 janvier 1926; profession le 4 janvier 1928.

Cadieux Irène (Sœur Cadieux), fille de Dolphis Cadieux et de M.-L. Laviolette; née en 1906; entrée le 1er août 1927.

Dacier Albanie (Sœur Dacier), fille de Gaspard Dacier et de Eva Giroux ; née le 12 décembre 1906 ; entrée le 1er août 1927.

II — Sœurs de la Providence

Bélanger Marguerite (Sœur Crescencenne), fille de Edmond Bélanger et de Marie Gascon ; entrée en 1905 ; profession, 1907.

Bélanger Emériza (Sœur Victorius), fille de Edmond Bélanger ; entrée en 1912 ; profession, 1915.

Bélanger Louisiana (Sœur Clémentia), fille de E. Bélanger ; entrée en 1916 ; profession, 1918.

Laflamme Béatrice (Sœur Ste-Adrienne des Anges), fille de Xavier Laflamme et de Emma Séguin ; entrée, 1925 ; profession, 1927.

III° — Servantes de Jésus-Marie (Hull)

Poulin Pauline-Emeline, fille de Ed. Poulin et de Eliza Charette ; entrée, 1917 ; profession, 1919.

IV° — Sœurs de l'Immaculée-Conception

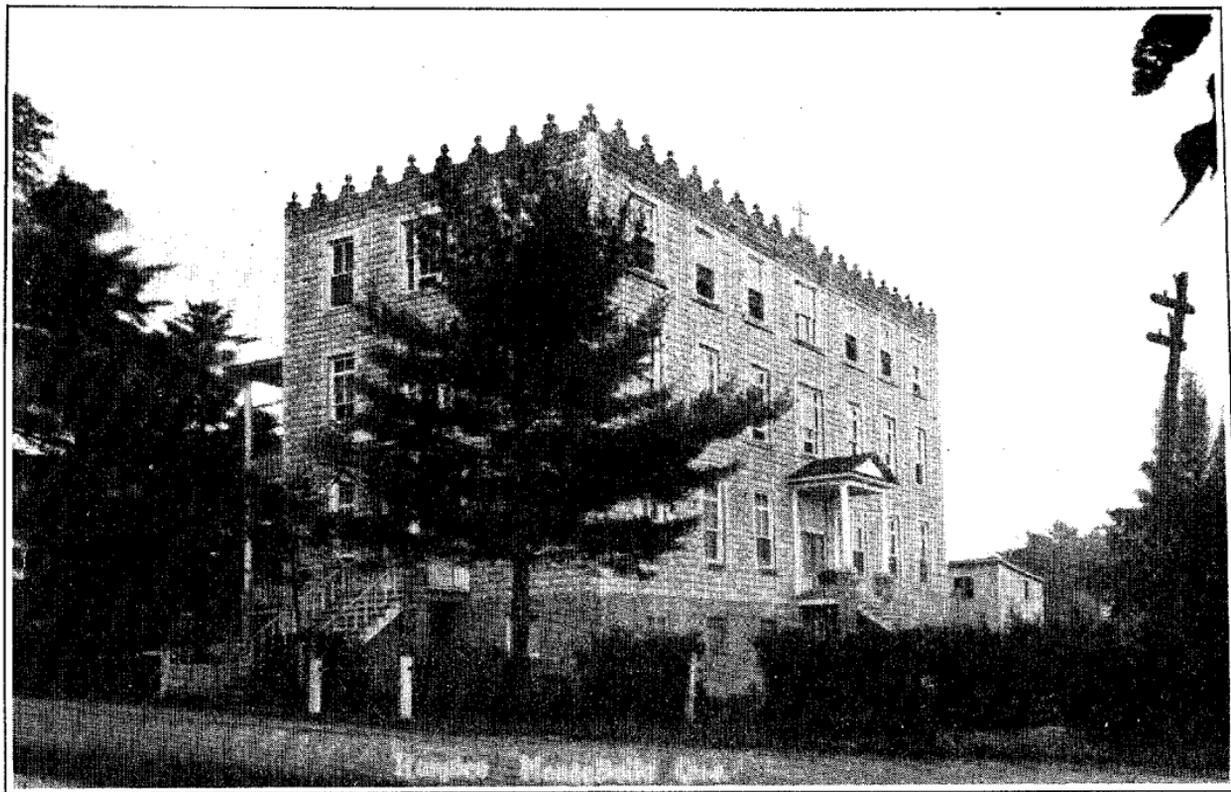
Chauvin Marguerite (Sœur Marguerite du Sacré-Cœur), fille de l'Honorable Hector Chauvin et de Henriette Bourassa ; née le 10 octobre 1898 ; entrée vers 1917.

V° — Sœurs de la Charité de St-Louis

Hébert Marie-Reine (Mère St-Arsène), fille de Arsène Hébert et de Azilda Bourassa ; née en 1893 ; entrée en 1911 ; professe en 1913 ; morte le 15 mai 1913.

VI° — Congrégation Notre-Dame

Major Marie-Louise (Sœur St-Grégoire le Grand), fille de François Major, cultivateur, et de Saladine Racicot ; née le 9 février ; entrée en 1911 ; professe en 1913.



Orphelinat de Montebello

CHAPITRE XXIII

Hospice Roy

SOMMAIRE. — Hôpital Roy. — Révérendes Sœurs Blanches de Lyon. — Débuts obscurs et pénibles de cet hôpital. — L'hôpital devient hospice, faute de malades. — Arrivée des Révérendes Sœurs Dominicaines des Trois-Rivières. — Lettre du P. Rouleau, O. P. — Approbation des évêques d'Ottawa et des Trois-Rivières. — Arrivée du P. Rondot, comme chapelain. — Premier salut du Saint-Sacrement. — Première Messe. — La nouvelle communauté ne fait que vivre. — Le curé Chamberland reconstruit et relève la maison. — Opposition. — Lettre de Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières. — Réponse à cette lettre. — Entrée des Révérendes Sœurs dans leur nouveau couvent. — L'hospice devient orphelinat. — Projet d'agrandissement. — Liste des Sœurs. — Liste des Chapelains. — Nombre d'orphelins.

Hôpital Roy. — Les débuts de cette institution de charité sont très obscurs et sa fin encore plus. Tout ce que nous savons, c'est que les fondateurs, alors domiciliés à Montebello, y ouvrirent, en 1910, un minuscule hôpital et le tinrent en opération, pendant quelques mois, au prix de grands sacrifices, pour le confier ensuite à deux Sœurs Blanches de Lyon qui avaient quitté leur couvent en Arménie pour tenter fortune en Amérique. — Tout alla bien d'abord. On rêvait même l'établissement d'une maison-mère à Montebello. Déjà le noviciat avait ouvert ses portes... enfin la nouvelle fondation semblait devoir prendre des proportions réelles lorsque tout sombra péniblement. La supérieure, Sœur Catherine de Sienne, partit pour la France. Sa compagne, Sœur Marie-Marguerite, entra chez les Sœurs Dominicaines des Trois-Rivières.

Le petit hôpital avait vécu en tout quatorze mois et fait du bien. En foi de quoi, j'apporte le témoignage de la fondatrice, inscrit dans les annales de la Communauté :

“Vous n’ignorez pas, ma Sœur, que mon mari et moi avons fondé, à Montebello, un petit hôpital pour les pauvres. La croix d’abord s’est dressée de part en part et nous a donné confiance. Depuis quatorze mois des pauvres sont soignés chez nous — dix-sept — malgré l’hébahissement des paysans, la critique et, disons-le, aucun encouragement de la part de ceux qui, il nous semblait, auraient dû nous soutenir . . .

Quoiqu’il en soit, mon petit hôpital résiste à tout; fier et droit ayant été baptisé le 30 avril, mis sous le vocable de Notre-Dame du Rosaire, et ayant pour colonnes St-Dominique et Ste-Catherine de Sienne. Le Saint-Sacrement y a été déposé par le Révérend Père Rouleau, et Mme Bain qui est l’âme de l’hôpital était prieure du Tiers-Ordre de Montréal dont je fais partie moi-même. Ceci vous expliquera pourquoi nous avons tourné les yeux vers vous. (Lettre, 3 juillet 1911, à la prieure des Dominicaines.)”

Ce témoignage était un peu exagéré. Les paysans de Montebello ne se laissèrent pas ébahir pour si peu . . . L’encouragement voulu a été donné, mais incompris. Passons maintenant à la seconde phase de l’institution.

Hospice Roy. — A toute chose malheur est bon, dit le proverbe. C’est bien ce qui arriva au sujet du petit hôpital qui disparut, mais pour faire place à un petit hospice, ce qui était infiniment plus pratique dans une paroisse de campagne. Ce changement valut aussi à Montebello l’établissement d’une communauté de Sœurs Dominicaines qui prêchent en exemple, du matin au soir, la piété et le dévouement.

La nouvelle communauté arriva à Montebello le 14 juin 1912. Ce même jour, l’annaliste du couvent précise ces quelques faits importants: “Puisque la divine Providence a bien voulu choisir le beau jour de la fête du Sacré-Cœur pour inaugurer cette mission de Montebello, daigne ce divin Cœur bénir ce modeste hospice et les ouvrières choisies pour cette portion de la vigne du père de famille. Daigne aussi notre

bienheureux père Saint Dominique du haut du ciel, selon sa promesse, nous protéger et nous conserver dans toute la ferveur de la sainte observance.

“Tout est providentiel! Ce fut en janvier 1911, que nous eûmes les premières propositions de cette fondation, venant du Révérend Père Rouleau: “Seriez-vous en état, et quand, disait-il, d’accepter une petite fondation de nos côtés (Ottawa)? Des âmes généreuses ont commencé une œuvre qui, jusqu’à présent a été un minuscule hôpital, mais qui pourrait être un hospice, un orphelinat, une maison de famille ou une école ménagère, etc., et deux ou trois Sœurs pourraient suffire pour commencer. Je crois que les bienfaiteurs seraient disposés à céder la propriété de la maison toute neuve, avec une ravissante chapelle et un bon morceau de terrain, à la condition que les Sœurs fassent vivre et développent à leur gré cette fondation naissante . . .

Veillez, ma bonne mère, y réfléchir sérieusement devant Dieu, et me donner votre réponse aussitôt que possible.”

Les pourparlers durèrent plusieurs mois, et ce n’est que le 4 juin 1912, que le conseil des Mères Dominicaines accepta cette mission.

Le jour suivant, Monseigneur F.-X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières y donna son adhésion: “Pour les graves raisons qui m’ont été exposées, disait sa Grandeur, je vous autorise, Mère Prieure, à entreprendre l’œuvre proposée à Montebello. C’est une grande charité à faire, je suis sûr que Dieu vous en récompensera.

F.-X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières.

5 juin 1912.

Monseigneur H. Gauthier, d’Ottawa, donna également son autorisation pour l’entrée de cette nouvelle communauté dans son diocèse. Le lendemain de l’arrivée des Sœurs à

Montebello, sa Grandeur daigna même leur faire une visite de quelques heures et manifesta sa joie de leur entrée dans son diocèse, ce qui consola et réjouit grandement les bonnes sœurs.

Le surlendemain, grande joie encore, causée par l'arrivée du Père Rondot, o. p., comme chapelain. Epuisé et souffrant, il venait ici refaire ses forces tout en remplissant parfaitement son nouveau ministère.

Le 25 du même mois, fut donné à l'hospice, le salut du St-Sacrement. Voici les judicieuses remarques de l'annaliste à ce sujet: "Nous avons le salut du Saint-Sacrement, c'est la première fois depuis notre arrivée. Il fut donné par un Père Dominicain (P. Rondot), de même que la première messe fut dite par un père de notre ordre. Saint Dominique doit sourire en voyant cette humble petite mission tenue par ses filles et chaque premier office donné par un Père de notre ordre!!!

"Nous recevons, le 27, la visite de deux religieuses, enfants de la paroisse, une Sœur de la Providence et une Sœur de Ste-Anne. Ces religieuses ayant entendu parler de notre fondation désiraient connaître un peu la communauté. C'est le cas de dire que nous sommes en spectacle à Dieu et aux hommes. Dieu scit béni!"

Tout alla donc bien pour commencer. Beaucoup de visiteurs distingués avaient semé la joie et l'espérance dans la petite communauté naissante. Seulement les bonnes sœurs avaient ouvert un hospice et leur mission ne consistait pas à recevoir seulement des visiteurs, il leur fallait des pauvres, des affligés, enfin des sujets d'hospice, sinon l'échec de l'hôpital Roy allait se répéter. Ce fut le grand sujet de crainte, quatre années durant, où on parvint à héberger à peine cinq ou six enfants annuellement. Le zèle des Sœurs ne faisait pas défaut, mais le local manquait, la maisonnette était impropre à une œuvre de charité de ce genre. On avait voulu faire petit et grand à la fois, et en somme, on avait peu fait.

Le découragement, de part et d'autre, s'accroissait. Dès la première année, Mme X écrivait à la supérieure du couvent, Ste-Catherine de Sienne: "Ma chère Mère, j'ai les plus tristes pressentiments sur la fondation de Montebello. Votre Mère (Sœur St-Hyacinthe), dans une réponse à mon mari, lui dit ceci: Il est bon de se rappeler qu'avec la fondation les Constitutions étaient acceptées implicitement, sans quoi, nous n'aurions pas accepté cette œuvre... Mon mari lui a répondu qu'étant lié, lui, par sa parole, il la dégageait, elle, de la sienne, si bon le lui semble.

Le reste est au bon Dieu et que sa sainte volonté soit faite! Je n'ose plus faire un mouvement dans la crainte de voir tomber les débris de mon idéal." (Lettre, 12 novembre 1912).

Le choc en retour ne brisa rien cette fois, mais la communauté continua à vivre comme avant.

Au printemps de 1914, le curé Chamberland anxieux de garder les Sœurs Dominicaines dans sa paroisse, mais voyant que leur hospice serait bientôt en faillite et une œuvre morte, résolut de relever à tout prix cette œuvre si belle et si nécessaire, comptant sur l'aide de Dieu et des hommes.

Après des pourparlers avec les autorités religieuses et avec M. Roy il fut convenu qu'on laisserait construire une nouvelle maison pour les Sœurs, près de l'église, sous les soins et la direction du curé. Et, le jour suivant, M. Roy annonçait la nouvelle à la supérieure de l'hospice: "Enfin, la réponse est finale, disait-il, et vous pourrez, selon votre désir, chanter le Magnificat ou le De Profundis. La translation de l'hospice est affaire décidée, et j'espère que tout le monde sera content. A tout peser les choses seront mieux ainsi. Vous pourrez, j'espère, entrer dans le nouvel hospice, dès l'automne, pour oublier tous les petits ennuis que vous avez eus dans le tout petit coin que le Bon Dieu a plus d'une fois béni."

Mais M. Roy, pour des raisons qu'il croyait valables, changea vite d'opinion, et fit même du zèle, en sens contraire, auprès des autorités de Trois-Rivières. En foi de quoi, je cite la correspondance échangée à ce sujet entre Monseigneur Cloutier et le curé M. Chamberland :

Evêché des Trois-Rivières, 17 janvier 1917.

M. l'abbé M. Chamberland, curé,

Cher Monsieur,

J'ai eu à discuter, hier, avec nos Sœurs Dominicaines le projet de transporter l'Institut Roy, près de l'église, dans une bâtisse nouvelle à être construite. Le résultat de la discussion a été que, s'il est possible, les Sœurs mettraient plutôt fin à leur œuvre de Montebello, comme le leur permet leur contrat avec M. Roy, et s'en reviendraient tout simplement aux Trois-Rivières.

Mais, avant de prendre cette décision, elles m'ont prié de vous en écrire, pour savoir ce que vous en pensez.

Les raisons qui inclinent les Sœurs à se retirer sont :

1° — Une lettre reçue de M. Roy, qui indique que, dans le cas d'un nouvel établissement par elles à Montebello, les ennuis déjà si nombreux qu'elles ont eus ne sont pas terminés.

2° — La, quasi impossibilité où elles se trouveraient d'emprunter pour couvrir une partie des frais de la nouvelle bâtisse, les dettes de la communauté étant déjà très lourdes.

D'un autre côté, elles ont considéré que, pour vous, il serait plus simple de confier ce nouvel hospice aux Sœurs Grises que vous avez déjà pour les écoles, et qui, sans doute, seraient contentes de recevoir cette nouvelle marque de confiance. Comme cela l'Institut Roy disparaîtrait sans tambour ni trompettes et la paix règnerait.

Que pensez-vous de cela? Je serais content de le savoir, le plus tôt possible. Dans le cas où ce projet vous agréerait, quand pourriez-vous vous charger des enfants, et laisser le champ libre aux Sœurs Dominicaines?

Vous comprenez facilement que tout cela requiert de la discrétion, jusqu'à ce que les choses soient terminées.

F.-X., évêque des Trois-Rivières

Voici maintenant la réponse du curé Chamberland à la lettre ci-haut :

A Sa Grandeur Monseigneur F.-X Cloutier,

Evêque des Trois-Rivières.

Monseigneur,

La décision prise au sujet de l'hospice Roy me fait mal au cœur. J'avais pourtant offert pour le succès de l'œuvre jusqu'au dernier sou de mes épargnes, et on avait paru enchanté de l'offre. Mais voilà maintenant qu'on me présente le spectre de M. Roy et l'emprunt d'argent comme obstacles; c'est-à-dire, deux raisons diplomatiques, peut-être, mais non réelles. En premier lieu: je sais par la teneur du contrat, passé entre les Révérendes Sœurs et M. Roy, que celles-ci peuvent en tout temps résilier ce contrat... En second lieu: je dois supposer que l'emprunt d'argent était prévu lorsque les bonnes Sœurs m'ont proposé d'en payer l'intérêt.

Monseigneur, je ne veux pas jouer au naïf ou à la diplomatie en cette affaire. Je réitère mes offres, et, si on les refuse et décide le rappel des Sœurs, je prie alors respectueusement votre Grandeur de le faire sans plus retarder ou de leur donner un chapelain.

Votre Grandeur ne peut pas compter sur ma discrétion en cette affaire. Je dois contremander des ordres pour sable et matériaux, et j'en donnerai les véritables motifs.

Veuillez me croire Monseigneur,

Votre très respectueux

M. Chamberland, prêtre-curé.

Montebello, 20 janvier 1917.

Après ces échanges de lettres et des pourparlers divers, il fut décidé que les Sœurs Dominicaines resteraient à Montebello, sans être, à l'avenir, sous la régie des laïcs.

M. le curé, n'ayant plus d'entraves, se mit aussitôt à l'œuvre. Le 11 janvier 1917, il avait fait adopter unanimement en assemblée de paroisse la résolution suivante: "que la fabrique de Notre-Dame de Bonsecours de Montebello fasse donation entre-vifs et irrévocable, à la communauté des Révérendes Sœurs Dominicaines d'un certain terrain, situé en cette paroisse, près de l'église, contenant 450 pieds de largeur par 150 pieds de profondeur, faisant partie du lot numéro 167, du cadastre officiel de la dite paroisse, dans le but d'y établir un hospice pour la dite communauté, avec la condition que la donataire sera tenue de clôturer la partie qu'elle acquiert... et, que le dit terrain ne pourra jamais changer de destination..."

Monseigneur Gauthier d'Ottawa avait précédemment donné son approbation à ce don de terrain par la fabrique. (Lettre, 5 décembre 1916).

Les travaux de construction commencèrent au printemps et marchèrent rapidement. Le curé fit preuve d'une activité fébrile: donnant son argent et son temps, se tenant sur le chantier, encourageant les ouvriers et surveillant les travaux; rien ne lui coûta. La charité inspirait ses actions, sachant que

ceux qui auront procuré l'instruction à un grand nombre d'enfants seront comme des étoiles et brilleront pendant toute l'éternité.

En décembre, les travaux étaient en grande partie terminés. Une construction en pierre artificielle de trois étages, ayant 50 pieds de largeur et 100 pieds de profondeur, au coût approximatif de \$15,000.00, était livrée aux Sœurs pour la somme de moins de \$10,000.00. Le solage, le rez-de-chaussé, le sable et le ciment pour les pierres artificielles furent entièrement aux frais du curé, de sorte que cette maison, portant le nom d'"Hospice Roy", est celle du curé et des Sœurs. Seulement, il est reconnu que la famille Roy aide puissamment aujourd'hui à la communauté des Dominicaines. Tout de même, il serait de haute et de saine convenance que cette institution soit décorée du beau nom de "Orphelinat du Sacré-Cœur" de Montebello, étant connu que le cœur de Jésus peut donner asile à tous les bienfaiteurs. En outre, cette maison, qui est purement et simplement réservée aux enfants orphelins ou autres, porterait son véritable nom: orphelinat.

Le déménagement pour le nouvel orphelinat se fit le 13 décembre. Je laisse à l'annaliste le récit de ce remue-ménage:

"M. le vicaire vint dire la dernière messe à notre petit hospice. Il consomme les saintes espèces, éteint la lampe, vide le tabernacle et purifie les vases sacrés. C'en est fait! le divin Prisonnier a quitté cette humble demeure. Dans quelques heures, ce sera notre tour. Aussitôt après le déjeuner le va-et-vient recommence de la cave au grenier. Le brouhaha se continue jusqu'au coucher du soleil. Vers les quatre heures, c'est le départ du dernier contingent... C'est donc l'heure des adieux à ce cher petit théâtre des premières souffrances et des premiers dévouements, comme aussi des premières bénédictions... Enfin, nous voilà rendues dans le nouveau couvent. Ce n'est pas encore très attrayant, mais qu'importe..."

La première messe fut célébrée par M. le curé le 22 décembre. Mais la bénédiction solennelle du couvent n'eut lieu

que le 17 septembre 1918, par Monseigneur F.-X. Brunet, évêque de Mont-Laurier. L'annaliste en donne ce compte rendu : "A onze heures, nous installons nos enfants sur le perron d'en avant pour le passage de Monseigneur. Dieu soit béni ! Le Père Hamel est dans l'auto... A quatre heures, bénédiction de notre couvent. On se dirige de notre côté en procession, les confirmés en tête, suivis du public et du clergé. La foule se place en face du couvent pour entendre le sermon donné par le Père Hamel, o. p. Deux Sœurs conduisent ensuite sa Grandeur dans tous les appartements de la maison pour en faire la bénédiction. Puis, c'est au tour du public à visiter. Nos jeunes filles du cercle Ste-Elizabeth nous ont ramassé la jolie somme de \$50.00."

Dès la première année, le nouveau couvent commença à se remplir de petits orphelins. On songea même, l'année suivante, à l'agrandir. Le conseil général passa une résolution à cet effet, le 11 mai 1919. Le 14, Monseigneur des Trois-Rivières y donna son consentement.

Mais on n'avait pas compté avec le vouloir de M. et Mme Roy. L'agrandissement n'allait pas à ces insignes bienfaiteurs. "Une lettre de M. et Mme Roy nous annonce qu'ils sont loin d'être en faveur du projet d'agrandissement, écrivait l'annaliste du couvent, le 4 juin. L'œuvre de Dieu n'est pas celle des hommes; laissons faire la Providence en nous contentant de prier pour que tout s'arrange pour la plus grande gloire de Dieu."

Cette intrusion de la famille Roy ne s'explique pas, sachant surtout que l'orphelinat n'était plus son œuvre.

Bien qu'elles soient très à l'étroit, aujourd'hui — signe de progrès — les bonnes Sœurs n'en font pas moins œuvre prospère et de grande bienfaisance. Malgré son éloignement de la maison-mère, la petite communauté de Montebello en reçoit la chaleur et la vie, à des époques fixes, des autorités diocésaines, de la prieure générale, des Pères Dominicains et autres visiteurs distingués.

On voit parfois sur les murs, dans la chapelle d'une communauté, un tableau renfermant un gros cœur, d'où sortent des fils d'or au bout desquels pendent d'autres cœurs plus petits. Ce gros cœur est la figure d'une maison-mère, et les petits cœurs figurent les diverses missions de la communauté, répandues à travers tous les pays, mais unies à la maison-mère par le fil d'or de la charité. (Abbé Dugas).

Ce n'est que justice encore de rappeler ici que les sœurs ont sans cesse été l'objet d'une bienveillance marquée de la part de tous les paroissiens de Montebello.



Membres de l'ouvroir de l'orphelinat de Montebello

Liste des Sœurs de l'Hospice Roy

Mère Marie-Alexandrè, Supérieure (1912)
 Mère Catherine de Sienne, Supérieure (1912-1915)
 Mère Ste-Rose de Lima, Supérieure (1915-1920)
 Mère Marie-Alexandre, Supérieure (1920-1926)
 Mère Marie-Joseph, Prieure (1926-19....)

Sœur Léon du Sacré-Cœur	Sœur Thérèse de l'Enfant-J.
" Marguerite-Marie	" Marie de l'Enfant-J.
" Jourdain de Saxe	" Dominique du Rosaire
" Marie-Barthélemie	" Marie du St-Sacrement
" Antonin de Jésus	" Madeleine de la Croix
" Agnès du Sacré-Cœur	" Marie de la Victoire
" Raymond de Pennafort	" Albert-Marie
" Thomas d'Aquin	" Marie de l'Annonciation
" Claire d'Assise	" Marie de la Nativité
" François-Xavier	" Marie-Ephrem
" Catherine de Ricci	" Jean de la Croix
" Thérèse du Carmel	" Marie-Amédée
" Marie-Mannès	" Paul-Dominique
" Marie-Reginald	" Isabelle du St-Esprit
" Marie-Alphonse	" Marie-Raphaël
" Pierre de Véronne	" Marie-Ymelda
" Marie-Bernard	" Marie de l'Incarnation
" Marie de la Charité	" Marie du Rosaire
" Marie de Montfort	" Jean-Marie

Liste des Chapelains de l'Hospice

Rév. Père Rondot, o. p. (23 juillet 1912 au 12 mai 1913).
 Rév. Père Desjardins (11 juin 1914 au 12 juin 1916).
 Rév. Père Boisvert (10 sept. 1916 au 14 janvier 1917).
 Rév. M. Witmore (28 juillet 1921 au 18 septembre 1924).
 Rév. A. Roy (16 mai 1925 au 29 septembre 1925).
 Rév. J. Chadillon (15 mars 1926...)

Nombre d'orphelins

Années	Nombre	Années	Nombre	Années	Nombre
1912	1	1919	30	1925	65
1913	7	1920	41	1926	68
1915	12	1921	52	1927	70
1916	14	1922	60	1928	72
1917	20	1923	64		
1918	26	1924	67		



*M. Théodore Owen, gérant de la
Cie Owen's Bros de Montebello*

CHAPITRE XXIV

L'industrie à Montebello

SOMMAIRE. — *Industrie forestière. — Petites Scieries. — La Cie Owen. — La Cie Haskell. — Industrie agricole. — Construction du chemin de fer C. P. R. — Les premières fromageries. — Cercle des Fermières. — Liste des officiers du cercle. — L'aqueduc. — Eclairage à l'électricité. — La Voirie. — Le Service postal.*

On peut dire que la paroisse de Montebello a toujours été soutenue, au point de vue de la vie matérielle par les deux industries forestière et agricole. Cependant la première eut toujours la primauté.

Industrie forestière. — Au commencement du dix-neuvième siècle dans les premiers temps de la colonie, la seigneurie de la Petite-Nation était une vaste forêt de conifères et de bois franc.

Aussi les chantiers ne tardèrent point à s'ouvrir nombreux et le commerce du bois se fit sur une grande échelle, par voie d'eau. La coupe du bois, le flottage et l'encagement des billots attirèrent les voyageurs en grand nombre.

Naturellement, les premiers colons de la Petite-Nation profitèrent de l'aubaine des chantiers, n'ayant d'ailleurs que ce moyen de subsistance. Mais ils y prirent malheureusement trop de goût aux dépens de l'agriculture, goût qu'ils inculquèrent profondément dans l'âme de leurs enfants et de leurs suivants dont plusieurs croient sérieusement que ce n'est pas leur terre qui doit les faire vivre, mais que ce sont eux qui doivent faire vivre leur terre en allant dans les chantiers. Cependant cette plaie sociale est en voie de guérison et devra

bientôt se cicatriser, puisque la forêt, ici, est complètement ruinée.

Voici maintenant, à peu près par ordre de date, le nom des personnes qui dévastèrent la forêt sans méthode et avec peu de profits pour les censitaires, vu le manque d'usines et de scieries, vu aussi les faibles gages : les MM. Clarke, Knapp, Tucker, Clifford, Frs Fortin, Cook, M. Beaudry, Burroughs, Blackader, Thomson, Taylor, Murray et Roche Major, Taillefer. Ces deux derniers tout en faisant le commerce du bois de corde, tenaient en opération deux petites fabriques de potasse, au village de Montebello (vers 1850 à 1863), et un petit moulin à scie, "le moulin Major", sur les bords de la Saumon (vers 1846 à 1865).

Le déboisement fut plus méthodique avec la compagnie Owen & Owen's Bros. qui commença à opérer, vers 1860. Si celle-ci fit une large éclaircie dans la forêt, elle en fit au moins grandement bénéficier la paroisse de Montebello. Aussi, les paroissiens se montrèrent en général toujours respectueux et reconnaissants envers les MM. Owen.

La Cie Owen commença d'abord par faire le commerce du bois de corde sur une grande échelle, par eau ; elle avait ses barges, ses toueurs, etc., et donnait de l'ouvrage à tous les journaliers de l'endroit. Les gages n'étaient pas élevés, mais on vivait à l'aise.

En 1873, la compagnie fit construire une petite scierie, presqu'en face de l'église de Montebello, sur le bord de l'Ottawa, laquelle fut complètement détruite par le feu en 1876.

En 1880, M. Achille Gariépy construisit à son tour un petit moulin à scie, près du quai Major, à quatre arpents environ de l'ancien moulin, lequel eut, en 1903, le même sort que son devancier.

En 1901, la Compagnie Owen éleva sur les ruines de son ancien moulin une grande scierie, tenue en opération jusqu'en

1927, mais qui garde le silence depuis, et pour combien de temps? Personne ne le sait.

Mais le Compagnie Haskell de Fassett, établie en 1904, est celle qui a été la plus préjudiciable aux intérêts matériels et autres, je dirai de toute la seigneurie de Montebello, et qui a donné pour toujours le coup de mort à son industrie forestière, aidée en cela par la compagnie d'alcool de bois. Avant longtemps, ces deux ogres auront probablement disparu pour toujours de nos endroits. Qu'il en soit ainsi!

Industrie agricole. — Le premier rang de la paroisse de Montebello ouvert au défrichement fut celui de la rivière ou rang du front. Là, le sol est très fertile, beaucoup plus qu'ailleurs. Déjà, en 1850, on y comptait plus de quatre mille acres bien défrichées. Par contre, les autres rangs n'en comptaient pas plus que mille acres, en tout. Les chantiers et le manque de débouchés pour l'écoulement des produits constituaient les deux plus grands obstacles.

En 1877, la voie ferrée du Pacifique Canadien et la construction d'une gare de chemin de fer donnèrent un grand élan à l'agriculture et le défrichement progressa dans tous les rangs de la paroisse. Seulement il restait toujours l'appât des chantiers. Le sol se défrichait, mais il restait inculte. La pauvreté régnait quand même chez la classe agricole.

Ce n'est que quinze ans plus tard que les cultivateurs prirent le dessus, alors que l'industrie laitière vint faire surgir du sol une source de richesse et de bien-être inconnue jusqu'alors.

C'est en 1865 que la première fabrique de la province de Québec fut inaugurée par M. James Burnett dans le comté de Mississiquoi. Mais ce ne fut qu'en 1875 que l'industrie commença à s'implanter sérieusement au cœur même de la province. Tout en suivant de loin les progrès de cette fructueuse industrie, les habitants de Montebello attendirent quinze années encore avant que de s'y livrer. Ce n'est qu'en l'année

1891 qu'ils ouvrirent une première fromagerie, dans le rang du front, sur la terre de M. P. Huneault dont le fils, M. Ferdinand, jeune homme très avisé en science agricole et fromager lui-même de son métier, en fut l'initiateur et le propriétaire. Cette fromagerie fut remplacée par une plus moderne qui est encore en opération, mais à Fassett. M. Louis Bourdon en est le propriétaire.

En 1902, M. Albert Lanthier construisit aussi une fromagerie, dans la côte Azélie, sur le terrain de M. David Gagné, laquelle fut en opération jusqu'en 1923.

En 1913, M. Ferdinand Huneault construisit une fromagerie au village de Montebello, mais la vendit, quelques années après, à M. Ed. Major, qui la revendit à M. Alfred Deschamps. Cette fromagerie cessa d'opérer, en 1925.

Aujourd'hui, il n'y a ni fromagerie, ni beurrerie dans la paroisse. Le lait et la crème se vendent à domicile ou s'expédient par les chars, à Ottawa ou à Montréal. C'est malheureux, tout de même, que nos petites industries de paroisse disparaissent ainsi graduellement. Mais comment y mettre des entraves? Cette dernière manière de faire semble, pour le moment, plus rémunératrice.

Cercle agricole. — En 1891, un cercle agricole fut établi et fonctionna bien pendant les premières années, mais finit ensuite par se confondre avec une société d'agriculture dont le siège est à Papineauville.

Il y a bien à Montebello tous les éléments voulus pour rendre cette société prospère. Les principaux éleveurs d'animaux de race du bas du comté résident à Bonsecours. La grande ferme du feu sénateur Owen que tient aujourd'hui, M. Pesant a été pendant vingt ans un modèle du genre. Aujourd'hui encore, une soixantaine d'animaux de cette ferme sont enregistrés. D'autres cultivateurs marchent aussi dans la voie du progrès. Le concours de ces intelligents fermiers contribuera grande-



Cercle des Fermières de Montebello

ment à rendre les expositions du comité de Papineau utiles et intéressantes.

Cercle des fermières. — Depuis 1921, Montebello a son cercle des fermières avec cent deux membres inscrits. En voici l'historique: Je laisse la parole à l'annaliste du cercle.

“Au mois de juin 1921, dans la grande salle de l'École Ménagère des Révérendes Sœurs Grises de la Croix, des dames conférencières, députées par le gouvernement de Québec, donnaient un cours d'enseignement ménager de trois jours aux élèves du couvent et aux dames de la paroisse. Ces conférencières étaient M^{me} Lacroix et Mlles Leblanc et l'Abbé.

Mademoiselle Leblanc nous expliqua le fonctionnement d'un cercle de Fermières et nous encouragea fortement de fonder un de ces cercles dans notre paroisse.

Toutes enthousiasmées sous la parole convaincante de l'habile conférencière, nous résolûmes sur le champ de fonder un cercle.

Mesdames Aubry et Huneault prirent l'initiative de la chose, mais ce ne fut qu'à l'automne qu'elles purent mettre le projet à exécution. On appela une première assemblée le 26 novembre, et 22 membres s'inscrivirent ce jour-là.

Furent élues officières pro-tempore: Mesdames Jérémie Charlebois, présidente; Fortunat Aubry, vice-présidente; Ferdinand Huneault, secrétaire; Monsieur le curé M. Chamberland accepta d'être notre aumônier.

On s'adressa ensuite à M. Désilet qui nous fournit un questionnaire à remplir. Cette formalité remplie et le questionnaire renvoyé à Québec, on reçut avis que notre cercle était rangé sur la liste régulière des cercles de fermières et bénéficierait, à l'avenir, de l'octroi et autres avantages accordés ad hoc.

Depuis sa fondation ce cercle fonctionne à merveille. On parle et on travaille; et on finit toujours par mettre, sur le

métier, plus de laine que de bavardage. Chaque année, le cercle donne, avec grand apparât et force objets une belle exposition. Les prix pleuvent et manquent encore. Le cercle a aussi à sa disposition et gratuitement la bibliothèque paroissiale, ce qui est un avantage intellectuel fort nécessaire et fort apprécié. Donc, si les hommes, ici, ne se remuent pas davantage, ils seront vite dépassés par ces abeilles qui butinent déjà sur plusieurs sciences agricoles et en prennent le nectar. En avant!

*Liste des présidentes, Vice-présidentes, Secrétaires
et Bibliothécaires.*

Présidentes: Mesdames Jérémie Charlebois, F. Aubry, F. Huneault, Alexandre Sauriol.

Vice-présidente: Mesdames F. Aubry, J. Pesant.

Secrétaires: Mesdames F. Huneault, Annette Cadieux, William Lefebvre.

L'aqueduc. — En 1873, M. Joseph Gariépy, cultivateur, à Montebello, commença l'installation d'un aqueduc au village. A cette époque, c'était hardiesse que de se lancer dans de pareilles entreprises, mais notre homme savait ce qu'il faisait; il était facile à prévoir une augmentation du nombre de familles pour le village. L'entrepreneur se mit donc résolument à l'œuvre, fit lui-même, du moins en grande partie, les tranchées et prépara une centaine de conduits en pin rouge qu'il mit en place en septembre, et, vers la mi-octobre, tout le réseau fonctionnait à merveille.

La prise d'eau de l'aqueduc était à la décharge d'un petit ruisseau dans le grand ruisseau du domaine seigneurial, au nord du terrain du cimetière. De là, le réseau suivait le grand cours d'eau, sur l'espace de vingt arpents jusqu'à la rue principale et bifurquait ensuite en tous sens pour alimenter le village.

En 1831, la prise d'eau fut transférée sur l'emplacement du propriétaire, vingt arpents plus haut que le chemin de fer.

En 1896, M. Gariépy vendit l'aqueduc à l'Honorable Hector Chauvin qui en céda la moitié des parts au maire F. Aubry en 1902, et l'autre moitié en 1918. Ce dernier lui fit subir de grandes réparations; en remplaçant les conduits en bois par des tuyaux en fer galvanisé, et en faisant entourer la source d'eau par un bassin en ciment pouvant contenir trente mille gallons d'eau.

En 1925, M. Aubry fit ajouter une autre prise d'eau en aval de la première. Ce dernier réseau est alimenté par un bélier hydraulique, placé à l'endroit de l'ancien petit moulin à carder (1847-1866). Cette machine refoule l'eau dans un bassin élevé de terre, contenant dix mille gallons d'eau qui donnent la pression voulue pour alimenter tous les conduits.

Cet aqueduc est très bien entretenu et donne bonne satisfaction, mais il n'est pas assez puissant en cas d'incendie. Toujours la pompe à bras était sur les lieux lorsque se déclarait un feu et toujours l'eau manquait. On a remédié à cette lacune en 1927 en achetant la pompe Tremblay qui fonctionne à merveille et refoule l'eau de la rivière Ottawa dans tous les endroits du village. C'est une bien nécessaire dépense que firent nos conseillers municipaux, cette fois là.

Il y a aussi deux grands aqueducs qui distribuent l'eau sur tout le parcours du rang de la rivière; ils appartiennent à l'ensemble des cultivateurs du rang. Le dernier, à l'est, alimente le village de Fassett.

Eclairage électrique. — Le village de Montebello et le rang de la rivière Ottawa sont éclairés à l'électricité; le premier, depuis 1904; le deuxième, depuis 1926. Le service s'est toujours fait jusqu'en 1926 par la compagnie électrique de Papineauville qui possédait les pouvoirs des chutes Joubert, à Ripon, et du Portage, entre Papineauville et St-André-Avellin. Mais, aujourd'hui, le tout appartient à la grande compagnie "du pouvoir Gatineau".

Voici les taux de service d'éclairage, cuisine et chauffage combinés :

1° — Taux fixes pour service: 50 cents par mois.

2° — Taux de consommation: pour les premiers 50 Kw-H., par mois, 6 cents par Kw-H., et 2 cents pour le surplus de 50 Kw-H., par Kw-H.

3° — Escompte: 10%, sur les taux de consommation seulement, sera accordé sur tout compte payé dans les dix jours.

4° — Paiement minimum mensuel garanti: Pour le premier Kw. \$2.25; pour le second \$1.00; pour le troisième 75 cents; pour le quatrième 50 cents.

La voirie

C'est reconnu, la voirie est un élément de prospérité dans une paroisse. Aussi le village de Montebello, grâce à l'administration sage et intelligente de ses conseillers municipaux, entra vite dans le mouvement des bonnes routes donné par le gouvernement provincial. Aujourd'hui, la route nationale Montréal-Hull traverse le village pour continuer sur le rang de la rivière ou rang du front. Les touristes et les passants augmentent d'année en année. L'animation devient de plus en plus intense.

Les autres rues du village sont, les unes macadamisées ou sablées. Les ponts et ponceaux sont en ciment. Si l'Honorable Louis-Joseph Papineau vivait encore il verrait que son œuvre d'embellissement a reçu son complément. A son tour il témoignerait de la reconnaissance envers ses concitoyens de Montebello.

Il est aussi de plus en plus question de faire une route régionale, de Montebello à Ste-Jovite. Ce projet se réalisera forcément d'ici à trois ans. Ce chemin avec des embranche-

ments, allant de St-André-Avellin à Papineauville marquera une ère de grands progrès pour les trois paroisses. Celles-ci ont donc tout à y gagner en vivant avec entente. Malheureusement grâce à quelques esprits étroits ou mesquins et jouissant d'une influence passagère, la division et la zizanie règnent quelque peu. Mais, on finira par se comprendre et s'entendre. Espérons que ce sera bientôt.

Le service postal

Nous savons que le service postal, à la Petite-Nation, se fit seulement par eau jusqu'en 1818, date où fut terminé le chemin Montréal-Hull. De cette date, des facteurs furent chargés de la livraison des lettres et colis, à différents endroits dans la seigneurie. Le service continua à se faire par eau, mais ce fut toujours une quasi poste restante, tant il y avait des retards. La poste par facteurs était un ressemblant de la poste rurale de nos jours.

M. Aza Cook fut le premier facteur nommé par le gouvernement pour livrer le courrier dans le territoire de la Petite-Nation, avec un salaire d'environ vingt piastres par année. M. Charles Major, père, lui succéda, vers 1835, et fut un peu mieux rétribué, il recevait annuellement trente piastres. C'était encore un salaire de famine. Heureusement encore que les journaux à grand tirage manquaient à cette époque. Le catalogue d'Eaton et le journal à 100 pages n'avaient pas encore vu le jour et fait la nuit. Ladébauche et Thimothée n'étaient encore que dans le monde des êtres possibles avant de devenir des êtres impossibles. Enfin, c'était autant de fardeaux de moins que nos pauvres facteurs avaient à transporter.

Le premier bureau de poste établi à Montebello fut ouvert, le premier juin 1855, avec M. Charles Major, fils, comme titulaire. Le 8 novembre 1889, M. François Major remplaça son père. M. Fortunat Aubry, le maître de poste actuel, remplaça M. François Major, le 22 avril 1897.

Table analytique

Introduction. — Plan de l'Ouvrage.....

PREMIERE PARTIE — LA SEIGNEURIE

CHAPITRE I — *Evénements préliminaires*. — 1. Nom générique d'Algonquins. — 2. Champlain atteint la Petite-Nation par l'Outaouais. — 3. Passage du Père Le Caron. — 4. Le Père de Brébeuf. — 5. Départ des missionnaires et retour des Pères Jésuites. — 6. Mort de Champlain.

CHAPITRE II — *Evénements préliminaires, (suite)*. — 1. Aperçus sur la Vallée d'Ottawa. — 2. Guerre entre les Iroquois et la Petite-Nation des Algonquins. — 3. Fin de la Petite-Nation. — 4. Ruse des Iroquois. — 5. Simulacre de paix.

CHAPITRE III — *Topographie et Géologie*. — 1. Position géographique. — 2. Aspect physique. — 3. Cours d'eau. — 4. le sol. — 5. Géologie générale. — 6. Table des formations terrestres.

CHAPITRE IV — 1. Election et notice biographique de Mgr Laval, son arrivée à Québec. — 2. Concession de la seigneurie de la Petite-Nation, acte de cession.

CHAPITRE V — 1. Décret établissant le Séminaire de Québec. — 2. Union du Séminaire de Québec à celui des Missions Etrangères, cession de la seigneurie à cette fin. — 3. Rétrocession de la seigneurie en faveur du Chapitre de Québec. — 4. Entraves de la part des Compagnies. — 5. Rétrocession de la seigneurie au Séminaire, sa vente.

CHAPITRE VI — 1. Notice biographique de Joseph Papineau. — 2. Concession de la seigneurie, obstacles, consultation Tasche-reau. — 3. Arrivée du seigneur Papineau avec 19 colons. — 4. Premier manoir seigneurial. — 5. Installation des colons. — 6. Vente de la seigneurie, le départ de M. Papineau, son décès. — 7. Notice biographique de Louis-Joseph Papineau, le nouveau seigneur. — 8. Etat de la colonie à l'arrivée du nouveau seigneur, son moulin banal. — 9. Partage de la seigneurie.

CHAPITRE VII. — *La Seigneurie (suite)*. — 1. Généalogie des premiers colons. — 2. Recensements (1825-1851.) — 3. Les

DEUXIEME PARTIE — LA PAROISSE

CHAPITRE VIII. — *Seigneurie et Missions*. — 1. Préliminaires. — 2. Formation des paroisses, Ls Fréchette. — 3. Le prêtre et le seigneur. — 4. Arrivée du seigneur Papineau et des colons. — 5. Les Sulpiciens chargés de la Mission. — 6. M. Roupe, premier missionnaire. — 7. De 1815 à 1818. — 8. Terrain de la première chapelle, acte de donation, syndics. — 9. Souscription. — 10. Première Chapelle. — 11. Première Messe. — 12. Bénédiction de la chapelle et d'une cloche. — 13. Projet d'érection canonique et approbation de Monseigneur Plessis. — 14. Naissance d'une paroisse. — 15. Visites et ordonnances de Monseigneur Lartigue. — 16. Monsieur Roupe, nommé supérieur. — *Appendice*. — 1. Lettre de Monseigneur PLESSIS, chargeant les Sulpiciens de la desserte de la Vallée d'Ottawa. — 2. Premiers actes inscrits dans les registres de Montebello. — 3. Rapport de Monsieur Roupe.

CHAPITRE IX. — Demande d'un prêtre résident. — Monseigneur Panet désire l'érection canonique et civile de la seigneurie. — Monsieur Paisley, premier curé, — ses observations sur la mission. — Oeuvres extra-paroissiales de Monsieur Paisley: desserte de plusieurs cantons, construction de chapelles à Grenville et à la Nouvelle-Longueil, premier baptême à Bytown. — Oeuvres paroissiales: érection canonique de la seigneurie, préliminaires, décret. — Les habitants de Grenville manquent à leurs promesses. — Rappel de Monsieur Paisley. — Opposition des fidèles. — Fermeté de Monseigneur Lartigue. — Lettre du curé. — Réponse de Monseigneur Panet. — Départ du curé. — Bedeau. — Bancs. — Salle publique. — Légende.

CHAPITRE X. — Nomination de Monsieur Power. — Population catholique de la mission. — Notice biographique sur Monsieur Power, le futur évêque de Toronto. — Santé précaire du curé, son refus de la mission de Plantagenet. — Difficultés scolaires, exposé de la question. — Les deux premières écoles de la seigneurie. — Danger d'angliciser les Canadiens français. — Visite pastorale. — Ordonnances au

sujet des écoles. — L'intempérance. — Rappel du curé, faute de soutien. — Monsieur Thomas Moore, desservant — Monsieur Toussaint Papineau remplace Monsieur Moore, sur la demande de D.-B. Papineau, son frère.

CHAPITRE XI. — Instances pour obtenir un curé, souscription à cette fin. — Nomination de Monsieur Brunet. — Monsieur Dolan, vicaire. — Dévouement, ordre et méthode du nouveau curé. — Monsieur Brady remplace Monsieur Dolan, comme vicaire. — Revenus insuffisants pour le soutien du curé. — Monsieur Denis-Benjamin Papineau demande et obtient une mission, à Plaisance. — Mariage de Mademoiselle Papineau avec un protestant, dispense. — Rappel du curé. — Vacance de la cure. — Missionnaires-ambulants. — Monsieur Brady, son rapport sur les missions de la vallée d'Ottawa. — Monsieur Jean-Baptiste Bourassa, 2ième missionnaire, ses remarques sur Bonsecours et sur les Irlandais du lieu, son changement. — Desserte de la mission par Monsieur Charland, curé de Saint-André d'Argenteuil. — Visite et ordonnances de Monsieur Ignace Bourget. — Bénédiction d'un chemin de croix. — Nomination d'un curé.

CHAPITRE XII. — Remarques sur Monsieur Sterkendries. — Quatre années de paix et six années de luttes. — Difficultés scolaires. — Les paroissiens demandent le rappel du curé, tristes arguments. — L'honorable Louis-Joseph Papineau appuie les requérants. — Réfutation plausible du curé. — L'évêque ne blâme pas Monsieur Sterkendries. — Apaisement des esprits. — Projet de construction d'une église et d'un presbytère. — Requête à cette fin. — Choix d'un nouveau site pour les constructions nouvelles. — Opposition opportune. — Formation de la paroisse de Saint-André-Avellin. — Départ ex-abrupto de Monsieur Sterkendries pour habiter et desservir la nouvelle paroisse. — Mécontentement des paroissiens de Notre-Dame de Bonsecours. — Projet d'érection civile. — Troubles et départ de Monsieur Sterkendries de Saint-André-Avellin.

CHAPITRE XIII. — Monsieur Bourassa, prêtre-assistant et desservant. — Progrès pendant l'inter règne des curés. — Site de la nouvelle église. — Vaine opposition de Denis-Benjamin Papineau. — Le Manoir. — Premier presbytère. — Nouvelle division de la paroisse pour former celle de Sainte-Angélique. — Mécontentement justifié au sujet des limites

assignées. — Chiniqui profite des troubles pour faire sa triste propagande. — Lettre du curé Bourassa. — Lettre de Monseigneur Guigues. — Apaisement des esprits. — Restauration de l'église.

CHAPITRE XIV. — Démarches pour obtenir un curé. — Nomination de Monsieur Mignault. — Son arrivée pompeuse. — Bénédiction de l'église restaurée. — Accusations diverses contre ce curé. — Réprimandes de l'évêque, sa réponse. — Embellissement du village. — Bénédiction de la chapelle mortuaire de la famille Papineau. — Corps antérieurement déposés dans cette chapelle. — Village de Montebello. — Origine probable du mot "Montebello". — Départ du curé.

CHAPITRE XV. — Monsieur David, administrateur de trois paroisses. — Pauvreté des habitants de la seigneurie. — Visite et ordonnances épiscopales. — Monsieur David est transféré à la cure de Sainte-Angélique. — Monsieur Médard Bourassa, devient curé de Montebello. — Opposition vaine et ingrate à la nomination de Monsieur Bourassa.

CHAPITRE XVI. — Monsieur Bourassa. — Etat déplorable des affaires de la fabrique. — Optimisme des paroissiens. — Terrain pour cimetière, acheté de Monsieur Papineau. — Restauration de l'église et du presbytère. — Monseigneur Guigues et Napoléon Bourassa. — Mort de la seigneuresse Papineau (Louis-Joseph). — Exhumation des corps de l'ancien cimetière. — Fanfare de Notre-Dame. — Construction d'un couvent. — Jubé de l'orgue. — Achat d'un harmonium. — Révérende Mère Duhamel. — Mort de l'honorable Louis-Joseph Papineau. — Allonge de l'église et construction d'une sacristie. — Incendie du couvent, sa reconstruction. — Troubles dans la paroisse. — Le curé offre sa démission qui est refusée. — Ordination de Monsieur l'abbé Gustave Bourassa. — Force plaintes du curé à l'évêque. — Départ du curé. — Noces d'or sacerdotales de Monsieur Médard Bourassa. — Décès de Monsieur Bourassa, prêtre.

CHAPITRE XVII. — Monsieur Giguères et sa belle réputation. — Formation d'une chorale. — Annexion de la côte Saint-Hyacinthe à Montebello. — Décision, indécision et démission du curé. — Départ de Monsieur Giguères. — Imprimerie et journal, "l'Interprète", de Monsieur Henri Bourassa.

CHAPITRE XVIII. — Monsieur Allard, son caractère, ses qualités. — Apostasie de Joseph-Amédée Papineau. — Henri

Bourassa, maire, marguillier et syndic. — Construction d'une nouvelle église: Napoléon Bourassa, architecte; A.-Joseph Fauteux, entrepreneur; Méloche, peintre-décorateur. — Description de la nouvelle église. — Chemin de croix. — Reliques et statues. — Dons des fidèles. — Appareil de chauffage à air chaud. — Don par Monsieur Amédée Papineau d'un terrain de cimetière. — Monsieur le curé et les écoles du Manitoba. — Événements religieux. — Troubles et affronts faits au curé. — Départ de Monsieur Allard. — *Appendice*. — Notices biographiques des vicaires sous l'administration du curé Allard.

CHAPITRE XIX. — Piètte et significative réception faite au curé Chamberland, lors de son arrivée. — Les Confréries. — Les retraites paroissiales. — Mobilier de l'église. — Achat d'un orgue, de statues et de lustres. — Visite pastorale. — Peinturage de l'église. — Bibliothèque paroissiale. — Carillon. — Embellissement du cimetière. — Appareil de chauffage à eau chaude au presbytère. — Fassett. — Première messe. — Construction d'une chapelle. — Voyage du curé en Terre-Sainte. — Construction de l'école Saint-Michel. — Incendie du village. — Jubilé du curé de Clarence-Creek, Monsieur Claude Poulin. — Salle publique. — Visite épiscopale. — Triples fêtes jubilaires. — Centenaire de la paroisse. — Système de chauffage pour l'église. — Monument du Sacré-Coeur. — Restauration de l'église. — Achat d'un chemin de croix. — Fête de la reconnaissance, (25 ans curé de Montebello). — *Appendice*. — Les vicaires sous l'administration du curé M. J.-M. Chamberland.

CHAPITRE XX. — Titulaires et employés de l'église: marguilliers, bedeaux et sacristains, connétables, organistes et chantres. — Cercle Saint-Michel. — Fanfares.

CHAPITRE XXI. — 1. Titulaires et employés municipaux: maires, secrétaires et trésoriers. — 2. Titulaires et employés scolaires: présidents, secrétaires. — 3. Les professionnels et les prêtres nés et domiciliés à Montebello.

TROISIEME PARTIE — LES INSTITUTIONS

CHAPITRE XXII. — Origine du couvent de Montebello. — Opposition à la construction du couvent. — L'annaliste signale les tristes débuts de l'institution des Révérendes Soeurs

Grises. — Chapelle du couvent et déposition du Très Saint-Sacrement. — Premier incendie du couvent et sa prompte reconstruction. — Jubilé d'argent de la supérieure, Soeur Saint-Arsène. — Etablissement d'un bureau central pour les examens scolaires. — Titre d'Académie de Bonsecours. — Abjuration de Mlle Esther Corbeil. — Pensionnat et Ecole Ménagère. — Débuts difficiles de l'Ecole Ménagère. — Deuxième incendie du couvent. — Cinquantenaire de l'arrivée des Révérendes Soeurs Grises. — Troisième incendie du couvent, sa reconstruction. — Liste des supérieures du couvent de Montebello, des élèves pensionnaires, des élèves diplômées. — Les religieuses nées à Montebello. *Appendice I.* — Discours de Monsieur l'abbé Claude Poulin, lors des fêtes du cinquantenaire.

CHAPITRE XXIII. — *Hôpital Roy.* — Révérendes Soeurs blanches de Lyon. — Débuts obscurs et pénibles de l'hôpital. — L'hôpital devient un hospice, faute de malades. — Arrivée des Révérendes Soeurs Dominicaines des Trois-Rivières. — Lettre du Père Rouleau, O. P. — Approbation des évêques d'Ottawa et des Trois-Rivières. — Arrivée du Père Rondot, O. P., comme chapelain. — Premier salut du Très Saint-Sacrement. — Première messe. — La nouvelle communauté ne fait que vivre. — Le curé Chamberland reconstruit et relève la maison. — Opposition de Monsieur Roy. — Lettre de Monseigneur Cloutier, évêque des Trois-Rivières. — Réponse à la lettre de Monseigneur Cloutier. — Entrée des Révérendes Soeurs dans leur nouveau couvent. — L'hospice se métamorphose de nouveau et devient "orphelinat". — Projet d'agrandissement. — Liste des Révérendes Soeurs qui ont passé par l'orphelinat. — Liste des chapelains. — Nombre des orphelins.

CHAPITRE XXIV. — Industrie forestière. — Petites scieries. — La compagnie Owen. — La compagnie Haskell. — Industrie agricole. — Construction du chemin de fer du Pacifique Canadien. — Les premières fromageries. — Cercle des fermières. — Liste des officiers du Cercle. — L'aqueduc. — Eclairage à l'électricité. — La voirie. — Le service postal.

**Imprimerie
de l'Institution des Sourds-Muets
7400, Boulevard St-Laurent
Montréal**

